Quand l'extrême pauvreté sépare parents et enfants :

un défi pour les droits de l'homme

ATD Quart Monde

Etude préfacée par
les Nations Unies et l'Unicef

WWW.ATD-QUARTMONDE.ORG

Auteurs

Cette étude a été réalisée sous la responsabilité d'Eugen Brand, Délégué général du Mouvement International ATD Quart Monde.

Elle a été coordonnée par Diana Skelton-Faujour, Valérie Brunner et Thierry Viard, avec le soutien d'Huguette Redegeld et de Xavier Godinot.

Les chapitres relatifs aux six pays ont été écrits par :

- Burkina Faso : Patricia Heyberger, en collaboration avec Claude Heyberger
- Guatemala : Rosa Perez y Perez, en collaboration avec Anne-Claire Brand
- Haïti : Hélène Rozet, en collaboration avec Valérie Brunner
- Philippines : Marilyn Gutierrez et Quyen Tran
- Royaume-Uni : Pierre Klein, en collaboration avec Laura Myers
- Etats-Unis : Diana Skelton Faujour, en collaboration avec Ariane Eigler

Ont également apporté leur contribution à œtte étude : Nathalie Barrois, Matt Davies, Anne Herbiet, Rosemarie Hoffmann-Tran, Laura Myers et Sarah Ortega.

Ce document n'aurait pas pu être réalisé sans l'action et la réflexion communes, sur plusieurs années, de divers membres d'ATD Quart Monde : des familles en situation d'extrême pauvreté, des équipes de volontaires permanents ainsi que d'autres amis et partenaires. Les auteurs du chapitre consacré au Burkina Faso souhaitent remercier tout particulièrement : Simon Tiendrebeogo, Grégoire Kantoukar, Anah Anahibé, Marius Ilboudo, Justin Compoaré et Bruno Bambara.

Nous remercions pour leur soutien à la version anglaise de l'étude : Emily Cavanagh, Jill Cunningham, Ariane Eigler, Sœur Angela Esposito, Anita Holmgren, Colette Jay, Jamie McDaniel, Mario Mendolaro, Maria Sandvik, Lisa Steinbrueck et Hilary Woodward.

La traduction française a été assurée par Grégoire Charrière-Bournazel, en collaboration avec Valérie Brunner.

Ont également apporté leur soutien à la réalisation de cette étude : Jean-Marie Anglade, Béatrice Noyer, Dominique Rouffet, Karen Stornelli et Michelle N. Williams.

Nous remercions toutes les personnes dont les photos illustrent cette étude. Avec cette contribution, elles veulent témoigner de l'importance fondamentale pour chaque être humain de maintenir les liens familiaux.

La photo du Burkina Faso qui illustre l'introduction représente un atelier de lecture qui a lieu chaque fois qu'ATD Quart Monde accompagne des enfants vivant dans la rue lors de visites à leurs familles.

*

Photo en couverture : © ATD Quart Monde – Guatemala Ciudad – Guatemala - 2003

*

© Editions Quart Monde, 2004
Méry-sur-Oise, France

Remerciements

Cette étude a été imprimée en 2004 à Méry-sur-Oise par le Mouvement International ATD Quart Monde. Une contribution a été apportée au financement de cette étude par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la famille et la Commission européenne (financement apporté par le Programme d'action communautaire de lutte contre l'exclusion sociale 2002-2006).

Ont fait part de leur soutien et de leurs encouragements pour cette étude : M. Nitin Desai, ancien Secrétaire général adjoint des Nations Unies ; Mme Joan French, représentante pour le Burkina Faso à l'UNICEF ; M. Amr Ghaleb, Coordonnateur pour les familles aux Nations Unies ; M. Robert Venne, du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU ; M. Saad Houry, Directeur de la Division des politiques et de la planification à l'UNICEF ; Mme Elizabeth Gibbons, Chef du Groupe des politiques mondiales à l'UNICEF ; Mme Janet Nelson, ancienne Directrice adjointe du Bureau régional de l'UNICEF à Genève, conseillère et amie d'ATD Quart Monde ; M. Richard Morgan, chef de la Section de la direction des programmes et de l'assurance qualité à l'UNICEF. Le chapitre consacré au Royaume-Uni a été réalisé sur la base du travail accompli dans le cadre du Programme d'échange européen, dirigé par ATD Quart Monde en Europe et soutenu par la Commission européenne.

Cette étude, réalisée en collaboration avec des parents et des enfants vivant dans une extrême pauvreté, a également pu être enrichie grâce à d'autres partenariats. Nous sommes très reconnaissants envers les nombreuses personnes qui ont contribué aux recherches pour cette étude. Des particuliers aussi bien que des représentants d'organisations non-gouvernementales ont accepté d'être interrogés. Nos remerciements s'adressent tout particulièrement à Corde Enfant Haïtien (Haïti) et au «Child Welfare Organizing Project » (Etats-Unis) qui ont organisé de nombreuses interviews. Au Burkina Faso, ATD Quart Monde a travaillé plusieurs années en partenariat avec nombre de personnes ayant des liens avec des enfants et des familles, que ce soit pour le compte de services publics ou d'organisations privées aux niveaux local et international. La plupart des personnes citées sont désignées par leur nom. Quelques-unes ont souhaité rester anonymes pour pouvoir s'exprimer plus librement. Nous avons également changé les noms des parents et des enfants en situation d'extrême pauvreté afin de protéger leur vie privée. Nous remercions aussi Mme Joyce MacMillan qui compte parmi ceux et celles qui ont inspiré cette étude.

*

Table des matières

Préface de Nitin Desai, Secrétaire général adjoint des Nations Unies **Page 6**

Avant-propos de Kul Gautam, Directeur général adjoint de l'UNICEF **Page 7**

Avant-propos de Johan Schölvinck, Directeur de la Division des politiques sociales et du développement social des Nations Unies **Page 9**

Résumé **Page 11**

Introduction **Page 17**

Guatemala **Page 27**

Introduction : parent pour la vie

I. Quatre familles
   A. Pauvres parmi les pauvres
   B. Le logement de ces familles
   C. La faim
   D. Le travail des familles
   E. Le travail des enfants

II. Les défis particuliers auxquels les familles sont confrontées
   A. La place des jeunes dans leur famille
   B. Protéger les enfants pendant que leurs parents sont au travail
   C. Surmonter la honte et le sentiment d'impuissance

III. Les efforts réalisés pour refuser le sort de ceux qui « finissent dans la rue »
   A. Education
   B. Trouver les moyens de consacrer aux enfants un soutien institutionnel
   C. Le pensionnat
   D. Les foyers pour les garçons et les filles vivant dans la rue
   E. Maintenir des liens

IV. La famille et la communauté : le dernier refuge contre la misère

V. Conclusion

Haïti **Page 45**

Introduction

I. Comment la pauvreté sépare les parents et les enfants en Haïti
   A. Difficultés rencontrées par les familles très pauvres
   B. Les causes de séparation entre parents et enfants
   C. Les enfants vivant dans la rue
   D. L'envoi volontaire des enfants en institution
   E. Les « restavèk », enfants en domesticité

II. L'accès à l'éducation : un moyen pour renforcer les familles très pauvres
   A. Rencontrer les familles très pauvres grâce à la « bibliothèque aux champs »
   B. Une nouvelle approche de la scolarité
   C. Les parents, de nouveaux partenaires
   D. Evaluation après 20 ans
   E. Interview avec le directeur des 3 écoles « La Famille »

III. Conclusion

Burkina Faso **Page 65**

Introduction

I. Pourquoi les enfants quittent leur famille
   A. Quitter sa famille n'est pas a priori perçu comme quelque chose de négatif
   B. Les parents très pauvres sont plus fragilisés par les changements de société

II. Pourquoi il est difficile pour les enfants de retourner chez eux
   A. Le travail, la culture et l'identité de la famille sont dévalorisés
   B. Les comportements liés à l'argent
   C. La concurrence d'interventions mal ciblées
   D. Le temps pour la communauté de se réadapter à l'enfant
   E. Le temps pour l'enfant de se réadapter à la communauté

III. Soutenir le renouement des liens familiaux
   A. Bâtir une relation positive avec les enfants
   B. Créer des conditions favorables à la rencontre de la famille

IV. En quoi cette action familiale aide à vaincre la pauvreté
   A. Elle rend à la famille une force dont elle a besoin
   B. Ce renouement familial élargit les horizons de toute la communauté

Philippines **Page 89**

Introduction

I. La situation de trois familles
   A. Placer les enfants quand on est menacé d'expulsion : la famille Mendez
   B. Etre convaincu que les enfants se porteront mieux ailleurs : la famille Roda
   C. Perdre la garde de ses enfants : la famille Luna

II. Le point de vue d'un travailleur social dans un orphelinat

III. Sujets d'inquiétude
   A. Contradictions et manque d'informations
   B. Les problèmes de couple
   C. Les problèmes liés aux différences entre sexes
   D. Les tensions dans les relations entre parents et travailleurs sociaux
   E. Faire en sorte que le placement en établissement spécialisé soit temporaire

Etats-Unis **Page 105**

Introduction

I. Un aperçu des diverses manières dont la pauvreté sépare les parents et les enfants
   A. Être sans abri
   B. Les opportunités de garde d'enfant font défaut alors que les parents passent de l'assistance publique au travail
   C. L'immigration
   D. Le système pénal
   E. La mauvaise santé
   F. La stérilisation

II. Comment les familles pauvres perçoivent et font face au système de protection de l'enfance
   A. La situation des familles dont les enfants ont été retirés et placés dans des structures d'accueil
   B. Les adoptions d'enfants passés par le système de protection de l'enfance
   C. Les services de prévention
   D. Les efforts réalisés par les parents en situation de pauvreté et les organisations qui les soutiennent

III. Conclusion

Royaume-Uni **Page 131**

Introduction : l'adoption est-elle un moyen juste pour assurer une protection aux enfants et un bien-être aux familles touchées durablement par l'extrême pauvreté ?

I. L'adoption
   A. Les adoptions pleinement ouvertes
   B. Le consentement et la représentation juridique : sources d'inquiétude
   C. L'histoire d'Anne : l'adoption n'est pas toujours la solution
   D. Objectifs et débat

II. Protection de l'enfance et pauvreté des enfants
   A. Les enfants pris en charge par les services sociaux sont généralement issus de milieux pauvres
   B. Quelques questions pertinentes concernant la protection de l'enfance et la pauvreté des enfants
   C. L'enquête Victoria Climbié (2001-2003)

III. « Eradiquer la pauvreté des enfants » : ce nouvel engagement du Royaume-Uni sera-t-il une réelle chance pour les familles les plus pauvres ?

IV. La vie de famille, la « parentalité » et le soutien familial

V. Chemins pour aller de l'avant
   A. Etablir un dialogue constructif : « Talk with us, not at us »
   B. Vers une formation qui implique les professionnels et les usagers
   C. « Family Group Conferences »

VI. Conclusion et recommandations : bénéficier d'un droit de soutien pour les familles vivant dans la pauvreté

Conclusion et recommandations **Page 157**

Appendice **Page 166**

Bibliographie **Page 170**

Préface des Nations Unies

Ce document est un voyage.

Un voyage dans six pays à travers le monde : Guatemala, Haïti, Burkina Faso, Philippines, Royaume-Uni et Etats-Unis.

Un voyage au cœur de la vie de familles qui sont parmi les plus pauvres de ces pays.

Un voyage qui, en dépit des diversités existant entre chaque pays, nous renvoie chaque fois au même espoir nourri par les parents et les enfants très pauvres, l'espoir d'être capables de vivre un jour ensemble malgré toutes les forces qui s'unissent pour les séparer.

Un voyage qui nous renvoie chaque fois à la force et à la protection mutuelles que s'apportent les membres d'une famille pour lutter contre leur dénuement.

Nombre de leçons peuvent être tirées de ce document mais peut-être que la plus importante d'entre elles est de prendre conscience des efforts innombrables, et pourtant ignorés, qu'entreprennent les parents et les enfants très pauvres pour rester ensemble.

Dans leurs efforts pour protéger leurs enfants, les parents très pauvres se voient continuellement confrontés à des choix injustes et inhumains dans leur vie quotidienne. Ces choix sont parfois tellement mal interprétés qu'ils conduisent la société à condamner les parents. Dans un pays, une mère doit par exemple laisser ses enfants seuls et sans surveillance pendant qu'elle travaille du matin au soir pour que la famille ait suffisamment à manger. Pourtant, elle connaît les dangers qu'encourent ses enfants car deux d'entre eux ont déjà été tués au cours de violents incidents de rue.

Quel sens ont les droits de l'homme si les parents très pauvres, partout dans le monde, se voient forcés de faire des choix entre des réalités qui, loin d'être superflues, sont essentielles pour le bien-être de leurs enfants ?

Ce voyage dans différentes parties du monde et au cœur de la misère qui accable les gens nous amène à une question : si cette détermination à vivre ensemble des parents et des enfants vivant l'extrême pauvreté est si forte, que se passerait-il si nous osions mettre ces aspirations au centre de nos politiques de lutte contre la pauvreté ?

Et si ces aspirations nous permettaient d'accorder les nombreuses politiques parfois si difficiles à harmoniser aux niveaux international, local et national ? Et si elles permettaient de trouver une cohérence entre les politiques économiques et les politiques des droits de l'homme, entre les politiques de l'emploi et l'accès à la culture ?

Et si prendre comme point de départ cette aspiration à vivre ensemble que nourrissent parents et enfants pouvait nous permettre de mettre un terme une fois pour toutes à l'extrême pauvreté ?

Nitin Desai

Nitin Desai
Sous-Secrétaire général des Nations Unies

Mars 2004

Avant-propos de l'UNICEF

Cette étude présente les choix bouleversants que des familles très pauvres sont forcées de faire dans divers pays et sociétés lorsqu'elles ne reçoivent pas le soutien nécessaire pour rester unies, qu'il s'agisse de ressources matérielles ou d'un soutien psychologique. Les pressions actuelles résultant des phénomènes d'urbanisation et de mondialisation fragilisent les liens des familles élargies. De plus, la méfiance éprouvée depuis longtemps à l'égard des parents très pauvres conduit à des politiques et à des pratiques qui séparent les membres d'une même famille.

Beaucoup trop souvent, les démarches traditionnelles soustraient les enfants à des situations de détresse au sein de leur famille « pour leur propre bien ». Cette étude démontre que ce n'est pas ce que les enfants souhaitent et qu'il n'est pas dans leur plus grand intérêt qu'elles soient appliquées à long terme. La Convention des droits de l'enfant, ainsi que d'autres politiques nationales et internationales relatives aux enfants, soulignent et soutiennent l'importance primordiale des familles – et des parents en particulier – dans la protection et le respect des droits des enfants, dont celui d'exprimer leur opinion sur les décisions qui affectent directement leur vie. Cependant, trop souvent, les contraintes qu'implique l'extrême pauvreté entraînent l'éclatement des familles, privant les parents et les enfants de leur dignité, de leurs droits fondamentaux et de leurs espoirs en un avenir meilleur.

La pauvreté peut être réduite et même éliminée lorsque l'on consacre aux enfants, pour leur plus grand intérêt, les politiques, les pratiques et les ressources. Dans la plupart des cas, le moyen le plus efficace pour soutenir les enfants, y compris ceux vivant seuls dans la rue, est de permettre aux parents et aux familles d'être acteurs de leur avenir. Comme le montre cette étude, les enfants et leurs familles, avec des connaissances et des ressources, peuvent devenir des partenaires dans le combat contre la pauvreté, qui limite tant leurs choix.

La recherche dans cette étude est basée sur les expériences pratiques et concrètes accumulées par ATD Quart Monde sur des décennies de contacts très étroits avec les plus pauvres. Dans certains pays, cette recherche met aussi en évidence les étapes appropriées pour commencer à remédier à cette crise d'effondrement familial en procurant aux parents et aux enfants les outils dont ils ont besoin pour rester ensemble. Pour être efficace, il est essentiel que les responsables politiques et les directeurs de programmes mettent au point de telles stratégies en étroite collaboration avec ceux qui connaissent le mieux leur situation, les pauvres eux-mêmes.

Les très pauvres ne restent pas silencieux. Pourtant, leur point de vue est trop rarement écouté ou bien disparaît sous le poids des préjugés. Leurs éventuels partenaires ne le recherchent que trop rarement. La vraie collaboration avec les plus pauvres symbolise le concept même de dignité qui est au cœur des droits de l'homme et qui sous-tend la Convention des droits de l'enfant.

Des expériences réalisées partout dans le monde – celles de l'UNICEF, dans plus de 150 pays, et celles d'ATD Quart Monde – ont souligné la capacité des communautés à s'en sortir lorsqu'on leur procure les outils nécessaires. Il est important de montrer aux plus pauvres que d'autres ont confiance en eux et comprennent qu'ils souhaitent le meilleur pour leurs enfants, comme tant d'autres parents dans le monde. En agissant ainsi, les responsables politiques aident les familles et les communautés à mieux s'armer face aux défis qu'elles doivent relever pour vaincre la pauvreté, et contribuent ainsi à améliorer la qualité de vie du pays dans son ensemble. Mais le meilleur profit que l'on tire des mesures prises pour renforcer la capacité des familles à s'occuper de leurs enfants et à les respecter est que les enfants eux-mêmes deviennent plus heureux et mieux préparés

à s'engager et à participer à la vie de la société, ce qui constitue la première étape pour briser le cercle de la pauvreté.

Pour l'UNICEF, « Quand l'extrême pauvreté sépare parents et enfants » est une étude importante qui fait prendre davantage conscience des nombreux obstacles écrasants que les familles pauvres doivent surmonter pour rester ensemble et bâtir un avenir décent pour leurs enfants. Elle nous rappelle à tous notre devoir d'écouter et de respecter le point de vue des personnes très pauvres, aussi bien des enfants que de leurs familles. Enfin, cette étude nous apporte des lueurs d'espoir à travers les politiques et les pratiques qui ont aidé les familles très pauvres. Pour les lecteurs suffisamment privilégiés pour être en mesure d'influencer de telles politiques, cette étude est une ressource très précieuse.

Kul C. Gautam
Directeur exécutif adjoint
UNICEF
New York City

Mars 2004

Avant-propos des Nations Unies

Dans la plupart des pays, la famille, quelles que soient ses composantes, se situe au carrefour du développement économique et social, et la pauvreté est un des facteurs majeurs affectant les familles et les foyers en situation de risques. Les foyers monoparentaux ayant à leur tête des femmes ou les familles dont les parents ont un faible niveau de scolarité sont souvent les plus vulnérables. On peut dire que les femmes portent un fardeau trop lourd et que les enfants grandissant dans la pauvreté sont souvent constamment désavantagés. Les personnes âgées, les invalides, les indigènes, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur des pays sont également particulièrement vulnérables à la pauvreté.

La lutte mondiale pour éliminer la pauvreté a été inscrite au Sommet mondial du développement social à Copenhague en 1995 et réaffirmée au Sommet du millénaire en 2000. Les chefs d'Etat et de gouvernement se sont engagés à réaliser des objectifs ambitieux pour réduire la pauvreté et la misère sous les nombreux aspects qu'elles revêtent. A Copenhague, la pauvreté a été définie dans un contexte large comprenant : le manque de revenus et de ressources productives suffisants pour assurer des moyens d'existence durables ; la faim et la malnutrition ; la maladie ; l'accès limité ou inexistant à l'éducation et à d'autres services essentiels ; l'augmentation des taux de morbidité et de mortalité dues aux maladies ; un logement précaire ou inexistant ; un environnement dangereux ; et la discrimination et l'exclusion sociales. Si ces caractéristiques physiques sont manifestes, la pauvreté est aussi caractérisée par un manque de participation dans la prise de décisions et la vie civile, sociale et culturelle. La pauvreté n'affecte pas tout le monde de la même manière mais ses conséquences nuisent toujours au développement et au bien-être des personnes.

D'un point de vue théorique, la pauvreté est un problème pluridimensionnel complexe qui trouve ses origines aux niveaux national et international. Elle résulte d'un manque de contrôle des ressources, comme les terres, les compétences, le savoir, le capital et les contacts avec la société. Sans ces ressources, les gens sont facilement délaissés par les responsables politiques et n'ont qu'un accès limité aux institutions, aux marchés, à l'emploi et aux services publics. Les participants au Sommet Social ont ainsi pris conscience du fait que l'élimination de la pauvreté ne peut réussir seulement grâce à des programmes de lutte contre la pauvreté. Elle nécessite aussi un engagement démocratique et des transformations au sein des structures économiques afin d'assurer à tous l'accès aux ressources, à des opportunités et aux services sociaux, d'entreprendre des politiques visant une distribution plus équitable des richesses et des revenus, d'apporter une protection sociale à ceux qui ne sont pas en mesure de subvenir eux-mêmes à leurs besoins, et d'assister les personnes devant gérer une catastrophe imprévue, qu'elle soit individuelle ou collective, naturelle, sociale ou technologique.

Au-delà des larges définitions et des grands projets d'éradication de la pauvreté, on trouve le « visage humain » de la pauvreté, les expériences souvent sous-estimées et vite oubliées de centaines de millions de femmes, d'hommes et d'enfants partout dans le monde. La pauvreté peut parfois détruire l'unité et le fonctionnement d'une famille, s'agissant de sa capacité à s'occuper de tous ses membres, à contribuer à l'intégration sociale et à assurer des relations saines entre les générations. La pauvreté d'une génération peut se transmettre, par l'intermédiaire des familles, à la génération suivante, les parents étant obligés de faire travailler les enfants plutôt que de les envoyer à l'école, leur retirant toute possibilité de mener une vie meilleure. De nouvelles menaces, telles que le virus du SIDA, constituent des fardeaux accablants pour l'unité des familles et leurs réseaux, bouleversant ainsi les rôles et les relations traditionnels des familles, notamment les relations intergénérationnelles, et accentuent la pauvreté.

Malgré ces défis, les familles à travers le monde restent la force la plus essentielle dans la lutte pour l'élimination de la pauvreté. Elles constituent le premier et le dernier

recours. La bienveillance, le partage et l'enrichissement que s'apportent mutuellement les membres des familles sont souvent des éléments fondamentaux permettant aux personnes vivant dans la pauvreté de survivre chaque jour. La famille, même lorsque ses membres n'habitent pas ensemble, jouit d'un sentiment d'identité, de responsabilité et d'affiliation. Etrangement, le rôle central de la famille a souvent échappé à l'attention des responsables politiques. Par conséquent, ils n'ont pas attaché assez d'importance à l'impact des politiques sur les familles et ont eu trop peu d'égard envers la contribution apportée par les familles au bien-être de leurs membres. Les responsables politiques commencent seulement à prendre conscience que les programmes visant à éradiquer la pauvreté et à fournir des services de base doivent tenir compte des efforts que les familles ont déjà commencé à entreprendre et les soutenir. Les politiques doivent contribuer à renforcer le rôle de soutien déjà endossé par les familles et les aider à gérer les défis auxquels elles sont individuellement et collectivement confrontées. La Division des politiques sociales et du développement préconise une approche visant à intégrer le point de vue des familles dans les décisions politiques.

Je souhaite féliciter le Mouvement ATD Quart Monde qui, en révélant le visage humain de la pauvreté, a longtemps contribué aux efforts entrepris pour l'éliminer. A travers ses programmes et ses activités, le Mouvement nous rappelle que la pauvreté n'est pas seulement une série de statistiques ou un vague concept alimentant les discussions des responsables politiques ; la pauvreté est dans la vie de tous les jours, des centaines de millions d'êtres humains la vivent au quotidien. Je voudrais féliciter ATD Quart Monde d'avoir entrepris cette étude, « Quand l'extrême pauvreté sépare parents et enfants », et d'avoir soumis ces expériences et histoires personnelles à l'attention des citoyens du monde entier que cette question concerne aussi.

Johann Schölvinck
Directeur
Division des politiques sociales et du développement
Nations Unies

Mars 2004

Résumé

Personne ne souhaite voir des enfants subir les dures conditions d'une vie de misère. Ceci peut pousser certains parents à confier leurs enfants à un orphelinat ou à d'autres familles pour assurer des travaux domestiques. Cela peut aussi conduire certains travailleurs sociaux à les retirer de leur famille quand celle-ci est pauvre. Ces solutions s'avèrent parfois être les meilleures car les enfants sont alors mieux nourris et cela peut donner aux parents le temps de surmonter leurs difficultés et de bâtir ainsi un foyer plus stable. L'issue est bien pire lorsque les enfants quittent la maison de leur plein gré et finissent tout seuls dans la rue. Pourtant, même dans le meilleur des cas, les enfants eux-mêmes n'ont de cesse de répéter qu'ils sont conscients d'avoir perdu quelque chose d'irremplaçable en quittant leur famille et leur communauté. Les enfants placés dans des institutions privées ou publiques ont de fortes chances de se retrouver dans un système disposant de faibles moyens et rarement tenu pour responsable devant les familles auxquelles il prête assistance. Nous devons à ces enfants d'innover ensemble des solutions meilleures.

La pauvreté n'est pas le seul facteur à l'origine de la séparation des parents et des enfants. Les phénomènes observés dans cette étude – qui affectent les enfants vivant dans la rue, dans des foyers d'accueil ou encore qui connaissent d'autres situations difficiles – sont complexes et ne seront pas résolus par n'importe quelle mesure unique. Les parents eux-mêmes font souvent preuve d'une résistance et d'un courage sans borne en faveur de leurs enfants. Mais les efforts considérables qui sont nécessaires pour garder une famille unie face à la pauvreté peuvent aussi saper l'énergie et les espoirs de ces personnes, et ce d'une manière propre à retarder ou même saboter leurs tentatives de vaincre la pauvreté.

Protéger les relations parents-enfants relève de la question des droits de l'homme. La Convention sur les droits de l'enfant affirme qu'il est dans l'intérêt primordial des enfants d'être élevés dans leurs propres familles. Elle envisage la séparation comme le dernier recours possible, après que tout a été mis en œuvre pour soutenir les parents dans leurs responsabilités.

L'engagement à défendre les droits des enfants et des familles n'est que la première étape. La mise en œuvre de changements nécessite de développer, en partenariat avec les enfants et les familles eux-mêmes, une formation, une planification, une méthodologie et une évaluation. Il faut pour cela commencer par considérer les personnes concernées comme acteurs directs du développement. En effet, soutenir les efforts entrepris par les personnes les plus pauvres doit être une priorité.

Les six pays présentés dans ce rapport

- Dans les situations décrites au Guatemala, certaines familles très pauvres souffrent du manque de soutien de leur communauté. Trop d'enfants se retrouvent dans la rue, certains même se prostituent. D'autres sont dans des structures classiques mais se voient marginalisés du fait de leur extrême pauvreté, comme lorsque cet administrateur d'école humilie des enfants à cause de leurs poux et de leurs vêtements usés. D'autres encore se retrouvent dans des situations où ils ont accès à la drogue et en deviennent dépendants. Pendant ce temps, les parents vivent dans la peur de voir leurs enfants enlevés et adoptés. Confrontés à des défis aussi accablants, ces parents font des efforts énormes pour protéger leurs enfants du mieux qu'ils peuvent.
- En Haïti, la situation des enfants travaillant en domesticité a récemment été montrée du doigt. Il est important de considérer tous les aspects de cette question. La situation idéale serait, pour les familles des enfants, de disposer de moyens suffisants pour pouvoir les élever à la maison, mais tant que cet objectif n'est pas atteint, il est important de distinguer les différentes réalités que recouvre cette situation des

enfants en domesticité. Tandis que l'enfant est parfois véritablement exploité, il se peut, dans d'autres cas, qu'il se contente d'aider des voisins ayant les moyens de l'accueillir en attendant que sa famille ait plus de nourriture ou la possibilité de l'envoyer à l'école. Dans la communauté rurale de Fond-des-Nègres, un réseau de trois écoles constitue un modèle réaliste permettant d'assurer l'éducation d'enfants les plus pauvres – à la fois de ceux qui sont en domesticité et de ceux qui risquent de le devenir.

- Dans les chapitres qui traitent des Philippines, des Etats-Unis et du Royaume-Uni, des perspectives complémentaires sont apportées par des familles dont les enfants sont sous la garde des services sociaux. Ces trois continents présentent des réalités économiques et quotidiennes très différentes. Dans le chapitre consacré aux Philippines, ce sont souvent les parents eux-mêmes qui ont pris la décision de confier leurs enfants à un orphelinat, dans l'espoir qu'ils s'épanouissent mieux dans un tel environnement plutôt qu'à la maison. Bien que les cadres institutionnels et juridiques de ces pays ne soient pas les mêmes, il est frappant de constater qu'il existe des similitudes entre les parents lorsqu'ils se retrouvent face à toute une série d'obstacles à surmonter. Trop souvent, c'est le désespoir qui les attend au bout du chemin. Une enfant aux USA qui reproche à ses parents de ne pas avoir été capables de la préserver du service de protection de l'enfance ; une enfant philippine qui s'enfuit de l'orphelinat pour retrouver ses parents. Ces signes prouvent que les institutions vont mal. Et pourtant, il existe d'autres manières non négligeables auxquelles peuvent avoir recours les institutions pour soutenir les parents et les enfants. Aux Etats-Unis, le « Child Welfare Organizing Project » (Projet d'Organisation de la Protection de l'Enfance) propose une approche permettant aux parents de traiter ensemble les problèmes et de contribuer à l'analyse et à la planification du service de protection de l'enfance.
- Les enfants vivant dans les rues des villes du Burkina Faso ont souvent beaucoup erré. Ils souffrent de l'absence de racines inhérente à leurs vies et sont confrontés aux risques de voir leur santé et leur bien-être affaiblis, pour la simple raison qu'ils doivent se débrouiller tout seuls. Des institutions créées en leur faveur ont permis d'en protéger certains mais elles ont laissé aussi beaucoup d'enfants désorientés ne sachant pas comment grandir pour ensuite participer à la vie de leur communauté. Au Burkina Faso, le travail accompli à la Cour aux 100 métiers est un modèle novateur qui prouve à quel point il est possible de réintégrer ces enfants dans la vie de leurs familles et de leurs communautés, rurales pour la plupart.

Les enseignements retenus

Certaines approches sont inefficaces. Au Burkina Faso, par exemple, l'ouverture d'institutions pour les enfants vivant dans les rues peut avoir des conséquences imprévues, comme inciter certains enfants à quitter leur foyer, convaincus que leur vie sera meilleure dans ces établissements. En réalité, malgré les efforts sincères du personnel de ces centres, beaucoup d'enfants ne retrouvent pas une vie plus stable. L'existence des centres leur donne l'espoir de trouver un jour «un centre parfait». Ainsi, dès l'ouverture d'un nouveau centre, ils se précipitent pour s'y installer, abandonnant les projets qu'ils avaient commencés dans les autres centres. En général, ce nouvel engouement se dissipe rapidement mais il est souvent trop tard pour qu'ils puissent reprendre l'ancien projet qu'ils n'avaient pas terminé. De nouvelles initiatives privées (financées en général par des partenaires de pays industrialisés) se présentent en permanence, sans qu'il y ait toutefois de normes publiques communes pour mesurer leur portée et leur efficacité. Les enfants se retrouvent alors ballottés d'une expérience à l'autre, en situation d'échec et remplis de désillusions.

Il s'avère également inefficace de ramener trop soudainement des enfants vivant en pleine ville dans leur village natal, sans aucune préparation. Certains enfants sont partis de chez eux dans l'espoir de gagner plus d'argent pour pouvoir aider leurs familles et se sentent donc gênés de revenir les mains vides. D'autres sont peut-être partis à la suite

d'un conflit. A la génération précédente, les familles élargies étaient mieux préparées pour soutenir leurs membres lors d'un conflit. Aujourd'hui, la société connaît des transformations rapides qui divisent les familles élargies et poussent les enfants à quitter la maison plus jeunes. Lorsque ces enfants rentrent chez eux, leurs parents ne savent pas ce par quoi ils sont passés ou ce qu'ils ont fait pour survivre. Ils craignent parfois le pire et ont besoin de temps avant de pouvoir leur faire à nouveau confiance.

Alors que le projet au Burkina Faso se poursuit, des leçons plus positives émergent sur ce que peuvent être des approches efficaces.

- Avec une bonne préparation, les enfants peuvent réussir ce retour chez eux. Avant de prendre la décision de revenir à la maison, ils ont besoin de temps et il leur faut aussi la possibilité d'accomplir quelque chose, par exemple de commencer à apprendre un métier. Les familles ont également besoin de temps pour se préparer au retour de leurs enfants. Construire une relation avec une famille dans la durée est très efficace, même si l'enfant, au départ, n'a pas prévu de revenir vivre chez lui.
- Une ambiguïté peut apparaître lorsqu'on parle avec les parents de l'avenir de leur enfant. Il arrive que des parents, qui s'étaient réjouis de le revoir, déclarent : « Mon enfant peut rester avec vous s'il le souhaite ». Il est très difficile pour une famille très pauvre de concevoir qu'elle puisse offrir à son enfant plus que n'importe quel organisme d'assistance sociale, qu'il soit public ou privé, local ou international. En misant davantage sur les forces cachées de la famille et de la communauté, il est finalement possible pour les enfants de se développer et de s'épanouir chez eux.

A. Transparence et responsabilité

Pouvoir rendre des comptes aux familles touchées par l'extrême pauvreté suppose de construire un dialogue avec elles afin d'évaluer régulièrement les projets. Cette démarche permet de faire en sorte que moins d'enfants ne passent au travers des lacunes d'un programme et que celui-ci profite à toute une communauté et pas seulement aux plus dynamiques de ses membres. Cependant, les familles les plus pauvres sont fragiles. Leur temps est consumé par leurs efforts de survie, elles manquent d'instruction et sont confrontées aux préjugés. Pour toutes ces raisons, les tenir au courant par un simple bulletin ou en les invitant à une réunion n'est pas suffisant. Il faut en effet construire des relations plus individuelles en leur rendant régulièrement visite pour des conversations amicales. La confiance s'établissant avec le temps, il sera alors possible de les faire participer à des réunions où d'autres pourront aussi entendre leur point de vue.

B. Regarder au-delà des frontières nationales favorise le développement des politiques locales

Chaque région, pays et quartier a ses particularités. Et pourtant, des enfants placés dans des institutions au Burkina Faso et aux Etats-Unis vivent la même désorientation lorsqu'ils se retrouvent ainsi dans une communauté artificielle. Les politiques ne devraient jamais être élaborées loin des communautés où elles s'appliquent, ni imposées sans être régulièrement évaluées avec les membres des communautés concernées. Toutefois, nous espérons que le fait de partager des expériences concrètes de différents pays permettra d'aider d'autres communautés à tirer les leçons des erreurs déjà commises et de diffuser des idées pouvant être adaptées à des situations semblables.

Nous vivons dans un monde où les idées et les connaissances provenant des pays industrialisés sont trop souvent imposées aux pays en développement. Pourtant, les inégalités sociales et la pauvreté restent très marquées dans la plupart des pays industrialisés, qui n'ont pas le monopole pour trouver des solutions propres à vaincre la pauvreté. Il est donc important de prendre conscience de la richesse d'innovation dont disposent aussi les pays en développement.

C. Renforcer la formation et les capacités des personnes à travers un investissement à long terme

Nous devons :

- Renforcer les compétences de ceux qui travaillent avec les familles en situation de pauvreté. Ces personnes, y compris les professionnels et les volontaires, ont parfois des connaissances maigres ou insuffisantes sur les familles issues de milieux différents du leur. Ces lacunes peuvent leur faire courir le risque de porter des jugements préconçus sur ces familles ou de les considérer comme des individus isolés les uns des autres (au lieu d'identifier leurs liens de parenté).
- Trouver des moyens créatifs d'investir dans la formation des personnes vivant dans la pauvreté. Exiger d'elles qu'elles s'instruisent en suivant des cours n'est pas toujours un moyen efficace, étant donné, d'une part, le manque de temps dont disposent ces personnes qui se battent pour survivre et, d'autre part, les humiliations qu'elles subissent quotidiennement, ce qui sape leur capacité à tirer profit des cours. Pour qu'elle puisse porter ses fruits, la formation doit prendre en compte l'importance des liens familiaux d'un individu et recourir à des méthodes positives et créatives. Par exemple, un bon moyen est d'engager des discussions sur le retour de l'enfant à la maison, en incluant l'activité vivante du conte avec les membres de la famille et de la communauté, quel que soit leur âge. Les discussions de groupe qui encouragent les interventions de chaque participant sont capitales pour permettre aux personnes de placer leurs expériences personnelles dans un contexte plus large et pour apporter une vision collective de la manière d'améliorer la situation dans le futur.

1. Parents, enfants et communautés : des acteurs dynamiques

Tous les membres d'une famille doivent avoir la possibilité de s'exprimer et de jouer un rôle actif dans la construction de leur avenir. Pour leur bien-être, ils dépendent les uns des autres ainsi que de leur communauté. Les droits d'une personne ne peuvent être efficacement protégés si ceux des autres membres de la famille ne le sont pas également.

- L'opinion des enfants est importante. A partir d'un certain âge, les enfants doivent être encouragés à exprimer leurs sentiments et leurs opinions. Beaucoup d'enfants vivant dans la pauvreté jouent un rôle actif dans la survie de leurs familles et dans le combat contre l'exclusion au sein de leurs communautés. Ils méritent d'être soutenus autant que possible afin que ce rôle ne nuise pas à leur santé ou n'entrave pas leur accès à une éducation de qualité. Les enfants qui vivent dans des institutions ont le droit d'être protégés du risque de perdre le soutien de leur famille et de leur communauté d'origine. Une communauté artificielle est un cadre rempli de défis où chacun doit se forger sa propre identité. Les enfants qui ne vivent dans aucune communauté, tels que ceux vivant dans les rues, devraient néanmoins être considérés à la fois comme des individus et comme des membres de la communauté et de la famille dont ils sont issus.
- Les mères comme les pères devraient avoir les moyens d'assumer leurs responsabilités familiales et communautaires. Il est important de comprendre pourquoi certains parents confient volontairement leurs enfants à d'autres personnes. Cet acte, qui est souvent perçu comme un abandon, peut être mû par la volonté d'empêcher son enfant de souffrir de la faim. Une décision qui, pour un étranger, fait figure de mauvais choix, s'avère parfois être en réalité une des meilleures options parmi celles, limitées, dont disposent les parents. Pour les programmes ayant trait à la protection de l'enfance, il est important d'inclure dans le budget un investissement consacré à une connaissance plus approfondie de la famille de l'enfant, même s'ils sont séparés depuis déjà plusieurs années, comme c'est le cas pour les enfants vivant dans la rue. Ces parents doivent être considérés comme des partenaires lorsqu'il s'agit de rechercher des solutions à une crise et de concevoir un projet éducatif pour l'enfant (et si possible de telle sorte qu'ils puissent contribuer directement à l'éducation de leur enfant).

- Les conséquences imprévues de la priorité donnée aux femmes. Les programmes destinés à aider les femmes et à faire en sorte que les familles bénéficient de leur indéniable crédibilité pourraient être améliorés s'ils étaient conçus et évalués avec celles ayant connu des expériences négatives avec les services sociaux. Si l'on parvient à comprendre dans quelle mesure le fait d'exclure le mari d'un programme entraîne des conséquences négatives pour toute la famille, il sera possible d'améliorer la vie des femmes, des hommes et de leurs familles.
- Les membres d'une famille élargie sont une ressource importante car ils peuvent aider une famille à rester soudée en périodes de crise. Il faut apprécier et renforcer le soutien qu'ils apportent à l'éducation des enfants face à la pauvreté. Ils devraient, par exemple, bénéficier d'un statut légal clair vis-à-vis de l'enfant et d'un rôle dans la planification de son éducation.
- Respecter et impliquer les communautés. Il est également primordial que les coordinateurs de projets fassent preuve de respect à l'égard de la communauté et de la culture des enfants, en particulier dans les communautés rurales qui se sentent dévalorisées. Dans les régions où un nombre particulièrement important d'enfants ont quitté leur foyer, il faut procéder à des investissements dans les domaines économique, environnemental et culturel, afin de renforcer l'économie locale traditionnelle.
- Ne pas sous-estimer le rôle des voisins. Pour que les membres de la famille et de la communauté soient des acteurs dynamiques et non de simples bénéficiaires passifs, une certaine retenue est nécessaire de la part des directeurs de projets. En effet, si tous les biens et services sont fournis par une organisation extérieure, les efforts de solidarité qui existent entre voisins pourraient souffrir de la comparaison, privant ainsi la communauté d'une source de fierté.

2. Créer un partenariat : un engagement personnel

« Selon moi, la tâche de l'avocat consiste à créer une grande proximité entre lui et son client. Tout au long de mes années de travail, j'ai eu maintes fois l'occasion de rencontrer et de travailler avec des parents dont les enfants ont été placés. J'en suis venue à faire connaissance avec des personnes d'une force, d'un courage et d'une détermination exceptionnels. Elles sont confrontées à d'énormes obstacles ; elles luttent à travers leur douleur ; elles se battent avec leur amour-propre ; parfois elles abandonnent, parfois elles continuent pour parvenir à leurs fins. […] Il s'agit de créer une société où les gens ne vivent pas dans des conditions qui favorisent [le mauvais traitement et l'abandon des enfants]. Comment pourrions-nous contribuer à rassembler la volonté politique nécessaire… pour investir du capital social à l'amélioration des conditions de vie des communautés d'où sont issus la plupart des enfants placés, et [donner plus de pouvoirs] aux institutions de ces communautés ? […] Les militants de la protection de l'enfance doivent se considérer eux-mêmes comme des militants contre la pauvreté et envisager des réformes radicales du système. »

Mme Nanette Schorr, « Bronx Legal Services », Etats-Unis

Pour vaincre la pauvreté, il est essentiel de croire en chacun et d'affirmer jusqu'au bout cette conviction en s'engageant à soutenir ces personnes à long terme. N'étant pas quantifiable, cet aspect est rarement évoqué dans le contexte du développement ou de la protection de l'enfance. Et pourtant, c'est un des sujets les plus communément abordés aussi bien par les parents que par les enfants : le fardeau de l'humiliation, le sentiment d'être mal vus par la communauté et le manque permanent de confiance en soi. Tous ces facteurs peuvent amener des personnes à s'enfoncer davantage dans le chômage, la drogue et l'errance, entraînant ainsi le démembrement de leur famille. Discerner et souligner les efforts, ignorés, des personnes qui sont parmi les moins respectées, est un moyen de soutenir leurs initiatives et d'améliorer leurs chances de succès.

Cet engagement demande du courage mais aussi de la préparation. Même les personnes issues d'un milieu très simple qui se rendent dans un bidonville sont parfois tellement choquées par les conditions qui y règnent qu'elles font un don et s'enfuient au lieu de mener à bien leur intention initiale d'apporter un soutien à long terme. Une formation et un soutien peuvent aider ces personnes à dépasser le choc de l'extrême dénuement et à adhérer ainsi à un partenariat à long terme.

3. La créativité

La diversité des familles touchées par l'extrême pauvreté dans le monde est telle qu'il n'existe pas de solution unique qui convienne à toutes, même dans une communauté donnée. C'est pourquoi il est important d'envisager plusieurs voies pour que nos actions soient couronnées de succès. Donner à ces familles la possibilité d'être directement impliquées dans la planification et l'évaluation des programmes conduira à des solutions plus créatives.

Les familles en situation de crise peuvent avoir besoin du soutien d'ONG ou des services de protection de l'enfance du gouvernement, mais la crainte de perdre la garde de leurs enfants les dissuade de faire appel à un soutien préventif qui pourrait parer à cette crise.

Des alternatives créatives aux orphelinats et aux foyers d'accueil doivent être examinées et des fonds doivent être investis dans les services de prévention. De nouvelles formes d'interventions éducatives et de protection de l'enfance doivent être développées, afin qu'elles puissent bénéficier non seulement aux enfants mais aussi à toute la famille.

Il est urgent de combattre la pauvreté, aussi devons-nous nous efforcer d'aller toujours plus de l'avant. Mais tout programme désireux d'atteindre les personnes vivant dans une extrême misère doit prévoir de s'investir sur plusieurs années. Les projets initiaux doivent garder une marge de liberté pour permettre à ces personnes de devenir des partenaires et faire part de leurs expériences et de leurs idées. C'est dans ce cadre fonctionnant à long terme que l'originalité peut faire son chemin et porter ses fruits.

*

Cette étude contribue à illustrer ce que le Mouvement ATD Quart Monde a appris à travers les actions qu'il a menées sur le terrain et à travers celles d'autres ONG. Nous avons beaucoup appris sur la vie des familles en travaillant en partenariat avec elles dans des projets culturels et éducatifs qui bénéficient à leurs enfants. Nos erreurs, nos succès et nos réflexions communes avec ces familles nous ont permis de comprendre quelles démarches peuvent le mieux nous aider à les soutenir dans les efforts qu'elles entreprennent pour rester unies.

La prochaine étape consiste à poursuivre notre dialogue avec les responsables politiques compétents afin de déterminer comment les leçons que nous avons tirées d'actions de terrain peuvent contribuer à améliorer les politiques qui affectent les enfants et les familles pauvres.

Tant que l'extrême misère persistera, des parents continueront à avoir le sentiment de devoir confier leurs enfants à d'autres personnes, des enfants finiront dans la rue et les systèmes de protection de l'enfance douteront de la capacité des parents à élever leurs enfants. Nous devons continuer à tout mettre en œuvre pour lutter contre la pauvreté, pour garantir à chaque enfant l'accès à une éducation de qualité et pour créer une justice sociale qui s'applique à tous.

*

Introduction

© Photo ATD Quart Monde – Nagre - Burkina Faso - 2003

« Cela fait trois ans que ma famille est à la rue. Le dernier logement que nous avions n'était pas vraiment une maison et il y avait des inondations lorsqu'il pleuvait. Les propriétaires ont voulu le récupérer et nous avons une fois de plus été jetés à la rue. J'ai trois enfants qui vivent avec moi. Deux de mes enfants sont morts quand ils étaient petits, un de pneumonie et un de malaria. J'ai placé deux autres filles : Rita, qui a neuf ans, assure des travaux domestiques et j'ai fait adopter ma plus jeune. J'avais peur de ce qui pourrait se passer si elles grandissaient dans la rue. Les petites filles sont emmenées de force seulement parce qu'elles sont pauvres. La police nous harcèle car nous dormons dans la rue. Mais que pouvons-nous faire ? Ils arrivent tôt le matin, nous entassent dans un camion et nous envoient dans des camps de prisonniers. C'est pire que la prison. Nos proches ont le droit de nous rendre visite moins souvent que si l'on était dans une prison normale. Et dans ces camps, ils séparent les familles. Un père et une mère ne sont pas dans la même section que leurs enfants. Comment peuvent-ils faire ça ? Ils nous séparent, c'est comme s'ils détruisaient un nid d'oiseau. Ne le voient-ils pas ? Tout ce que nous avons, c'est notre famille. Je ne sais ni lire ni écrire. Mais j'en comprends suffisamment, ce qu'ils nous font est une injustice. »

Anna, une mère d'Asie du Sud-Est

« L'enfant est enregistré aussitôt sa naissance et a dès celle-ci le droit à un nom, le droit d'acquérir une nationalité et, dans la mesure du possible, le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux. Les Etats parties veillent à mettre ces droits en œuvre conformément à leur législation nationale et aux obligations que leur imposent les instruments internationaux applicables en la matière, en particulier dans les cas où faute de cela l'enfant se trouverait apatride. »

Article 7 de la Convention sur les Droits de l'Enfant

*

Tous les ans, dans des pays et communautés du monde entier, des enfants sont séparés de leurs parents à cause de l'extrême insécurité économique qui frappe leur famille. Ces séparations se présentent sous plusieurs formes. Elles peuvent être dues à l'absence de logement dont parle Anna. Elles peuvent impliquer des parents qui n'ont pas de lieu sûr où laisser leurs enfants pendant qu'ils travaillent, ou encore des enfants qui quittent la maison dans l'espoir de gagner de l'argent pour leur famille. Elles peuvent impliquer les institutions de protection de l'enfance.

Pourquoi la séparation des familles est-elle une question déterminante dans la lutte contre la pauvreté ?

La séparation des enfants de leurs parents ne se limite pas aux familles très pauvres. Mais les facteurs liés à l'extrême pauvreté jouent généralement un rôle dans la séparation entre parents et enfants. La définition de la pauvreté n'englobe pas seulement le problème de l'insuffisance de revenus. La pauvreté est une violation des droits de l'homme et affecte tous les aspects du développement humain, tels que la santé, l'éducation et le droit à l'auto-détermination.

« Le manque de sécurité élémentaire implique l'absence d'un ou plusieurs facteurs permettant aux individus et aux familles d'assumer leurs responsabilités essentielles et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'ampleur d'une telle situation peut être plus ou moins grande, ses conséquences plus ou moins graves et plus ou moins irréversibles. Le manque de sécurité élémentaire entraîne une pauvreté chronique lorsqu'il affecte simultanément plusieurs aspects de la vie, lorsqu'il persiste et lorsqu'il compromet sérieusement les chances des personnes de

regagner leurs droits et d'assumer à nouveau leurs responsabilités dans un avenir proche. »[1]

Ce degré d'insécurité entraîne trop souvent des crises familiales qui séparent les membres de la famille, les privant généralement de leur réseau de soutien, de leur estime de soi et de leur courage dans le combat qu'ils mènent contre la pauvreté.

Préserver les relations parents-enfants peut consolider les efforts entrepris pour vaincre la pauvreté et donner plus de moyens aux personnes en situation de pauvreté. Bien que les gouvernements du monde entier aient fait le serment d'éradiquer la grande pauvreté en tant que tout premier « Objectif de Développement du Millénaire », les moyens et les méthodes pour y parvenir demeurent restreints. Lorsqu'on interroge les personnes vivant dans l'extrême misère, elles soulignent en permanence la très grande fragilité et l'importance primordiale de leurs liens familiaux. Protéger ces relations, c'est aussi protéger le cadre le plus élémentaire duquel les familles, les communautés et les pays dépendent pour leur survie, leurs soins médicaux, leur éducation, leur travail et leur amour.

L'injustice : des situations intolérables et d'autres à nuancer

L'injustice des violations des droits de l'homme conduit à des situations intolérables. Tout individu, quel qu'il soit, ne devrait plus jamais subir d'abus. Les agressions sexuelles ne doivent pas être tolérées. Le trafic d'êtres humains est inadmissible. Ces situations, qui sont dues à la fragilité des personnes pauvres et qui entraînent généralement la séparation des familles, méritent que soient pris des initiatives et des engagements internationaux plus forts.

Cette étude se concentrera toutefois sur des questions plus nuancées et rarement traitées en partenariat avec les familles très pauvres. Certains enfants vivant dans la rue ou assurant des travaux domestiques peuvent en être arrivés là parce que leurs parents les maltraitaient. D'autres, placés en centres d'accueil ou confiés à des parents adoptifs par des agences des services sociaux, ont besoin d'être protégés des abus infligés par leurs propres parents. La protection des abus, garantie dans la Convention des droits de l'enfant, est essentielle et doit être ardemment défendue. Mais les expériences faites par ATD Quart Monde et d'autres ONG démontrent que dans trop de cas, rares sont les preuves permettant d'affirmer que les enfants gagnent à être emmenés loin de leur famille.

Ceux qui naissent dans des conditions de pauvreté chronique font presque systématiquement l'objet de mépris et de méfiance. Dans diverses parties du monde, la société a une forte tendance à penser que les adultes très pauvres sont incapables d'être des parents aimants et responsables et que leurs enfants ne peuvent que gagner à être emmenés loin de chez eux. Notre expérience prouve au contraire que les enfants ayant perdu tout contact avec leurs parents biologiques pour des raisons liées à l'extrême misère encourent un risque encore accru d'insécurité émotionnelle, d'échec scolaire, d'abus et d'agressions.

Ce que les enfants très pauvres disent de la famille

En 1999, à l'occasion du 10ème anniversaire de la Convention des droits de l'enfant, ATD Quart Monde a rassemblé des enfants Tapori[2] au Forum international des enfants aux Nations Unies à Genève. Issus de 27 pays différents, beaucoup de ces enfants vivent

[1] Rapport final sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, présenté par le Rapporteur spécial, Leandro Despouy (E/CN.4/Sub.2/1996/13). Cette définition a été formulée par Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement international ATD Quart Monde, et adoptée par le Conseil Economique et Social de France, dans le rapport « Grande pauvreté et précarité économique et sociale », en février 1987. (En anglais, « The Wresinski Report : Chronic Poverty and Lack of Basic Security », publié en 1994).

[2] Le réseau Tapori rassemble des enfants pauvres et ceux d'autres milieux. Ils bâtissent ensemble une amitié et une solidarité et créent une prise de conscience de la pauvreté et des questions des droits de l'homme.

dans une pauvreté constante. Ils étaient libres de parler des sujets qui sont à leurs yeux les plus importants. Ils n'ont cessé de répéter combien leur famille est importante pour eux.[3]

> *« Je crois que je suis capable de progresser mais ma famille n'a rien. Souvent, je ne vais pas à l'école parce que je n'ai ni pain ni argent pour en acheter. Je dois travailler pour aider ma famille. Un jour, une institutrice m'a renvoyé de l'école parce que je ne venais pas régulièrement. J'étais bien triste, je croyais que je n'irais plus jamais à l'école. Je veux aller à l'école parce que, si je réussis mes examens, je pourrai travailler et aider ma famille. Alors, la vie de ma famille changera… J'ai seulement 11 ans mais j'ai de l'espoir. »*

Raphaël, de la région de l'Océan indien

S'investir pour le bien-être de Raphaël, c'est s'investir pour celui de toute sa famille.

*

> *« Pour moi, la famille, c'est le plus important. Sans la famille, on ne peut pas vivre ; on ne peut pas grandir. Mais la famille ne peut pas vivre sans amitié […] dans la communauté. S'il n'y a pas d'amitié, il n'y a pas de vie. L'amitié permet d'être heureux, même si tu es pauvre, même si tu n'as pas assez à manger. […] L'amitié permet de se tenir la main et de regarder dans la même direction. Elle tue la misère. »*

Fatimata, Afrique de l'Ouest

Fatimata associe la survie d'une famille à l'amitié existant au sein de la communauté. De la même manière qu'on ne peut pas voir les enfants isolés de leur famille, on ne peut pas voir non plus les familles isolées de leur communauté. Cette étude examinera les défis auxquels sont confrontées les familles vivant en marge de la société, sans relation d'amitié ni soutien, ainsi que certains exemples de solidarité mise en place par les voisins et les travailleurs communautaires.

*

> *« Le plus important pour moi est d'avoir une maman et un papa. Une maman, ça fait des câlins ; ça te console quand tu as du chagrin. Un papa, ça essaie de te parler. Une famille d'accueil, même si elle est gentille, ça ne remplace pas tes parents. Moi, j'ai été séparé de ma maman, c'est dur. Quand elle venait me voir au foyer, on s'amusait beaucoup ensemble, mais le soir c'était très dur de quitter ma maman, et je la voyais pleurer. Quand tu vis cela, tu as mal, tu as honte. Il y a des gens qui disent que si nous avons été séparés, c'est parce que je n'arrêtais pas de faire des bêtises. On a dit cela aussi à d'autres enfants qui sont placés. Il faut tout faire pour que les enfants vivent avec leurs parents. Nous, on aime nos parents et on veut qu'ils soient heureux. »*

Eric, Europe occidentale

*

> *« Je veux être vraiment libre. Un foyer n'est pas un lieu de liberté. La liberté, c'est d'être avec mes parents et mes sœurs. Au foyer, on n'a pas de père ni de mère, donc on n'a pas de repères. A la maison, on voit comment papa construit la maison et on peut l'aider. […] On aime bien être ici avec nos parents. Quelques fois, on va avec notre père couper la canne à sucre ; on l'aide parce qu'il doit faire un camion par jour. Il y a des moustiques, des fourmis, et parfois même des guêpes, et tous les jours, mon père va couper la canne. Quand je serai grand, je voudrais devenir maçon comme lui, parce que c'est beau de construire. »*

Adrien, région de l'Océan indien

Tandis que la société s'efforce de soutenir ces deux enfants en les accueillant dans des institutions, Eric parle de la honte qu'il éprouve du fait d'être isolé de ses parents et

[3] Un rapport complet de ce forum existe dans « Les enfants Tapori défendent la Convention des droits de l'enfant », un rapport préparé par ATD Quart Monde pour la session spéciale sur les enfants de l'Assemblée générale des Nations Unies, tenue en mai 2002.

Adrien explique que, sans les siens, il n'a aucun repère. Ils font partie des nombreux enfants dont l'expérience questionne le soutien qu'ils ont reçu. Ces enfants nous rappellent que la vie de famille qu'ils ont désormais perdue est irremplaçable et pourrait être rétablie.

Certaines des choses que les enfants ressentent et pensent leur sont difficiles à exprimer. Lorsque Katia, une enfant d'Amérique du Nord, avait à peu près 11 ans, elle se bagarrait en permanence avec les autres enfants. Il a fallu du temps aux volontaires[4] d'ATD Quart Monde qui la connaissaient pour comprendre la raison de sa colère. Katia entendait constamment les autres manquer de respect à sa mère. Non seulement les autres enfants se moquaient-ils de sa mère, mais l'instituteur de Katia la critiquait aussi lorsqu'elle arrivait en retard à l'école. Il ne savait pas que Katia avait commencé à arriver en retard après que sa mère eut trouvé un travail supplémentaire pour réussir à joindre les deux bouts, l'obligeant à partir aux aurores. Katia devait donc remplacer sa mère pour accompagner sa petite sœur à l'école et ne pouvait plus elle-même arriver à l'heure. Alors que Katia voyait sa mère en faire toujours plus pour aider la famille, elle entendait son instituteur lui dire combien sa mère était irresponsable. Il était important pour Katia que d'autres adultes respectent et écoutent sa mère.[5]

La voix des parents vivant dans une grande pauvreté

Afin de défendre la Convention des droits de l'enfant, il faut commencer par écouter les enfants les plus fragiles eux-mêmes. Leurs points de vue ne sont que trop rarement entendus ou compris. Beaucoup de ces enfants, comme Katia, nous expliquent que leurs parents ont encore moins de crédibilité qu'eux. Pour certains de ces enfants, il est fréquent de rencontrer des étrangers prêts à leur proposer de l'aide, tout en critiquant leurs parents. Les enfants peuvent aussi se sentir obligés d'insulter leur propre famille. Au Burkina Faso, des enfants vivant dans la rue ont été interrogés par des journalistes sur leurs situations, en échange d'un bon repas. Certains ont estimé qu'ils devaient leur raconter l'histoire qu'ils attendaient d'eux, une histoire où leurs parents seraient rendus coupables de leur sort. Si on ne donne pas la parole à tous les membres d'une famille, il est impossible de connaître toute l'histoire.

Au cours des dernières années, des forums et des séminaires ont été organisés sur des sujets ayant trait à la famille. Un objectif important a été d'obtenir une reconnaissance plus large du fait que l'action en faveur d'un renforcement du soutien aux efforts des familles peut être compatible avec la défense et la promotion des droits individuels de chaque membre de la famille. En 1976, le « Congrès des Familles du Quart Monde »[6] allait dans ce sens. Les participants ont insisté sur le fait que l'un des besoins les plus pressants pour les personnes vivant dans la pauvreté et la détresse était le respect et le soutien de leur droit à une vie de famille décente, quelle que soit sa forme. Afin de marquer l'Année Internationale de la Famille en 1994, cette dynamique s'est poursuivie à travers la réflexion sur le sens de la famille pour ceux en situation de grande pauvreté. Un deuxième « Congrès des Familles du Quart Monde » a réuni près de 300 délégués du monde entier. Une partie de cette rencontre a eu lieu aux Nations Unies, à New York. Grâce au soutien du Secrétariat des Nations Unies, un livre a été écrit pour accompagner la préparation de ce congrès, retraçant l'histoire de familles extrêmement pauvres sur les cinq continents et sur plusieurs générations, et soumettant des propositions de politiques à suivre pour soutenir de telles familles.[7]

---

[4] Afin de faciliter la lecture, tout au long de ce document, nous désignerons par le terme de « volontaires » les volontaires permanents d'ATD Quart Monde (voir aussi l'appendice page 169).

[5] L'histoire de Katia a été publiée dans un petit livre Tapori intitulé Katia, ainsi que dans le magazine Teaching Tolerance.

[6] Le terme « Quart Monde » a été utilisé en référence aux familles vivant dans une grande pauvreté, aussi bien dans les pays riches que dans les pays pauvres, et aux efforts réalisés par ces familles pour s'entraider dans le combat contre la pauvreté.

[7] « Est-ce ainsi que des familles vivent ? », Editions Quart Monde, 1994.

Cette étude s'inscrit dans la continuité de ces premières initiatives. Notre point de départ pour cette recherche est la pensée des familles très pauvres, qui ont enduré ces situations pendant des générations – une pensée que presque personne ne connaît au sein même de leurs communautés, et encore moins sur la scène internationale. Ces personnes ont confié certaines de leurs craintes les plus personnelles, dans l'espoir que le monde deviendra un jour plus juste. Elles ont confié leurs expériences, leurs idées et leurs efforts pour améliorer leur situation et celle d'autres familles très pauvres.

2004 : le 10ème Anniversaire de l'Année Internationale de la Famille

L'Assemblée générale des Nations Unies réaffirme l'importance de marquer cet anniversaire avec pour objectifs, entre autres, « de faire davantage prendre conscience des problématiques familiales, […] de procéder à des rapports et à des évaluations de la situation et des besoins des familles, et d'identifier les questions et les problèmes spécifiques. » Cela représente une occasion unique d'écouter la voix de millions de personnes – dont la vie de famille a été bouleversée et brisée par la détresse – sur la pauvreté en tant que facteur de séparation entre parents et enfants. C'est dans ce contexte que le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la famille a contribué au financement de cette étude.

Les politiques et les programmes actuels s'adressant à toutes les familles font souvent passer les familles les plus pauvres au travers des mailles du filet. Ceci peut conduire à la création de programmes séparés pour les personnes très pauvres, d'une manière telle qu'ils peuvent devenir stigmatisants. Se fixer dès le début comme priorité d'atteindre les personnes les plus fragiles peut contribuer à définir des politiques permettant de soutenir tout le monde.

Indicateurs

> *« Dans ce domaine [qui consiste à évaluer l'ampleur de la pauvreté], il est clair que nous ne disposons pas encore de statistiques précises, et encore moins fiables […]. Les personnes les plus pauvres ne sont pas sollicitées lorsque les statistiques sont rassemblées. […] Les paramètres utilisés […] sous-estiment généralement la pauvreté. […] On constate un manque d'intérêt et de considération pour les couches les plus pauvres de la population. […Et] les critères de pauvreté sont inévitablement quelque chose d'arbitraire. »*[8]

Les indicateurs choisis pour cette étude sont davantage qualitatifs que quantitatifs. Aussi valables que soient les chiffres, ils peuvent être manipulés, ne pas bien prendre en compte la complexité d'une situation, ou trop souvent exclure les expériences de ceux qui connaissent les conditions de pauvreté les plus abjectes. Afin de mesurer l'ampleur de la pauvreté d'une famille ou les succès d'un programme de lutte contre la pauvreté, nous nous sommes appuyés sur des interviews en profondeur réalisées dans le cadre de relations à long terme. La vie des familles extrêmement pauvres est marquée par le chaos, les crises et l'incohérence, mais elle révèle aussi la résistance et la détermination de ces personnes. Les recherches entreprises par les volontaires d'ATD Quart Monde pour cette étude ont aussi supposé de donner aux personnes très pauvres les moyens de parler de leurs expériences et d'exprimer leur avis sur les situations qu'ils doivent gérer.

Afin d'évaluer l'efficacité et la pérennité de tout programme conçu pour combattre la grande pauvreté (que ce soit par la consolidation des familles ou d'autres démarches), il faut commencer par regarder l'« investissement », c'est-à-dire les efforts réalisés pour atteindre les personnes qui, à cause de leur détresse, sont les plus exclues de leur communauté. Au fur et à mesure du déroulement du programme, cette démarche doit être participative et rendre des comptes à tous ceux qui ont un intérêt à ce qu'elle aboutisse. L'idéal serait que le programme puisse créer un partenariat avec les participants les plus pauvres.

[8] Rapport final sur les droits de l'homme et la grande pauvreté. (E/CN.4/Sub.2/1996/13).

Une approche du phénomène de séparation des familles basée sur les droits de l'homme

Protéger les relations parents-enfants relève des droits de l'homme. Comme le stipule l'article 16 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, « la famille est la cellule naturelle et fondamentale de la société et a le droit d'être protégée par la société et l'Etat. » La Convention des droits de l'enfant affirme qu'il est dans l'intérêt primordial des enfants d'être élevés dans leur propre famille. Elle envisage la séparation comme le dernier recours possible, après que tout a été mis en œuvre pour soutenir les parents dans leurs responsabilités.

L'engagement à défendre les droits de l'homme n'est que la première étape. La mise en place de changements suppose une formation, une planification, une méthodologie et une évaluation en partenariat avec les enfants et les familles eux-mêmes. Un séminaire Inter-Agences des Nations Unies a constaté « qu'il demeure jusqu'à présent une absence d'entente quant à une approche commune unique (comme sur la manière d'incorporer les objectifs retenus aux Objectifs de développement du millénaire dans une approche des droits de l'homme). »[9] Lors de cet atelier, un certain nombre d'éléments fondamentaux ont néanmoins été définis. Ceux parmi les plus pertinents pour cette étude sont : « centrer l'attention sur les personnes en tant que détenteurs de droits et acteurs dynamiques plutôt que bénéficiaires passifs du développement ; [...] donner la priorité aux groupes les plus vulnérables, les plus défavorisés, les plus exclus et les plus délaissés par la société ; se fixer comme objectif l'élimination de la pauvreté et des inégalités structurelles qui en sont la cause ; et le plus important, faire appliquer les principes des droits de l'homme et les principes de liberté (au sens de l'élargissement des choix et des capacités des personnes), de dignité, de sécurité des individus et des ressources, de transparence et de responsabilité. »

Mettre les droits de l'homme au centre de la démarche fait partie intégrante de tous les projets abordés dans cette étude. C'est une démarche plus ou moins explicite selon le contexte culturel des familles et des communautés impliquées.

Les grandes lignes de l'étude

Dans cette étude, nous écouterons des familles :

- du Guatemala, qui n'ont pas de lieu sûr où laisser leurs enfants pendant qu'elles essaient de gagner leur vie ;
- d'Haïti, où leurs enfants vivent chez d'autres personnes et y assurent des travaux domestiques ;
- du Burkina Faso, où leurs enfants vivent seuls dans la rue à la recherche d'opportunités économiques ;
- des Philippines, où d'autres leur disent que leurs enfants se porteraient mieux loin d'elles ;
- et du Royaume-Uni et des Etats-Unis, où leurs enfants ont été placés sous la garde d'autres personnes en raison d'une prétendue négligence économique.

Chaque chapitre commence par une brève présentation du contexte plus large de la vie quotidienne dans l'extrême pauvreté et des diverses façons dont celle-ci peut défaire les liens familiaux.

Dans les pays en voie de développement, il existe peu ou pas de soutien aux familles très pauvres de la part du gouvernement. La pauvreté impose la séparation à un grand nombre d'enfants, au nom seul de leur survie. Le chapitre sur le Guatemala offre une vision sombre de cette réalité. Il existe aussi beaucoup d'organisations privées non-gouvernementales dans ces pays, qui prennent des initiatives en faveur de ces enfants. Les chapitres sur Haïti, le Burkina Faso et les Philippines traitent certaines approches

[9] Rapport du Séminaire Inter-Agences de l'ONU organisé à Princeton, dans le New Jersey, en janvier 2001, p.2

mises en place dans ce domaine. Les pays industrialisés ont des systèmes publics conçus pour protéger les enfants et les familles en crise. Malheureusement, il arrive que ces systèmes tournent mal et ne fassent qu'empirer la situation. Les chapitres sur le Royaume-Uni et les Etats-Unis font le point sur les efforts actuellement entrepris par les organisations privées pour soutenir les familles.

Les recherches pour cette étude ne comprennent pas seulement les interviews, mais aussi les projets communs de lutte contre la pauvreté réalisés pendant plusieurs années. Dans certains chapitres, ces projets sont présentés du fait de leur succès à renforcer les réseaux de soutien des familles. Dans d'autres, il n'est qu'occasionnellement fait référence à des projets similaires lorsque soutenir les familles n'était pas leur objectif premier. Par exemple, au Guatemala, aux Philippines et aux Etats-Unis, un des projets menés par ATD Quart Monde est la bibliothèque de rue : une séance de lecture et d'ateliers créatifs en plein air pour les enfants issus de quartiers très pauvres. Grâce à de continuels efforts visant à inclure les enfants vivant dans les conditions les plus dures et à bâtir un partenariat avec leurs parents afin d'organiser et d'évaluer la bibliothèque de rue, les volontaires ont pu acquérir une connaissance sur les problèmes entraînant l'éclatement des familles et les efforts entrepris par les familles pour rester unies. Cet « apprentissage par l'action » a conduit à des efforts intentionnels pour réfléchir ensemble sur les situations communes auxquelles sont confrontées les familles et pour apprendre d'elles.

Cette étude témoigne des efforts ignorés qu'entreprennent les parents très pauvres pour prendre soin de leurs enfants. Elle démontre également combien l'engagement humain à long terme que prennent des personnes de tout milieu est l'outil indispensable pour établir la confiance et bâtir un partenariat avec les familles dont la confiance a longtemps été abusée. Nous ne réussirons pas à vaincre la pauvreté sans leur contribution.

La dernière partie de cette étude aborde les questions relatives à la manière la plus favorable d'appliquer dans la pratique et dans les politiques cette approche fondée sur les droits de l'homme. Cette étude analysera les leçons tirées des situations des plus pauvres et de certains projets pilotes visant à soutenir les efforts qu'ils réalisent pour maintenir leur famille unie.

*

CHAPITRE UN :

Guatemala

© Photo ATD Quart Monde - Guatemala Ciudad - Guatemala - 2003

Introduction : parent pour la vie

> *Doña Elena Cifuentes est allée voir l'équipe d'ATD Quart Monde pour leur demander de l'aide : « Il faut que vous veniez avec moi. Avant, j'avais une autre fille. Je l'ai confiée à une femme quand elle avait 5 ans et aujourd'hui elle en a 12. La femme me dit maintenant que je lui ai donné ma fille. Je veux que ce soit clair, je ne lui ai pas donné ma fille. »*

Qu'est-ce que cette femme attend de nous ? Elle veut qu'on l'aide à bien faire comprendre que malgré la difficulté de sa situation, elle n'a pas abandonné sa fille. Comme elle, beaucoup de parents confient leurs garçons et leurs filles à des parents proches ou éloignés. La grande majorité agissent ainsi dans le seul but de préserver leurs enfants des dures conditions dans lesquelles ils vivent. Les parents rêvent que d'autres puissent procurer à leurs enfants la sécurité et les opportunités qu'ils ne peuvent assurer eux-mêmes. Mais, malgré leurs intentions initiales, ils en viennent finalement à réaliser qu'ils ont perdu leurs enfants.

Cette prise de conscience leur est insoutenable et inacceptable. Une mère ou un père est parent pour la vie. Ce n'est qu'en dernier recours qu'ils confient leurs enfants à d'autres personnes. Ces parents paient le prix fort : ils perdent les enfants qu'ils aiment. En plus de cela, ils sont couverts de honte. Leurs voisins affirment que « seuls des animaux abandonnent leurs enfants, pas des êtres humains. » Même les parents convaincus de faire ce qu'il y a de mieux pour aider leurs enfants ont honte vis-à-vis de leurs voisins une fois qu'ils les ont confiés à quelqu'un d'autre.

ATD Quart Monde - Guatemala a vu le jour en 1979, lorsque des volontaires ont permis à des familles très pauvres de se rassembler. Ce chapitre montre ce qui, depuis, a été appris à travers des relations quotidiennes sur les défis qui peuvent déchirer les familles et sur les efforts peu connus qu'elles entreprennent pour survivre. Le combat mené par ces personnes contre l'extrême pauvreté doit être apprécié en termes qualitatifs, afin de montrer pleinement la dignité de chaque être humain ainsi que la détermination et la résistance dont il faut faire preuve pour maintenir une famille unie face à la détresse. Il n'est en rien idéologique d'affirmer que ces familles font de réels efforts, c'est simplement une reconnaissance fondée sur des décennies de présence et de partenariat. ATD Quart Monde - Guatemala a lancé divers projets sur le terrain dont les résultats ont été, entre autres :

- un partage plus large des bénéfices du développement ;
- une mise en rapport direct du savoir et de la santé pour que les personnes vivant dans une grande pauvreté puissent jouer un rôle actif dans la protection de leur santé et de celle des autres ;
- un accès plus facile à l'éducation pour les enfants issus des milieux les plus pauvres.

Tous ces projets ont fait partie d'une démarche en profondeur visant à reconnaître les rôles des personnes au sein de leur propre famille.[10]

Les pages suivantes retracent la vie de quatre familles. Elles ont toutes plus de dix années d'histoire commune avec ATD Quart Monde. Leurs expériences témoignent de la souffrance de nombreuses familles guatémaltèques qui, du fait de leur extrême misère, vivent provisoirement ou définitivement séparées de leurs enfants. Ce chapitre montre comment les parents essaient de protéger leurs enfants et combien cette tâche est difficile à accomplir.

[10] Voir l'appendice pour plus d'informations sur la démarche employée par ATD Quart Monde dans ses projets sur le terrain.

I. Quatre familles

A. Pauvres parmi les pauvres

Toutes les équipes d'ATD Quart Monde consacrent le temps nécessaire à rechercher les personnes qui se trouvent dans une situation particulièrement grave ou fragile. Ce sont des gens isolés, même au sein de leurs communautés. Dans certains pays, ce sont des personnes qui vivent « du mauvais côté des rails ». Au Guatemala, elles vivent dans des bidonvilles situés à quelques centimètres seulement de la voie ferrée.

Même dans les communautés extrêmement pauvres, on trouve généralement quelques familles dynamiques, capables de tirer profit de n'importe quel projet de développement présenté à la communauté. En revanche, les familles les plus pauvres ont connu trop de crises, aussi bien au sein de leur communauté qu'à l'extérieur. Ces crises les ont rendues méfiantes vis-à-vis des autres et d'elles-mêmes. Elles sont usées par l'angoisse, la solitude, la tristesse et la peur.

- **D'où viennent-elles ?**

Beaucoup ont quitté la campagne pour la capitale, pour diverses raisons : la guerre civile, la pauvreté, le chômage. Une fois en ville, la plupart se voient confrontées à de nombreux défis. Elles n'ont ni abri ni revenu, et ont un manque de connaissance et d'expérience de la ville. Où s'installer ? Comment vivre ?

Certaines peuvent habiter chez un proche, mais lorsque l'espace et la nourriture viennent à manquer, l'accueil de celui-ci se dégrade très vite. Tout commence en 1930, lorsqu'une vingtaine de familles pauvres s'installèrent le long de la ligne de chemin de fer (qui appartenait à la société des chemins de fer du Guatemala). D'autres continuèrent à arriver, en particulier après le tremblement de terre de 1976, qui jeta à la rue des milliers de familles. Peu à peu, les familles locales et immigrées en sont venues à voir dans ces conditions de vie instables une réelle alternative. Elles se trouvent des logements près des quartiers où de petits emplois sont disponibles. Elles s'y installent sans être vraiment sûres qu'il existe les infrastructures de base indispensables à un bon développement : eau potable, systèmes d'écoulement d'eau et d'éclairage électrique, rues pavées, logement convenable, nourriture suffisante et travail correct.

Tout au bout de la ligne de chemin de fer, on trouve la décharge publique où arrivent toutes les ordures de la ville. Surnommé « les toilettes bouchées », cet endroit a lui aussi sa population. Au bout de la ligne se situe aussi le marché « Terminal », où sont vendus et achetés des fruits, des légumes et des produits de tout le pays. Les hommes et les femmes qui recherchent un emploi peuvent y proposer leur aide pour des travaux manuels. Il est interdit de vivre dans ces lieux parce ce que ce sont des propriétés privées et qu'ils ne sont pas assez sûrs pour que des personnes puissent y loger. Mais celles qui n'ont pas d'autre choix que de s'y installer sont rarement expulsées. Les parents qui y vivent affirment :

> *« Au début, c'était un dépotoir, la police venait souvent nous chasser. […] Nous reconstruisions et faisions en sorte qu'elle ne nous chasse plus. » « Quand nous sommes arrivés à la zone 2 des voies, nos premiers abris n'étaient même pas des cabanes, ils étaient simplement faits de bouts de plastique et ressemblaient à des maisons de poupées. »*

La pression la plus forte pesant sur ces familles est le mépris qu'elles sentent de la part des autres du fait de vivre là. Comme le dit l'une des mères :

> *« Nous sommes confrontés à toutes sortes de dangers, il y a de grands risques, le train pourrait dérailler. Si nous avons vécu dans la crasse, c'était pour pouvoir donner du pain à nos enfants. C'est pour ça qu'on nous a rejetés. Quand nous*

allions dans les magasins ou dans n'importe quel autre endroit loin de la voie ferrée, on nous regardait comme si nous étions d'une autre planète. »[11]

- **La famille de Rosario Cardona et de Pedro Ixel**

Doña Rosario Cardona ne sait ni lire ni écrire. Elle est née dans le village de Palencia, dans la municipalité de Guatemala. Sa tante l'a élevée à Guatemala Ciudad. Elle est la mère de sept enfants. Elle a été séparée de ses trois premiers pendant plusieurs années. Son premier fils a été élevé par sa tante car Doña Rosario était trop jeune, elle avait 14 ans. Les deux autres garçons sont élevés dans la famille de leur père (lui-même est en prison). Les quatre cadets, Misael, Willian, Julio, et Michelle, habitent avec Doña Rosario. Ayant elle-même grandi à la capitale, ses relations avec sa mère, son père et ses frères restés au village sont plutôt distantes.

Don Pedro Ixel (originaire de la région Salama au nord du pays), le père de Julio et Michelle, est mort en 2001. Il n'était pas le père de Misael et de Willian, mais il leur a laissé son nom. Au cours de sa vie, il a apporté un soutien constant à Doña Rosario et est devenu le pilier permettant à la famille de rester unie. Depuis sa mort, les enfants retournent plus fréquemment dans la rue. Plusieurs volontaires ont été témoins de l'attention de Don Pedro à l'égard des enfants, et de l'amour et du respect que ceux-ci lui portaient.

Il y a quelque temps, la famille s'était installée dans la communauté de Balcones de Palín, à 45 kilomètres de la capitale. Pourtant, très récemment, ils sont retournés vivre près du marché « Terminal », dans un lieu désert qui servait autrefois de décharge.

- **La famille d'Elena Cifuentes et Alex Morales**

Doña Elena Cifuentes est née à la campagne et ne sait ni lire ni écrire. Ses parents étaient très pauvres, ils travaillaient dans les champs de cannes à sucre et dans les plantations de café. Leur pauvreté a fait fuir la famille vers la capitale, où elle n'avait ni proches, ni communauté pour les soutenir, ni repères. Ils ont vécu dans différents quartiers de la ville : Asentamio Peronia et, à deux différentes périodes, le long de la voie ferrée à Lomas de Santa Faz et Arenera Zona 21. Ils ont mené une vie de nomades.

Don Alex Morales est arrivé d'une ville à l'est du pays ; ses parents ne sont pas partis avec lui. Il habite avec Doña Elena le long de la voie ferrée. Tous deux avaient déjà des enfants issus d'une autre relation. Les enfants issus de la première liaison de Doña Elena s'appellent María, Gersón et Julia Cifuentes. María est décédée de mort violente à 15 ans.

Doña Elena et Don Alex ont eu cinq enfants ensemble : Mirian, Odeth, Pablo, Maritza et Fernando Morales. Grâce au soutien de sa mère et d'ATD Quart Monde, Mirian a pu aller plusieurs années à l'école. Elle est malheureusement décédée, comme sa sœur, vers l'âge de 15 ans. Bien que ces deux sœurs aient vécu avec leur famille, elles ont aussi passé beaucoup de temps dans la rue, où elles ont été tuées.

Le plus jeune des enfants encore en vie de Doña Elena et Don Alex a maintenant 6 ans ; le plus âgé 24. Tout comme ses deux sœurs qui ont été tuées, Gersón connaît aussi la vie dans la rue. L'année dernière, Don Alex est décédé d'une mort soudaine et violente.

- **La famille d'Ángela Martínez et Saturnino Méndez**

Doña Ángela Martínez a 37 ans et est originaire du village de Nueva Concepcíon Escuintla (au sud du pays). Elle s'est installée dans la capitale il y a 11 ans. La mère de Doña Ángela est décédée. Pendant toute une partie de son enfance, elle a été élevée par ses grands-parents. Son premier compagnon a été tué.

[11] Propos recueillis par un consultant de l'UNICEF travaillant sur le thème « la grande pauvreté et le travail des enfants. »

Elle a eu cinq enfants avec son deuxième compagnon, Don Saturnino Méndez : Ruperto, José, Gabriela, Reyna et Ignacio Méndez. Don Saturnino est actuellement en prison.

Doña Ángela a longtemps souhaité avoir une vie de famille aisée. Elle vit maintenant avec Don Rogelio Salguero. Elle a eu quatre autres enfants avec lui : Mónica, Mario, Nora et Elvis Martínez. Don Rogelio quitte souvent la maison.

Presque aucun enfant de Doña Ángela ne vit encore avec elle. Son fils José a été tué dans la rue. Trois habitent chez des proches et trois autres vivent dans la rue. Seuls les deux plus jeunes vivent avec elle. A une époque, Mónica et Mario étaient en pension, où ils ont reçu une instruction. Cela a permis à Doña Ángela de travailler avec moins d'enfants à charge. Elle lutte pour assurer le minimum vital à ses enfants : de la nourriture, un logement, des soins et une éducation. Etant seule face à ces responsabilités, elle se fait souvent du souci. Bien que ses enfants ne vivent pas avec elle, elle sait toujours où ils dorment et s'ils sont malades ou en prison.

- **La famille de Paulina Roque et Zacarías Cotzal**

Doña Paulina Roque et Don Zacarías Cotzal, tous deux originaires de Totonicapán, sont membres de l'ethnie Quiché. Doña Paulina ne sait ni lire ni écrire. Elle a 46 ans et est très timide. Sa mère et une de ses sœurs sont restées à Totonicapán. Elle s'est installée dans la capitale il y a vingt ans car elle cherchait du travail et une vie meilleure pour elle et pour sa famille.

Doña Paulina et Don Zacarías ont eu cinq enfants : Diego, Sonia, Rita, Damián et Justino Cotzal. Leur fils Diego est dépendant de la drogue. A 14 ans, leur fille Sonia a maintenant un enfant. Don Zacarías a été tué.

Avec son compagnon suivant, Doña Paulina a eu deux enfants, Bayron et Roberto Roque. Leur père est également décédé de mort violente. On ne sait que très peu de choses sur les deux pères. Tous deux étaient journaliers, cherchant chaque jour un nouveau travail. L'instabilité de leur emploi a été une des raisons de la solitude dans laquelle vit cette famille.

La dépendance de Diego et la mort de ses compagnons a rendu Paulina particulièrement soucieuse de protéger ses autres enfants de la rue et de la drogue. Doña Paulina a accepté que certains de ses enfants vivent avec des proches : Rita et Justino habitent chez des parents dans l'Est ; Damián habite chez un oncle. Bayron et Roberto vivent et étudient dans un pensionnat.

La drogue est présente dans les quartiers où habitent Doña Paulina et ses proches. Elle peut éloigner davantage les enfants de leurs parents.

Les voisins accusent Doña Paulina d'être une mauvaise mère, irresponsable et incapable. Peu à peu, la séparation entre elle et ses enfants est devenue une réalité à long terme. Elle ne vit plus avec ses enfants depuis quatre ou cinq ans. Elle ne les voit pas, mais elle continue à parler d'eux. Un autre enfant vit en fait avec elle : son plus jeune fils, Estuardo, qui, handicapé, dépend énormément de sa mère.

B. Le logement de ces familles

> *« On a au moins besoin d'un peu de terre pour pouvoir continuer à vivre comme une famille »,* affirment les parents.

Une maison est un lieu de liberté, où l'on est le chef de la famille et où on peut recevoir d'autres personnes – telle est la définition donnée par deux de ces parents. Toutes les familles rêvent d'avoir une maison mais peu y parviennent. Pour cela, il faut concevoir des projets à long terme, où les parents acquièrent de nouvelles responsabilités au sein de la communauté.

Doña Paulina Roque possédait une petite parcelle de terre, mais la cabane qu'elle y avait construite était tellement moins réussie que celles de ses voisins, qu'elle ne se sentait

pas à sa place. Elle avait versé de l'argent pendant des mois pour son terrain, mais, sentant que les autres la jugeaient, elle décida un jour de vendre son terrain. Aujourd'hui, elle n'a aucun foyer stable. Pour se forger une mentalité de propriétaire, il faut pouvoir s'appuyer sur des expériences positives du passé. Si ces expériences ont été mauvaises, on a besoin d'une deuxième chance. Doña Paulina a choisi de se protéger en disant : « Une maison n'a aucune importance pour moi. » Cela signifie qu'elle n'aurait pas à expliquer pourquoi elle n'avait pas pu réussir à construire sur le terrain. Ensuite, elle loua une chambre près du terminus, mais le loyer était trop cher. Aujourd'hui, elle est revenue dans le quartier d'Arenera, où elle demande à ses voisins si elle peut loger dans leur cabane.

Un avocat, en échange d'honoraires, pourrait formaliser la légalité du terrain sur lequel Doña Ángela Martínez habite. Mais elle n'a pas assez d'argent. Tout ce qu'elle possède, ce sont des tôles de zinc et du vieux bois qu'elle a récupérés de sa précédente cabane. Personne, le long de la voie ferrée, n'a de véritable maison. Ce ne sont que des cabanes. Avec les matériaux de la cabane, elle a construit sa nouvelle maison de fortune. Comme la plupart, celle-ci ne comprend qu'une pièce qui sert de cuisine, de salle à manger, de salle de séjour et de chambre. Au sein de cette communauté, sa pauvreté est plus frappante, plus visible.

Sans cette unique pièce, que resterait-il ? Ne voulant la perdre pour rien au monde, Doña Ángela avait besoin d'argent pour payer l'avocat et le petit terrain à Arenera. Sentant qu'elle n'avait pas le choix, elle laissa sa fille Reyna se prostituer. Le revenu permit finalement à Doña Ángela d'assurer un abri aux plus jeunes de ses enfants. Comment a-t-elle pu tolérer cela ? Nous devons aussi nous demander comment la société peut permettre que des situations deviennent à ce point dramatiques que des familles se sentent condamnées à payer un prix aussi inhumain pour défendre leur droit fondamental à un logement.

*

Un logement décent est un lieu d'harmonie familiale. C'est un endroit où la tendresse peut s'épanouir. L'absence de foyer empêche toute intimité. Sans un lieu de vie commune, les enfants sont amenés à quitter leurs parents.

*

- Dans certaines maisons, il arrive qu'il n'y ait pas de porte à fermer, ou encore de fenêtre à ouvrir. Souvent, les rats font partie du foyer. Ils mordent les enfants. Quand il n'y a qu'un seul lit pour six personnes, quand le sol est couvert de boue, comment arriver propre à l'école ? Comment être fier de sa maison ? Comment peut-on ne pas être triste à chaque réveil ?
- Dans certaines maisons, il n'existe aucune intimité. Quand il n'y a pas de latrines, les besoins naturels sont exposés à la vue des voisins. L'odeur suscite leurs reproches.
- L'état d'une maison révèle beaucoup de choses sur les autres aspects de la vie de la famille, sur ses défis et sur ses forces. Il arrive par exemple que la maison de Doña Elena soit en désordre. D'autres fois elle ne l'est pas. Il n'y a pas assez d'espace pour se déplacer. La pluie traverse le toit et l'eau ruisselle sous les lits. Il n'y a aucun système d'écoulement.

Dans des conditions de logement aussi peu sûres, l'absence totale d'intimité et la vulnérabilité aux éléments naturels accentuent les défis qu'affrontent les familles pour rester ensemble. Il est impossible de qualifier de « maison » un lieu où parents et enfants vivent dans le chagrin et la honte.

C. La faim

Les familles présentées dans ce chapitre luttent en permanence pour assurer de la nourriture à leurs enfants, mais elles n'y parviennent pas. Parmi les enfants de ces

familles[12], sept se sont enfuis de chez eux à cause de la faim. Leurs familles sont démunies. Parents et enfants ne disent presque jamais directement qu'ils souffrent de la faim, ils le font comprendre de façon subtile. « Aujourd'hui, j'ai mangé une tortilla au petit-déjeuner. » « Mon voisin m'a donné une assiette de fines herbes. » Parfois, ils ne servent que des radis au petit-déjeuner et de la sauce tomate au déjeuner. Toutes ces remarques sont des manières discrètes de dire : vous ne savez pas ce que nous vivons.

Quand les parents arrivent à nourrir suffisamment leurs enfants, ils expriment parfois le regret que le professeur ne soit pas là pour les voir bien nourris : « Si seulement la « dame »[13] voyait ce que je donne à manger à mes enfants ! »

Il existe des politiques de lutte contre la faim, mais la manière dont elles sont appliquées n'est souvent d'aucune aide pour les parents. De nombreux programmes alimentaires ne prennent pas en compte la culture et les traditions de la communauté. Certains programmes renforcent le sentiment de honte que les parents ressentent lorsqu'ils dépendent de la charité d'autres personnes.[14] Les enfants le remarquent et ils ne se sentent pas fiers de leurs parents. Les provisions délivrées par l'intermédiaire des services publics ou d'individus comprennent de l'huile, du sucre, du riz, des haricots, du maïs et de la farine. « Les donateurs affirment que nous, les pauvres, sommes ingrats car nous revendons la nourriture », confessent les parents. Avec l'argent qu'elles gagnent en vendant la farine et l'huile, les familles achètent en fait de la « maseca »[15] dont elles manquent et d'autres haricots.

- **Le combat des familles pour se procurer de la nourriture** implique que les enfants doivent généralement rester seuls à la maison lorsque leurs parents partent chercher de quoi nourrir la famille. Non seulement les enfants se retrouvent alors sans adulte pour leur tenir compagnie, mais ils souffrent également des tiraillements de la faim. Ils se sentent seuls et abandonnés et commencent à désespérer. Doña Elena déclare :

  > *« Je laisse mes enfants seuls, mais il faut bien que je les nourrisse tous. Je dois choisir entre travailler, les laisser seuls la journée et leur apporter enfin quelque chose à manger ou rester à la maison et vivre de l'aide de mes voisins, qui en réalité ne pourraient probablement pas m'aider, même à court terme, puisque notre situation est plus ou moins la même. »*

  Doña Elena est consciente de la gravité de sa situation. Elle nous dit clairement qu'il lui est impossible de procurer une sécurité alimentaire. Elle doit laisser ses enfants seuls, à la maison ou dans la rue. Si elle reste à la maison, alors il n'y a rien à manger. « Je les néglige, je les laisse seuls. » C'est une crise chronique entre elle et ses enfants.

- **Nombre de ces familles ont été déplacées** car elles vivaient sur des terrains destinés à être exploités (bien que le projet ne fût en réalité jamais appliqué). Déplacer les familles très pauvres vers des lieux lointains, sans leur garantir un logement décent, une source de travail pour les parents et des droits fondamentaux les condamne à vivre dans un isolement et une faim encore plus aigus. Cette injustice est aggravée par le fait que les enfants perdent peu à peu tout respect envers leurs parents, ceux-ci n'étant pas capables de leur procurer suffisamment à manger.

  Un jour, alors que Doña Elena et deux de ses voisins traversaient le marché « Terminal », ils ramassèrent des tomates dans une poubelle. Ils affirment que lorsqu'ils vivaient près du marché, ils mangeaient mieux car il était possible d'y récupérer de la nourriture. Dans le nouveau lieu où on les a installés, cela n'est plus

[12] Misael et Willian Cardona-Ixel, Pablo Cifuentes-Morales et Ruperto, José, Reyna et Ignacio Martínez-Méndez.
[13] Le terme utilisé en espagnol, « seño », ou « señora », peut faire référence à un professeur, un infirmier, un travailleur social ou à un volontaire.
[14] Marie de La Soudière, du Comité de Secours International, constate que c'est souvent le cas dans les camps de réfugiés, lorsque les repas sont distribués sans égard vis-à-vis des relations familiales. Au Guatemala, c'est le cas même pour les personnes qui ne se trouvent pas dans des camps de réfugiés.
[15] Nourriture à base de maïs.

possible. Quand les familles pauvres logent près des marchés ou des décharges et qu'elles n'ont pas d'argent pour s'acheter à manger, elles peuvent ramasser des aliments et apaiser leur faim. Mais dans les quartiers isolés de la ville, il n'existe même pas cette possibilité de survie.

- **La présence des parents au repas,** ainsi qu'à d'autres événements, est fondamentale pour créer l'unité de la famille. Ce sont des instants de joie et de partage. Pour les familles les plus pauvres, il est pratiquement impossible de prendre le repas ensemble de façon régulière. Et pourtant, ces parents reconnaissent que les repas en famille renforcent les liens entre eux et les enfants. Ils expliquent : « Les jours où nous parvenons à apporter assez à manger à la maison, nous mangeons tous ensemble, parents et enfants. »

  La faim elle-même devient un grave obstacle à la cohésion des familles, ainsi que ses conséquences : les parents laissent leurs enfants sans surveillance pendant qu'ils vont chercher de la nourriture, et ils sont rarement capables d'assurer des repas de famille animés permettant de renforcer les liens familiaux.

D. Le travail des familles

- La valeur essentielle du travail

Grâce à leur travail, les parents sont en mesure de transmettre à leurs enfants, malgré le joug de la pauvreté, leur dignité et leur humanité. Enfants et parents peuvent alors tirer profit du fait de vivre la même expérience et s'identifient comme faisant partie du même combat. Cela peut paraître étrange de parler en termes de travail car les petits emplois de ces parents sont en réalité informels. Ces hommes et femmes ne sont pas reconnus comme des travailleurs car ils n'ont aucune formation. Ce sont des touche-à-tout. Sans réelle profession, ils continuent d'espérer qu'à travers leur travail, ils puissent transmettre à leurs enfants un héritage et une aptitude à se battre.

Aujourd'hui, le manque de travail et la distance par rapport aux sources d'emploi compromettent cet héritage. Tandis que les parents rêvent d'enseigner à leurs enfants la détermination, l'audace et la fierté d'avoir un travail, leurs activités, en réalité, les maintiennent séparés de leurs enfants. Les parents savent qu'enseigner le travail et la valeur du travail à leurs enfants serait source de fierté culturelle et une protection contre la paresse. Mais ils sont confrontés à des obstacles : les emplois qu'ils parviennent à se procurer ne sont pas ceux dont ils rêvent pour leurs enfants et ces emplois ne leur laissent pas le temps et l'énergie nécessaires pour élever leurs enfants.

- « Nos longues journées de travail nous privent de l'enfance de nos enfants »

Pendant les longues journées de travail, les enfants restent généralement seuls à la maison, sans aucun parent. Ces enfants mènent une vie d'incertitude. Pour les parents, le manque d'emplois à proximité de leur quartier les oblige à parcourir beaucoup de kilomètres à pied pour aller au travail, où ils dépensent leur énergie physique. Quand les parents reviennent fatigués à la maison, ils n'ont plus assez d'énergie pour pouvoir vraiment profiter des moments qu'ils passent avec leurs enfants.

Pour survivre, les deux parents de la famille Cifuentes-Morales travaillaient de longues heures. Doña Elena lave les vêtements des autres. Avant la mort de son mari, ils allaient tous deux récupérer de l'aluminium, du cuivre, du verre et du carton sur la décharge publique afin de vendre ces matériaux et acheter de la nourriture. Don Alex travaillait aussi comme revendeur de rue pour le marchand de fruits du marché « Terminal ». Depuis sa mort, il incombe à Doña Elena seule de nourrir sa famille. Ces trois dernières années, elle a réussi à garder un emploi, aidée de temps en temps par sa fille Julia. Doña Elena quitte la maison à 6 heures du matin et rentre à 10 heures du soir. Elle travaille dans les cantines du marché « Terminal », près de son ancienne maison. Ses horaires ne lui permettent pas de participer aux réunions de la communauté ou aux projets de développement. Quand elle entend parler d'une réunion de groupe, elle demande

toujours à recevoir une invitation bien qu'elle ne puisse pas y assister.[16] Après quelques semaines de travail, elle s'est rendu compte que ses enfants avaient cessé d'aller à l'école en son absence. Peu à peu, ils s'éloignaient toujours plus de leur maison et de leur communauté.

Doña Ángela Martínez récupère de la ferraille toute la semaine : des canettes d'aluminium et du fer provenant de différents ateliers de réparation de voitures, qui se situent près de l'extrémité de la voie ferrée. Tous les matins, les mécaniciens se débarrassent de ce dont ils n'ont plus besoin, de toutes sortes de bouts de ferraille issus de la réparation ou de la transformation de la carrosserie des voitures. L'activité de récupération du métal est un travail informel et son salaire varie selon les jours. Quand elle ne travaille pas pour des raisons de santé ou autres, personne d'autre ne gagne de revenu. Ce travail est dur et salissant. Souvent, sans doute parce qu'ils l'ont aidée, ses deux enfants qui habitent encore avec elle, Nora et Elvis, sont aussi noircis qu'elle par la graisse et la poussière. Tous les jours, elle parcourt le trajet de la zone 21 à la zone 8. Aux heures de pointe, le trajet est d'une heure et demie. Avant de prendre le bus, elle doit souvent attendre que le trafic soit moins dense et arrive chez elle encore plus tard.

Bien que les parents rêvent d'enseigner à leurs enfants un métier dont ils puissent être fiers, les minces opportunités économiques disponibles, en réalité, conduisent plus souvent les parents à laisser leurs enfants sans surveillance pendant des jours.

E. Le travail des enfants

Pour les parents, impliquer les enfants dans leur travail est un moyen de collaborer et de protéger leurs enfants de la drogue ou des gangs de rue. Dès qu'elles sont suffisamment grandes pour pouvoir atteindre le bac à laver, les filles apprennent de leur mère à gagner leur vie en lavant les vêtements des autres. Les garçons travaillent comme porteurs ou chargeurs au marché dès qu'ils sont un peu plus grands et forts (généralement à partir de 9 ans). Ils se lèvent à 4 heures pour commencer à décharger les camions. Certains enfants s'occupent de leurs petits frères et sœurs pendant que leurs parents travaillent.

Certains colportent des fruits, des légumes, des bonbons ou des chewing-gum. D'autres possèdent leurs propres éventaires ou encore vendent leurs produits dans les bus. Beaucoup d'enfants passent devant les étalages du marché pour proposer aux vendeurs de vider leurs poubelles. D'autres enfants aident leurs parents à récupérer la ferraille, le papier, le plastique ou tout ce qui peut être vendu.

Les enfants des familles disposant de très peu de ressources travaillent à cause des conditions de vie difficiles dans lesquelles elles vivent. La plupart des enfants acceptent leur rôle de travailleurs et veulent respecter cet engagement familial. La plupart des parents font de leur mieux pour faire en sorte que le travail effectué par leurs enfants ne s'effectue pas dans les endroits ou les conditions les plus dangereux.

Aussi terrible que soit pour les parents de voir leurs enfants travailler si dur, le travail des enfants, dans la plupart des cas, devient pour eux un moyen de passer plus de temps avec leurs parents.

II. Les défis particuliers auxquels les familles sont confrontées

A. La place des jeunes dans leur famille

Mirian Cifuentes-Morales, tout comme les filles aînées d'autres familles semblables, a joué un rôle primordial dans son foyer. Elle est restée à la maison pendant des années pour assurer la garde de tous ses frères et sœurs. Toutefois, beaucoup de ces filles ne

[16] Il peut s'agir de réunions parents-professeurs, de programmes de micro-crédits ou de « réunions de familles », organisées par ATD Quart Monde pour donner aux parents très pauvres la possibilité de réfléchir ensemble sur leurs expériences.

peuvent, au bout du compte, continuer à apporter ce soutien à leur famille. Si l'adolescence est une période difficile pour tous les jeunes, elle l'est davantage pour ceux issus de familles très pauvres. Ils rêvent d'être comme les autres adolescents, de s'habiller convenablement et de rencontrer d'autres jeunes de leur âge sans se sentir stigmatisés. Souvent, les jeunes qu'ils rencontrent ont aussi des vies dures, si bien qu'ils forment parfois des gangs et commencent à respirer de la colle ou à consommer d'autres drogues et de l'alcool. Il arrive qu'ils ne rentrent plus dormir chez eux et s'attirent des ennuis avec les autorités.

Quand les filles aînées quittent la maison, les difficultés de toute la famille s'aggravent et les cadets sont de nouveau laissés sans surveillance quand leurs parents travaillent. Leurs mères sont folles d'inquiétude. Nous l'avons dit, leurs plus grandes peurs étaient justifiées pour trois des enfants de ces familles : María et Mirian Cifuente-Morales et José Roque-Cotzal ont été parmi les quantités d'autres jeunes très pauvres à mourir prématurément au cours de violences de rue. Le caractère soudain de ces décès ne fait qu'accentuer la douleur déjà insupportable de perdre un enfant pour toujours. Leurs voisins les critiquent encore plus, prétendant qu'ils ne sont même pas capables de protéger leurs enfants du danger de la rue.

Les membres de ces communautés montrent, à travers leurs remarques et leurs comportements quotidiens, qu'ils ont perdu confiance à l'égard de ces familles, qui sont parmi les plus enfoncées par la pauvreté. Les communautés perdent aussi confiance à l'égard des jeunes, accusés d'être des voleurs, des asociaux et de donner le mauvais exemple aux plus petits. Ces jeunes ne sont pas les bienvenus aux rassemblements sociaux ou culturels où sont formulés les espoirs en leur pays et où est envisagé le futur de celui-ci. Ils finissent trop souvent par fuir leur quartier, pour trouver refuge dans la rue.

B. Protéger les enfants pendant que leurs parents sont au travail

La plupart des parents aiment énormément leurs enfants et essaient de les protéger. Quoique difficile à comprendre, le fait de les laisser enfermés chez eux est généralement destiné à les protéger de l'environnement très hostile du campement et des alentours. Parmi les dangers, on compte la drogue, autrui, ou simplement la tentation du jeu. Carlos, un autre enfant connu d'ATD Quart Monde, jouait avec des pétards quand ils ont explosé dans sa main, ce qui lui valut 19 points de suture.

Un enfant enfermé à la maison passera son temps, jour après jour, dans un environnement exigu où sa liberté sera très restreinte. Cette réalité pourrait être perçue comme une exclusion imposée à soi-même. Mais les parents, comme la grand-mère de Carlos, ne voient aucune autre solution pour protéger leurs enfants. Gersón, âgé de 17 ans, deuxième fils de Doña Elena Cifuentes, a écrit le 17 octobre 1999, Journée mondiale du refus de la misère :

> *« Je suis né à La Línea [près de la voie ferrée]. J'y ai passé toute mon enfance et une partie de mon adolescence. Nos parents étaient toujours à proximité. […] Parfois, avant de partir, ils nous enfermaient à l'intérieur de la maison parce qu'ils avaient peur que le train déraille ou que des voleurs arrivent. Lorsque nous étions dehors dans la rue, nos mères venaient sans cesse vérifier si nous allions bien et avec qui nous étions. […] Enfants, nous étions heureux à La Línea. »*

Lorsqu'il n'y a pas d'autre solution, enfermer les enfants à la maison sans surveillance est souvent le seul moyen dont disposent les parents pour les mettre en sécurité.

C. Surmonter la honte et le sentiment d'impuissance

Doña Ángela Martínez a été conviée à se joindre à un petit groupe de femmes réfléchissant sur les micro-crédits. Lorsque nous lui avons rendu visite, elle en a parlé avec force :

« Je ne peux pas participer parce que je ne supporte pas le regard de mes voisins. Ils en savent beaucoup sur moi et rient de ma situation. Ils savent des choses intimes : que mon compagnon m'a abandonnée moi et mes enfants, que certains de mes enfants vivent dans la rue et se droguent et que j'habite dans la solitude la plus totale, avec le moral au plus bas. »

Même à l'enterrement de son fils José, Doña Ángela a entendu des commentaires sur le fait que ses enfants vivent dans la rue.

« Lors d'un enterrement, les gens parlent de tout ce que vit la famille et, quoi qu'ils disent, c'est une humiliation. »

Beaucoup de parents se sentent tout aussi impuissants. Leurs enfants ne les écoutent pas. La perte de l'autorité est une réalité qui s'installe progressivement entre parents et enfants. Les parents ont du mal à joindre les deux bouts. Les enfants sortent souvent pour mendier, même quand leurs parents ne sont pas d'accord. Quand les parents vont les chercher dans la rue, les enfants se mettent parfois à s'enfuir dès qu'ils les voient. Doña Elena affirme : « Je ne veux pas que Pablo mendie. Aujourd'hui, les gens lui donnent de l'argent parce que c'est un enfant. Mais lorsqu'il sera adulte, qu'est-ce qu'il deviendra ? »

III. Les efforts réalisés pour refuser le sort de ceux qui « finissent dans la rue »

A. Education

« Si mon frère était resté à l'école, il n'aurait pas traîné dans la rue. »

Une fillette de 10 ans

Bien entendu, l'école n'est pas une garderie pour les enfants. L'appel que cette fillette nous lance est plus profond : elle nous rappelle que s'il existait des personnes et des institutions disposées à apporter leur soutien, « alors nous pourrions vivre comme une famille. »

Les familles de tous les milieux sont conscientes du fait que l'éducation est le meilleur moyen pour préparer leurs enfants à être des citoyens et à bâtir leur avenir. Les parents mettent tellement d'espoir dans l'éducation en tant qu'outil de libération. Les familles très pauvres doivent toutefois relever de nombreux défis avant de pouvoir envoyer leurs enfants à l'école.

- **Documents juridiques nécessaires pour s'inscrire :** le parcours commence par les certificats de naissance. En général, avec tous les bouleversements causés par la misère et l'insécurité, les familles n'arrivent pas à surmonter la formalité consistant à inscrire leurs enfants sur le registre des naissances des citoyens. Dans ce cas, l'inscription à l'école implique que la famille demande un certificat de naissance improvisé, un service que l'Etat ne rend pas systématiquement. La procédure peut prendre au moins six mois.
- **Nouvelles dépenses :** selon la Constitution du Guatemala, l'enseignement est obligatoire et gratuit. La réalité est tout autre. Les dépenses comprennent les frais d'inscription à l'école et l'achat de fournitures, d'un uniforme et de chaussures. Pour un enfant du premier cycle de l'enseignement primaire, ces fournitures coûtent 350 quetzals (environ 44 dollars américains) par enfant. Pour ces familles, le prix est élevé. Certaines ont décidé d'inscrire leurs enfants un par un, tandis que pour d'autres, il est impossible de payer ces frais ne serait-ce que pour un enfant.
- **Les parents ne sont pas bien préparés à jouer un rôle dans l'éducation de leurs enfants :** laisser les enfants à l'école nécessite de la part de tous les parents l'engagement de les accompagner dans leur démarche d'apprentissage, en les soutenant à la maison et en prenant part aux réunions de parents. Pour un parent n'ayant pas été à l'école ou n'ayant pas appris à lire bien qu'il ait reçu un peu

d'instruction, il est encore plus difficile de sentir qu'il ne peut jouer ce rôle sans embarrasser ses enfants.

Même une fois ces obstacles surmontés, ce n'est pas encore terminé. La scolarité des trois filles de la famille Cifuentes-Morales a été semée d'embûches. Mirian et Odeth sont allées pendant un an à Pennat, une école pour les garçons et les filles qui travaillent. Bien qu'elles n'aient pu poursuivre leurs études très longtemps du fait de leur vie d'errance, ce fut une première étape importante qui les ont amenées à fréquenter plus de sept écoles. Leur sœur Maritza va encore à l'école. Son professeur en préparatoire a parlé de son intelligence et de son envie d'apprendre. Il a insisté pour qu'elle poursuive ses études dans une école de jour. Même s'il est difficile pour Doña Elena de se montrer à la hauteur de cette responsabilité, elle a changé de travail dans l'espoir de pouvoir la soutenir. Un jour, Doña Elena a appris que le principal de l'école avait renvoyé Maritza parce qu'elle manquait trop souvent les cours. Elle est allée parler au principal, qui a accepté que Maritza poursuive ses études, mais uniquement sous certaines conditions, pratiquement inapplicables : à partir de ce jour, Maritza ne devrait manquer aucun jour de classe et sa mère devrait toujours l'aider à faire ses devoirs. Il est difficile pour Doña Elena de s'imaginer être capable de remplir ces conditions tout en travaillant pour soutenir la famille entière. Elle s'interroge :

> *« Si je ne travaille pas, qui apportera de la nourriture à la maison ? Vous comprenez, quand je ne travaille pas, je dois vendre mes affaires – robes, parapluie, tablier – parce que les enfants n'ont tout simplement rien à manger. Je dis toujours aux enfants que leur réussite scolaire est la meilleure récompense qu'ils puissent nous donner. Je veux qu'ils apprennent, mais je ne sais pas comment je peux m'y prendre. »*

Alors que les parents font tout ce qu'ils peuvent pour surmonter ces obstacles, et d'autres encore (comme les problèmes de comportement, d'hygiène), ils sont parfois pris à partie car on leur dit que leurs enfants ont des problèmes d'apprentissage. Dans cette situation, le droit à l'éducation semble devenir un obstacle insurmontable plus qu'un moyen de se libérer.

B. Trouver les moyens de consacrer aux enfants un soutien institutionnel

Bien qu'il existe quelques garderies, l'expérience des parents leur a appris à se méfier des institutions.[17] Si des mesures ont été prises pour résoudre cette crise, les efforts ont été entrepris sans qu'il y ait de dialogue avec les parents des enfants les plus fragiles. Il demeure très difficile pour ces parents de savoir à quelles institutions ils peuvent se fier. Un parent rencontré par ATD Quart Monde a témoigné de ses craintes le 17 octobre 2003, à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère :

> *« Mes deux filles aînées s'appellent Vivi et Yoli. Avec moi, il fallait qu'elles travaillent, qu'elles creusent des fossés de drainage tout en surveillant leurs petits frères et sœurs qui dormaient près de nous pendant que nous travaillions.*
>
> *« Pour en arriver là où j'en suis aujourd'hui, j'ai dû surmonter ma crainte de la garderie de la communauté. Leurs employés m'avaient toujours recommandé d'y laisser mes plus jeunes enfants afin d'être plus libre pour travailler. Je n'ai jamais pu le faire parce que j'avais toujours peur qu'on me retire mes enfants et que je ne les revoie jamais.*

[17] Un rapporteur spécial des Nations Unies s'est penché sur la question et a constaté : « Le commerce d'enfants au Guatemala est particulièrement inquiétant. […] L'adoption d'enfants entre pays est devenue un commerce rentable résultant des années de conflit au cours desquelles un grand nombre d'enfants sont devenus orphelins ou ont été abandonnés. Ce qui semblait d'abord être un véritable effort pour placer rapidement les enfants ayant terriblement besoin d'un foyer est devenu un réseau d'échanges très lucratif dès qu'il est apparu évident que la demande d'adoption était très forte dans les autres pays. […] On estime que le Guatemala est le quatrième plus grand « exportateur » d'enfants au monde. » Propos tirés du rapport réalisé pour la Commission des droits de l'homme des Nations Unies par Mme Ofelia Calcetas-Santos, rapporteur spécial sur le commerce, la prostitution et la pornographie des enfants, E/CN.4/2000/73/Add.2, 27 janvier 2000.

« Mais aujourd'hui je me rends compte que c'est la meilleure solution. Tous les matins, pendant plusieurs mois, lorsque j'emmenais mes enfants, j'avais peur et j'étais triste toute la journée. Quand je venais les chercher, je pensais à chaque fois que je ne les trouverais pas, qu'ils me les avaient enlevés ce jour-là. Mais maintenant j'ai confiance en eux et je n'ai plus peur. Cela me permet d'avancer dans mon rêve de pouvoir donner à mes enfants un avenir meilleur. »

L'extrême prudence dont les parents doivent faire preuve envers les institutions complique encore plus les efforts qu'elles entreprennent pour que leurs enfants soient en sécurité pendant qu'ils travaillent.

C. Le pensionnat

Pendant un temps, Ángela Martínez et Paulina Roque ont toutes deux réussi à envoyer leurs enfants dans un pensionnat. Les enfants revenaient régulièrement à la maison, où ils étaient chaleureusement accueillis. Pour leur mère, le pensionnat était une alternative à la vie dans la rue. Un de leurs plus grands espoirs était de pouvoir empêcher que leurs enfants sombrent dans la drogue ou soient tués. Ces écoles, qui reçoivent des enfants connaissant des situations économiques et sociales diverses, vont de la maternelle à l'enseignement primaire, et essaient de fournir de la nourriture saine et variée ainsi qu'un environnement sain. Quelques élèves sont externes, mais autoriser certains à rester à l'école en tant qu'internes peut permettre aux parents de travailler plus d'heures sans laisser leurs enfants seuls. Doña Ángela y a inscrit Mónica et Mario. Doña Paulina a aussi envoyé deux de ses enfants (Bayron et Roberto) dans une de ces écoles.

Pour les enfants habitués à des conditions de vie aussi dures, il est difficile d'entrer dans ce genre d'établissement. Les responsables de ces pensionnats font toujours remarquer leurs poux et l'état de leurs habits et de leurs chaussures. Chaque fois qu'ils rentrent chez eux, quelque chose se passe : ils ne retournent pas au pensionnat à l'heure convenue ; ils n'ont pas d'argent pour le bus ou une personne qui puisse les emmener au pensionnat ; ils n'ont pas les vêtements et les fournitures adéquats. Ce n'est pas un cadre facile pour Mónica ; il lui arrive de ne pas vouloir retourner au pensionnat. Mais Doña Ángela la pousse: « Si tu n'y retournes pas, ton avenir sera dans la rue. »

Doña Ángela et Doña Paulina ont fait beaucoup d'efforts méconnus pour que leurs enfants puissent rester au pensionnat. On exige beaucoup des enfants qui sont internes. En plus de l'uniforme que tous les enfants doivent porter, loger dans l'école implique qu'on leur demande aussi d'avoir des vêtements et des chaussures plus chics le dimanche, de même que des habits de tous les jours. A chaque visite, les parents doivent apporter des vêtements et d'autres fournitures pour deux semaines. Les autres responsabilités des parents consistent à participer à la réunion de parents mensuelle, à aller chercher et à déposer les enfants un week-end sur deux. Pour les enfants de Doña Ángela, ce rythme et cette responsabilité ont duré trois ans. Les enfants ont réussi à rester jusqu'à fin 2001 et ils se sont inscrits pour l'année suivante, bien qu'ils ne soient pas restés toute l'année 2002. Mónica et Mario ont réussi à terminer leur premier cycle d'enseignement primaire. Bayron et Roberto Roque-Cotzal y sont encore.

Bien qu'il soit difficile pour les familles très pauvres de bénéficier de ces écoles, celles-ci peuvent leur fournir un moyen d'assurer à la fois l'éducation et la protection de leurs enfants.

D. Les foyers pour les garçons et les filles vivant dans la rue

Ces foyers sont très différents des pensionnats. L'enseignement n'y est pas nécessairement dispensé. Les enfants qualifient ces foyers de « petites prisons » car ils n'y sont pas traités comme des enfants normaux mais comme des enfants à problèmes ayant été exclus de leur communauté et par leurs parents. Huit des enfants présentés

dans ce chapitre ont vécu quelque temps dans ces institutions.[18] Le dénuement de leur famille a conduit ces enfants à vivre dans la rue, puis à séjourner dans une foule d'institutions afin d'apaiser momentanément leur faim et d'améliorer leur bien-être physique.

Les liens entre les enfants vivant dans la rue et leur famille ne sont pas souvent maintenus. Les employés de ces institutions travaillant au nom de la protection des enfants et des jeunes à la rue font souvent référence aux familles en termes « d'instruments de rejet », laissant ces familles entièrement seules pour porter le blâme quant à la situation de leurs enfants et à la pauvreté qui en est la cause.

Bien que ces foyers procurent une sécurité physique aux enfants, les expériences des familles évoquées ici ont été négatives.

E. Maintenir les liens

Même confrontés en permanence à des situations qui défient l'entendement, les parents que nous connaissons continuent à rechercher des liens avec leurs enfants. Les volontaires témoignaient récemment de l'aventure vécue par Doña Elena Cifuentes :

> *A l'origine, Doña Elena avait inscrit Pablo, 9 ans, dans un pensionnat. Mais, après une période de congé, il n'y était pas retourné. Il était resté quelque temps à la maison, jouant dans la rue ; mais un jour, il n'était pas rentré. Doña Elena l'avait cherché désespérément. Elle avait même quitté son travail pour cela. Elle avait cherché dans plusieurs endroits mais sans résultats. Elle était désespérée et ne dormait presque plus.*
>
> *Et puis elle est venue à la maison Quart Monde nous demander de l'accompagner dans un centre qui recueillait les enfants vivant dans la rue. En arrivant là-bas, nous avons demandé si Pablo était là. Ils nous ont répondu négativement, mais nous ont conseillé de passer dans un autre centre de la même institution pour voir s'il ne s'y trouvait pas.*
>
> *Lorsque nous y sommes arrivés, ils nous ont dit qu'il n'était pas là. Mais au même moment, Pablo est apparu sur le seuil. Les premiers mots de Doña Elena furent : « Mon fils, tu es vivant. Je t'ai cherché partout. »*
>
> *Le responsable du centre nous a dit qu'ils recueillaient des enfants qui mendiaient dans la rue, ceux qui étaient en danger, afin de les sauver avant qu'ils ne sombrent dans la drogue.*
>
> *Doña Elena essaya d'expliquer que son fils n'avait pas de vices, qu'il était sorti jouer avec d'autres enfants et que le soir, il n'était pas rentré. « J'ai d'autres enfants et je suis seule. Il faut que j'aille travailler pour ramener à manger. C'est pour ça qu'ils restent seuls. Je travaille pour qu'ils aient à manger mais cela fait un mois que je ne travaille plus pour le chercher. »*

Beaucoup de parents dans la situation de Doña Elena sont déchirés par l'inquiétude et font tout ce qu'ils peuvent pour retrouver leurs enfants. Il leur est insupportable de ne pas savoir ce qu'ils sont devenus. Dans ce contexte, il est particulièrement douloureux d'arriver dans une institution après des heures de marche sans être seulement reçu. Même les voisins qui ne font pas toujours preuve de respect à l'égard des familles dans les situations les plus difficiles refusent d'accepter ce manque absolu de considération. Après la disparition de Enrique, le fils de Doña Ángela Martínez, c'est un voisin qui est retourné avec elle chez la police pour exiger qu'on l'informe des allées et venues de son fils.

[18] Ruperto Méndez-Martínez, José Méndez, Reyna Martínez, Enrique Martínez, Pablo Morales Cifuentes, Estuardo Roque, Damián Roque et Misael Ixel.

Une autre voisine, Doña Matilda, rendait une fois visite à son fils en prison lorsqu'elle rencontra un autre adolescent. Ce garçon lui dit qu'il n'avait pas pu donner de nouvelles à sa famille. Elle lui proposa de rendre visite à ses parents pour leur en donner. Elle sait ce que c'est d'être incapable de trouver ses enfants. Elle a spontanément offert son soutien pour que les liens d'une autre famille puissent être préservés.

Ces efforts entrepris par les parents en faveur de leurs propres enfants ou d'autres restent trop souvent méconnus.

IV. La famille et la communauté : le dernier refuge contre la misère

Ces familles se donnent beaucoup de mal pour rester une famille, à commencer par tout le travail des parents. Dans les pires des cas, quand les enfants se retrouvent dans la rue, c'est souvent parce qu'ils ont bravé l'autorité de leurs parents et leur désapprobation face à la drogue. Les parents sont alors en proie à l'inquiétude quant au sort de leurs enfants et aux critiques incessantes des voisins, qui considèrent que leurs enfants ne causent que des ennuis dans le quartier. Ils voient leurs enfants accusés de vol, de comportement asocial et de donner le mauvais exemple aux plus jeunes. Malgré tout, quand les enfants rentrent à la maison pour quelque temps, ils ont toujours un endroit où dormir. L'acte de pardonner est toujours présent.

Quand Pablo Cifuentes-Morales était encore à la maison, il allait régulièrement sur la voie ferrée pour faire le même travail que son père, mais cette situation lui faisait courir le risque d'être happé par la rue. Un jour, sa mère nous a dit : « Pablo n'a pas dormi dans son lit depuis deux jours. Je voudrais l'envoyer vivre chez ses grands-parents ou chez ses oncles. Le problème est qu'ils ne pourraient pas l'emmener à l'école. […] S'il lui arrivait quelque chose, imaginez… » Elle se rendait très bien compte de la nécessité de protéger Pablo de la rue, mais la seule solution qu'il lui restait ne semblait présenter aucun moyen de protéger l'avenir de son fils.

Accablés par l'angoisse et l'incertitude quant au sort de leurs enfants, ces parents vivent dans une crainte permanente. Doña Paulina Roque avait peur parce que la rumeur courait que l'on était en train d'enlever des enfants à leurs familles. Elle a peur pour Roberto et Damián. Doña Ángela Martínez ressent la même crainte pour ses enfants. Doña Elena Cifuentes dit : « S'ils essaient de me prendre mes enfants, je me battrai contre eux. » Doña Rosario Cardona, qui est à son septième mois de grossesse, n'est jamais allée à l'hôpital par peur de ces organismes. Feu Don Pedro Ixel a parlé en ces termes d'une nuit où un organisme est venu pour ses enfants : « Il faisait nuit, et ils m'ont enlevé mes enfants. Ils prennent les enfants la nuit maintenant. Ce que je souhaite avant toute chose, c'est me battre jusqu'à ma mort pour donner davantage à mes enfants. Je sais que ma vie sera courte à cause des souffrances et des humiliations. »

D'autres hommes qui, comme lui, vivent et travaillent sur la décharge publique, expriment avec la même force leurs sentiments : « Pour un homme, être père est la seule raison de rester en vie. »

- **L'importance de faire partie d'une communauté**

> *« Sans famille, nous ne pouvons ni vivre ni nous épanouir. Mais la famille ne peut pas vivre s'il n'y a pas d'amitié au sein du foyer et de la communauté. »*

Bien que ce chapitre ait mis l'accent sur le phénomène d'exclusion qui peut faire partie de la vie de la communauté, on y trouve également de vrais gestes de solidarité, permettant aux familles les plus exclues de rester unies. Quand les personnes vivant le long de la voie ferrée ont été déplacées vers d'autres terrains, un comité s'est mobilisé contre le transfert de la famille Cifuentes-Morales vers le nouveau lieu. Ce comité est allé de maison en maison pour dire : « Il faut faire quelque chose. Cette famille va nous amener des voleurs. Nous ne pouvons pas les laisser vivre dans notre communauté. »

Cependant, d'autres voisins étaient là, qui connaissaient les qualités de Doña Elena autant que ses défauts. Ils ont rétorqué en déclarant au comité : « Vous mobilisez les gens contre cette pauvre femme qui n'a aucun endroit où vivre. » Une femme s'est avancée et a dit : « Si quelqu'un a le droit de loger ici, dans ce quartier, c'est bien Elena. Depuis que je suis née près de la voie ferrée, elle a toujours vécu là. »

La communauté a fait preuve d'une grande force en se soulevant ainsi pour défendre la famille de Doña Elena et de Don Alex. Quelques voisins se tenaient prêts à faire en sorte que même les personnes les plus marquées par la misère puissent aussi être déplacées après l'expulsion de masse. Cette solidarité est née d'une histoire commune, d'une vie partagée avec la famille Cifuentes-Morales. Elle vient du fait que les gens savent ce que signifie devoir changer continuellement d'endroit, vivre dans la rue et relever le défi de garder une famille unie dans de telles conditions de vie.

Aujourd'hui, dans la communauté d'Arenera, où trois des familles mentionnées ici vivent actuellement, deux zones se développent à des rythmes différents. La partie où vit la famille Martínez-Méndez est plus développée, avec une boucherie et un marché qui peuvent maintenir un rythme de développement rapide. Mais il arrive que la communauté, sous la pression des organismes de développement, exige trop des familles. Il y a ceux qui reprochent à Doña Elena Martínez de ralentir le rythme de croissance de la communauté. Comment peut-elle être reconnue comme un élément contribuant autant à la communauté que le boucher ou le marché ? Dans quelle mesure pouvons-nous attendre de la communauté qu'elle soit patiente avec les familles vivant dans les situations les plus désespérées ?

La plupart des projets de développement nécessitent un rythme si rapide qu'à court terme ils peuvent entraîner de nombreuses discordes au lieu d'encourager la solidarité. Sacrifier les membres les plus faibles de la communauté conduit à la mise en péril de l'ensemble de la communauté. Les conséquences peuvent être inhumaines.

V. Conclusion

Les parents présentés dans ce chapitre doivent relever d'énormes défis qui leur rendent difficile la tâche d'élever leurs enfants. Pendant qu'ils travaillent de longues heures durant, beaucoup doivent laisser leurs enfants sans surveillance ou les confier à des institutions. La faim et la précarité de leur foyer peuvent parfois pousser leurs enfants à aller dans la rue. L'absence d'intimité au sein de leur foyer, le peu de temps qu'ils ont à passer ensemble et le mépris pesant sur la famille peuvent se combiner pour tendre les relations parent-enfant jusqu'au point de rupture.

Cependant, sous de nombreux aspects, ces parents sont semblables à tous les autres. Chacun d'eux possède une humanité inaliénable. Il y a un esprit humain de pardon dans l'amour inconditionnel qu'ils accordent à leurs adolescents rebelles. Le pardon ne peut être ni vendu ni acheté. C'est un acte de tolérance, de patience et de compréhension. C'est un acte d'espoir et un effort pour accomplir n'importe quel sacrifice nécessaire pour que l'éclatement de leur famille ne mette pas la vie de leurs enfants en danger.

Il ne suffit pas d'apprendre à connaître ces familles. Nous devons les présenter à nos amis et bâtir des relations entre eux et le reste de la société. C'est le seul moyen de s'assurer que le monde extérieur ne ferme pas les yeux sur les réalités que connaissent ces familles. Partout autour de nous, des familles attendent que quelqu'un puisse les comprendre, à qui elles puissent se confier et avec qui elles puissent construire une amitié. En redonnant à ces familles oubliées un sentiment de dignité et de confiance, nous pouvons améliorer leur sécurité dans son ensemble et leurs chances de protéger leurs enfants du danger.

*

CHAPITRE DEUX :

Haïti

© Photo ATD Quart Monde – Port-au-Prince – Haïti - 2003

Introduction

La culture haïtienne définit la famille en termes très larges. Dans toutes les classes sociales, il est assez courant de voir les parents confier leurs enfants à un proche ou à une personne sans lien de parenté. Elever l'enfant de quelqu'un d'autre est un moyen important pour les familles de se soutenir mutuellement et d'être solidaires entre elles. Toutefois, l'ampleur de la pauvreté dans ce pays crée une insécurité générale. La plupart des personnes sont pauvres ; très peu arrivent à échapper complètement à l'insécurité économique. A la campagne, ce sont souvent les parents les plus pauvres qui confient leurs enfants à des familles d'accueil. Celles-ci ne se trouvent pas toujours dans une situation meilleure que celle des familles d'origine. Dans les villes, les parents très pauvres essaient de placer leurs enfants dans des institutions pour que celles-ci puissent subvenir à leurs besoins.

L'objectif de ces parents touchés par la grande pauvreté, en zones urbaines comme en zones rurales, est de faire en sorte que leurs enfants soient mieux nourris, aillent à l'école et puissent avoir davantage d'opportunités pour l'avenir. Malheureusement, ces parents ne sont plus capables de protéger leurs enfants contre les nombreux risques d'abus physiques, psychologiques ou sexuels. En réalité, ils finissent souvent par perdre tout contact avec leurs enfants une fois qu'ils sont partis.

Les enfants éloignés de leurs parents à un très jeune âge sont souvent conscients que ceux-ci étaient trop pauvres pour leur donner ce dont ils avaient besoin. Même quand ces enfants, du fait d'avoir été confiés à d'autres, bénéficient réellement d'une scolarité, ils perdent souvent tout respect à l'égard de leurs parents. Les enfants courent le risque de sombrer dans la délinquance, de finir dans la rue ou d'être victimes d'abus, de maladies ou de violences.

Aujourd'hui, en Haïti, de nombreuses voix se font entendre sur ces situations et d'énormes efforts sont réalisés pour appeler à une prise de conscience de l'opinion publique. Mais la plupart des propositions visant à aider les familles très pauvres à rester unies ne se sont pas encore concrétisées. Par exemple, l'accès à la scolarité n'est pas encore possible pour tous.

Ce chapitre analysera dans un premier temps certaines des circonstances où la pauvreté entraîne la séparation des parents et des enfants en Haïti. Cela se fera en tenant compte des défis spécifiques auxquels doivent faire face les familles très pauvres et des conditions de vie que connaissent les enfants haïtiens vivant dans la rue ou volontairement placés dans des institutions subvenant à leurs besoins sans aucuns frais pour les parents. Une attention particulière sera portée à la situation des « restavèk » (enfants quittant leur famille pour assurer des travaux domestiques chez d'autres).

La seconde partie de ce chapitre analysera l'accès des enfants à l'éducation et décrira plusieurs approches innovatrices destinées aux familles les plus pauvres, où les parents seront considérés comme partenaires dans l'éducation de leurs enfants. Parmi ces approches, on trouve : un projet de bibliothèque aux champs rassemblant les adultes et les enfants pour lire des histoires et une école créée au départ pour instruire les enfants d'un orphelinat. En réalité, ces enfants n'étaient pas orphelins ; beaucoup avaient volontairement été placés dans cette institution quand les temps étaient devenus trop difficiles pour que leurs parents puissent continuer à les élever à la maison. En vingt ans, cette école a pris la forme d'un réseau de trois écoles primaires accueillant des enfants très pauvres vivant des situations très diverses. Les professeurs se donnent beaucoup de mal pour faire en sorte que les enfants très pauvres puissent être présents et réussir. Leur taux de réussite aux diplômes est quatre fois supérieur à la moyenne nationale. Quand les parents sont en mesure d'envoyer leurs enfants dans une bonne école, ils ont plus de chances d'élever eux-mêmes leurs enfants à la maison.

ATD Quart Monde est présent en Haïti depuis 22 ans : dans la communauté rurale de Fond-des-Nègres et à Bolosse-Sous-Dalles, un quartier de la capitale, Port-au-Prince. Ce

quartier comprend des zones parmi les plus pauvres de la ville : Grand-Ravine, Descaillettes, Tibois, Cité Coicou et la Cour Watson. Au fil des ans, les volontaires ont bâti des relations à long terme avec des habitants de ces quartiers afin d'apprendre de leurs expériences et analyses et de témoigner de leurs efforts pour surmonter la pauvreté. L'équipe de volontaires (3 à 5 personnes en permanence) comprend à la fois des Haïtiens et des personnes d'autres nationalités. Tous participent à une réflexion commune et aux « réunions de connaissance » afin de mieux comprendre la vie des plus pauvres malgré les incohérences et les crises auxquelles ils sont confrontés. Beaucoup d'autres Haïtiens soutiennent le travail et la réflexion de l'équipe de volontaires. L'un d'eux est membre du Conseil d'administration du Mouvement international ATD Quart Monde.

De nombreuses autres petites organisations locales collaborent avec ATD Quart Monde pour se soutenir mutuellement dans leurs efforts de partager force, courage et fierté avec les populations défavorisées. Une de ces organisations, CODEHA[19], a été un partenaire dans les recherches menées pour cette étude : elle a donné la possibilité à ATD Quart Monde de rencontrer et d'interroger des personnes dans la zone rurale de la Vallée Jacmel. Les parents très pauvres qui sont cités dans cette étude sont des connaissances directes d'ATD Quart Monde, ou de CODEHA pour ceux de la Vallée Jacmel.

I. Comment la pauvreté sépare les parents et les enfants en Haïti

A. Difficultés rencontrées par les familles très pauvres

1. La promiscuité

Beaucoup de familles des bidonvilles vivent à 10 dans une seule pièce de 10 mètres carrés. Les baraques sont souvent tassées les unes à côté des autres. Construire sur les rares espaces encore vides s'avère presque toujours trop dangereux à cause de leur forte inclinaison ou de leur insalubrité. Les enfants ont rarement de lieu sûr ou du temps pour pouvoir jouer. Le manque de sommeil peut être chronique, la moindre pluie réveillant tous ceux dont l'habitation est sujette aux inondations. Le sommeil est aussi difficile à cause du bruit : celui des armes, des pierres résonnant sur les toits en fer-blanc et le son trop élevé de la musique. L'absence complète d'intimité, ainsi que l'ampleur des violences dans le quartier, peuvent amener les enfants à être témoins de lynchages ou à être au courant dans le détail du viol d'un enfant.

2. L'insécurité économique et ses conséquences pour les enfants

Les parents, qui ne sont pas sûrs de pouvoir rapporter de la nourriture tous les soirs à la maison, doivent parfois laisser leurs enfants tout seuls afin de gagner de l'argent. M. Justin Vincent[20] se souvient :

> *« Luc a 9 ans. Sa mère étant tout le temps absente, c'est lui qui doit aller chercher de l'eau et faire la cuisine pour ses deux sœurs de 2 et 7 ans. Luc doit aussi aller à la décharge nourrir les deux chèvres. Avant, j'avais du mal à comprendre pourquoi la mère de Luc semblait si dure avec lui. Mais en fait, tout ce que sa mère lui a dit l'a aidé à se préparer à de telles responsabilités. »*

D'autres enfants travaillent pour aider leur famille. M. Bruno Ganage[21] explique :

> *« Certains enfants commencent à se joindre dès l'âge de 7 ou 8 ans aux hommes qui travaillent dans les champs. Un de mes élèves arrive tous les matins avec une demi-heure de retard. Sa petite sœur arrive toujours plus tôt. Quand j'ai demandé pourquoi ils n'arrivaient pas ensemble, le garçon m'a répondu qu'il travaille avec une équipe dans les champs, de 4h à 8h du matin, puis de nouveau après l'école,*

[19] «CODEHA» : Corde Enfant Haïtien, un mouvement d'amitié entre les enfants, leur famille et leur quartier.
[20] Mr Vincent est un volontaire d'ATD Quart Monde, interrogé en 2003.
[21] Un professeur de la ville de Fond-des-Nègres, interrogé en 2003.

qui se termine à 13h. Il a maintenant 14 ans, mais il fait cela depuis plusieurs années. Jusqu'à présent, il n'a redoublé que deux fois. Il gagne juste assez pour manger. »

3. L'unique source d'espoir, l'école, est souvent hors d'atteinte

« Si mes enfants pouvaient aller à l'école, nous serions heureux. Même si ta mère ne t'a pas envoyé à l'école, toi, tu dois y envoyer ton enfant. Comme ça, si quelqu'un lui donne un jour un papier, il pourra voir ce qu'il y a sur ce papier. Un enfant peut faire beaucoup de choses grâce à l'instruction, à ce qu'il a dans la tête. »

Mme Milord, une mère de Port-au-Prince

Les parents haïtiens font d'énormes efforts pour envoyer leurs enfants à l'école. Ces efforts sont parfois largement disproportionnés par rapport aux résultats. Pour les parents n'ayant eu eux-mêmes aucune scolarité, les obstacles qui les empêchent de scolariser leurs enfants sont particulièrement décourageants. Très peu de parents sont en mesure de payer les frais de scolarité, l'uniforme ou les vêtements et les chaussures appropriés, les livres et les fournitures scolaires, le transport, l'eau pour laver et la nourriture. Dans les communautés rurales, l'école est généralement si éloignée qu'un enfant petit ou maladif n'aura pas la force d'y aller à pied. Mme Kernit Dambreville, un professeur de Fond-des-Nègres, remarque :

« Il arrive très souvent qu'un enfant vienne en classe, où il pourrait apprendre, mais il a trop marché et n'a pas mangé. Quand on lui demande pourquoi il s'allonge, il répond : 'j'ai mal au ventre mademoiselle'. […] On lui donne à manger et à boire et puis il est à nouveau alerte. Mais tous les professeurs ne font pas ça. »

Certains enfants n'ont pas de certificat de naissance légal, ce qui signifie qu'ils ne seront pas admis dans les écoles reconnues ni autorisés à passer les examens. Etablir un certificat de naissance pour un enfant de plus de 2 ans est une démarche très longue et très chère. Même pour un enfant qui en a déjà un, il y a de fortes chances qu'une erreur ait été commise, ce qui est compliqué et onéreux à faire corriger. Par exemple, à Port-au-Prince, Mme Jeanne n'a pas été autorisée à inscrire sa fille de 8 ans à l'école pendant deux années consécutives. En 2001, l'enfant n'avait pas de certificat de naissance. En 2002, le certificat prétendait que l'enfant avait 18 ans, ce qui était une erreur manifeste.

Les familles n'hésitent pas à s'endetter pour régler les frais de scolarité. « Mme Yolande doit tellement d'argent pour son loyer que son compagnon a dû se cacher, mais ses enfants sont à l'école. […] J'ai demandé à Mme Liliane comment elle arrive à garder ses six enfants à l'école alors qu'elle est veuve. Elle a répondu : 'Je paie l'école, et nous mangeons moins. Si quelqu'un nous donne du pain, nous le partageons et allons nous coucher sans rien d'autre.' »[22] Ces situations sont cependant très instables et les enfants risquent de devoir quitter l'école dès qu'un membre de la famille tombe malade ou que d'autres obstacles surviennent.

B. Les causes de séparation entre parents et enfants

1. La perte d'autorité des parents

Si un enfant s'attire des ennuis, les voisins mettront la pression sur ses parents pour qu'il soit puni ou battu. Si cela se reproduit, les voisins exigeront qu'il s'en aille. Si cela leur est possible, il arrive que les parents l'envoient habiter ailleurs, chez des proches.

« Une fois, j'ai vu Mme Tilou pleurer parce qu'un homme riche était en train de battre son fils Jean parce qu'il avait fait une bêtise. Mme Tilou a dit à l'homme : 'Tuez-le tant que vous y êtes car je n'ai nulle part où l'envoyer.' Mais elle pleurait en disant cela. L'homme battait Jean comme si celui-ci n'avait aucune valeur, et lui a dit : 'Si tu jettes encore une pierre, je te briserai.' Depuis ce jour, Jean a été

[22] Tiré d'un rapport d'ATD Quart Monde de 1999 sur le système des bourses scolaires à Port-au-Prince.

envoyé ailleurs et n'est pas revenu depuis. Je me demande si on aurait fait cela à l'enfant d'une personne qui a des moyens. »[23]

Quand un parent perd son autorité pour une raison quelconque, les enfants perdent souvent leurs repères et deviennent extrêmement vulnérables.

2. La mort ou la maladie

L'espérance de vie moyenne en Haïti en 2001 était de 45 ans pour les hommes et 54 pour les femmes[24]. Les accidents mortels nombreux, sur la route ou en mer, ou résultant de feux, d'inondations ou de glissements de terrains. Atteindre un hôpital en plein jour est difficile mais cela l'est davantage dans l'obscurité ou sous la pluie. La malnutrition et la carence en eau potable constituent également d'énormes défis. Et quand bien même une famille réussirait à accéder à un hôpital ouvert, il arrive qu'on refuse de la soigner. Une religieuse travaillant dans un centre nutritionnel de Port-au-Prince explique :

> *« Comme nous ne pouvons accueillir que 150 enfants, nous ne prenons que les plus malades. 99% des enfants rentrent chez eux quand ils sont guéris. Mais certains parents ne reviennent pas les chercher. Quand les enfants ont la tuberculose ou le SIDA, les parents sont malades eux aussi et il est probable que certains d'entre eux meurent entre temps. Et puis beaucoup d'enfants arrivent presque mourants. Certains parents ne reviennent pas parce qu'ils ne peuvent payer les frais d'enterrement. »*

La mort ou la maladie peuvent détruire une famille fragile. Si la famille s'endette pour payer un enterrement, les enfants peuvent être séparés les uns des autres. Jacqueline Plaisir[25] se souvient :

> *« Thérésa a 15 ans. Le mois dernier, son père m'a dit qu'après la mort de sa femme, il a essayé de passer du temps avec Thérésa et ses petites sœurs. Mais comme il doit souvent partir, Thérésa élève seule ses deux petites sœurs. Avant, elle vendait du charbon. Aujourd'hui, elle vend des citrons au marché. N'ayant pas pu payer leur loyer, ils ont été contraints de squatter. A présent, son père dit qu'ils n'ont aucun endroit pour vivre alors il essaie de placer ses trois filles dans un orphelinat. »*

3. L'émigration

Beaucoup de familles envoient un de leurs membres vivre à l'étranger dans l'espoir qu'il envoie de l'argent pour les aider à survivre. Parmi ces émigrants, on trouve des personnes très pauvres et d'autres moins. Les jeunes partant travailler en République Dominicaine ont souvent un métier, ce qui n'est pas le cas des personnes très pauvres. Ceux qui prennent illégalement le bateau en direction des Etats-Unis courent des risques considérables pour voir leur tentative le plus souvent échouer. Cependant, ils ont payé beaucoup d'argent pour embarquer et ne sont pas parmi les plus pauvres.

Les émigrants extrêmement pauvres sont souvent des hommes qui vivent cachés près de la frontière dominicaine, sans papiers ni métier. Ils reviennent souvent les mains vides, les soldats les ayant dépouillés, volés et humiliés. La plupart persévèrent, ne voyant pas d'autre moyen d'essayer de gagner de l'argent pour leur famille. Quand cette séparation dure trop longtemps, la famille éclate et les enfants souffrent.

4. Les migrations internes

Beaucoup de familles citadines ont des proches à la campagne chez qui elles envoient parfois un membre de la famille malade pour qu'il ait plus de nourriture et de tranquillité, ou qui peuvent tout simplement les accueillir quand les temps sont durs. Par exemple, à Grand-Ravine, un quartier de Port-au-Prince, un jeune fut tué et sa mère dut

---

[23] Mme Tilou vit à Port-au-Prince. Réunion de connaissances des volontaires, décembre 2002.
[24] Organisation mondiale de la santé.
[25] Mme Plaisir est une volontaire d'ATD Quart Monde, interrogée en 2003.

emprunter de l'argent pour l'enterrement. Elle envoya ensuite tous ses enfants vivre à la campagne excepté deux. Elle ne pouvait pas rembourser les prêts et voulut elle-même s'en aller. Mais en fin de compte, il lui fut impossible de trouver un autre endroit où habiter.

Un couple séparé peut aussi s'envoyer mutuellement les enfants. Mme Nathalie Barrois[26] se souvient : « Certains parents envoient leurs enfants à la campagne pour quelques mois pour qu'ils puissent travailler ou parce que les enfants ont de fortes chances d'y être mieux nourris. Quand un père vient demander s'il peut prendre avec lui les enfants même très jeunes, il est rare que la mère refuse. C'est ainsi que Jude, un bébé, est décédé. Il n'avait que quelques mois et n'était pas encore sevré. » Son père devait absolument partir et les parents pensaient que tout se passerait bien, mais en réalité, Jude avait encore besoin du lait de sa mère.

Tandis que les garçons et les hommes nés à la campagne ont de fortes chances d'y rester, beaucoup de jeunes adolescentes quittent la campagne pour la ville. Quand elles auront un enfant, il est probable qu'elles resteront en ville. Ces 20 dernières années, 70% des personnes ayant migré vers la ville étaient des filles et des femmes. «La grande majorité de ces femmes sont analphabètes et ne peuvent opter que pour des activités à très faible rentabilité. »[27]

C. Les enfants vivant dans la rue

« Un enfant peut être bien habillé une semaine et en détresse totale et en guenilles la semaine suivante. Les enfants peuvent très vite ne plus se respecter eux-mêmes. Un mardi, un nouveau est arrivé. Il était très bien habillé, parlait français avec nous et comprenait facilement les livres que nous avions apportés pour l'activité. Le mardi d'après, il s'était blessé à la tête. Il s'est caché derrière une voiture parce qu'il avait honte. Au début, il était prétentieux ; il s'appelait lui-même « le meilleur ». Il nous montrait qu'il savait lire, écrire et dessiner. Mais après quelques semaines, il a compris que s'il voulait rester dans la rue, il lui faudrait se fondre parmi les autres. A présent il ne parle que créole et essaie de gagner l'amitié des autres. Mais face à nous qui l'avions vu au départ, il a honte. Il semble qu'avant, il était chez des religieuses. Puis, il s'est fait mettre dehors. »

M. David Lockwood, volontaire d'ATD Quart Monde

On estime à environ 10 000 le nombre d'enfants vivant dans la rue en Haïti. Ils font généralement peu confiance aux personnes qu'ils ne connaissent pas. Etablir la confiance nécessaire pour qu'ils parlent ouvertement de leur passé peut prendre des mois, voire des années. Devant mentir pour survivre, ils disent souvent des choses qu'ils regretteront après. Les media s'y laissent prendre et diffusent parfois des reportages à sensation basés sur une connaissance insuffisante de la réalité qui peuvent injustement couvrir de honte le pays et les enfants eux-mêmes.

L'UNICEF distingue «les enfants à la rue » et « les enfants des rues. »[28] Les premiers maintiennent des contacts plutôt réguliers avec leur famille, notamment parce qu'ils apportent leur salaire à la maison ou qu'ils y dorment. Certains les appellent « les enfants qui travaillent ». Les derniers n'ont rien d'autre que la rue et personne sur qui compter excepté les autres enfants dans la même situation. Moins nombreux que les enfants qui maintiennent encore des liens avec leur famille, ils vivent en groupe et risquent très fortement de mourir prématurément à cause d'accidents, de violences ou de maladie.

Les enfants des rues sont presque tous issus de familles extrêmement pauvres. Certains ont été maltraités, soit chez eux, soit en assurant des travaux domestiques, soit à l'orphelinat. Le Père Stra, qui a fondé le foyer Lakay pour les enfants des rues de Port-

[26] Mme Barrois est une volontaire d'ATD Quart Monde, interrogée en 2002 sur Cité Coicou.
[27] « Luttes des femmes et luttes sociales en Haïti », Mme Myrtha Gilbert, Bibliothèque nationale d'Haïti, 2001.
[28] « Lakay : Un foyer pour les enfants des rues », UNICEF, 1998.

au-Prince, déclare : « Sur 80 à 100 enfants, la plupart des enfants disent qu'ils ont été maltraités. Les plus anciens, ceux qui ont une réflexion plus mûre, disent que c'est à cause de la pauvreté, parce qu'ils n'arrivaient pas à avoir ce dont ils avaient besoin chez eux. Ils ne le disent pas toujours directement. »

M. Baptiste a aussi vécu dans la rue dans son enfance :

> *« J'étais l'aîné de six enfants. Aucun de nous n'est jamais allé à l'école. Un jour, un oncle m'a proposé de me loger et de m'envoyer à l'école. En fait, je me levais à 5 heures tous les matins pour travailler dans sa maison puis aux champs. Je ne suis jamais allé à l'école. J'ai fini par m'enfuir. […] J'ai été battu par les autres enfants vivant dans la rue, jusqu'à ce qu'ils me disent : 'c'est bon, tu fais partie de notre gang à présent.' Dans la rue, c'était la liberté, le carnaval, les amis. […] Mais il y avait aussi beaucoup d'abus de la part des enfants plus âgés. Nous nous battions dur avec des tessons de bouteilles. […] Vivre dans la rue, ça veut dire voler, se droguer et tellement d'autres choses inavouables. Pour la famille, c'est une honte. […] Aujourd'hui, plus de 60 à 70 des jeunes que j'ai connus sont décédés de mort violente. »*[29]

D. L'envoi volontaire des enfants en institution

De nombreux parents sentent que leur environnement est trop dangereux pour leurs enfants ou se sentent incapables de leur donner ce dont ils ont besoin. Certains espèrent que leurs enfants recevront une éducation et apprendront un métier s'ils les envoient dans ce qu'ils appellent un « orphelinat », centre où les enfants sont logés et nourris sans aucun frais pour les parents. Bien qu'il puisse ne pas y avoir un lit par enfant, il y a généralement plus de place que dans la maison de l'enfant. Les parents sont invités à apporter des vêtements régulièrement et la scolarité n'est pas toujours garantie. Si le centre vient à manquer d'argent, les enfants sont renvoyés chez eux. En réalité, certaines de ces institutions sont destinées aux orphelins, qui finissent parfois par être adoptés. Il existe aussi des institutions pour les enfants dont les parents sont vivants, mais qui peuvent néanmoins être adoptés. Dans de tels cas, les parents sont rarement autorisés à venir leur rendre visite plus de deux fois par mois. Ceux qui vivent tout près viennent leur rendre visite dès qu'ils y sont autorisés, craignant que leur enfant soit adopté. On a demandé aux parents d'une famille fréquentée par ATD Quart Monde de ne pas faire trop souvent de visites :

> *« La situation était plus difficile pour la famille Guerda parce que le père était atteint d'une maladie mentale. Cela donna une réputation à la famille, alors Mme Guerda décida de partir. Après cela, son fils Dieubon commença à fréquenter les enfants vivant dans la rue, ceux qui travaillaient en lavant des voitures et en vendant des objets. Il n'avait que 10 ans et n'était pas toujours bien accueilli par les autres. Il ne rentrait dormir à la maison qu'épisodiquement. Sa mère venait souvent le chercher dans le centre ville. Quelquefois, elle venait nous demander si nous l'avions vu. […] Quand son fils Mick eut 10 ans […], il alla vivre dans un orphelinat dirigé par des religieuses. Elles prièrent ses parents de ne pas lui rendre visite trop souvent 'parce que sinon il ne voudra pas rester ici.' »*

Certains parents ont le sentiment de devoir placer leur enfant dans un orphelinat car ils n'ont pas d'autre solution. A Port-au-Prince, une mère a inscrit ses deux filles dans un orphelinat parce qu'elle ne pouvait pas se permettre de les envoyer à l'école et qu'on la menaçait de démolir sa maison si elle ne payait pas le loyer du terrain. D'autres parents pensent que leur enfant aura plus d'opportunités dans un orphelinat. Une mère a demandé à ce que son fils soit envoyé dans un orphelinat dans l'espoir qu'il devienne prêtre. S'il devait rester à la maison, elle savait qu'elle n'aurait pas les moyens de payer les études requises pour la préparation au sacerdoce.

[29] Il a écrit un témoignage de cette expérience à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère en 2002 et a été interviewé en 2003.

Parfois, un enfant ne reste que temporairement dans un orphelinat, comme ce fut le cas pour les enfants de Mme Elise. Les volontaires ont observé :

> *Sept. 2001 : Mme Elise, de Port-au-Prince, demande que ses enfants puissent faire des tests de SIDA, tuberculose et malaria pour qu'ils puissent être inscrits dans un orphelinat qui doit s'ouvrir bientôt, sous la responsabilité d'un pasteur. Elle a dépensé beaucoup d'argent durant l'été pour soigner une de ses filles, et elle n'a plus rien pour payer l'école. Et elle ne veut pas que sa fille de 6 ans, Colette, reste sans rien faire dans ce quartier. Après avoir fait les tests, Colette a été admise. Mme Elise peut lui rendre visite le dimanche. Elle espère l'avoir à la maison pendant les vacances, mais elle n'en est pas sûre. Mme Elise dit que Colette restera à l'orphelinat 'jusqu'à ce qu'elle ait un métier entre les mains'.*
>
> *Décembre 2001 : Mme Elise est allée voir Colette à l'orphelinat et elle dit qu'elle y est bien. Il est tenu par des Haïtiens en lien avec des personnes à l'étranger. Mme Elise ne sait pas si Colette pourra revenir à la maison pour Noël.*
>
> *Mars 2003 : Depuis 18 mois, Mme Elise n'a toujours pas réussi à faire revenir sa fille chez elle en vacances. Mme Elise utilise son droit de visite tous les 2 dimanches sans manquer, elle ne veut pas perdre Colette.*
>
> *Juillet 2003 : Le pasteur ayant fait comprendre aux parents qu'il y avait des possibilités pour que les enfants soient adoptés à l'étranger, Mme Elise a retiré Colette de l'orphelinat. Elle l'a fait sans dire que c'était définitif. Elle n'ose pas aller demander les affaires de Colette ni son carnet scolaire.*

Certaines de ces institutions ont un programme d'apprentissage sérieux, un personnel formé et de bonnes structures où les enfants peuvent être instruits et apprendre un métier. Généralement, les meilleures institutions sont celles recevant des groupes spécifiques d'enfants, tels que ceux ayant vécu dans la rue, ceux atteints du SIDA ou ceux issus de familles très pauvres avec lesquelles l'institution a élaboré un programme d'apprentissage pour les enfants. Le succès d'un enfant dans ses études, dans ce genre d'orphelinat, peut avoir des effets positifs pour toute la famille.

Il existe d'autres institutions dirigées par des personnes (haïtiennes ou étrangères) dont l'objectif n'est pas d'éduquer l'enfant mais de gagner de l'argent. Dans ce cas, le résultat peut être catastrophique, par exemple lorsque des éducateurs battent les enfants ou les renvoient quand il ne reste plus rien à manger. Certains éducateurs consomment de la drogue ou utilisent des armes. Dans de telles conditions, certains enfants font des dépressions nerveuses ou deviennent violents. Il arrive que des enfants se battent, le plus fort persécutant le plus faible, sans qu'aucune mesure ne soit prise. Bien que beaucoup de personnes, en Haïti, travaillent sur le thème des droits de l'enfant, les contrôles des conditions de vie dans ces institutions demeurent très rares :

> *« A Port-au-Prince, un jeune homme a ouvert un orphelinat avec des amis. Malgré leur manque de formation, ils ont reçu des fonds de la part d'une organisation internationale. L'orphelinat était supposé être destiné aux enfants vivant dans la rue, mais le directeur a commencé par accueillir des enfants qu'il connaissait dans son ancien quartier. Les enfants sont nourris à l'orphelinat, mais tous ne vont pas à l'école. Mme Lucile y a envoyé ses deux cadets. Au bout de quelques jours, ils se sont enfuis à la maison, affirmant qu'ils avaient été battus à l'orphelinat. Les enfants de M. Walter sont également rentrés chez eux. »*[30]

Il est rare qu'une institution, même parmi les meilleures, dispose des moyens de garder les enfants assez longtemps pour leur apporter une formation scolaire et professionnelle appropriée. Si un enfant réussit à rester plusieurs années et à recevoir une bonne formation, il lui sera quand même difficile de trouver du travail sur un marché de l'emploi très concurrentiel. Le style de vie de l'orphelinat étant très différent, le jeune adulte aura du mal à se réintégrer dans sa famille. La réalité brise souvent les grands espoirs nourris par la famille à l'égard de cette jeune personne.

[30] Tiré des notes de Mme Barrois.

E. Les « restavèk », enfants en domesticité

« Comme sa maman n'avait plus d'argent pour la nourrir, Jocelyne a été confiée à son père, puis à sa grand-mère. Elle avait alors 7 ou 8 ans. A partir de là, elle a pu aller à l'école. A 12 ou 13 ans, elle est obligée de quitter son village pour aller travailler à la capitale. Sa grand-mère la place chez une dame chez qui elle fait le ménage, la cuisine, va chercher l'eau et s'occupe des enfants. Mais elle tombe malade et la dame la renvoie chez sa grand-mère.

« Ensuite, pendant 18 mois, elle travaille chez Karen. Mais elle doit la quitter. Peu après, elle est arrêtée pour avoir volé au marché. Tout le village le sait, ce qui la contraint à retourner à la capitale où elle retrouve du travail. Elle est accueillie par l'oncle d'une amie mais elle tombe malade. L'oncle a peur de la maladie et lui dit qu'il ne peut pas la garder chez lui.

« A 15 ans et demi, Jocelyne se retrouve seule dans la ville. Elle n'a pas vu ses parents depuis longtemps et sait qu'ils ne pourront pas assumer sa maladie. L'équipe d'ATD Quart Monde l'aide à se soigner et elle leur demande de prévenir sa mère qu'elle est hospitalisée. Jocelyne a raconté cette visite : 'Ma mère a pleuré parce que je suis malade. Elle reviendra. Elle m'aime beaucoup, même si elle n'a pas pu faire beaucoup pour moi.' »[31]

Les enfants en domesticité en Haïti sont très souvent évoqués dans les médias. Ils sont appelés « restavèk » : celui qui vit avec un autre. Mais ce terme n'est pas ancré dans la tradition haïtienne et la plupart des enfants en domesticité le trouvent méprisant et ne l'utilisent pas. Récemment, « Limyè Lavi », un groupe d'organisations travaillant avec les enfants en domesticité à Port-au-Prince, a commencé à réfléchir à un autre nom pour ces enfants « parce que beaucoup ne souhaitent pas être appelés ainsi. Si nous employons ce terme pour les inviter à une réunion, beaucoup ne voudront pas venir. »

De nombreuses organisations concentrent leur attention sur le travail domestique des mineurs, dénoncé par des personnalités connues au niveau national et par les institutions internationales. Des documentaires circulant à l'étranger témoignent d'une réalité cauchemardesque. Toutefois, nous pensons qu'il est important de replacer cette situation dans son contexte et d'en présenter les différentes facettes. La plupart des enfants haïtiens travaillent énormément, même au sein de leur propre famille. Certaines zones rurales ont été délaissées pendant si longtemps qu'une famille souhaitant que ses enfants soient scolarisés n'a pas d'autre solution que de les envoyer dans une autre famille, dans une petite ou une grande ville. Pour certains enfants, c'est une expérience positive. D'autres familles sont si pauvres qu'elles ne voient pas d'autre solution que d'envoyer leurs enfants dans une autre famille, simplement pour qu'ils puissent manger.

Néanmoins, l'enfant assurant des travaux domestiques est à la merci de la famille d'accueil qui peut le traiter aussi bien ou aussi mal qu'elle le souhaite.

1. Le statut des personnes en domesticité en Haïti

La loi exige qu'un employé domestique rémunéré ait au moins 15 ans. Beaucoup d'adultes assurant des travaux domestiques sont tenus d'habiter chez leur employeur, ce qui implique qu'ils doivent confier à d'autres leurs propres enfants. Très peu étant exigé de la part de l'employeur, les salaires sont généralement très bas pour un grand nombre d'heures de travail. Des enfants réunis par CODEHA décrivent ces situations de la façon suivante :

« Certains parents sont pauvres, ils n'ont pas de quoi acheter à manger à leurs enfants, alors ils vont travailler comme domestiques. Mais tous ne le font pas parce que les gens disent toujours qu'ils vont se faire rabaisser ou bien qu'ils vont perdre leur réputation. Ils disent que quand tu seras vieux et que ton enfant sera devenu quelqu'un, alors les personnes pour qui on travaillait avant diront : 'Oh ! je

[31] Cahiers du Quart Monde, Editions Quart Monde, 1991.

connais ce petit garçon, sa mère travaillait pour moi, c'est elle qui ramassait les crottes du chien.' »[32]

Magalie a 15 ans et travaille dans un foyer où elle s'occupe de toutes les tâches ménagères. Elle travaille de nombreuses heures et n'est pas autorisée à sortir. Mais elle continue à aller à l'école et elle est fière de vivre seule et non plus chez ses parents. Elle ne va pas voir sa famille, mais son frère Robert lui rend visite tous les mercredis et les samedis. Ils continuent aussi à se voir à l'école. Sa mère, Mme Yvette, affirme que c'est une chance et que Magalie se porte bien. Mais elle admet aussi que Magalie paie le prix fort en travaillant si dur pour laver le linge des autres et en voyant très peu sa famille.

2. Les enfants en domesticité reçoivent nourriture et scolarité

La loi autorise les enfants entre 12 et 14 ans à assurer des travaux domestiques sans être rémunérés et sous certaines conditions. La plus récente et significative des lois haïtiennes, promulguée en 1984, stipule qu'« aucun enfant de moins de 12 ans ne doit être confié à une famille pour assurer des travaux domestiques » et que « toute personne qui a un ou plusieurs enfants à son service contracte avec eux l'obligation de les traiter en bon père de famille, de leur fournir un logement décent, des vêtements convenables et de la nourriture saine et suffisante, de les inscrire obligatoirement à un centre d'enseignement scolaire ou professionnelle […] et de leur procurer de saines distractions. » Cette loi stipule aussi qu'« il est interdit de faire travailler ces enfants pendant les heures de classe qui leur sont fixées par le règlement de l'école où ils sont régulièrement inscrits, les après-midi des dimanches et des jours de chômage légal, pendant la nuit. »

Quand les conditions de vie deviennent trop difficiles, les parents essaient souvent de trouver un lieu où leurs enfants seront nourris en échange d'un peu de ménage. A Port-au-Prince par exemple, le père d'Elifet est mort quand celui-ci avait 12 ans. Sa mère, qui était elle-même assez malade, explique : « Il ne me reste plus rien. Je ne peux pas envoyer mes enfants à l'école alors qu'ils ont faim. Un homme a proposé à Elifet de héler les gens pour remplir son bus en échange de nourriture. Alors, pour le moment, c'est ce qu'il fait. Il ne va pas à l'école. »[33]

Parfois, la situation est temporaire et les enfants reviennent chez eux dès que leur famille est en mesure de subvenir à leurs besoins. M. Godfroy Boursiquot est le fondateur de CODEHA. Dans une interview en 2003 sur la Vallée Jacmel, il a déclaré :

> *« Quand la récolte n'est pas encore prête et qu'il n'y a plus rien à manger, il y a toujours des enfants de zones très défavorisées qui arrivent dans une région moins pauvre. Leurs parents viennent de ces lieux très pauvres pour demander : 'Tu n'aurais pas une bête dont il faudrait s'occuper ? Je te prêterai un enfant qui le fera.' Certaines familles acceptent donc d'accueillir un ou deux enfants. Les parents passent les voir régulièrement. Ils demandent à leur enfant comment il va, ce qu'il a à faire, quelles relations il entretient avec ceux avec qui il travaille. Ils demandent aussi à la famille d'accueil : 'Auriez-vous des vêtements sales ? Je pourrais vous les laver.' Ils offrent leurs services, mais on peut leur offrir de la nourriture en retour. Et dès que la pluie se met à tomber, l'enfant entend que les affaires vont mieux chez lui et il décide alors d'y retourner. »*

Dans certains cas, une famille peut accueillir un enfant plusieurs années, par solidarité, si ses parents ont beaucoup d'enfants et sont extrêmement pauvres. L'enfant aide la famille d'accueil et celle-ci satisfait ses besoins. Il maintient des contacts avec sa propre famille. Mme Alphonse, une mère de la Vallée Jacmel interrogée en 2003, expliquait :

> *« Quand un enfant doit quitter ses parents parce qu'ils ne peuvent pas prendre soin de lui, même si tu n'as pas grand chose toi-même mais que tu as besoin d'un coup de main, tu dois demander à l'enfant de venir vivre avec toi. Cet enfant que*

[32] Rapport de 1997 de CODEHA sur les familles.
[33] Rapport de 2001 de Mme Anne-Marie Toussaint, volontaire ATD Quart Monde.

j'ai en ce moment chez moi n'est pas de ma famille. Il est l'aîné de sa famille. Sa mère ne pouvait pas s'occuper de lui ni le mettre à l'école, alors ils me l'ont envoyé. Si tu es malade, l'enfant peut t'aider, il va chercher de l'eau. J'aide ces enfants et ils m'aident. De temps en temps, ils vont rendre visite à leurs parents, ils ne les oublient pas. Les autres, les grands, je n'ai pas eu la possibilité de les mettre à l'école. Mais ceux-ci, maintenant, ils y vont. »

Mme Janette est de Fond-des-Nègres. Egalement interrogée en 2003, elle disait :

« Sur mes six enfants, trois ne vivent pas avec moi. […] Mes mains sont malades, je ne peux rien faire. […] Un de mes enfants vit avec son père, il est là dans la cour. Les deux autres sont avec des étrangers [des personnes qui ne sont pas des proches] à 80 kilomètres, à Maniche, près des Cayes. Ils font de petits travaux et on les met à l'école. Je les ai envoyés petits, l'un à 3 ans et l'autre, à 4. Celui-ci a 11 ans maintenant. Il n'a pas été bon à l'école l'année dernière alors il redouble la cinquième année primaire. L'autre fait la quatrième année. Ils ne sont pas chez la même personne, mais tout près. Je les ai vus en septembre dernier, je les verrai peut-être en août. J'ai aussi ces deux petites filles qui sont en maternelle. Quant à ma fille aînée, elle a 23 ans. Elle habite ici et elle fait tout. Son petit demi-frère habite aussi ici. »

Certains font remonter à la période coloniale la pratique consistant à prendre des enfants en domesticité, mais selon les publications les plus récentes, « les chercheurs sont arrivés à la conclusion que la domesticité […] s'inscrirait plutôt dans le cadre des relations villes/campagne au cours du 20ème siècle, en correspondance directe avec les conditions d'existence de la paysannerie. »[34] La plupart des enfants placés en domesticité sont envoyés de la campagne vers une zone moins rurale. Mais le système s'est maintenant élargi afin d'inclure aussi les enfants des villes du fait de l'augmentation de la population et des dures conditions de vie dans les bidonvilles urbains.

3. Les conditions de vie de ces enfants

En 1998, l'Institut psycho-social de la Famille a réalisé une étude pour l'UNICEF en interviewant 1 320 enfants en domesticité en Haïti :

- 74,6% de ces enfants sont des filles.
- 60% des enfants déclarent ne participer qu'à deux repas par jour et certains (30%) disent n'avoir qu'un seul repas dans une journée mais ils se disent résignés parce que dans leur famille d'origine, c'était pire. 90% d'entre eux partagent le même repas que les autres membres de la famille d'accueil.
- 60% des enfants affirment qu'ils sont parents avec la famille d'accueil. Mais aussi 4 enfants sur 5 n'arrivent pas directement de leur foyer naturel. Ce détour occasionne un affaiblissement des contacts avec la famille d'origine.
- Tous les enfants valorisent l'école, tous sans exception. Ils semblent être convaincus que seule l'instruction peut leur assurer un meilleur avenir. Mais beaucoup (77%) atteignent 15, 16, 17 ans sans avoir jamais fréquenté une école.
- Un bon pourcentage, soit 46%, visitent leurs parents une fois par an. La plupart expriment, directement ou indirectement, leur nostalgie et leurs besoins de supports, de présences affectueuses auprès d'eux.
- A la question « Pourquoi es-tu venu dans cette maison ? », la réponse a été à 93% : « Mes parents sont trop pauvres et ont trop d'enfants. » Ils sont tous issus de familles d'au moins 4 enfants, certaines allant même jusqu'à 11. A la question « qu'est-ce que tu penses qu'il faut faire pour solutionner les problèmes des enfants en domesticité ? », on obtient à 72% la réponse : « empêcher la maman d'avoir trop d'enfants. »

[34] « Radiographie de la domesticité en Haïti », M. Hugo Merveille, édité dans «Le Nouvelliste» le 21 mai 2003.

- Le plus pénible, d'après 63% des enfants interrogés, est l'humiliation d'être méprisé, de ne pas compter dans la balance humaine, de n'être rien et de ne pas pouvoir jouir de la présence et du support affectif des siens.
- La majorité d'entre eux ne sont pas disposés à retourner séance tenante dans leur famille d'origine, incapable de leur fournir le minimum vital nécessaire.

Bien qu'il y ait certaines situations où les enfants en domesticité sont bien traités, il n'existe aucune garantie pour les protéger. Dans les pires des cas, ils risquent d'être victimes d'abus, parfois à un très jeune âge. Même dans les meilleurs des cas, ils sont dans une situation anormale due aux conditions de grand dénuement de leurs parents. Ils sont privés de l'affection de leurs parents et ont souvent l'impression qu'ils doivent travailler suffisamment pour mériter leur nourriture.

Mme Jacqueline Plaisir a observé la famille de René, qui accueille trois autres enfants à St. Marc :

> *« Les deux plus grands des enfants en domesticité vont à l'école. La dernière, arrivée il y a trois mois, ira prochainement. Quand la famille va à la plage, ils amènent les deux plus grands qui font partie de la famille. Récemment, les parents du garçon de 15 ans sont venus le chercher. Ils déménagent et le garçon les accompagne, il ira travailler chez un ébéniste. Cela faisait trois ans qu'il était chez les parents de René. Tout le monde pleurait dans la maison, surtout le garçon. Il savait qu'il ne pourrait pas continuer à aller à l'école. […] On comprend que les enfants sont beaucoup au service des adultes. Ceux de la famille aussi. Toutes les 5 minutes, on leur demande des services, ils sont sollicités en permanence par tout le monde, parfois par trois adultes en même temps ! René, enfant, travaillait beaucoup avec son père. Mais c'est différent pour les enfants en domesticité. Ils se lèvent très tôt, avant tout le monde. Un enfant accueilli accepte toujours de rendre service, alors que l'enfant de la maison peut dire : 'Tout à l'heure !' »*

M. Felix Laloi, directeur adjoint d'une école élémentaire à Fond-des-Nègres, remarque : « Comme la famille d'accueil aide l'enfant, elle exige aussi qu'il les aide. Cela va parfois trop loin. Par exemple, c'est l'heure d'aller à l'école mais elle ne lui laisse pas le temps de se laver ou de manger. L'enfant devrait s'en aller à 7h30, mais il ne part qu'à 7h45 ou 8h. C'est un problème pour l'école. »

M. Junior Polo est le directeur d'une école alternative de Port-au-Prince, destinée surtout aux enfants en domesticité. Il a également fondé le GREDEVE, un groupe de familles s'entraidant pour promouvoir le développement de l'enfant. Interrogé en 2003, il explique :

> *« Dans ma rue, toutes les familles, riches comme pauvres, accueillent un enfant « restavèk ». Celui qui est chez un riche a plus de chances ; il aura des restes, comme des vêtements déjà portés. Pour celui qui est dans une famille pauvre, c'est plus dur. Les familles qui en ont la possibilité mettent ces enfants à l'école du soir ou de l'après-midi. L'école que nous avons créée pour eux est gratuite. Nous avons eu des fournitures par l'UNICEF. Nous sommes passés dans toutes les maisons et nous avons parlé avec les gens : « S'il y a un enfant chez vous qui ne va pas à l'école, nous pouvons nous en occuper, mais débrouillez-vous seulement pour qu'il ne soit pas pieds nus et qu'il soit propre. » Sur 100 enfants inscrits, 30 sont venus. Nous sommes retournés voir les familles pour comprendre. Certains enfants habitent dans les corridors et ne sortent jamais dans la rue car ils n'ont pas de chaussures. Dans les maisons où il y a deux enfants, nous n'en voyons qu'un à la fois parce qu'il n'y a qu'une paire de souliers qu'ils se partagent. Parfois, l'enfant arrive tout mouillé parce qu'il vient de laver ses vêtements et qu'ils ne sont pas encore secs. Les enfants ne fréquentent pas le centre tous les jours. Ils ne viennent généralement que 2 ou 3 jours par semaine. La plupart sont des « restavèk », mais il y aussi beaucoup d'enfants qui vivent chez leurs parents très pauvres. Le sort d'un enfant en domesticité est toujours plus difficile que celui des autres enfants de la famille. Par exemple, prenons le cas d'une famille de quatre enfants qui accueille en plus un enfant restavèk. Si la famille arrive à se procurer*

quatre paires de chaussures, ce sont les enfants de la famille qui les auront. Et puis l'enfant restavèk fait une grande partie du travail domestique. Ces enfants n'ont aucune stabilité. La famille d'accueil est toujours prête à les renvoyer chez leurs parents. »

4. Que deviennent ces enfants ?

Quelquefois, un accord tacite est passé entre la famille de l'enfant et la famille d'accueil. Il arrive que les parents envoie à la famille d'accueil un colis pour l'enfant. Quand leurs moyens diminuent, ils communiquent de moins en moins. Les enfants peuvent en subir les conséquences dans la famille d'accueil. Et ce sont surtout leurs relations avec leur propre famille qui s'effritent jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus retourner chez eux. Dans ce cas, si la famille d'accueil ne souhaite plus garder l'enfant, elle enverra le garçon ou la fille dans une autre famille (même si l'enfant est un proche de la famille d'accueil d'origine). L'enfant est alors totalement coupé de sa famille. Cela dit, si la famille de l'enfant apprend qu'il y a eu mauvais traitement ou abandon de l'enfant, elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour le ramener à la maison.[35]

Lorsque l'employeur n'est plus satisfait du travail de l'enfant en domesticité, ou lorsque celui-ci atteint un certain âge ou qu'il y a un « problème », tel qu'une enfant enceinte, la famille d'accueil renverra l'enfant chez lui si sa famille a toujours des contacts avec elle. Mais il peut être difficile de reconstruire la relation, en particulier quand les espoirs de la famille à l'égard de son enfant ont été déçus et quand elle n'a pas plus de moyens financiers qu'auparavant.

La Campagne internationale de mars 2001 contre le travail des enfants en domesticité souligne les autres dangers du travail domestique : la lassitude mentale et physique du travail, l'incessante intimidation verbale et la faim peuvent entraîner des accidents de travail tels que des brûlures dues au repassage ou des coupures pendant la préparation du repas. Ces troubles peuvent aussi détériorer la santé d'un enfant et provoquer une fatigue chronique, des migraines et des vertiges. Ces facteurs, ainsi que toute forme de violence physique, psychologique ou sexuelle, peuvent pousser ces enfants à s'enfuir pour aller vivre dans la rue.

5. Les conséquences de la couverture médiatique de la situation

Les estimations du nombre de « restavèk » sont variables, peut-être du fait que les gens ne définissent pas le terme de la même manière. La plupart parlent d'environ 300 000 enfants. Les chiffres récents établis par l'UNICEF et le Programme international pour l'abolition du travail des enfants sont compris entre 100 000 et 130 000. Selon un article récent, un « restavèk » est un enfant traité comme un domestique et un « pitit kay » est un « enfant de la maison », traité aussi bien qu'un membre de la famille.[36] « Limyè Lavi », le groupe travaillant avec des enfants en domesticité, définit un restavèk comme « un enfant ne vivant pas avec ses parents mais avec des personnes qui le font travailler, qui ne lui donnent pas la même affection qu'elles donneraient à leurs propres enfants et qui ne respectent pas toujours ses droits. »

Le terme « restavèk » est très souvent employé en Haïti, ainsi que dans beaucoup de pays industrialisés où l'image d'Haïti devient celle d'enfants martyrisés. Pour les familles d'accueil qui prennent leurs responsabilités au sérieux et se sentent engagés envers la famille de l'enfant, cette vague de critiques est difficilement tolérable. C'est non seulement une critique à l'égard de la famille d'accueil, mais aussi de la propre famille des enfants, à laquelle on reproche d'avoir confié son enfant à quelqu'un d'autre. Par exemple, l'UNESCO a déclaré (dans le numéro du Courrier de juin 2001) : « Très souvent, les parents sont les principaux responsables de l'esclavage de leurs enfants

[35] Tiré de deux articles : « Domesticité, une porte ouverte sur la rue » et « Changeons la domesticité en solidarité », publiés dans Le Nouvelliste le 4 mars 2003.
[36] Ibidem.

qu'ils considèrent volontiers comme un placement dont ils attendent des revenus en argent ou en nature. »

Mme Martin, une mère de Port-au-Prince, affirme : « Souvent, à la radio, on parle des enfants en domesticité comme s'ils étaient tous maltraités. Mais le fait qu'une famille envoie ses enfants en domesticité ne signifie rien sur leur attachement à cet enfant. Les parents de ces enfants ont beaucoup de courage de se séparer de leurs enfants pour qu'ils échappent aux conditions misérables de la famille. »[37]

Toute ce tapage médiatique a modifié l'attitude des Haïtiens les plus aisés qui ont presque complètement arrêté de prendre des enfants chez eux, préférant engager un adulte ou un jeune adulte. Ils engagent moins de domestiques du fait de l'amélioration des conditions de vie (eau courante, électricité, appareils ménagers), mais aussi d'une nouvelle prise de conscience du problème et d'une peur croissante des critiques.

Cela signifie que les familles qui continuent à accueillir des enfants sont pour la plupart pauvres elles-mêmes. Ce sont des parents qui n'ont pas les moyens d'engager un adulte et ont besoin de quelqu'un pour s'occuper de leurs plus jeunes enfants et faire le ménage pendant qu'eux-mêmes travaillent pour gagner leur vie. Dans une famille pauvre, l'enfant en domesticité a encore moins de chances que dans une famille riche de manger correctement, de recevoir des soins et d'aller à l'école.

Des efforts encourageants sont entrepris par certaines organisations pour soutenir les enfants en domesticité. L'une d'entre elles en particulier travaille à la fois avec la famille d'accueil et l'enfant en domesticité, par exemple en dispensant aux deux des cours d'alphabétisation. Ces organisations essaient d'aider la famille d'accueil et l'enfant à mieux se connaître, de telle sorte que l'enfant ne soit plus considéré comme un « restavèk », mais comme un enfant adoptif ayant été « prêté » par sa famille pour une durée limitée. Il reste encore beaucoup à faire mais c'est une démarche prometteuse.

II. L'accès à l'éducation : un moyen pour renforcer les familles très pauvres

L'école est le seul espoir qu'ont les personnes les plus pauvres de voir l'avenir de leurs enfants s'améliorer. L'accès à une scolarité gratuite de qualité est un élément fondamental pour offrir aux enfants une alternative à l'orphelinat ou au travail domestique. C'est un moyen de bâtir l'avenir du pays. Les familles très pauvres en Haïti, comme dans de nombreux autres pays, ont des coutumes qui ne sont pas valorisées par la culture dominante de leur pays, qu'il s'agisse de la langue créole, de l'utilisation de la médecine traditionnelle ou bien de leurs pratiques religieuses. On les méprise de ne pas avoir de vêtements et de logement décents. L'accès à la scolarité est un moyen de permettre à leurs enfants d'être fiers de leur culture et de leur histoire, de permettre que la contribution de leur famille à cette culture soit reconnue et d'y contribuer eux-mêmes. Rien de tout cela n'est possible sans un partenariat fondé sur le respect mutuel entre les enseignants et les parents. Dans cette partie, nous expliquerons comment une école est devenue plus accessible aux enfants extrêmement pauvres afin qu'ils soient moins nombreux à devoir quitter leur foyer dans l'espoir de s'instruire.

A. Rencontrer les familles très pauvres grâce à la « bibliothèque aux champs »[38]

Fond-des-Nègres est une zone rurale de 40 000 habitants, à 120 km de la capitale. A Pémerle, le bourg central, Père Jean De Laatre demanda des volontaires à ATD Quart Monde pour l'aider à développer un petit internat de 60 filles issues de familles très pauvres. C'est dans ce contexte que trois volontaires arrivèrent en 1981, avec comme priorité de rencontrer d'abord les familles les plus pauvres, spécialement les plus

[37] Tiré d'un rapport de Mme Toussaint sur les événements en Haïti de 1990 à 2000.
[38] Certaines informations de cette partie ont été publiées par ATD Quart Monde et l'UNICEF dans « Atteindre les plus pauvres », New York, en 1996, pages 119-136.

éloignées et les plus exclues de la communauté rurale, pour pouvoir prendre en considération leurs aspirations concernant l'avenir de leurs enfants.

Dès les premiers mois après leur arrivée, les volontaires constatèrent que la plupart des fillettes internes à l'école de Pémerle étaient originaires d'un lieu-dit isolé dans les mornes et qu'elles avaient beaucoup de difficultés à suivre en classe. Pour les volontaires, passer du temps à faire la connaissance de la famille et de l'entourage de ces filles devint une priorité. Tous les samedis, elles allèrent dans cette zone pour animer une « bibliothèque aux champs », où enfants et adultes pouvaient venir écouter pendant quelques heures des histoires lues à voix haute, puis en discuter. Cependant, certains enfants ne venaient jamais participer à cette activité parce qu'ils travaillaient dans les champs ou à la maison ou bien parce qu'ils avaient trop honte de leurs vêtements pour se joindre aux autres enfants. Peu à peu, les volontaires trouvèrent des méthodes discrètes pour permettre à ces enfants de profiter de l'activité, par exemple en les accompagnant à pied jusqu'à la rivière ou le champ à l'aller, puis au retour, ou en leur rendant visite chez eux. Les enfants firent alors preuve d'une soif d'apprendre dont personne ne se serait douté. Au fur et à mesure, de plus en plus de garçons et de filles se montrèrent avides d'apprendre.

Tout cela suscita l'intérêt des jeunes qui s'impliquèrent dans l'animation des activités avec les plus petits en lisant, en racontant des histoires et en chantant. Cet engagement naissant de ces jeunes Haïtiens devait être soutenu. A cette fin, il était important de les former et de renforcer leur prise de conscience de la nécessité de rejoindre les enfants les plus isolés et les plus exclus. D'autres bibliothèques aux champs furent lancées par la suite. Partout elles donnaient aux enfants un élan vers le savoir et une ouverture au monde, aux jeunes une possibilité d'engagement, et aux parents eux-mêmes la révélation qu'une plus grande solidarité était possible, avec l'espoir qu'une école puisse accepter leurs enfants, quelles que soient leurs difficultés ou l'étendue de leurs lacunes.

B. Une nouvelle approche de la scolarité

Encouragées par tant d'intérêt et d'énergie de la part de la communauté, les volontaires aidèrent à susciter des changements au sein de l'école de Pémerle, visant une plus grande participation des familles très pauvres. De nouveaux instituteurs furent engagés et de nouvelles « petites écoles » furent créées dans la région montagneuse isolée, telles que celle inaugurée en 1984 à Viau, à deux heures de marche du centre de Fond-des-Nègres. Cela permit aux plus jeunes, trop petits pour pouvoir faire le long chemin à pied, d'aller à l'école. Les volontaires, en poursuivant les bibliothèques aux champs, rencontrèrent d'autres enfants non scolarisés et les inscrivirent en priorité l'année suivante. L'école continua de se développer et admit même des enfants déjà âgés de 10 ans. Les familles ayant un peu plus de ressources acceptèrent d'inscrire un seul de leurs enfants, les autres pouvant aller ailleurs, laissant ainsi plus de place aux enfants les plus pauvres.

Les nouveaux élèves étaient pénalisés par leurs conditions de vie. Les jours de récolte ou de marché, ils devaient souvent manquer l'école pour aider leur famille. D'autres absences avaient lieu lorsqu'un enfant avait besoin de s'occuper d'un membre malade de la famille. Mais les professeurs, qui commençaient à mieux connaître les parents et à prendre conscience des défis auxquels ils devaient faire face, trouvèrent des moyens pour s'adapter aux difficultés des familles. Les camarades de classe proposèrent également de s'entraider.

Interrogé en 2002, un professeur se souvient :

> *« Nous sommes allés voir des enfants qui n'avaient jamais été inscrits à l'école. Quand ils sont arrivés, pieds nus et avec des trous dans leurs pantalons, pas un seul enfant ne s'est moqué d'eux. La majorité était des enfants qui se cachaient, qui ne sortaient jamais. Nous leur avons fait faire des certificats de naissance qu'ils n'auraient jamais eus autrement. Dans une maison sur cinq, nous avons trouvé 10 à 15 enfants sans aucune existence légale. Alors nous avons frappé à chaque porte et*

parlé avec les personnes. Les adultes disaient : 'Oui, ils pourraient aller à l'école, mais ils n'ont ni vêtements ni chaussures.' Nous leur avons dit que ce ne serait pas un problème si les enfants venaient comme ils étaient. Ainsi, désormais, ils vont d'abord travailler dans les champs et se dépêchent ensuite de se préparer pour l'école. »

Au début, il n'y avait ni manuels ni programme scolaires. Pour les professeurs, le travail consistait à préparer les enfants à la vie et à améliorer leur maîtrise de leur environnement. La priorité était donnée à l'enseignement de la lecture et de l'écriture en créole puis plus tard en français, du calcul, aux activités créatives et à celles liées à la découverte de la nature et du monde extérieur tel que le travail des fermiers et des artisans haïtiens. L'objectif était de valoriser aux yeux des enfants leur propre milieu et d'encourager leur désir de contribuer au développement de leur pays.

Au début, il était difficile de recruter des professeurs qualifiés car le salaire proposé était plus bas que dans les écoles officiellement reconnues. Seuls quelques professeurs avaient eux-mêmes réussi à finir l'école primaire. Certains se sentirent très vite insécurisés par leur manque de formation et démissionnèrent en milieu d'année. D'autres tombèrent malades ou partirent ailleurs. Ce fut un souci constant que de parvenir à constituer une équipe d'enseignants compétents, motivés et solidaires, capables d'assurer un jour ce qui devait devenir une école pleinement reconnue. Les nouveaux professeurs craignaient aussi d'être jugés par leurs pairs et de participer à des sessions de formation risquant de souligner leur manque de compétences. Les sessions de formation étaient difficiles à imposer car elles avaient lieu en dehors des horaires de l'école, à l'heure où tant de professeurs devaient s'occuper d'un petit commerce sur le marché pour subvenir aux besoins de leur famille. Au fil des ans, toutefois, les professeurs s'entraidèrent pour se perfectionner et tirèrent une certaine fierté de leur engagement. « Je reste et je me dévoue aux enfants pauvres », affirmait un professeur qui aurait pu gagner deux fois plus d'argent ailleurs. Cet engagement conduisit à la reconnaissance de l'école par un inspecteur de l'académie scolaire et à la création de divers programmes de formation continue des professeurs.

C. Les parents, de nouveaux partenaires

Depuis le début, les parents ont fait des efforts considérables pour apporter leur soutien, en procurant des légumes à la cantine de l'école ou en donnant tous les mois une gourde[39] symbolique pour les frais de scolarité. Certains n'ont pas hésité à mendier pour procurer les fournitures scolaires. Un arrangement de paiement échelonné a été conçu pour l'achat des manuels. A partir de 1983, des réunions trimestrielles de parents commencèrent à être organisées. Si une famille n'était pas représentée à ces réunions, ou si un enfant était longtemps malade, les professeurs et les volontaires se rendaient chez eux. Cette pratique innovatrice permit de bâtir de bonnes relations entre l'école et les familles. Une fois que les parents avaient reçu cette visite, ils avaient moins peur de rencontrer les professeurs au sein même de l'école.

Il fallut beaucoup persévérer pour convaincre les parents d'exprimer leur point de vue sur le contenu du programme scolaire. Il faut imaginer ce que cette participation implique pour des parents de sept enfants, ne possédant aucune terre, n'ayant eux-mêmes jamais eu de scolarité et devant mendier pour vivre : « Un jour, l'école leur proposa d'accueillir les trois filles aînées et leur frère cadet l'année suivante. Le père en fut abasourdi. Il accepta, même pour sa fille aînée, pourtant d'une aide précieuse pour sa mère. A cause de la malnutrition, seule la fille aînée fut en mesure de terminer son année scolaire. Malgré le deuil imposé par la mort d'un de ses petits frères, son père l'autorisa à passer ses examens de fin d'année, qu'elle réussit. Ce fut une très grande découverte pour son père. Sa fille aînée avait réussi et serait capable d'écrire pour la famille. Cela voulait dire que tous ses enfants pourraient réussir. Il se mit à assister aux

[39] environ deux dixièmes d'un dollar américain.

réunions de parents. A une époque, il parlait la tête baissée. Aujourd'hui, il montre son visage quand il parle. On peut le regarder dans les yeux. C'est un autre homme. »[40]

C'est en 1990 qu'on essaya pour la première fois de créer un comité de parents. Il fallut trois années supplémentaires et le soutien d'un centre de formation pour que les professeurs se sentent moins menacés et plus disposés à réellement collaborer avec le comité des parents. Dans les « petites écoles » de la région isolée des mornes, les parents construisaient ou remettaient en état les salles de classe pendant les vacances scolaires. A Viau, une maison modeste composée d'une seule pièce fut construite pour le professeur, qui ne pouvait pas faire le trajet tous les jours vers le centre de Fond-des-Nègres.

D. Evaluation après 20 ans

L'école « La Famille » de Pémerle, à Fond-des-Nègres, fut donc fondée il y a vingt ans. ATD Quart Monde a récemment interrogé M. Felix Laloi, qui a étudié dans cette école quand il était enfant avant d'en devenir plus tard le directeur adjoint :

« J'enseigne depuis six ans dans cette école « La Famille ». Enfant, les choses n'étaient pas faciles pour moi. C'est grâce à cette école que j'ai pu étudier. J'étudie encore pour obtenir un diplôme de droit. Je me suis dit que je devais à cette école d'enseigner ici, où les enfants ont tant de difficultés à vivre. L'objectif de l'école est d'aider les enfants dont les parents n'ont pas d'argent. 40 à 50% de nos élèves sont des enfants vivant chez d'autres personnes, chez des proches ou des connaissances de leurs parents. Ces enfants doivent travailler avant les cours et n'ont pas de temps pour se préparer.

Avec le temps, cette école s'est améliorée. L'instruction que reçoit l'enfant n'est pas une « formation pour enfant pauvre » mais tout simplement la même que pour un enfant d'une famille riche. C'est pourquoi certains parents plus aisés veulent aussi envoyer leurs enfants ici. Mais 80% de nos élèves sont très pauvres. Nous avons 535 élèves et l'année prochaine, il y aura 640 inscrits. En effet, cette année, des parents qui ne pouvaient plus continuer à payer l'école à leurs enfants dans un autre établissement sont venus nous demander de prendre leurs enfants en 1ère année primaire alors qu'ils avaient un niveau de 3ème, pour qu'ils ne restent pas sans rien faire ! Nous avons donc accepté de prendre des élèves d'autres écoles et en avons ajouté quelques-uns à chacune de nos 16 classes. Cela fera 40 élèves par classe. C'est beaucoup. A Cuba, ils ne prennent que 22 étudiants par classe et ont un niveau élevé d'alphabétisation. Mais dans d'autres écoles de la région de Fond-des-Nègres, on en compte 80 par classe ! Nous ne pouvons pas prendre tous les enfants qui souhaitent venir ; ils n'auraient pas de place sur les bancs pour respirer et n'apprendraient pas bien. Et le professeur n'aurait pas le temps de corriger tous les devoirs et s'occuper de chaque enfant.

Nous fournissons presque tout gratuitement : livres, crayons, cahiers. Mais dans d'autres écoles, il y a plus de difficultés, les élèves n'ont pas de livres, de cahiers. Certaines n'ont pas de programmes alors les enfants échouent. Quand nos élèves s'endorment ou ont mal à la tête, les professeurs vérifient discrètement s'ils ont mangé le matin. S'ils sont malades, nous avons une pharmacie pour les premiers soins. Sinon, nous les envoyons à l'hôpital, en restant toujours en contact avec les parents et en contribuant aux frais si nécessaire.

Ce n'est pas facile pour les professeurs car ils doivent tous avoir un autre travail pour pouvoir joindre les deux bouts. Certains professeurs n'ont pas terminé leurs propres études et travaillent pour les financer. Ils n'ont donc que très peu de temps libre.

Selon la situation de l'enfant, nous pouvons être plus souples sur le règlement. Il est très difficile d'enseigner quand les enfants arrivent en retard. Un enfant qui est régulièrement en retard sans véritable raison sera puni : il devra rester jusqu'à 5

[40] Atteindre les plus pauvres, page 130.

minutes sur les genoux. Mais que faire si l'enfant a parcouru 2 ou 3 km, devant traverser la rivière et marcher dans la boue ? Ou s'il assure des travaux domestiques ? Nous essayons de connaître la situation de chaque enfant pour faire preuve de flexibilité.

Trois fois par an, nous invitons tous les parents à nous rencontrer. Les professeurs ne peuvent pas faire connaissance avec tous. Mais beaucoup d'élèves sont des frères, des sœurs ou des cousins. Ainsi, un parent qui est proche des autres parents et qui vient à la réunion pourra en parler aux autres un peu plus tard. Certains peuvent avoir du mal à parler à ces réunions, devant 500 autres, mais peu sont timides et nous parlons de la discipline et du programme scolaire. »

Parmi les autres améliorations mentionnées par M. Felix Laloi, on trouve l'enseignement du créole et du français écrits à un très jeune âge, celui où les enfants apprennent plus facilement l'orthographe ; la mise à disposition, à la bibliothèque, de livres adaptés aux enfants les plus jeunes et le prêt de livres pour une semaine aux enfants les plus âgés, qui en parleront ensuite.

Dans des zones très isolées de Fond-des-Nègres, on trouve les deux petites écoles « La Famille » de Viau et de Pélicier, de 90 à 100 élèves chacune. Comme à Pémerle, l'écolage et les fournitures sont entièrement gratuites. Tous les enfants de la région peuvent s'inscrire. Dans une interview, M. Ganage Bruno, responsable de l'école de Viau, et M. Erilus Mondésir, responsable de l'école de Pélicier, expliquaient :

« Nous demandons toujours aux parents de nous prévenir si leur enfant a un problème. Si nous apprenons qu'un enfant est malade depuis plusieurs jours, nous fermons l'école plus tôt pour aller lui rendre visite. Il faut environ une heure et quart de marche pour aller voir les enfants qui habitent le plus loin. Ici, nous connaissons tous les parents et nous nous entendons bien avec eux.

Les enfants intégrant notre école en première année n'ont parfois que 6 ans, d'autres peuvent avoir jusqu'à 13 ou 14 ans. Pendant la récréation, nous les séparons par âge pour que les plus âgés ne renversent pas les plus jeunes. Nous les autorisons même à assister au cours en sandales ou sans uniforme. Je leur achète des crayons et quand nous en manquons, je les casse en deux pour qu'ils ne restent pas sans écrire.

Je fais partie de ce milieu, alors je prends exemple sur ma situation : ma vie n'est parfois pas facile, mais je sais que pour certaines personnes, elle est plus dure que la mienne. Il y a des jours où je ne dispose que de 50 gourdes pour toute ma famille, mais je connais des familles qui doivent s'en sortir avec le cinquième de cette somme. C'est pourquoi je dois être patient. Je me rappelle toujours ce que Melle Marie [van Dijck] disait : 'les connaissances ne sont pas dans les vêtements mais dans la tête.' Ainsi, même si un enfant n'a pas de chaussures correctes, il ne faut pas le maltraiter. Avec de la patience, on pourra l'aider pour qu'un jour, quand il se présentera quelque part, il saura qui il est et il sera capable d'écrire son nom. »

E. Interview avec le directeur des 3 écoles « La Famille »

Dr. Charles Antoine Louis dirige le réseau d'écoles « La Famille » de Pémerle, Pélicier et Viau. ATD Quart Monde l'a interrogé deux fois : une fois en 2000 pour la préparation du séminaire organisé par l'UNICEF et le gouvernement mauricien, et une fois en 2003 pour cette étude :

« Cette école est réservée aux plus pauvres. Nous ne faisons aucune publicité. Ce sont les enfants qui disent à leurs parents quel jour a lieu l'inscription. Il n'est pas rare, pour une seule famille, d'avoir 5 ou 6 enfants sur la liste. Je les inscris moi-même et je m'assure que nous prenons réellement les plus pauvres. Avec tout le respect et la discrétion qui leur sont dus, j'interroge les parents sur leur situation, en particulier les nouveaux. J'essaie d'accepter les frères et les sœurs mais je demande parfois à un parent de ne pas enregistrer tous les enfants en une seule fois, afin de garder de la place aux autres familles. Nous n'avons jamais assez de place.

Près de 70% de nos élèves finissent leurs 6 années d'études primaires, sans avoir redoublé une seule classe ; 20% en ayant redoublé une ou deux fois. Nos élèves sont assez bons dans le secondaire et certains réussissent le baccalauréat. Il y a quelques années, cela aurait été impensable. […] Nous ne les autorisons pas à recommencer une classe une troisième fois. Malgré notre volonté de ne perdre aucun élève, dans un cas pareil, nous leur cherchons un autre endroit. Un très petit nombre quitte l'école avant la fin du deuxième cycle, soit parce que leur famille a déménagé, soit parce que l'élève a un enfant, ce qui est très rare.

Nos professeurs sont aujourd'hui beaucoup plus instruits qu'il y a 20 ans. A Pémerle, plusieurs ont leur diplôme de fin de secondaire et tous les autres ont passé au moins 10 ans à l'école. Ce n'est pas encore le cas à Viau ou Pélicier, mais là c'est une autre histoire.

Nous offrons une formation continue pour les professeurs, deux fois par semaine, et des séminaires annuels avec l'aide des inspecteurs conseillers pédagogiques de l'Education Nationale de notre académie. Il peut m'arriver de ne pas renouveler le contrat d'un enseignant dont les élèves ne réussissent pas. Mais avec les documents pris sur Internet et ma propre passion de l'enseignement, je dispose de beaucoup d'outils pour aider les professeurs.

Je suis chirurgien dentiste et j'ai commencé à enseigner en parallèle, mais c'est devenu ma première occupation. J'adore ce travail. Offrir l'instruction aux plus pauvres est pour moi une mission. Je ne saurais terminer sans évoquer deux hommes : Père Joseph Wresinski, qui a vu les pauvres de ces mornes et a juré de les aider, et Père Jean de Laatre, qui m'a offert l'occasion d'être utile en me confiant la destinée de l'école « La Famille » à Pémerle. Aucun progrès n'aura lieu sans une instruction élémentaire des personnes. Aujourd'hui, grâce à l'éducation, ces enfants pauvres sont devenus l'espoir de leur famille et la lumière qui brille dans leur foyer, de simples cahutes où le manque d'instruction a régné depuis des générations.

Nos chiffres parlent d'eux-mêmes. Plus de 90% de nos élèves atteindront la fin de la sixième année, alors que la moyenne nationale est de 17% ! Ceci prouve que lorsque l'obstacle économique a été surmonté et que les professeurs sont motivés pour accueillir et soutenir les très pauvres, la scolarité est accessible à tous. »

III. Conclusion

En Haïti, la pauvreté sépare les parents et les enfants de plusieurs manières. Les familles les plus pauvres se trouvant souvent dans l'incapacité de subvenir aux besoins de leurs enfants, ceux-ci sont fréquemment placés par leurs parents dans des orphelinats ou en domesticité dans d'autres foyers. Parfois, la pauvreté d'une famille peut même pousser les jeunes à aller vivre dans la rue. De telles situations augmentent le risque d'abus et de maltraitance des enfants.

L'un des plus grands défis auxquels les familles très pauvres sont confrontées est celui de l'éducation. En Haïti, l'accès à l'éducation n'est pas garanti pour tous les enfants, en particulier là où les écoles sont rares, nécessitent des fournitures coûteuses et ne peuvent s'adapter aux besoins complexes des familles. Même quand les ressources sont rares, il est possible de rendre ces écoles plus accessibles et accueillantes pour les enfants très pauvres si l'on donne les moyens aux professeurs de mieux connaître leur situation. Les parents ont besoin d'être considérés comme des partenaires dans l'éducation de leurs enfants et les écoles doivent prendre garde aux façons dont les enfants peuvent être mis à l'écart. Des générations d'Haïtiens n'ont pas eu la chance de recevoir une éducation, bien qu'elle soit un élément indispensable pour sortir de la pauvreté. Cela peut changer grâce à une plus grande flexibilité et une collaboration fondée sur le respect mutuel entre les familles et les éducateurs.

*

CHAPITRE TROIS :

Burkina Faso

© Photo ATD Quart Monde – Ouagadougou – Burkina Faso - 2003

Introduction

A l'instar de nombreux pays, des groupes d'enfants vivent dans les rues de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. Ce chapitre a été écrit sur la base de 23 années de travail accompli par ATD Quart Monde pour bâtir des relations avec plusieurs de ces enfants et avec les familles qu'ils ont laissées derrière eux. L'insécurité économique, la mondialisation et l'urbanisation sont les principaux facteurs qui obligent les enfants des communautés rurales à essayer de survivre seuls en ville, de plus en plus jeunes. La vie dans la rue présente certains attraits mais la santé, la survie et le bien-être des enfants y sont menacés en permanence. L'amour et la solidarité de leur famille manquent même aux enfants qui se débrouillent, ainsi que les traditions culturelles et économiques qu'ils n'ont pas eu le temps d'apprendre avant de partir. Il a été possible, ces dernières années, de soutenir la réunification d'un nombre croissant de ces familles, tout en continuant à encourager la formation professionnelle des enfants.

Les enfants sont parfois en mesure d'être pensionnaires dans un centre d'apprentissage professionnel où ils reçoivent une préparation pour leur avenir. Au Burkina Faso, aucun adulte, avec ou sans métier, ne trouve de place durable dans la société s'il ne préserve pas l'honneur de sa famille. C'est pourquoi tous les enfants, même s'ils réussissent dans une école professionnelle, doivent sécuriser leurs relations avec leur famille avant d'ouvrir un magasin ou de fonder leur propre famille.

On trouve aussi des enfants qui ne réussissent pas dans leur école professionnelle. La famille est alors encore plus essentielle pour les aider à trouver une place dans la société. Ce sont les enfants avec lesquels ATD Quart Monde a choisi de travailler très étroitement dans la Cour aux 100 métiers[41], une structure ouverte où les enfants ne ressentent pas les contraintes qu'ils ont parfois voulu fuir en quittant leur famille. Cette ouverture d'esprit a créé un climat de confiance avec les enfants et, plus tard, avec leurs familles. En tant que volontaires, à travers les liens quotidiens que nous entretenons avec elles, nous sommes considérés comme leurs amis et accueillis comme des membres de la famille. Nous essayons ainsi de leur apporter tout notre soutien, en particulier en matière de santé. Nous soutenons aussi systématiquement leurs efforts pour mettre leurs enfants à l'école. Ce sont des gestes concrets qui montrent que nous ne sommes pas un organisme de services sociaux mais une équipe de volontaires engagés pour leur avenir. Dans ce chapitre, nous ferons part de nos expériences réalisées pour soutenir les efforts des enfants pour rétablir les liens avec leurs familles, ainsi que de certaines de nos réflexions communes, menées à la fois avec les enfants et les familles sur la place qu'ils occupent dans un pays en transformation rapide.

I. Pourquoi les enfants quittent leur famille

A. Quitter sa famille n'est pas a priori perçu comme quelque chose de négatif

1. Ce que disent les familles

« Les enfants vivant à la maison peuvent partir pendant la saison sèche. Ils vont chercher ailleurs. Mais ils doivent revenir à la maison pour aider à cultiver pendant la saison des pluies. Ceux qui partent et qui ne reviennent pas, c'est qu'ils n'ont pas gagné d'argent. Mais même si on n'a rien gagné, il faut revenir. Tu quittes ta famille pour réussir. Si tu ne réussis pas, le mieux, c'est de revenir. Il n'y a pas de bon pays, c'est ta manière d'y vivre qui fera que ce sera un bon pays.»

Un oncle de Madi

« Un jeune qui part vivre en ville, qui a une activité et qui prospère, on ne lui demande pas de revenir. Celui qui se débrouille un peu mais qui ne gagne rien, on

[41] Un atelier professionnel en plein air pour les enfants vivant dans les rues de la capitale, créé par ATD Quart Monde en 1983.

lui demande de revenir pour qu'on puisse beaucoup cultiver. S'il y a assez à manger au village, il sera heureux et pourra repartir. »

M. Amidou (un autre oncle de Madi)

Il y avait donc une certaine tradition pour un jeune de milieu rural de quitter sa famille un temps pour essayer de ramener de l'argent à la maison et faire ses preuves. Mais actuellement, cela devient une condition de survie pour une famille rurale. Vivre de ce qu'on cultive ne suffit pas : à peine pour manger (du fait de l'épuisement des sols et de la climatologie déficiente) et en tout cas pas pour accéder à la santé « moderne » (les dispensaires et hôpitaux ne dispensent aucun soin gratuit), ni à la scolarisation. Des membres de la famille sont donc obligés de se séparer durablement de leur milieu d'origine et parfois de construire leur vie complètement en dehors.

2. Les enfants cherchent cet « ailleurs » de plus en plus tôt

« Quand nous étions enfants, ce qui nous intéressait c'était de nous occuper du travail de la famille : l'élevage des moutons, des chèvres et des poules, la poterie, ce que nos parents avaient toujours fait. Nous ne savions même pas où était la route qui menait à Ouagadougou ! A cette époque, on ne quittait pas la maison avant d'avoir 25 ou 30 ans, et même là il fallait demander la permission à son père. Souvent, après une année, on revenait au village. Si on avait du succès, le père nous laissait repartir. Sinon, il nous proposait de rester.

« Aujourd'hui, des enfants de 15 ans s'en vont même quand leur père leur demande de rester. Environ la moitié écoutent leur famille et restent, mais l'autre moitié s'en vont quand même. C'est dur, nous désapprouvons mais nous n'avons pas de solution. Ils partent trop jeunes ; ils manquent de maturité et d'expérience. Ils rencontreront des personnes qui ont une mauvaise influence et ils les suivront. Pour qu'ils puissent apprendre et devenir quelqu'un, ils devront rencontrer quelqu'un qui les aime comme leur propre fils. »

M. Amidou

Les parents du monde rural sont donc conscients des risques encourus par leurs enfants mais ils ne trouvent pas de solution pour les garder à la maison, où les perspectives d'avenir sont minces. Par le passé, on ne cherchait pas à « faire mieux ». L'objectif était d'égaler les ancêtres. Mais aujourd'hui, « faire mieux » est devenu l'idéal du monde entier. Hadji Ibrahim Zougmoré, ami d'ATD Quart Monde, est un infirmier chargé par l'Etat d'organiser des programmes d'éducation et de santé. Il déclare :

« La capacité d'un enfant à tolérer les contraintes est influencée de façon négative par ce qu'il voit et croit comprendre. Il est facile aujourd'hui en ville de croire que les gens ont acquis facilement des biens. On voit aisément des gens quitter le village pour la Côte d'Ivoire et revenir très vite avec assez d'argent pour s'acheter une bicyclette. Il y a des années, il fallait travailler à l'étranger pendant des années avant d'avoir assez d'argent pour se payer un vélo ou une bonne couverture. Quand les enfants voient cela, ils veulent vivre ces changements aussi vite que possible. […] Même chez les enfants qui sont dans leur famille, on remarque un changement de mentalité. […] Ils se demandent pourquoi leur père ne peut pas payer ce vélo. »

On trouve aussi beaucoup de familles qui ont joint l'exode rural et sont venues vivre dans les faubourgs des villes. Elles survivent dans des conditions semi-rurales. Elles cultivent ce qu'elles peuvent autour de leur maison et se rendent de plus en plus vers le centre-ville, pôle essentiel d'activité, pour chercher des petits emplois au jour le jour. En vivant ainsi, leurs enfants sont encore plus attirés par ce « mieux » qu'ils ont en permanence sous les yeux. Peu à peu, certains de ces enfants ayant de petits emplois en centre-ville ne prennent plus la peine de revenir dormir dans leur lointaine banlieue. Ils ont quitté la maison trop jeunes pour avoir pu apprendre les valeurs et les repères de la famille, dont ils auraient besoin pour se construire positivement.

La grande majorité des enfants ayant participé au fil des ans à la Cour aux 100 métiers étaient des garçons. On trouve aussi des filles vivant dans la rue. Mme Joséphine Yameogo, éducatrice sociale pour le Ministère de l'action sociale, affirme : « Je commence à rencontrer les familles de filles vivant à la rue. Toutes, sans exception, ont de gros problèmes. Je me suis rendu compte qu'en fait, tout ce qui a été dit des garçons s'applique aussi aux filles. En 1997, les gens ne pensaient pas qu'une fille romprait tous les liens avec sa famille et irait vivre dans la rue. Mais c'est malheureusement ce qu'elles font aujourd'hui. Leurs mères sont en larmes. […] Il est extrêmement important de soutenir ces familles. »[42]

3. Ce que disent les enfants et ce qu'on peut comprendre sur leur vie

La plupart des enfants que nous connaissons affirment être venus en ville pour gagner et ramener de l'argent à la maison. Certains espéraient pouvoir commencer leur propre petit commerce dans leur village ou bien aider leur famille. C'est le discours dominant, d'ailleurs cohérent avec leurs traditions. Pourtant, tous les enfants ne quittent pas leur famille. Il est même extrêmement rare de trouver une fratrie entière dans la rue. Qu'est-ce qui peut donc pousser un enfant à partir alors que ses frères et sœurs sont restés à la maison ?

- Certains avouent avoir fui une situation qu'ils ne supportaient pas. Par exemple, leurs parents peuvent les avoir confiés en apprentissage à un maître coranique trop tyrannique, mais lorsque les choses ont mal tourné, l'enfant s'est enfui mais n'a pas osé retourner chez eux, de peur d'affronter la colère du père.
- D'autres enfants ont reçu une scolarité pendant quelque temps mais ont dû arrêter à la suite du décès de leur père ou de leur oncle et de la perte de revenu qui s'en est suivie. Le système de bourses ayant disparu, l'accès aux études secondaires est fortement compromis pour la majorité des enfants de familles modestes. Ces enfants n'acceptent pas leur situation, ils ne peuvent se résoudre à voir s'échapper l'espoir d'un travail mieux valorisé dans la société d'aujourd'hui, et revenir au mode de vie traditionnel de leur famille.
- Certains enfants sont plus curieux que d'autres. Albert explique : « Avant, j'habitais avec ma tante. Un jour, un garçon est venu nous demander de l'argent. Il a dit : 'Moi, je vis dans la rue avec beaucoup d'autres enfants, on s'amuse bien, on mange bien et on fait tout ce que l'on veut. Si tu veux, suis-moi et tu verras.' Moi aussi, je l'ai suivi. »
- Leur fugue a parfois été provoquée par un événement traumatisant, comme un violent incident dans le village ou le remariage d'un parent. L'enfant attend parfois très longtemps avant d'oser venir nous parler de sa situation. Quand la génération des parents a été décimée par la mort, les enfants sont parfois élevés par une grand-mère si âgée qu'elle n'a plus les moyens d'imposer l'autorité parentale nécessaire.
- Certains enfants n'ont pas été élevés par leurs parents mais par un proche ou un membre de la famille. Dans ce cas-là, il arrive qu'aucune personne n'ait des liens affectifs assez forts avec l'enfant pour réussir à le garder à la maison.

Guibrina a quitté sa famille depuis plus de 12 ans. Nous avons fait sa connaissance en ville. Quand nous lui avons demandé de nous présenter sa famille, il nous a emmenés voir son père, un paysan pauvre dans une situation semblable à celle de presque tous les autres dans le village. Le seul revenu du père provient de la quête, par-ci par-là, de métaux précieux. Au cours des années où nous avons cheminé avec Guibrina, il est revenu chez lui plusieurs fois pour de longs séjours mais est toujours retourné en ville. Ce n'est qu'au cours de ces deux dernières années que nous avons compris qu'affectivement, il est lié et protégé par sa grand-mère maternelle dans le village voisin, ainsi qu'à sa mère qui vit dans une toute autre région et qu'il n'a pratiquement jamais

[42] Tiré d'une interview réalisée en préparation du séminaire sur le thème « Se joindre aux familles des enfants vivant dans la rue », organisé par ATD Quart Monde en mai 2003.

vécu avec son père. Il a donc trop peu d'histoire commune avec son père pour rester avec lui. Evidemment, les relations familiales compliquées ne sont pas particulières aux situations de pauvreté. Cependant, quand une famille, au départ, vit déjà dans une grande insécurité matérielle, l'absence de liens familiaux forts est une raison de moins pour tenir bon.

Quand nous avons demandé à Guibrina pourquoi il avait quitté la maison, il a répondu la même chose que beaucoup d'enfants : « Rien de grave ! » Il avait vécu chez son oncle et sa mère était encore en vie. Il était allé à l'école et avait aidé son oncle à vendre des pièces de mobylettes. Personne ne pouvait comprendre pourquoi il était parti. Force est de constater que l'ambiance de précarité générale du pays a d'une certaine manière « normalisé » des formes de vie marginales. Sans vrais repères leur permettant de comprendre d'où viennent l'abondance et les richesses étrangères tellement décalées des productions de leur pays, des jeunes de tout milieu plongent dans des vies marginales, sans en mesurer les dangers, et surtout sans entrevoir d'autres alternatives de promotion sinon des mythes tels que celui de l'enfant « adopté par un blanc ».

A Bonkin (partie du village de Boulwando), à chaque saison sèche, nous organisons une bibliothèque de rue avec les enfants n'étant pas inscrits à l'école. Un jour, nous leur avons montré un album de photos d'un village de Thaïlande. Dans cet album, les anciens du village expriment leur désarroi d'avoir vu partir tous leurs enfants en ville. Nous avons demandé aux enfants de Bonkin s'ils comptaient eux aussi partir :

> *« Oui ! », ont-ils crié en chœur.*
>
> *Une mère qui écoutait a ajouté : « Ils veulent tous une bicyclette, et une fois qu'ils l'ont, impossible de les retenir à la maison ! »*
>
> *Nous avons alors provoqué les enfants : « Vous laisseriez vos « vieux » seuls ? »*
>
> *« Les plus petits seront là ! » se sont-ils encore exclamé.*
>
> *« Mais si les plus petits devenus grands partent aussi ? »*
>
> *« D'ici là, nous serons revenus à la maison ! »*[43]

Pour les enfants du monde rural, partir est la seule façon d'avoir une chance de se frotter au monde moderne. Les enfants des villes, quant à eux, finissent généralement dans la rue à la suite d'une crise familiale ou économique. Il y a donc beaucoup d'innocence, d'ignorance et de fatalisme dans ce mouvement des enfants vers la ville, et qui les fait échouer dans cette vie hasardeuse des rues.

B. Les parents très pauvres sont plus fragilisés par les changements de société

Avoir une grande famille était traditionnellement considéré comme une richesse. En effet, plus il y avait de bras pour travailler la terre, plus les récoltes étaient abondantes. Une famille élargie était également une sécurité : si un papa décédait, un oncle prenait le relais de la prise en charge des enfants et de la veuve, une maman relayait une autre maman malade ou décédée, etc. Aujourd'hui, au contraire, il est financièrement désastreux d'avoir une famille nombreuse. La médecine traditionnelle a cédé la place à des centres de soins plus coûteux. La scolarité et le logement sont payants. La nucléarisation des familles permet une meilleure maîtrise économique, mais elle a ôté des forces humaines aux milieux fragiles, en particulier dans le domaine de l'éducation.

1. L'affaiblissement des réseaux de soutien des parents

Le professeur Badini, chercheur en sciences de l'éducation,[44] affirme : « Avant, il y avait une certaine éducation collective qui atténuait les crises internes des familles, du point

[43] « Boulwando », rapport annuel d'ATD-Quart Monde - Burkina Faso, 2002.
[44] Le professeur Baldini enseigne à l'Université de Ouagadougou et dirige un institut de hautes études à Koudougou. Il a participé à plusieurs réunions de la Cour aux 100 métiers, notamment au séminaire d'évaluation de cette action, en juin 2003.

de vue de leur incidence sur le comportement de l'enfant. L'enfant ne s'identifiait pas à son père seul mais à tous les adultes de sa génération. Un homme pouvait être un mauvais père, mais comme son frère ou un autre oncle de sa génération était là, ça compensait… »

En 1998, l'UNICEF et ATD Quart Monde mirent en place un groupe de partenaires sociaux travaillant avec les enfants en difficulté afin de réfléchir ensemble sur les relations au sein des familles. Ils déclarèrent :

> *« Les rites d'initiation n'étaient pas faits pour rien. Un enfant qui avait des problèmes était repéré à l'issue de l'initiation, un autre enfant pouvait alors lui-même s'en occuper. On tolérait qu'une autre personne du village corrige l'enfant qui n'était pas le sien. L'éducation de l'enfant n'incombait pas aux seuls parents. Si un parent disait non à l'enfant, alors toute la communauté lui disait non.*
>
> *« Avant, tous les enfants avaient une tante avec qui ils pouvaient parler et qui pouvait les aider lorsqu'ils étaient en période de crise avec leurs parents. Ce pouvait être aussi le grand-père maternel. Maintenant, les enfants ne peuvent plus résister aux difficultés familiales, parce qu'ils n'ont plus été initiés, ils n'ont pas appris à surmonter les obstacles et ils n'ont plus le soutien d'autres adultes. Tout est regroupé au sein de la cellule familiale. Ainsi, lorsqu'un problème survient, les enfants pensent qu'ils peuvent échapper à un problème en se précipitant vers l'inconnu. »*

Au Burkina Faso, la nucléarisation des familles et la tendance à l'individualisme ont eu des conséquences négatives. Hadji Zougmoré remarque : « Les temps ont changé. Un proverbe dit : ' Si un enfant se conduit bien, il est l'enfant de toute la famille. Mais s'il agit mal, c'est fini. ' Aujourd'hui, surtout dans les grandes villes, si vous réprimandez un enfant, ses parents ne vous reconnaissent plus comme responsable et vont directement vous dénoncer à la gendarmerie. » Néanmoins, les familles les plus privilégiées ont réussi à s'adapter à cette tendance, ce qui leur permet de repousser les demandes de soutien de la part de proches très pauvres, qui sont parfois assez nombreux. Ce sont les familles les plus fragiles qui deviennent de plus en plus isolées.

2. Les sources traditionnelles et modernes du savoir

> *« Les enfants sont pris au milieu d'un conflit d'intérêts : ceux de leur famille et ceux de la société moderne. […] Comment un enfant peut-il choisir entre les deux ? S'il n'a pas une grande souplesse intellectuelle et psychologique, il choisira la voie la plus facile, donc la moins bonne du point de vue de l'éducation. »*
>
> Professeur Badini

> *« L'enfant qui va à l'école a des contacts avec d'autres personnes que ses parents ne connaissent pas et entend des choses que ses parents n'ont jamais entendues. Alors aujourd'hui, les enfants tendent à répondre à leurs parents. Devant ces répliques, les parents se trouvent parfois désarmés parce que leurs enfants vont annoncer des choses qu'eux-mêmes ne maîtrisent pas. Par exemple, l'enfant connaît beaucoup plus de choses sur la sexualité, les moyens de la planification familiale, qu'il a apprises à l'école et il rit des conseils de ses parents qui ignorent tous ces aspects.»*
>
> Hadji Zougmoré

A l'évidence, il est important que les écoles enseignent aux enfants des connaissances issues de diverses sources, en particulier des programmes scolaires dans lesquels on est lentement en train d'inclure l'enseignement des droits de l'homme. Mais, il est difficile de comprendre pourquoi le respect de la culture traditionnelle est de moins en moins enseigné. L'analphabétisme est assimilé à l'obscurantisme le plus total. On n'attache aucune importance à la tradition orale du conte. Les gens ont donc le sentiment d'être envahis par les connaissances et les valeurs qui proviennent de l'étranger.

Au village, les jeunes ne sont jamais inactifs. Il est vrai qu'il leur arrive de délaisser le travail pour aller jouer au baby-foot, mais, s'ils le veulent, les activités ne manquent pas. Il y a la fabrication des briques (essentielles à cause de la pénurie de paille), le ramassage de l'herbe et de la paille pour faire des toits et des nattes. Il y a aussi le transport et le commerce des produits de culture en bicyclette sur les marchés des localités qui bordent la grand-route. Mais les parents affirment que tisser des paniers et construire des toits n'intéresse plus les jeunes.[45] Salfo, un enfant vivant dans la rue, nous dit : « C'est ma tante qui m'a emmené à la ville pour que je l'aide à vendre de la viande grillée sur le marché. Je suis partie de chez elle parce que les autres enfants se moquaient de moi. J'ai rejoint les enfants dans la rue parce que là-bas, ils font tout ce qu'ils veulent. » Les activités qui, autrefois, faisaient la fierté des enfants car elles facilitaient l'existence de leur famille, sont devenues sources de moquerie.

3. La lutte avec les écoles et les nombreuses autres influences sur les enfants

Avoir un enfant inscrit à l'école primaire devrait être considéré comme une victoire. Mais étant donné la pénurie générale de fonds dans le pays, beaucoup d'écoles ont des classes surchargées et sont mal équipées. Des parents comme Mme Ouedraogo le savent : « J'ai lutté pour obtenir une place à l'école pour mon fils. Et maintenant, je le vois revenir presque chaque matin parce que la maîtresse est absente. Ou alors, elle arrive et elle envoie mon fils pousser sa mobylette chez un mécanicien et attendre la fin de la réparation. Qu'apprend t-il pendant tout ce temps ? »

> *« Que reste-t-il aux parents ? […] La rue et l'école, qui ne sont pas partie intégrante de la vie de la famille, sont plus fortes que la famille. […] Le parent voit son enfant réagir d'une certaine façon et se demande où il a appris cela. L'enfant lui-même ne le sait pas parce que le processus est tellement insidieux. Le parent ne peut pas connaître la motivation de tel ou tel comportement et ça contribue à fragiliser la famille dans sa responsabilité vis-à-vis de l'éducation de son enfant. […] Les enfants sont doublement perdus car ils se cherchent à travers les parents qui se cherchent également. Il y a alors une prédisposition à l'instabilité et on va même accuser certaines familles de fuir leurs responsabilités. On évoque souvent le problème aux réunions de parents d'élèves. Les gens disent que maintenant, quand un père met son enfant à l'école, s'il arrive à payer les fournitures, c'est déjà bien mais que pour le reste, il s'en est entièrement remis entre les mains du maître. Mais, en fait, que peut-il faire d'autre ? Qu'est-ce que la vie moderne offre comme possibilités aux parents pour continuer à assurer l'éducation de leurs enfants ? L'école leur est un lieu interdit et c'est à peine si l'on croit qu'ils ont quelque chose à dire. »*
>
> Professeur Badini

Les parents ayant perdu le soutien de la communauté qui les aidait autrefois à élever leurs enfants, on pourrait penser qu'ils négligent leurs éducation. Pourtant, beaucoup font des efforts méconnus pour soutenir leurs enfants, mais ces efforts sont souvent vains.

> *« J'ai toujours voulu que mes enfants souffrent moins que moi. J'ai essayé d'apprendre à ma fille à semer. […] Elle n'a pas réussi dans les champs, ni à l'école. Un jour, une copine lui a demandé à quoi ça lui servait d'aller à l'école, sachant que nous étions trop pauvres pour pouvoir l'y garder longtemps. Alors, ma fille a décidé de quitter l'école et est partie chercher du travail. Aujourd'hui, elle a 20 ans et n'a pas de travail. »*
>
> M. Emmanuel Ouedraogo

4. L'autorité devient dépendante du pouvoir économique

Comme à Bonkin, ATD Quart Monde organise, toutes les trois semaines, une bibliothèque de rue sur un marché rural de Ourgou-Manega. Au cours de l'une d'elles, une volontaire

[45] Rapport annuel de « Boulwando »

montrait aux participants un livre « Le temps des paysans » présentant la vie rurale dans l'Europe du 19ème siècle. Dans son rapport, la volontaire raconte qu'elle expliquait combien la vie avait changé en Europe :

> *« Un jeune homme a regardé les photos et a réagi en disant : 'Ici aussi, ce n'est plus pareil ! Mon père vend de la viande, mais moi je travaille dans la maçonnerie. Ce n'est pas bien [que je ne fasse pas son métier] mais nous n'avons pas le choix. Nous devons gagner de l'argent là où nous pouvons.' […] Les autres adultes ont continué en expliquant que les filles ne filent plus le coton parce qu'il n'y en a plus assez. Les récoltes, auparavant abondantes, ne donnent plus.*
>
> *« Une autre photo montre une famille assise le soir autour du feu. Les hommes décortiquent des noix, les femmes raccommodent et un ancien raconte une histoire. J'explique au groupe que le foyer était autrefois ce que l'arbre à palabres est pour eux. Mais aujourd'hui, en Europe, la plupart écoutent la télévision le soir, pas les grand-parents.*
>
> *'Ici aussi, répondent-ils, s'il y avait une télévision, tout le monde la regarderait.'*
>
> *'Mais comme il n'y a pas de télévision ?'*
>
> *'Nous n'écoutons quand même pas les anciens.'*
>
> *'Pourquoi ?'*
>
> *'Parce que nous sommes pauvres. L'enfant ne veut pas t'écouter si tu es pauvre.' »*[46]

M. Amidou nous a dit la même chose : « Quand tu as un enfant, tu voudrais qu'il apprenne le même métier que toi et qu'il fasse mieux que toi. Aujourd'hui, nous sommes pauvres. Les enfants écoutent les parents quand ils ont de l'argent. […] Nous sommes si pauvres que les enfants disent : 'Laissez-moi partir tenter ma chance ailleurs.' Quand un enfant s'en va, c'est une séparation. » Un groupe d'agents de la Direction provinciale de l'Action sociale explique : « En général, quand une famille dispose du minimum nécessaire pour vivre, il y a moins d'incompréhensions entre ses membres. L'argent peut avoir une influence positive ou négative. » Hadji Zougmoré commente : « Si, pendant les fêtes, vous n'avez pas les moyens de bien habiller vos enfants, vous devenez systématiquement un parent faible à leurs yeux. Si votre enfant doit quitter l'école parce que vous n'avez plus assez d'argent, il ne vous écoute plus. […] Même entre frères, c'est celui qui a les moyens de soutenir financièrement les autres que l'on écoute le plus. La raison est que les besoins des gens ont augmenté et que leurs moyens ne sont pas proportionnels.»

Du fait que la majorité des enfants ne quittent pas leur famille lorsque celle-ci est à l'évidence économiquement faible, on pourrait affirmer que cela montre que la misère n'est pas responsable du départ des enfants. Mais ce serait oublier qu'un contexte de grande pauvreté généralisée, subie depuis plusieurs générations, façonne les êtres au-delà de ce que leur communauté porte et souhaiterait leur transmettre. Si tous les enfants ne quittent pas leur famille, rares sont ceux qui ne le souhaitent pas et ne le placent pas au rang des premières chances à saisir. De même, rares sont les parents qui osent retenir leurs enfants de prime abord. C'est donc toute une génération d'enfants et de jeunes qui – qu'ils vivent ou non avec leur famille – ont les yeux rivés vers « l'ailleurs », là où la vie est différente de celle où ils se trouvent. Et pourtant, aucun chemin ne relie leur maison à un « ailleurs » qui respecte leurs origines.

II. Pourquoi il est difficile pour les enfants de retourner chez eux

Pour l'enfant de milieu rural parti tenter sa chance et chercher le « plus » qui lui permettra d'être admiré de son entourage, c'est d'abord l'échec économique qui sera un frein à son retour. «Je ne peux pas rentrer, ils vont me demander des cadeaux et je

[46] Tiré d'un rapport de février 2001 de Patricia Heyberger, une volontaire d'ATD Quart Monde.

n'aurai rien ! » ou : « Au village, tu dois avoir de beaux habits pour te faire respecter. » Et pourtant les familles disent : « Même s'il n'a rien, je ne souhaite qu'une chose, c'est qu'il revienne ! » La situation est semblable pour les enfants ayant grandi en ville.

A. Le travail, la culture et l'identité de la famille sont dévalorisés

Joseph avait 17 ans lorsque nous l'avons rencontré. Il vivait à la rue depuis assez longtemps. Nous le connaissions depuis déjà quelque temps quand nous nous sommes préparés à l'accompagner chez lui. Nous lui avons demandé ce que faisait son père. Il a répondu : « rien », bien que son père soit cultivateur et nourrisse toute la famille. Beaucoup d'enfants donnent la même réponse : « Ils ne font rien ». Le plus souvent, cela signifie que les parents sont simplement cultivateurs. De même, au cours des premières rencontres, les parents au village nous disent fréquemment : « Ici, il n'y a rien à faire pour lui » (cela voulait dire : à part cultiver à la saison des pluies). Les relations durables avec plusieurs familles nous ont appris que cela ne dépeint pas la réalité mais reflète l'image dévalorisante que le milieu rural ressent au sujet de ses activités.

Inoussa, à l'âge de 15 ans, a commencé à participer régulièrement à notre programme de formation de la Cour aux 100 métiers. Son père, à qui nous avions rendu visite une première fois dans son village, s'est déplacé en ville pour retrouver son fils dont il avait été sans nouvelles pendant deux ans. Il est venu trois fois à la ville pour voir son fils. A chaque fois, il est venu nous voir après et à chaque fois, il a commencé l'échange en disant qu'Inoussa préférait rester avec nous et qu'il était d'accord. Nous lui avons pourtant expliqué à plusieurs reprises qu'Inoussa ne vivait pas chez nous et qu'il ne pouvait pas y vivre.

La plupart des parents de la campagne pensent qu'en ville les citadins (et à plus forte raison les étrangers blancs) ont sûrement quelque chose de meilleur qu'eux à offrir à leur enfant. Dans ce pays, où presque tout le monde a ses origines dans une communauté rurale, réussir c'est devenir fonctionnaire, commerçant, entrepreneur ou, au pire, soudeur, mécanicien ou menuisier. Un fait significatif est que lorsqu'un citoyen du Burkina Faso se fait établir une carte d'identité et ne peut pas justifier d'une profession, on y inscrit « cultivateur ». Dans ce contexte, les parents ne pouvant que proposer à leurs enfants des travaux agricoles sont souvent incapables de trouver un moyen de les garder à la maison.

Ce n'est qu'à la quatrième visite rendue au père de Joseph que celui-ci a osé nous dire qu'il aimerait bien que son fils l'aide à travailler la terre. Avant, il ne nous parlait que d'apprentissage de métiers inabordables au village.

Le manque chronique d'argent dont souffrent les familles citadines les plus pauvres conduit à un comportement semblable. Les parents pensent que tout le monde, excepté eux-mêmes, sera en mesure d'offrir à leurs enfants une meilleure situation. Ali, par exemple, a grandi dans une des familles habitant à la périphérie de la capitale. Nous avons mis longtemps avant de convaincre Ali de retourner dans sa famille et autant de temps avant que son père se sente capable d'offrir à son fils une stabilité. Son père avait fini par trouver un ami disposé à engager Ali comme apprenti menuisier. Tragiquement, le père et le menuisier sont décédés peu après, laissant Ali démuni, soulignant encore une fois l'extrême fragilité des projets nourris par les familles pauvres.

B. Les comportements liés à l'argent

L'enfant d'aujourd'hui voit circuler beaucoup d'argent autour de lui. Quand il séjourne dans la rue, une partie passe aussi entre ses mains (généralement par la mendicité), même s'il en fait rarement quelque chose de constructif. Retourner dans sa famille, apprendre un métier, commencer un petit travail, c'est accepter de vivre une période où l'argent sera rare. Pour les parents qui ont encore d'autres enfants à la maison, accueillir un enfant après son retour implique d'avoir un foyer où les enfants ont des expériences et des comportements différents à l'égard de l'argent. Parfois, les parents doivent même

assumer les conséquences des larcins que commet l'enfant dans le voisinage à cause de cette habitude d'avoir de l'argent.

Guibrina a passé plus de 10 ans dans la rue. Il est devenu presque un homme maintenant, mais il n'a appris aucun métier et sa réputation en ville ne lui laisse que peu de perspectives. Il le sait et voudrait retourner vivre en famille dans son village. Depuis qu'il a vraiment projeté de rentrer, nous nous sommes rendus plusieurs fois dans sa famille. Malgré les années d'échecs et de relations difficiles avec lui, ses parents sont prêts à l'accueillir « s'il se contente de notre vie au village ».

Mais Guibrina a des craintes : « Je ne peux pas toujours aller demander quelques sous à ma mère ou à ma grand-mère si je veux fumer. » Il sait aussi qu'il lui faudra du temps pour apprendre à gagner de l'argent dans le village et pour se réadapter à la vie à la campagne.

C. La concurrence d'interventions mal ciblées

A force d'avoir réduit la compréhension de la situation des enfants qui vivent dans la rue à la description de sa précarité, se sont développées des actions d'urgence superficielles et décalées par rapport aux besoins de l'enfant. Par exemple, accueillir des enfants vivant à la rue dans des foyers d'accueil peut aggraver encore plus l'éloignement des enfants de la communauté de leur famille. M. Georges-Joseph Nana, directeur d'un centre spécialisé, remarque :

> *« Certaines structures ont des effets pervers : il ne faudrait pas qu'elles deviennent comme une forme d'encouragement à quitter les familles. Lorsque nous prenons les enfants dans une structure, ils sont bien entretenus, on les soigne, ils ont tous les jeux, ils peuvent aller en classe ou en atelier en fonction de leurs aptitudes. Le jour où on va découvrir la famille, on prend un véhicule, un éducateur va accompagner l'enfant. On arrive dans le village, tout le monde nous regarde, les enfants arrivent. Tout le monde voit que l'enfant est bien habillé, il est comme un héros. Si on tient compte de la mentalité, je me dis que non seulement ça va inciter les autres enfants qui sont restés à la maison à vouloir partir, mais aussi peut-être amener des parents à leur dire : 'Celui-là est parti en ville, voilà comment il est devenu. Toi, tu es là assis, tu n'es pas débrouillard.' C'est un peu ma crainte. »*

Nous avons constaté que, comparativement aux services qui leurs sont proposés dans les centres, très peu d'enfants s'y stabilisent. Cependant, ce contexte entretient en eux l'espoir que le « centre idéal » existera un jour. Ainsi se précipitent-ils systématiquement dans toute nouvelle structure qui s'ouvre, délaissant tous les projets en cours, quel que soit le niveau d'investissement qu'ils ont atteint. Généralement, c'est un engouement de courte durée, mais parfois ils n'arrivent plus à reprendre leur projet ensuite. Dans un contexte de pays pauvre, où des initiatives privées en tout genre (généralement subventionnées par des partenaires des pays du nord) surgissent sans cesse sans que n'aient pu être contrôlés leur sérieux et leur bien fondé, les enfants se sont retrouvés ballottés d'expériences en expériences, accumulant les échecs et surtout les désillusions.

> *« Même les centres qui ont été créés sur des bases positives[47] […] n'ont pas marché, parce qu'ils créent une fausse réalité sociale. […] Il vaut mieux que les enfants soient identifiés, aidés dans leur famille avec le parent qui survit ou avec ceux qui seront pris comme tuteurs, les suivre médicalement, scolairement, et même matériellement en apportant un appui aux familles. Mais les regrouper dans des centres, c'est fictif, vous allez développer en eux des identités qui n'existent pas. »*

Professeur Badini

Ces centres sont nombreux à proposer une foule de services : repas, activités, sorties, camps. Ils sont souvent proposés à long terme, sans que les enfants soient encouragés à

[47] Le professeur Badini se réfère aux centres accueillant des groupes d'enfants ayant une expérience commune, telle qu'avoir survécu à la guerre.

construire une relation avec leur famille. Fidèle, un enfant qui vivait dans un de ces centres, affirme : « A mon avis, ce ne sont pas les conseils des maîtres qui m'ont poussé à rentrer chez moi. Je me suis rendu compte que je deviens adulte et que je ne peux pas rester dans la rue. […] C'est vrai que les maîtres peuvent te ramener chez toi mais si ce n'est pas ta décision, tu vas retourner dans la rue. »[48]

D. Le temps pour la communauté de se réadapter à l'enfant

> *« Quand Boureima était nouvellement revenu au village pour rester, son papa n'avait pas confiance en lui. Alors il l'a d'abord confié à son frère afin de pouvoir l'observer. Il avait peur qu'il ne contamine ses frères avec un mauvais comportement. Un jour, il est venu me dire : 'Ah! je pense qu'il a changé, qu'il s'est décidé. Je n'y croyais pas.' C'est à ce moment là qu'il l'a amené en famille. Depuis lors, ils essayent de vivre ensemble. »*
>
> Hadji Mohamed Tombiano, un ami du père de Boureima

Nous avons observé de fait que les parents ne réagissent pas immédiatement en terme de projet d'activité quand un enfant revient à la maison. Les parents voient revenir l'enfant différent, façonné autrement dans les rues de la ville, où ils ne savent pas ce qu'il a fait, ni de quoi il a vécu, soupçonnant souvent le pire. Ils ne savent pas non plus ce qu'il est capable d'accepter. Ils ont besoin de temps pour l'observer, en particulier avant de risquer de solliciter une de leurs relations pour lui. Ils ont aussi besoin de s'assurer qu'il veut vraiment rester, qu'il réussit de nouveau à vivre avec les membres de la famille et du voisinage et qu'il participe aux tâches domestiques. L'enfant redoute cette période d'essai, sans argent ni liberté. Mais les parents ont besoin de prendre ce temps.

Amidou voulait rentrer en famille après des années de vie dans la rue. Sa famille est à Ouagadougou. Un jour, il s'est décidé à y aller et à y dormir, puis il est resté tous les jours. Nous sommes allés le voir ainsi que ses parents presque toutes les semaines. Le papa nous faisait part des difficultés, mais surtout de sa satisfaction à voir l'enfant de moins en moins quitter la maison, même en journée, et à accepter les tâches que lui confiait sa mère. Un jour, deux mois après le retour de l'enfant, il nous a dit : « Je vois maintenant qu'il veut rester à la maison, je vais aller voir mon ami menuisier à Sankariaré pour qu'il le prenne. » Et c'est ce qu'il a fait.

Plus la famille est pauvre, plus elle est dépendante de la sauvegarde de son honneur, et moins elle peut se permettre des conflits ou des erreurs avec son voisinage. Ce qui explique l'aridité des rapports entre les enfants et leurs parents au début du retour de l'enfant.

E. Le temps pour l'enfant de se réadapter à la communauté

Les parents nous racontent combien il est difficile pour leurs enfants de se réadapter aux conditions de misère dans lesquelles ils vivent : l'absence de services médicaux, de distractions, de nourriture. Le riz, aliment quotidien en ville, est conservé pour les festivals à la campagne.

Fidèle raconte : « On m'avait emmené au village et je suis revenu en ville. […] C'est très difficile de couper ces relations que tu avais en ville. Il y a de la solidarité entre les enfants : des enfants se sont regroupés pour enterrer leur copain décédé, d'autres se sont réunis pour construire la case de la maman de leur ami. C'est une solidarité qu'on ne trouve pas souvent, même en famille. Il faut vraiment une préparation pour le retour en famille, et surtout quand c'est au village. »

En réalité, il y a plus de possibilités au village qu'on ne l'imagine. Mais dans le contexte rural, tout prend du temps car les forces sont limitées, et les relations à bâtir pour réussir

[48] Séminaire organisé par ATD Quart Monde en juin 2003.

quelque chose sont plus importantes que tout. C'est pourquoi cette étape de reprise de contact ne peut être contournée.

III. Soutenir le renouement des liens familiaux

A. Bâtir une relation positive avec les enfants

1. Eviter de rencontrer les familles dans un contexte de nécessité

Sidiki est un enfant qui a participé à la bibliothèque de rue en ville. Il avait un comportement très instable : il se promenait nu, lançait des pierres aux passants. Il a été pris en charge par les membres d'une organisation très récente. Ils l'ont conduit dans sa famille dans un village éloigné. Leur arrivée provoqua la surprise et surtout la colère de l'oncle qui en était le tuteur principal. Ils laissèrent cependant l'enfant dans sa famille. Moins d'une semaine après, Sidiki avait réussi à regagner la ville. Quelques mois plus tard, après avoir permis à Sidiki de suivre un traitement médical et psychiatrique, nous avons repris contact avec sa famille, lui rendant visite plusieurs fois sans Sidiki. C'est de cette manière qu'une solution a pu être trouvée : Sidiki a pu séjourner dans sa famille au village avant d'être accueilli par un proche vivant en Côte d'Ivoire.

Ce genre d'expérience nous a surtout appris que :

- même dans la nécessité, les relations avec les familles doivent se bâtir prudemment : on ne peut pas débarquer sans préparation dans une famille avec un enfant parti peut-être depuis longtemps et souvent de manière clandestine.
- la nécessité crée des relations plus ou moins saines, qui peuvent acculer au mensonge, au silence ou au refus : en effet, l'enfant a parfois causé beaucoup de tort à sa famille.
- il vaut mieux bâtir systématiquement des relations avec la famille dès qu'on est en démarche avec un enfant, même non disposé à y revenir. L'enjeu est de permettre à la famille de prendre du recul sur cette difficulté et de ne pas l'acculer à prendre des décisions dès la première fois qu'on la rencontre.

2. Découvrir le rapport profond de l'enfant envers sa famille

« J'étais parti de chez moi en cachette, mais comme je savais que des gens venaient régulièrement de mon village avec du charbon de bois, je cherchais à les rencontrer pendant mes tournées de vente de gâteaux en prenant la route qu'ils empruntaient d'habitude. Je cherchais à qui demander si mon père n'était pas sur le point de venir me chercher. Un jour, l'un d'eux m'a fait savoir que mon père pleurait à cause de mon absence. Qu'ai-je fait ? A la fin du mois, je me suis débrouillé pour confier de l'argent à quelqu'un pour mon père. »

Daniel, un enfant vivant dans la rue

« Un enfant peut être dans la rue, sans être pour autant un enfant « de la rue ». […] Parce que si on les écoute, ils ont vécu dans la rue, c'est vrai. Mais à les entendre, j'ai compris qu'ils n'étaient pas des enfants « de la rue », parce qu'ils ont conscience de ce qu'ils étaient venus faire dans la rue. Ils ont évoqué le fait qu'ils étaient au courant de ce qui se passait dans leur village, qu'ils s'informaient et que quand la situation était alarmante, ils rentraient. Ils ont fait des va-et-vient incessants. Et ça veut dire que la rue leur servait de cadre non pas d'épanouissement mais d'activité avec comme option, peut-être pas de retourner physiquement au village, mais de contribuer encore à la vie du village, notamment à la vie de leurs parents autant qu'ils le peuvent. […] Je pense qu'il ne faut pas les prendre comme des enfants sans références.»

Professeur Badini[49]

[49] Ibidem

L'enfant peut vivre dans la rue et être tout de même en relation avec sa famille : de nombreux enfants nous l'ont révélé. Ainsi Rasmane qui vient un matin nous dire son désappointement d'avoir découvert au réveil que c'était le jour de la fête de la Tabaski : il nous suppliait de l'aider à se préparer, à trouver des vêtements corrects pour être en mesure de visiter quand même sa famille dans la journée.

Plus généralement, nous sommes frappés de constater combien les enfants ne peuvent supporter que leur famille soit l'objet de moqueries. Même si un différend les oppose à leurs parents, ils portent souvent dans leur cœur une personne de leur entourage familial à qui ils se réfèrent. Il y a donc pratiquement toujours un support qui permet de commencer un renouement.

3. Soutenir les enfants dans la reconstruction des relations avec leur famille

« Quand j'ai quitté ma famille, j'avais des idées enfantines. Quand on me disait quelque chose, je le négligeais. Mais maintenant, j'ai vu que les idées enfantines sont en train de partir pour donner la place à des idées d'adultes qui continuent de mûrir. C'est vrai que je faisais le va-et-vient entre ma famille et la ville. Mais je peux dire qu'à ce moment-là, je n'avais pas accepté de changer de vie. Maintenant, j'ai accepté. »

Boureima[50]

Le plus souvent, il est difficile de savoir exactement ce qui pousse un enfant à nous parler de sa famille ou à prendre la décision de retourner y vivre. La seule réponse fiable à cette question se trouve dans la relation que l'on bâtit avec l'enfant et aussi dans notre manière d'être, de travailler avec eux, de ne pas oublier ce qu'ils nous disent ou nous font comprendre de leurs espoirs et de leurs attentes.

- D'une manière générale, l'enfant franchit ce pas à partir du moment où il a pu nous parler de son insatisfaction à vivre hors d'une communauté et qu'il devine en nous une chance d'y remédier. Joseph dit une fois : « La bibliothèque de rue m'a conseillé de retourner à la maison. » Cela ne veut pas dire que les responsables de l'activité lui ont parlé de repartir dans sa famille. Mais dans ce cadre, à travers les histoires et les livres choisis pour les animations, Joseph a trouvé un écho à cette idée qui cheminait déjà en lui.

  Bassirou a passé huit ans dans les rues de la ville. A chaque rencontre, il nous parlait toujours de sa famille, de son village. Il disait que nous devions y aller ensemble mais il n'allait jamais jusqu'au bout de la démarche (épargner de l'argent, trouver des habits, fixer une échéance…). Il changeait toujours d'avis entre-temps. Mais il savait qu'il pouvait toujours venir nous en parler, que nous continuions d'y croire avec lui et qu'il y serait encouragé le moment venu.

  En mai 2001, il nous confie qu'il est «fatigué» et bien décidé cette fois. Il se prépare donc et part une semaine après. Son village est à plus de 300 km de Ouagadougou. Il y a retrouvé son frère qui s'est impliqué pour le soutenir. Nous lui avons rendu visite plusieurs fois. Début 2003, il y était toujours.

- L'enfant peut également franchir ce pas quand il est sûr que nous ne pensons pas la rencontre de la famille systématiquement en terme de retour de l'enfant dans la famille. Inoussa, qui avait passé plus de deux ans loin de sa famille, n'arrivait pas à se décider à y retourner, bien que son papa se soit déplacé en ville pour le retrouver. Il fallut suivre un patient chemin de renouement, d'abord pour qu'il se familiarise avec un frère installé en ville, sans lui imposer de conduite. Ainsi finit-il par accepter d'aller en « visite » au village avec la femme de son frère pour une fête religieuse. Il y fut bien reçu et sans doute cela a-t-il contribué à sa décision d'y revenir pour la saison des cultures suivante. Plus tard, nous avons appris qu'avant de nous parler de sa famille, Inoussa était allé rendre visite à la famille d'un ami. Les parents de cet

[50] Ibidem

ami lui apprirent que notre équipe leur avait rendu visite plusieurs fois et avait de bonnes relations avec eux. Savoir que cette famille avait confiance en nous a aidé Inoussa à nous faire confiance.

Très peu d'enfants vivant dans la rue se sentent tout de suite prêts à retourner pour de bon à la maison. Si nous les amenons à penser qu'une visite à la maison signifie un retour définitif, rien ne se fera. Ainsi, notre première demande aux enfants consiste simplement à nous permettre de rendre visite à leurs parents pour que nous puissions les saluer amicalement. Les enfants trouvent généralement rassurant de ne pas devoir nous accompagner lors de cette première visite. Les nouvelles que nous rapportons peuvent les aider à prendre la décision d'aller eux-mêmes leur rendre visite.

- Enfin, l'enfant franchit un pas quand il est certain que nous n'allons pas salir sa réputation devant les siens. Il a besoin d'avoir peu à peu confiance. Ainsi, Georges nous propose un jour d'aller rendre visite à sa sœur qui habite en ville parce que son papa vit en Côte d'Ivoire. Sa sœur n'a pas hésité à nous dire les difficultés que pose Georges à sa famille. Quand il a vu que nous ne disions rien de négatif sur lui, il nous a emmenés voir son père qui vit en réalité dans un quartier voisin.

  Les enfants peuvent aussi avoir peur de devoir expliquer à leurs parents comment ils survivent en ville et où ils dorment. Le fait d'avoir participé à des ateliers à la Cour aux 100 métiers, de pouvoir dire qu'ils ont « travaillé » depuis qu'ils ont quitté leur famille, d'avoir des photos le prouvant contribue à lever ces peurs.

  Les enfants ont du mal à avoir confiance en nous, en leur famille et en eux-mêmes. Cela les aide de voir que nous avons tenu les promesses faites à leurs amis et que les choses ont bien marché pour ces enfants.

4. Permettre à tous les enfants de se montrer solidaires entre eux

Dans les années 80, après sa création, la Cour aux 100 métiers avait été témoin de la recherche d'honneur des enfants, très sensibles à la manière dont ils étaient désignés : « Nous ne sommes pas des enfants de la rue. La rue n'a pas d'enfants ! » Il faut reconnaître que l'appellation « Enfant de la rue » avait une connotation très péjorative, et signifiait souvent, pour ceux qui l'employaient, « bandit », « voleur », au mieux « fainéant ». Pourtant, un glissement s'est opéré. Peu à peu, les enfants ont senti une bienveillance se manifester à leur égard. De nombreux reportages ont apporté au monde une compréhension autre de cette réalité sociale. L'enfant qui vit dans la rue est devenu aux yeux de tous la victime du déséquilibre social de son pays (ou de ses parents !). Des enfants se sont saisis de cette identité marginale mais excusée qui les situait dans la ville : « Je suis 'enfant de la rue', tu dois m'aider ! » ou encore : « Je suis 'enfant de la rue', l'UNICEF donne de l'argent pour moi ! » Se référant à l'attachement profond, que par ailleurs les enfants montraient à l'égard de leurs parents ou de membres de leur famille, la Cour aux 100 métiers a « ignoré » ces tendances et continué à placer les enfants en situation de réflexion.

Par exemple, en 1998, pour se préparer au 50ème anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'homme, la Cour aux 100 métiers a engagé un cycle de 6 rencontres avec les jeunes qui ne rejoignaient pas leur famille et sur lesquels les centres et projets du moment n'avaient pas prise malgré l'accompagnement mis en place. Les premières séances ont été centrées sur le thème « agir pour le bien d'autrui » : qui l'a fait pour eux, comment leur famille l'a-t-elle fait ? Comment agissent-ils, eux mêmes, pour le bien d'autrui, de leur famille ? De qui d'autre ? Nous avons ainsi pu aborder la définition même des Droits de l'homme à travers leur expérience. La dernière réunion a été consacrée à : « Comment contribuons-nous aux Droits de l'Homme ? ». Voici un extrait de ce que les jeunes ont écrit ensemble : « Les droits de l'homme, c'est la reconnaissance de l'homme en tant qu'homme. Si tu feins de ne pas voir ton meilleur ami qui est devenu fou pour ne pas avoir à le saluer, ce n'est pas les droits de l'homme. Les droits de l'homme, c'est tout ce qui peut amener l'homme à être responsable et c'est créer quelque chose qui va aider tes parents et tes frères. »

En 2000, nous avons invité les enfants vivant dans les rues de la ville à écrire aux enfants d'un centre pénitentiaire spécialisé aux Etats-Unis. Les enfants étaient surpris que nous leur fassions cette proposition : les USA sont un grand pays dans le monde, et eux, qu'ont-ils à y dire ? Pourtant, quand ils ont commencé à écrire leurs lettres, ils se sont rendu compte qu'ils avaient beaucoup de choses à dire. Nous avons été surpris à notre tour de voir qu'ils parlaient énormément de leur famille et de leur village natal pour ceux qui en étaient originaires. Le fait d'écrire à des personnes si éloignées les a poussés à se définir eux-mêmes. Ainsi, dans une lettre, un enfant a proposé d'écrire : « Nous n'avons pas de maison pour dormir. » La fois suivante, un animateur a apporté le livre « Tout le monde a une maison », qui présente les différents types d'habitats dans le monde. Après les échanges, les enfants ont relu le brouillon de la lettre et ont trouvé que c'était une erreur de dire qu'ils n'avaient pas de maison. Ils ont décidé de modifier ainsi la phrase : « Nous avons une maison, mais nous l'avons quittée. »

En 2001, une ONG canadienne avait organisé une « Journée de l'Enfance » publique. Diverses associations sont venues l'une après l'autre se présenter sur le podium. L'expression « enfants des rues » est souvent revenue. Cela a troublé les enfants de la Cour aux 100 métiers. Ils disaient : « Je n'aime pas ces mots. Ils gâchent tout ! ». Quand leur tour est venu de monter sur scène, ils ont montré une silhouette en bois qu'ils avaient fabriquée et appelée « l'enfant de demain ». Ils dirent :

> *« L'enfant de demain, c'est celui qui respecte ses parents, qui respecte tout le monde. C'est celui qui a appris un métier. C'est celui qui pourra prendre en charge ses parents. C'est celui qui obéit à ses parents. C'est celui qui respecte les règles de la vie. Pour cela, il doit être éduqué. Il doit aller à l'école. Il doit avoir une éducation spirituelle. Il doit apprendre à travailler, à cultiver, à élever. Le papa doit être derrière lui pour le guider. Il doit avoir le réflexe et l'intuition. Il doit avoir des jeux, pouvoir jouer et avoir le loisir. »*

Nous retenons de ces actions qu'elles nous ont toujours permis de « redécouvrir les enfants ». Alors que leur comportement les définit d'une certaine façon, leur réflexion nous plonge dans une dimension complètement différente. C'est le même enfant qui a quitté ses parents et dit : « l'enfant de demain est celui qui respecte ses parents. » C'est le même enfant réconcilié qui pourra rejoindre sa famille et se stabiliser un peu. Il se réconcilie en se sentant lié à d'autres avec qui il peut comparer sa situation, avec qui il peut découvrir la valeur de son environnement et trouver un sens à sa vie en étant utile, capable lui aussi de soutenir et conseiller d'autres enfants. C'est pourquoi il est indissociable de mener à la fois un accompagnement personnel de l'enfant et de lui permettre de se découvrir membre et acteur d'une enfance et d'une société.

Fidèle a eu l'occasion de participer à une marche de jeunes représentant ATD Quart Monde. Afin de marquer la Journée mondiale du refus de la misère, ils ont fait trois jours de marche de Ouagadougou à Manega et ont rencontré les jeunes et les familles des villages qu'ils traversaient. Fidèle dit : « J'ai appris quelque chose, notamment que la famille est très importante pour le devenir de l'enfant. Le fait de marcher ensemble nous a permis de mieux nous connaître, d'être proches les uns des autres. Ce n'est pas tous les jours que l'on a l'occasion de rester ensemble et de vivre comme une famille. C'est ce qui s'est réellement passé. »

B. Créer des conditions favorables à la rencontre de la famille

1. Dépasser l'apparente démobilisation des parents

Au cours des premières visites que nous rendons aux parents, nous essayons surtout de les rassurer. Une ambiguïté émerge dès que la discussion se porte sur l'avenir des enfants. Pour de nombreux parents, la chose est évidente : « Il peut rester avec vous s'il veut ! » Il est très difficile pour une famille modeste, voire très pauvre, d'imaginer qu'un organisme tel que le nôtre, ou même une association ou un service social du pays, n'ait pas mieux à offrir à leur enfant que le peu dont ils disposent eux-mêmes.

Pour notre part, sachant la difficulté des enfants à s'intégrer dans des structures d'apprentissage officielles, nous nous trouvons dans l'obligation de rechercher des solutions familiales. Aussi avons-nous pris le parti de répéter régulièrement nos visites aux familles, dans la durée, pour déceler ce qu'il y avait de profond ou non dans cette apparente décharge de leurs responsabilités sur nous, et pour mesurer si un changement était possible. Dans presque tous les cas, les parents finissent par dire autre chose que ce qu'ils exprimaient au début.

Par exemple, le père d'Inoussa a commencé par dire : « Personne ici au village ne peut vivre sans que quelqu'un ailleurs ne lui envoie quelque chose », bien qu'Inoussa fût sans aucun doute trop immature pour pouvoir être utile aux membres de sa famille en ville. L'année suivante, après une saison entière passée dans le village, Inoussa parlait de partir pour aller faire du commerce dans une ville voisine, réputée à la fois pour ses affaires et pour ses trafics. Son père prit alors position et lui dit qu'il était mieux pour lui de rester à la maison. Le père s'impliqua alors pour que son fils commence un élevage.

La situation était semblable dans beaucoup d'autres familles. Cela nous a incités à inscrire nos relations avec les familles dans la durée et la régularité afin de comprendre ce que cette apparente attitude de démission exprimait vraiment. Elle faisait souvent suite à un comportement de l'enfant en famille et son départ avait parfois coûté très cher à la famille en termes de réputation et de problèmes. Nous voulions aussi comprendre mieux le contexte, comme lorsque les parents se sentent dévalorisés. Avec le temps, leurs sentiments changent.

M. Lassina Zampou, éducateur[51], explique :

> *« En réalité, ces familles-là se sous-estiment et laissent mourir en elles toute création destinée à aider leurs enfants. Très souvent résignés sur ce qu'ils croient être des échecs quant à la recherche de solutions aux problèmes d'éducation de leurs enfants, les parents se montrent moins entreprenants. C'est pourquoi lorsqu'une association ou ONG développe des actions avec les enfants d'une telle famille, la collaboration avec cette famille n'est pas gagnée d'un coup. Les parents s'accrochent à une telle structure comme une personne en situation de noyade s'accrocherait à un secouriste. Malgré tout, mon observation est que ce sentiment de dévalorisation n'est pas irréversible pour peu que l'on échange avec les parents sur des choses qui puissent leur donner confiance de faire quelque chose pour leurs enfants. »*

2. Rencontrer une communauté

Avant de rencontrer les parents, il est primordial de prendre quelques renseignements concernant la localité d'où est originaire l'enfant. Il s'agit de savoir comment est organisée cette société (différents clans et castes...), quelles sont les principales activités, quelle place l'immigration occupe dans cette localité (est-elle la principale voie de réussite ou non). Mais surtout, il faut avoir à l'esprit que rencontrer une famille ce n'est pas rencontrer un papa ou une maman ou un tuteur. Que ce soit en ville ou au village, le tissu familial est un ensemble de relations très complexes. Même s'il est affaibli par l'individualisation des rapports et les rivalités économiques, dans un pays où les fragilités individuelles ne peuvent trouver recours dans des garanties de droit, le tissu familial et communautaire reste le principal recours. La place d'un enfant dans cet ensemble, son droit d'y vivre, sa reconnaissance, ne sont donc pas une affaire individuelle.

- <u>Les proches et les voisins sont témoins de nos visites à la famille d'un enfant.</u> Les visites prennent beaucoup de temps puisque nous devons tenir compte de cet environnement, des « va-et-vient » de nombreuses personnes, de connaissances que la famille tient à nous présenter et à associer à notre échange. Dans une famille, il a

[51] M. Zampou travaille avec Médecins sans Frontières dans un projet avec les enfants vivant dans la rue. Il rencontre aussi les familles des enfants pour parler de programmes éducatifs réalisés avec eux. Il fait partie du groupe des familles Quart Monde.

fallu plusieurs rencontres avant de vraiment savoir quel proche se sentait le plus responsable des enfants : les trois frères avaient perdu leurs parents et avaient quitté l'un après l'autre le village au fil des années. Ils ont commencé par nous présenter le frère de leur père, qui occupait une place importante au sein de leur ethnie. Cependant, nous nous sommes aperçus que les enfants ne comptaient pas sur lui. Peu à peu, des liens se sont développés par l'intermédiaire d'autres personnes que nous connaissions et il s'est avéré que ces enfants avaient en réalité été élevés par la sœur de leur père et que le frère de leur mère se sentait aussi responsable vis-à-vis d'eux. Les enfants avaient commencé par présenter non pas leur parent le plus proche mais le plus connu. Au fur et à mesure, les enfants, qui continuaient à vivre en ville, ont commencé à assumer sérieusement leurs responsabilités dans le village lors des fêtes traditionnelles et des funérailles.

- D'autres enfants de la famille ou du quartier assistent également à nos visites. Nous essayons de faire comprendre que nous ne sommes pas là pour « résoudre un problème ». Généralement à partir de la deuxième visite, nous détendons l'atmosphère en passant du temps avec les autres enfants, instaurant ainsi une relation plus cordiale. Nous apportons un livre illustré, tel un conte populaire ou un livre documentaire, et le montrons à tout le monde, comme avec les enfants de la ville lors de la bibliothèque de rue. C'est un moment qui mobilise parents et enfants ensemble. Dans une famille, le père, qui savait lire, a lu lui-même le livre que nous avions apporté aux enfants de sa cour, dans leur langue. Dans le livre, écrit par des enfants de la Cour aux 100 métiers[52], on trouve une morale sur le fait qu'il ne faut pas chasser un membre de la communauté. Le père a ajouté : « Il ne faut chasser personne en le blessant. Si un enfant fait une bêtise, il faut lui parler en souplesse pour lui faire découvrir par lui-même qu'il a déraisonné. » Beaucoup de parents ajoutent un commentaire moral aux histoires que nous racontons ou bien commencent à parler de la vie au village dans leur enfance. Nous proposons parfois à l'enfant de présenter lui-même à ses petits frères un livre qu'il aime et a découvert lors d'une bibliothèque de rue. Ce sont des moments gais, rassemblant filles, garçons, hommes et femmes de tout âge.

3. Avoir plusieurs visions du succès

Les enfants prétendent généralement avoir quitté leur foyer pour trouver du travail ou gagner de l'argent, dans l'idée de revenir un jour à la maison pour aider leur famille ou pour se lancer dans un petit commerce au village. A cela, il est souvent répondu qu'il faut donner « un plus » à l'enfant avant d'essayer de le réinsérer dans sa famille. C'est pourquoi la majorité des actions de réinsertion sont centrées sur le schéma : stabilisation de l'enfant dans un milieu de vie, apprentissage et aide à l'installation de l'activité, si possible dans le milieu familial. Certains réussissent et trouvent une vie plus stable et un travail correct. Mais beaucoup sont trop fragiles et ne parviennent pas à entreprendre ce genre de projets. De nombreux enfants ne s'adaptent dans aucun centre ou lieu d'apprentissage. Ce chemin n'est donc pas celui qui correspond à tous les enfants.

Joseph, par exemple, n'a rien dit quand son père lui a parlé d'un apprentissage. Mais quand il lui a demandé d'aider à planter, il est retourné immédiatement à la maison. Trois ans après son retour, il dit se sentir en paix dans le village car il sait ce qu'il convient de faire et de ne pas faire. Lors du séminaire de juin 2003, il a exprimé son souci de sa responsabilité, en tant que jeune, d'être le relais de certaines pratiques coutumières :

> *« Au village, on voit la vraie vie. […] Souvent, il y a des choses qui se passent en famille et dans la coutume, seuls les enfants peuvent les faire. Et s'il n'y a pas d'enfants, c'est difficile. C'est nous qui allons prendre la relève, donc nous sommes obligés d'apprendre. Il y a des totems au sein de la grande famille qu'il ne faut pas déshonorer. […] Au village, il y a mes parents, mes frères et je suis content de les*

[52] Et l'on chercha tortue, Editions Quart Monde, Paris, 1992.

voir. […] Le fait de travailler avec la famille, ça leur permet de changer de regard sur moi, ils me disent que c'est bien, que j'ai changé. »

Plus que d'avoir un métier pour vivre, Joseph a le souci d'être de son milieu. Apprendre un métier et gagner de l'argent, c'est important. Mais cette démarche peut être consolidée si l'on appartient à une communauté qui nous protège, nous instruit et nous soutient. On peut apprendre un métier en étant loin de sa famille. Mais apprendre à faire partie d'une communauté est extrêmement difficile sans le soutien de la famille. Pour les enfants les plus fragilisés, les liens avec la famille et la communauté peuvent faire toute la différence pour leur avenir.

Les enfants peuvent suivre de nombreuses voies. Leur faire croire que les travaux agricoles ou la fabrication de briques de terre ne sont pas les métiers de demain ne leur rend pas service. Dans un monde équilibré, divers professions et métiers sont nécessaires. Guibrina a trouvé une voie complètement différente dans la vie. Enfant d'une caste de griots (conteurs), il est connu de tous les lieux d'accompagnement des enfants depuis plus de 10 ans. Il est aujourd'hui un jeune adulte inclassable dans le monde moderne et pourtant connu de tous les quartiers de la ville où il circule, tambourinant sur une boîte en fer-blanc et chantant les louanges des grandes lignées ethniques. Il nous a souvent demandé de l'enregistrer en train de raconter l'histoire d'une famille ou d'une autre qu'il voulait remercier de l'avoir soigné lorsqu'il était malade ou de lui avoir offert un repas dans un restaurant. Bien qu'apparemment errant et sans toit, il n'est pas un vagabond. Il rend visite à sa mère, la ville est son logis et son activité de griot, sa raison de vivre. Aucune structure, aucun métier ne peut rivaliser avec sa nature profonde. Il n'entre dans aucune structure ou catégorie.

Pégué, lui, est venu tout petit en ville et a essayé tous les centres et projets destinés aux enfants en rupture sociale, sans s'y attacher. Aujourd'hui adulte, il est aveugle et vit de mendicité, colportant son regard intérieur et ses pensées de cabarets en concessions, au fil des connaissances qu'il a forgées dans toute la ville. Sa mendicité est tolérée du fait de sa cécité (traditionnellement, on ne refusera pas assistance à une personne privée des atouts humains). Il a un pied-à-terre dans la cour d'un membre de sa communauté d'origine et des relations régulières avec son papa âgé et lui-même très pauvre. Il connaît et fréquente assidûment les enfants et jeunes qui sont aujourd'hui dans la rue et se situe en grand frère. Dans la vidéo retraçant l'histoire de la Cour aux 100 Métiers, il explique :

« A la Cour, il y a des idées, et si tu prends ces idées, c'est comme si tu avais ton propre papa dans la cour. Avec les idées de la Cour, si tu repars en ville, tu n'as pas envie de rester dans la rue. C'est comme si on te pinçait. Aider un enfant, ce n'est pas lui donner de l'argent ou des vêtements. Il y a des paroles, si quelqu'un les entend, ça peut construire sa vie. »

L'homme qui aujourd'hui peut prononcer de telles pensées ne peut pas être regardé qu'en terme d'échec. Les nombreuses personnes qui ont investi du temps avec lui dans tant de centres ne l'ont peut-être pas rendu artisan ou agriculteur, mais elles l'ont aidé à se forger une forte identité humaine et sociale.

Aujourd'hui, bien qu'en marche accélérée vers le développement et la modernité, la société africaine cherche ses marques, et ne s'adapte pas systématiquement à celles qui lui sont proposées par les sociétés dites développées. Les enfants et les jeunes que nous rencontrons en ville sont porteurs de cette recherche et de cette question : qui sera l'homme africain dans 20 ans ? Que lui restera-t-il de son histoire ? Nos projets n'ont pas le droit de les enfermer dans une réponse unique.

4. Croire que les familles ont des idées et peuvent prendre des initiatives

Bien que nous ayons insisté sur le fait qu'il faut parfois laisser du temps à une famille avant qu'elle n'ose proposer ses propres forces ou activités pour son enfant, d'autres familles, visitées pour la première fois, étaient capables d'emblée de suggérer une

activité pour leur enfant s'il devait réintégrer la famille. La mère de Boureima est maraîchère. La première fois que nous lui avons rendu visite, elle nous a dit : « Quand Boureima est venu au début de l'année, il est resté deux semaines et il m'a aidée au jardin. S'il devait revenir vivre avec nous, il pourrait nous aider au jardinage. Il est l'aîné, ça m'aiderait. »

Bassirou est revenu chez lui après 8 années d'absence. A notre première visite, nous avons été surpris, non seulement de le trouver vraiment en famille, mais de voir qu'il y avait déjà une activité. Dans ce site aurifère, il apportait l'eau aux orpailleurs avec l'âne et la charrette de la famille, une partie des bénéfices lui étant destinée. Son frère aîné, dont il dépend, disait qu'avec cet argent, il pourrait progressivement acquérir un peu de bétail.

Pour ces enfants ayant connu des temps particulièrement difficiles en ville, les activités simples proposées par leur famille ont souvent été les plus accessibles et réalisables. Cela ne veut pas dire que leur rôle dans la communauté n'évoluera pas. Une fois que l'enfant est stable et se construit des relations, d'autres possibilités peuvent émerger. Dans le cas de Joseph, les trois années passées à cultiver avec sa famille et à observer les traditions de sa communauté l'ont fortifié et il est finalement retourné à la ville quelques années après. Il y a trouvé un logement et travaille comme serveur dans un restaurant. Il espère gagner de l'argent pour se marier et fonder une famille dans le village.

5. Permettre aux familles de participer à la réflexion de nos sociétés sur la lutte contre la pauvreté

Dans cette société en transformation rapide, où les enfants partent faire « fortune » de plus en plus jeunes dans la modernité des villes, les parents peuvent être déroutés mais ne restent pas passifs. Ils portent en eux des conceptions en matière d'éducation qui se sont souvent révélées être des points d'appui sérieux dans l'accompagnement des enfants. Ce qui est difficile pour eux, c'est de trouver des moyens d'exprimer leur réflexion, d'en discuter afin de surmonter le sentiment d'échec qu'ils éprouvent quand un enfant quitte la maison.

La Cour aux 100 métiers est actuellement en mesure de rassembler des adultes très pauvres afin de mener ce genre de dialogue qui va au-delà des situations individuelles des personnes. Ce « Groupe des familles du Quart Monde » se réunit mensuellement, dans la logique du courant de refus de la misère qui trouve son point culminant le 17 octobre lors de la Journée mondiale du refus de la misère. Certains parents habitent trop loin pour pouvoir y prendre part, mais l'existence du groupe leur permet de se savoir reliés à une recherche plus large où leurs expériences et leur réflexion trouvent un écho. Les femmes, qui ne se sentent pas toujours libres de parler au cours de discussions auxquelles des hommes sont présents, sont encouragées à participer. Des nouveaux se joignent au groupe chaque année. Malheureusement, nous constatons qu'une mort prématurée emporte chaque année plusieurs membres ou leurs enfants. Le groupe, composé d'environ 30 personnes, est assez varié.

Les membres du groupe sont issus des familles connues grâce aux enfants rencontrés en ville. L'une des filles que nous avons rencontrées dans la rue est morte assez jeune, laissant deux petites filles. Elles sont élevées par leur grand-mère, Mme Anne-Marie. En 1994, elle a expliqué pourquoi ce groupe se réunit :

> *« Aujourd'hui, je suis parmi eux et cela depuis que j'ai compris ce qu'ils veulent faire. Mais je dois dire que j'ai bien réfléchi avant de me donner. Ils cherchent à lutter contre la pauvreté, la misère, et nous, nous avons vécu ce temps-là. Pour cela, nous devons accepter de les suivre non pas pour les regarder faire mais pour contribuer en paroles, garder ce qu'ils gagnent comme précieux et les récupérer au moindre faux pas… Nous sommes devenus du mil germé, nous avons à les nourrir de nos restes et à partir de ce moment, nous serons sûrs qu'ils deviennent à leur tour comme nous. »*

- Certains membres connaissent ATD Quart Monde depuis plus de vingt ans, avant même la création de la Cour aux 100 métiers. A cette époque, les volontaires vivaient à la périphérie de Ouagadougou et étaient engagés avec des femmes de l'actuel Centre Delwendé qui recueille les femmes chassées parce qu'accusées de sorcellerie.
- D'autres sont des personnes qui partagent des aspects de la vie des enfants : des aveugles ou des personnes âgées qui mendient près de la mosquée ; des personnes ayant exercé des petits métiers difficiles où les enfants sont parfois impliqués comme pousseurs de charrettes.
- Cependant, d'autres membres ne sont pas issus de milieux très pauvres. Ce sont des amis de la Cour, de tous les horizons, qui ont des liens étroits avec les personnes très pauvres.

Tous ces adultes que nous avons rencontrés par le biais de notre présence aux enfants connaissent donc notre engagement et ont à cœur de nous aider à les soutenir. Elles nous ont souvent fait comprendre la peine des parents, par leurs remarques. Tous ces parents sont confrontés à l'urgence de la survie. Tous les jours, certains quittent leur village pour chercher du travail, de la nourriture ou des médicaments, ou encore dans l'espoir d'inscrire leur enfant à l'école. Tous nous disent qu'ils recherchent partout la reconnaissance et l'honneur.

Voici quelques éléments tirés de la réflexion apportée lors de ces réunions :

> *« Dans la pauvreté, c'est très difficile d'éduquer tes enfants. Quand un enfant ne déjeune pas, comment faire en sorte que cet enfant te comprenne ? Je crois que ma femme a beaucoup joué dans l'éducation des enfants. Elle fait ce qu'elle peut. Parfois elle ne mange pas pour que les enfants puissent manger. Elle est intelligente. J'écoute quand elle conseille les enfants à la maison. »*
>
> M. Kafando, 17 octobre 2002

> *« Les enfants sont-ils l'avenir de leurs parents ? Regardons-les un peu : quand un enfant a peur, quand il a de l'inquiétude, même s'il mange, il ne sera jamais rassasié. Par contre, s'il a de la quiétude, il peut dormir. Ce qu'il mange reste dans son ventre, le rassasie et le nourrit. Mais si c'est la guerre dans le pays, c'est difficile pour les enfants. Un enfant qui n'a pas été scolarisé, cela va être dur pour lui d'être l'avenir de ses parents. »*
>
> M. Lazare, 12 février 2000

> *« Nos enfants vont grandir, ils vont voir que nous aurons longtemps vécu dans la pauvreté. Oui, mais cela ne veut pas dire qu'ils seront pauvres de cœur ou d'esprit. Au contraire, je n'ai pas peur : je sais qu'ayant vécu la condition de leurs parents, ils deviendront hommes comme nous. Cela les endurcit, les solidifie, les enracine, et ils n'auront plus peur de rien. Même s'ils ne vont pas à l'école comme les autres, je ne doute pas qu'ils soient en train d'apprendre énormément de nous, leurs parents directs. C'est une partie de l'école. Ils sont à l'école de la vie. »*
>
> Mme Joséphine, préparant une rencontre internationale, mai 1998

> *« Nos différents échanges avec les autres pays nous ont permis d'avoir des idées qu'on n'aurait pas eues seuls. Ces échanges nous ont permis de voir beaucoup de choses. Par exemple, en Occident, […] nous avons aussi vu qu'il y avait des gens à qui on retirait les enfants pour les éduquer à leur place ; cela constitue une souffrance. Ici, nous avons encore la liberté, même si on est pauvre. »*
>
> Monsieur Ablassé

IV. En quoi cette action familiale aide à vaincre la pauvreté

A. Elle rend à la famille une force dont elle a besoin

« Si un enfant quitte sa famille alors qu'on a toujours besoin de lui et qu'il n'y a pas de dispute, on ne comprend pas pourquoi. [...] C'est un moins pour la famille. Il est souvent difficile de comprendre son enfant. »

Père d'Omar, mai 2003

Le père de Joseph nous a écrit une fois une lettre : « Vraiment, il pleut ici. Je vous demande de laisser mon enfant venir m'aider à travailler. Vous lui donnerez la permission pour qu'il vienne. » Dans une famille très pauvre, chaque membre est une chance, une possibilité de contribuer. Si l'enfant ne réussit pas en ville, s'il n'a rejoint aucun lieu d'accompagnement de manière durable, c'est dans sa famille qu'il peut retrouver le plus vite un sens à sa vie. Boureima explique : « J'ai vu que si je quitte ma famille et laisse le travail à mes frères, ça n'ira pas. Mon grand frère est absent, il est en Côte d'Ivoire et on n'a pas de ses nouvelles. Mon petit frère est à Pama pour le maraîchage. C'est pourquoi j'ai décidé de rester pour soutenir la famille, pour qu'on s'entraide. »

Un frère de Madi déclare : « Les forces de mon père s'affaiblissent. Je ne peux pas aller en ville manger du riz pendant que lui mange à peine. Je veux être là, aider mon père. Je ne veux pas le lâcher. »

Et Fidèle d'affirmer : « Je suis rentré en famille parce que je sais qu'un jour mes petits frères vont compter sur moi. »

M. Zampou, un éducateur, a vu combien le retour d'un jeune peut fortifier une famille : « A la suite d'un travail d'accompagnement dans la rue, un enfant avait été placé selon sa demande en stage chez un maçon. Son retour en famille, afin de bien suivre sa formation, s'est heurté à un problème : sa mère se déclarait incapable d'assurer le repas du soir pour son fils et nous suppliait d'aider son fils. Au fil des entretiens et des échanges, la mère prit la décision d'appuyer son fils quand même. Elle eut l'idée de se proposer dans les maisons pour faire des lessives à domicile. Au bout de deux semaines, elle avait gagné un peu d'argent et mis en place un petit commerce de beignets. C'est ainsi que partit le coup de pouce d'une mère à son fils alors qu'elle se disait incapable de le faire. Trois ans plus tard, le fils a construit sa propre maison dans la cour familiale, se positionnant en soutien pour sa mère qui a abandonné la lessive pour se concentrer sur son commerce de beignets. »

Renouer les liens familiaux confère aussi aux parents l'honneur de contribuer à l'avenir de leur enfant. Après son retour, la famille cesse parfois de croire qu'elle l'a poussé à s'enfuir. Cela aussi peut contribuer à la force qu'elle tire du fait qu'elle accueille l'enfant à la maison.

B. Ce renouement familial élargit les horizons de toute la communauté

Au cours des trois années que Joseph a passées à la maison (avant qu'il parte travailler dans un restaurant de la ville), ses activités ont fini par influencer celles de son père. La première année après son retour à la maison, il a aidé son père à faire pousser du millet, du maïs, ainsi que des semences d'arachide que nous lui avions données. Joseph a ensuite construit un poulailler et nous l'avons aidé à acheter quelques volailles pour la famille. Puis l'oncle de Joseph lui a prêté un peu de terre pour la culture maraîchère, ce qui a créé des tensions avec son père, qui n'était pas habitué à cette activité et n'était pas sûr que ça en vaille la peine. Mais Joseph a poursuivi ses efforts. Tous les ans, il a continué à aider ses parents aux cultures vivrières durant la saison des pluies, tout en poursuivant ses propres activités. Grâce à Joseph, la famille cultivait comme jamais auparavant. Ils ont maintenant commencé à faire pousser du riz. Le père et le fils se sont associés pour démarrer une petite porcherie. Nous avons contribué par l'achat d'un petit

porc. Ensemble, ils ont échafaudé des plans pour acheter un âne et une charrette, et récemment, Joseph a pu offrir un porc à son père.[53]

Pour Madi, trouver une activité en famille n'a pas été facile. En effet, il a les mains atrophiées et ne peut donc pas s'intégrer à l'artisanat familial qui est la poterie. Après avoir demandé l'avis de nombreuses personnes, on a observé que Madi aidait souvent des enfants à abreuver les bêtes près du puits. L'idée en découla qu'il était sans doute capable de s'essayer à l'élevage. Madi aurait aimé élever un bœuf, mais cela était trop cher pour que nous puissions l'aider à s'en procurer un. C'est un des vieux parents, toujours présent, qui a laissé entendre que l'on peut commencer petit, même avec des volailles, pour avoir un jour un bœuf ! Nous avons pu acheter une chèvre et un oncle l'a aidé à acquérir un mouton. Malgré cela, un différend est apparu entre Madi et son oncle. Jusque-là, Madi avait continué à aller et venir du village à la ville, mais le souci d'élever les deux animaux l'avait toujours ramené à la maison. Mais cette fois-ci, il parlait de vendre les animaux pour empocher l'argent. L'oncle s'interposa et proposa de devenir copropriétaire des animaux de Madi puisqu'il s'en occupait déjà à chacune de ses absences. Mais Madi est resté responsable d'eux lorsqu'il était à la maison. L'oncle savait que sans le bétail, Madi prendrait encore plus de distance par rapport à sa famille. Il l'a aidé à maintenir un objectif en vue, quelles que soient ses faiblesses.

Le rôle de la famille dans le soutien de ces jeunes est beaucoup plus qu'un rôle d'ordre économique. Elle soutient l'évolution de son enfant. Nous devons faire des efforts pour collaborer de manière appropriée avec les parents et d'autres proches. Si nous contribuons trop et trop facilement, nous risquons de prendre, dans la communauté, la place de quelqu'un qui pourrait être fier d'apporter son soutien. C'est cela, le partenariat : rechercher un équilibre entre la contribution que nous pouvons apporter et la contribution apportée par la famille et la communauté.

*

[53] Rapport annuel d'ATD Quart Monde - Burkina Faso, 2001.

CHAPITRE QUATRE :

Philippines

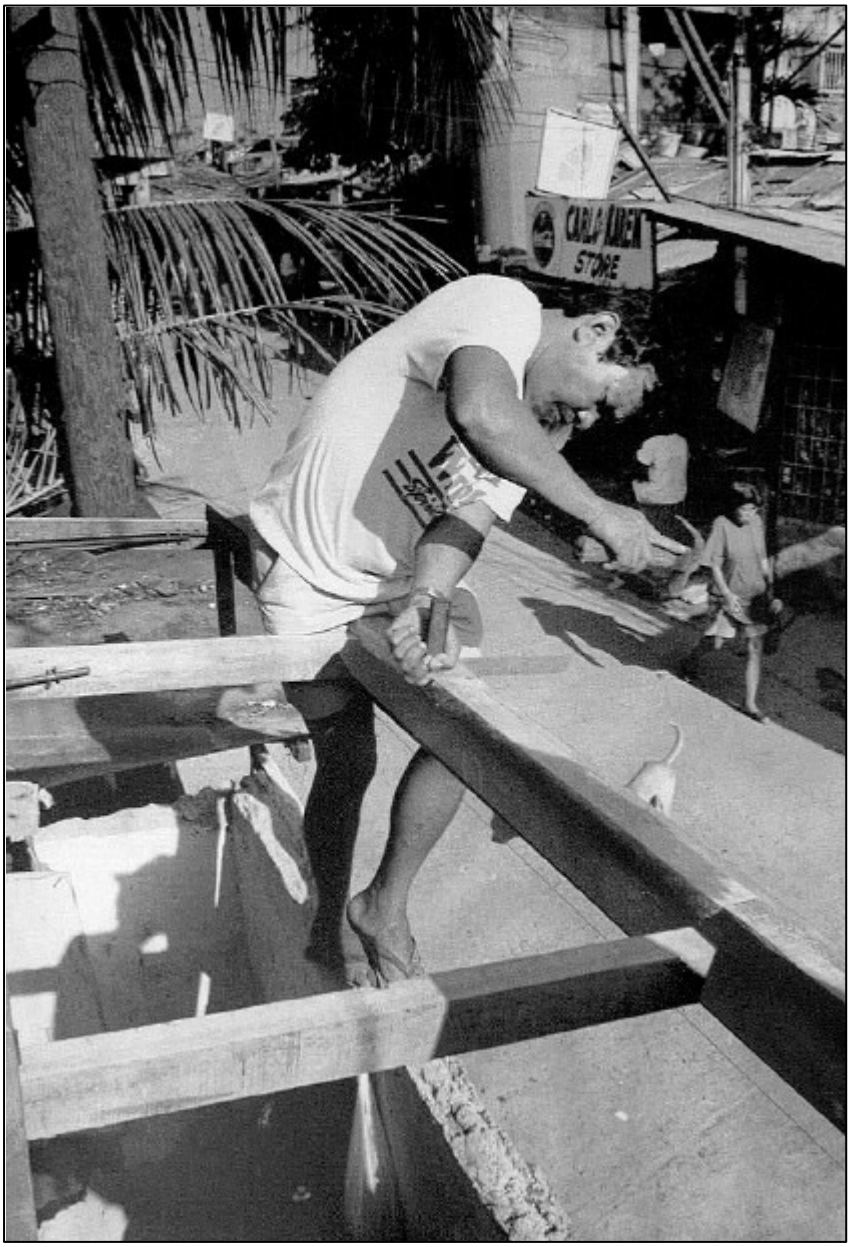

© Photo ATD Quart Monde – Manille – Philippines - 2000

Introduction

En période de crise, les parents cherchent des moyens d'assurer la sécurité de leurs enfants. Quand elles ont besoin d'assistance mais ne peuvent faire appel à leurs voisins, certaines familles très pauvres des Philippines ne voient pas d'autre solution que de confier temporairement leurs enfants à un orphelinat. Ce chapitre mettra l'accent sur les relations entre ces familles et les orphelinats.[54] La plupart apportent une contribution importante puisqu'ils fournissent les services nécessaires en disposant d'un faible budget et de peu d'infrastructures. Ce sont souvent des organisations privées reconnues par le gouvernement qui leur envoie des pensionnaires. Beaucoup d'employés de ces institutions sont sincèrement engagés à améliorer la situation de tous les enfants. Cependant, un des exemples présentés dans ce chapitre évoque une petite fille retirée à ses parents contre leur gré ; elle a fini par s'enfuir de l'orphelinat et revenir dans sa famille. C'était sa manière de défendre au mieux ce qu'elle considérait être son propre intérêt.

ATD Quart Monde travaille dans quatre différentes communautés aux Philippines, dans des lieux où les gens vivent dans des conditions de grande misère, comme sous un pont ou dans un cimetière. Dans ces communautés, ATD Quart Monde anime un programme de bibliothèques de rue où les enfants peuvent lire et faire des activités artistiques. Très souvent, les parents ou les aînés sont impliqués dans l'animation de ces activités. Au fur et à mesure que les volontaires bâtissent des relations avec certains parents, ceux-ci leur parlent d'autres enfants vivant dans des institutions, que ce soient des orphelinats, des centres d'accueil de jour ou des garderies.

Bien que la bibliothèque de rue demeure au centre des actions d'ATD Quart Monde aux Philippines, il est devenu de plus en plus important pour l'équipe de comprendre la relation entre ces familles et les institutions ayant temporairement la garde de certains de leurs enfants. Cette étude constitue une première tentative d'analyse de ces relations. Ce chapitre présentera la vie de deux familles ayant volontairement fait ce choix ainsi que d'une troisième dont les enfants ont été placés contre la volonté des parents. Ces trois familles vivent dans une communauté de fortune sous un pont, le long d'une autoroute. Ce sont aussi des familles désignées par les autres comme étant dans le besoin. Par exemple, l'une de ces familles a une fois été choisie pour parler à la radio de son appauvrissement, en échange de quoi elle a reçu des boîtes de conserve. Ces trois familles ne sont pas les seules à avoir des problèmes mais elles ont peu de proches ou d'amis qui peuvent les aider, ce qui implique qu'elles manquent d'un filet de sécurité en cas de crise.

I. La situation de trois familles [55]

A. Placer les enfants quand on est menacé d'expulsion : la famille Mendez

Le nom de jeune fille de Mme Mendez est Mercedita Villar. Avec son premier mari, mort en 1990, elle a eu trois enfants : Marites, Juanito et Roselina. C'est en 1990 qu'ATD Quart Monde a fait la connaissance de cette famille. Marites participait à la bibliothèque de rue. Au fil des ans, elle a grandi puis s'est mariée. Juanito a été placé dans un orphelinat. Veuve, la mère a fondé une famille avec M. Mendez. Ils ont eu deux filles : Rowena et Rosana. Tous les quatre vivaient dans la communauté sous le pont, avec Roselina.

Au début de l'année 1999, toute la famille part s'installer dans une petite ville où M. Mendez s'occupe des bananiers et des cocotiers plantés par son beau-père. Mais

[54] Le terme d'orphelinat renvoie à différents établissements, qu'il s'agisse de centres d'accueil de jour offrant un abri temporaire aux enfants qui peuvent ensuite retourner chez leurs parents, ou bien d'établissements spécialisés pour les enfants abandonnés et destinés à être adoptés.

[55] Tous les paragraphes en italique de ce chapitre sont tirés des réunions internes entre volontaires d'ATD Quart Monde et des rapports de la volontaire Marilyn Gutierrez.

tout juste neuf mois après, M. Mendez décède. Mme Mendez retourne alors avec ses trois filles dans la communauté qu'elle connaît le mieux, celle vivant sous le pont, en ville.

Elle se rend compte qu'elle est enceinte. Elle dit aux volontaires : « Que puis-je faire ? Il faut que je travaille pour que nous ayons quelque chose à manger. Si je garde le bébé, comment pourrai-je travailler ? J'ai aussi prévu d'envoyer mes filles dans un orphelinat, mais elles n'aiment pas cette idée. »

Sa fille aînée confirme : « Nous ne voulons pas aller dans un orphelinat. Nous ne nous sommes jamais plaintes auprès d'elle. Nous voulons juste être ensemble. »

Leur mère continue, les larmes aux yeux : « Cela me fait mal de penser qu'elles seront séparées de moi, de penser que je vais les envoyer dans un orphelinat. Mais j'y ai pensé parce que je sais que le gouvernement pourrait leur donner des opportunités que je ne serais pas capable de leur offrir. Elles pourront aller à l'école, ce que j'ai toujours souhaité pour elles. »

En mai 2000, elle accouche d'un petit garçon dans un centre médico-social. Elle ne le ramène pas à la maison car il est immédiatement adopté. Ainsi, durant sa grossesse, Mme Mendez est allée parler à la famille dont elle lavait régulièrement le linge. Elle a demandé à ce couple d'adopter son bébé car elle avait trop de mal à élever ses trois filles. Ils sont ensuite allés au centre médico-social et ont rempli le certificat de naissance en utilisant leur propre nom, comme s'ils étaient les parents. Le petit garçon a été immédiatement adopté et Mme Mendez a alors perdu tous ses droits envers l'enfant.

Quand ses filles l'apprennent, elles sont en colère. Mme Mendez en est très troublée. Elle veut alors faire marche arrière et fait appel à ATD Quart Monde pour qu'ils trouvent un moyen de ramener le bébé. Mais cela s'avère impossible parce qu'elle n'est pas mentionnée sur le certificat de naissance. Ses relations avec le couple se dégradent et elle doit cesser de laver leur linge.

Marites, l'aînée, qui n'est pas encore mariée à l'époque, est la seule à gagner régulièrement de l'argent pour la famille. Comme employée de maison, son salaire ne suffit pourtant pas à assurer des repas quotidiens, une scolarité aux autres enfants et le loyer du logement qu'ils occupent sous le pont. Les enfants doivent donc arrêter l'école. Ils commencent à mendier le long des autoroutes. Mme Mendez doit faire quelque chose pour pouvoir à nouveau envoyer ses enfants à l'école et elle doit aussi trouver un emploi car elle ne veut pas que ses enfants grandissent sous le pont. Elle dit : « Ici, la vie est toujours 'sombre' ». Elle ne veut pas que ses enfants continuent toute leur vie à mendier.

Tout juste six mois plus tard, la situation de la famille Mendez devient encore plus éprouvante. Le fils aîné, Juanito, s'enfuit du foyer où il vit, dans un quartier éloigné de la ville. Il vit quelque temps dans la rue, puis revient habiter avec Mme Mendez. Par ailleurs, Marites perd son emploi domestique et n'est plus en mesure de soutenir la famille. Confrontée à ces nouvelles responsabilités, Mme Mendez ne peut plus payer le loyer requis pour continuer à vivre sous le pont. Menacée d'expulsion, elle confie temporairement ses trois plus jeunes filles à un orphelinat en novembre 2000. Cela peut se faire grâce à un accord passé à l'amiable avec les travailleurs sociaux, qui laissent du temps à Mme Mendez pour trouver du travail. L'orphelinat propose de loger temporairement les enfants à condition que la mère leur rende visite une fois par mois et l'informe régulièrement de sa recherche d'emploi et de ses revenus.

Elle met longtemps avant de trouver un travail stable. En août 2001, elle finit par trouver un emploi de femme de ménage dans une institution publique. Ses trois filles sont depuis dix mois à l'orphelinat. Bien que Mme Mendez garde cette place pendant un an, sa situation n'est pas jugée assez stable pour qu'elle puisse ramener ses enfants à la maison. En septembre 2002, elle se rend au centre ATD Quart Monde. Bien qu'elle s'inquiète encore de l'insuffisance de son salaire pour régler la scolarité

de ses enfants, elle veut les avoir avec elle à la maison. Elle a besoin d'aide pour écrire au maire de sa ville et lui demander de la titulariser. Avoir un poste définitif, ce serait aussi remplir une des conditions lui permettant de reprendre ses enfants et de les envoyer à l'école. Mais au bout du compte, elle n'écrit pas cette lettre.

Mme Mendez déclare : « Mon rêve est d'avoir ma famille réunie mais il semble que quoi que je fasse, il n'y ait pas d'issue. Désormais, j'ai de la place et l'électricité, mais à quoi cela me sert-il si je rentre seule à la maison et me sens seule ? C'est très difficile. »

A chaque fois que Mme Mendez rend visite à la communauté sous le pont, on lui dit : « Tu as une vie convenable, tu es heureuse, tu es aisée » car ils voient qu'elle est bien habillée. Elle s'en défend : « Ils n'ont aucune idée de ce que cela signifie pour moi de vivre sans mes enfants. »

Elle n'a aucun proche à proximité. Ses relations avec sa belle-famille ne sont pas bonnes. Ils refusent de la laisser déposer une requête pour que les enfants puissent bénéficier des allocations de sécurité sociale qu'a rapportées l'emploi de M. Mendez. Ils affirment qu'elle n'a aucun droit puisque M. Mendez était déjà marié. Mme Mendez abandonne le combat car elle ne veut pas être poursuivie en justice pour avoir vécu avec lui en concubinage.

En août 2003, Mme Mendez a toujours un emploi, et Rowena et Rosana vivent enfin de nouveau avec elle, bien qu'elle soit encore une fois revenue vivre sous le pont. Roselina est toujours à l'orphelinat.

Pour Mme Mendez, qui a été veuve deux fois, il a été particulièrement difficile d'élever ses enfants. Nous ne savons pas quelle était sa situation à l'époque où Juanito est entré pour la première fois à l'orphelinat, mais son enthousiasme à l'accueillir à son retour quelques années plus tard prouve bien qu'elle continuait à penser à lui comme à son fils et à l'aimer. Quand Mme Mendez a accouché de son petit garçon en 2000, encore en deuil de son second mari, il lui semblait qu'elle offrirait au bébé un avenir meilleur si elle le faisait adopter. La tentative qu'elle a faite après pour récupérer sa garde a été le dernier geste d'amour qu'elle a pu lui témoigner.

Quand Mme Mendez a fini par placer ses filles dans un orphelinat, c'était pour faire en sorte qu'elles ne se retrouvent pas sans abri après leur expulsion. Elle a pris ses précautions en passant un accord avec l'orphelinat et en l'honorant pour pouvoir récupérer ses filles dès que sa vie serait un peu plus stable. Bien qu'il lui ait fallu longtemps avant de trouver un emploi stable, elle a travaillé dur et a réussi. Sa situation matérielle s'étant nettement améliorée, elle a encore moins compris pourquoi on a refusé pendant si longtemps de lui rendre ses filles.

B. Etre convaincu que les enfants se porteront mieux ailleurs : la famille Roda

Mme Liwanag Roda fait pour la première fois la connaissance d'ATD Quart Monde en 1993, lors d'une fête organisée par une organisation caritative. A cette époque, elle et son mari, M. Merlito Roda, n'ont qu'un enfant. Mme Roda prend part à des ateliers organisés par ATD Quart Monde pour préparer l'Année internationale de la famille en 1994. Aujourd'hui, les Roda ont cinq enfants : Rolando, 12 ans ; Romeline, 9 ans ; Michelle, 6 ans ; Romel, 4 ans et Meldy, 1 an. Ils vivent aussi dans la communauté sous le pont.

En novembre 1999 (avant la naissance de Meldy), Mme Roda commence à être de plus en plus contrariée par la dépendance de son mari à la drogue. Ils se disputent souvent. A chaque fois, Mme Roda s'enfuit et se réfugie dans un centre d'aide. En plus de cela, elle est atteinte de tuberculose. Etant donné sa situation familiale, les travailleurs sociaux de ce centre lui conseillent de placer temporairement deux de ses enfants dans un orphelinat. Mme Roda accepte de placer Michelle, également tuberculeuse, et Romel, alors nouveau-né.

D'après l'accord passé avec l'orphelinat, Mme Roda rendrait visite tous les mois à ses enfants et, tant qu'elle remplirait cette condition, les travailleurs sociaux ne déclareraient pas l'enfant adoptable. Entre-temps, une autre organisation aide Mme Roda à soigner sa tuberculose et lui donne une petite somme d'argent afin qu'elle puisse vendre des journaux et des cigarettes au bord de l'autoroute pour gagner sa vie. Ils offrent aussi à Rolando une bourse pour sa scolarité.

Tout se passe bien jusqu'à ce que M. Roda soit arrêté en 2000 pour consommation de drogue illégale. Bien que Mme Roda, dans le passé, se soit querellée avec lui à cause de sa toxicomanie et se soit même séparée ensuite de lui, lorsqu'elle va le voir en prison, il demande son pardon et elle décide de l'aider. Mme Roda investit tout son revenu, son capital et son temps pour aller voir son mari en prison, lui apporter de la nourriture, s'occuper de tous les documents et assister aux audiences pour le libérer. Il lui reste peu de temps pour vendre les journaux et les cigarettes et elle épuise le peu de capital qu'elle a pour le transport jusqu'à la prison. Elle ne peut rembourser son emprunt à l'organisation caritative et a honte de leur demander encore du soutien.

Une autre conséquence du choix fait par Mme Roda de ne pas abandonner son mari est que pendant plusieurs mois elle n'est pas en mesure de rendre visite à ses enfants. Alors que la prison de M. Roda est proche de la maison de Mme Roda, les enfants vivent dans un centre situé dans une autre ville. Le trajet jusque là-bas dure deux ou trois heures et le coût équivaut à une journée entière de revenus provenant de la vente de cigarettes. Elle a besoin de cet argent pour nourrir ses plus grands enfants restés à la maison et pour pouvoir continuer à les envoyer à l'école. Le fait qu'elle ne rende pas visite à ses plus jeunes enfants inquiète les travailleurs sociaux, qui l'encouragent à quitter son mari. En novembre 2000, ils demandent à ATD Quart Monde d'annoncer à Mme Roda qu'ils ont l'intention de déclarer les enfants abandonnés et donc adoptables. En vain, Mme Roda explique qu'il lui manque l'argent du transport pour pouvoir rendre visite aux enfants.

Le mois suivant, M. Roda est placé en liberté conditionnelle. Sa femme en est très heureuse et veut qu'ils fassent ensemble le trajet jusqu'au centre où sont leurs deux plus jeunes enfants. Elle attend Noël avec impatience : « Noël est l'époque de l'année où je n'espère et ne souhaite rien d'autre que de savoir mes enfants à l'école et de voir ma famille à nouveau réunie. » Cependant, deux ou trois mois plus tard, le couple se sépare encore. Mme Roda quitte la ville pour aller travailler comme employée domestique en province. Les aînés, Rolando et Romeline, restent à la maison et sont pris en charge par la mère de Mme Roda, Mme Evangelista, qui habite la maison juste à côté. M. Roda remplace sa femme aux réunions de parents mensuelles et obligatoires pour que Rolando puisse continuer à recevoir une bourse. Ce n'est pas facile pour lui d'y assister car cela empiète sur le temps qu'il passe à gagner sa vie. C'est frustrant, mais il y va tout de même.

Mme Roda leur rend visite dès qu'elle le peut. Le trajet du retour jusqu'à la ville est assez cher et prend une demi-journée. Son emploi lui permet d'avoir seulement un jour de libre par mois. Pour pouvoir rendre visite à ses plus jeunes enfants à l'orphelinat, elle est censée en parler d'abord aux travailleurs sociaux de la ville où habite sa famille, puis voyager jusqu'à la ville voisine où sont placés ses enfants. Mais cela lui est impossible à cause, d'une part, de son manque de temps libre et d'argent et, d'autre part, de l'ambiguïté de ses relations avec les travailleurs sociaux qui l'ont encouragée à quitter son mari. Bien qu'elle l'ait quitté, elle lui fait confiance pour l'éducation de leurs enfants.

Quelques mois plus tard, Mme Roda retourne en ville pour participer au rassemblement du 17 octobre 2001, Journée mondiale du refus de la misère[56], puis pour rendre visite à sa famille. Elle veut rester en contact avec tous ses enfants, y

[56] Célébrée pour la première fois en 1987, cette journée fut reconnue en 1992 par l'Assemblée générale de l'ONU et rebaptisée « Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté ».

compris ceux qui sont placés. Mais il lui semble que Romel et Michelle se portent mieux dans l'orphelinat car il y a trop de problèmes à la maison. Après sa visite, Mme Roda reprend son emploi à la campagne.

En février 2002, une travailleuse sociale de l'orphelinat demande à ATD Quart Monde d'informer Mme Roda qu'elle aimerait lui parler et que si ce n'est pas possible, l'orphelinat serait contraint de considérer ses enfants adoptables. Apprenant cela, Mme Evangelista essaie de parler aux travailleurs sociaux au nom de sa fille qui travaille dans une province tellement éloignée. Mme Evangelista est prête à endosser cette responsabilité et rendre régulièrement visite à Romel et Michelle. Mais les travailleurs sociaux lui font bien comprendre qu'ils doivent parler avec la mère des enfants. Mme Roda abandonne alors immédiatement son emploi en province et s'empresse de retourner en ville. Au cours des mois suivants, elle rencontre plusieurs fois les travailleurs sociaux et régularise les documents administratifs des enfants. Elle reste en ville, se réconcilie avec son mari et veut ramener Romel et Michelle à la maison pour qu'ils vivent avec elle. Les travailleurs sociaux refusent parce qu'elle n'a plus d'emploi, que son logement sous le pont n'est pas définitif et que son mari n'a pas surmonté sa toxicomanie. Face à autant de conditions, Mme Roda a le sentiment qu'il n'existe aucun moyen de retirer ses enfants de l'orphelinat. Elle continue à vivre sous le pont.

La plus jeune des enfants, Meldy, naît en septembre 2002. On doit faire une césarienne à Mme Roda, qui reste plus de deux semaines à l'hôpital. A l'époque, elle hésite à donner un nom à sa petite fille. Elle ne sait pas comment sa famille va pouvoir vivre. Elle a encore une fois quitté son mari. Désormais, elle a un bébé à nourrir et elle se demande comment elle pourrait procurer de la nourriture aux deux autres enfants encore à la maison. Il lui faut pouvoir travailler. Mme Roda envisage de faire adopter son bébé. A l'époque, le seul revenu de la famille est gagné par Rolando et Romeline qui mendient aux feux de circulation. Le travail de Mme Evangelista consiste à vendre des haillons, mais Mme Roda hésite à demander de l'aide à sa mère qui lui reproche de ne pas quitter M. Roda. Mme Evangelista exprime à la fois son inquiétude et son désespoir au sujet de sa fille, ne sachant pas comment l'aider avec si peu de moyens.

Après avoir quitté l'hôpital, Mme Roda séjourne chez un voisin car l'électricité a encore été coupée dans son logement. Elle s'inquiète de ce que, dans une maison sans lumière, les rats peuvent s'en prendre au bébé. Quand les volontaires lui rendent visite, elle exprime sa confusion : « Je vois combien mon bébé est beau. Elle a de très belles fossettes aux joues. Quand je la regarde, je sens bien que je ne peux pas la faire adopter. Mais comment allons-nous vivre, mes enfants et moi ? Je n'ai pas mon mari avec moi. Nous sommes vraiment séparés maintenant. Je n'ai absolument rien pour habiller mon bébé. Mes voisins me laissent juste leur emprunter certains de leurs vieux vêtements de bébés. Je l'allaite aussi, même si je n'ai pas assez de lait, mais je n'ai pas les moyens de m'en acheter… Bahala na[57], il y a peut-être encore un moyen… » En fin de compte, elle garde Meldy et réussit à retourner au travail malgré sa récente césarienne.

Entre-temps, à la maison, la famille s'est trouvée confrontée à un autre défi. Pendant que Mme Roda n'était plus en ville, M. Roda a assisté à plusieurs réunions de parents au sujet de la bourse de Rolando et il a reçu une allocation de trois mois pour celui-ci. Mais comme il n'a pas assisté à d'autres réunions où sa présence était fortement recommandée, l'organisation caritative l'a soupçonné d'avoir dépensé l'argent pour s'acheter de la drogue. Plusieurs fois, elle lui a demandé un rendez-vous. Comme il n'a pas répondu, elle a suspendu la bourse de Rolando pour l'année 2002-03. Pour cette raison, et parce qu'elle n'a pas remboursé son emprunt, Mme Roda sent qu'elle n'osera plus demander de l'aide à l'organisation pour ses contacts avec l'orphelinat.

[57] Expression philippine employée lorsqu'un problème semble trop compliqué pour qu'on puisse trouver une solution. Cela signifie qu'on laisse les choses suivre leur cours et qu'on espère que les efforts apporteront une solution.

A partir de décembre 2002, Mme Roda pense qu'il se peut que Michelle et Romel aient déjà été adoptés parce qu'elle n'a pas pu leur rendre visite pendant un an et demi et qu'ils ont probablement été déclarés abandonnés. Elle dit aux volontaires : « Peut-être qu'ils sont partis dans une famille adoptive à l'étranger. Peut-être qu'ils auront un avenir meilleur, qu'ils n'auraient jamais eu avec moi. » Elle espère seulement qu'ils reviennent un jour la voir, où qu'ils soient partis.

En réalité, les enfants n'ont pas été adoptés mais placés dans un autre orphelinat. Finalement, en avril 2003, Michelle et Romel sont autorisés à retourner dans leur famille. Le personnel de l'orphelinat s'y est rendu pour s'assurer que les conditions de vie y étaient bonnes. Il prête aussi à Mme Roda une machine à coudre qu'elle pourra utiliser pour avoir un revenu.

La crise dans la vie de la famille est née de la dépendance de M. Roda. Au fil des ans, Mme Roda a continué à lui témoigner son amour et à vouloir le soutenir. Elle a aussi essayé de le dissuader de consommer de la drogue et l'a quitté dans l'espoir que la situation change. Elle se fait du souci pour sa santé et ne veut pas que ses enfants grandissent avec l'image d'un père dépendant. Suivant les conseils d'autres personnes, elle a essayé de protéger ses plus jeunes enfants de cette situation en les confiant à un orphelinat. Elle voulait aussi s'assurer que la tuberculose de Michelle soit traitée et que Romel et elle aient des repas fréquents et aillent régulièrement à l'école. A la naissance de Meldy, Mme Roda pensait que son bébé se porterait mieux sans elle. Mais elle voulait aussi lui donner l'amour de sa famille et accueillir à la maison les deux aînés, ce qu'elle réussit finalement à faire. Marilyn Gutierrez écrit :

« Mme Roda n'a jamais voulu que ses enfants soient adoptés. Elle sent qu'il serait préférable pour eux qu'ils restent dans le centre où ils auront des repas fréquents et une instruction. Mais elle pense aussi que les enfants devraient vivre avec leurs parents. Il est important de voir le nombre de fois où elle a essayé de rassembler sa famille et combien cela était dur pour elle. Elle rêve de voir ses petits-enfants grandir avec leurs parents. »

C. Perdre la garde de ses enfants : la famille Luna

M. et Mme Luna ont huit enfants, âgés maintenant de deux à quinze ans : Nena, Nora, Teodora, Cora, Clara, Maria, Teofisto et Isidoro. La famille vit dans la communauté sous le pont. Le père travaille comme chauffeur de « pedicab »[58]. Il participe aussi régulièrement avec ATD Quart Monde à des réunions entre pères de différents quartiers où ils évoquent leurs expériences et réfléchissent ensemble aux moyens de vaincre la pauvreté. Un organisme de développement leur apporte une aide financière pour que certains de leurs enfants puissent aller à l'école.

A 12 ans, Nena est placée dans un orphelinat. A cette époque, la famille n'a rien à manger et tout le monde va se coucher le ventre vide. A la suite d'une bagarre dans la famille, un voisin va chercher une responsable de la communauté travaillant pour un organisme privé. A son tour, cette dame fait appel aux travailleurs sociaux de son organisme qui retirent Nena à ses parents. Estimant que M. Luna boit trop, ils déclarent qu'ils gardent temporairement Nena jusqu'à ce qu'il soit réhabilité.

Les travailleurs sociaux veulent aussi protéger Teodora, une des sœurs de Nena. Elles sont donc placées en même temps et se retrouvent dans le même orphelinat. Les travailleurs sociaux ne disent pas aux parents où sont leurs filles car ils veulent d'abord que M. Luna assiste à un séminaire sur la manière de s'occuper de ses enfants. Quand M. et Mme Luna vont voir l'organisme pour s'enquérir de leurs filles, les travailleurs sociaux affirment : « Nena n'est plus dans notre service. Nous l'avons déjà envoyée dans un orphelinat. »

ATD Quart Monde a rencontré la famille Luna en 1996 alors qu'elle participait à un programme alimentaire géré par un autre organisme. En 2001, quand M. et Mme

[58] Le « pedicab » est un véhicule à une seule roue, accouplé latéralement à une bicyclette.

Luna apprennent le nom de l'orphelinat où Nena et Teodora ont été envoyées, ils ne savent pas comment s'y rendre. Ils vont donc au centre ATD Quart Monde pour demander de l'aide. Leur voisine, Mme Franco, les accompagne. A cette époque, la petite-fille de Mme Franco, Zita, vit (jusqu'à ce jour) dans un orphelinat. Elle a accepté d'envoyer Zita dans un orphelinat parce qu'elle vieillit et ne peut plus s'occuper de tous les petits-enfants et enfants qui vivent avec elle. Elle sent bien que Zita se porte mieux à l'orphelinat que sous le pont et qu'elle court moins de risques de se marier tôt. A l'orphelinat, Zita peut aller à l'école, manger deux fois par jour, recevoir des vêtements et un traitement médical si nécessaire. Ce sont des choses que ni Mme Franco, ni les parents de Zita qui sont séparés ne peuvent se permettre. Zeny, un autre petit-enfant, vit aussi dans un orphelinat. Il est né avec une malformation physique, bien traitée par l'orphelinat.

S'inspirant de sa propre expérience, Mme Franco essaie de convaincre Mme Luna de ne pas tant s'inquiéter car Nena sera mieux à l'orphelinat qu'à la maison.

Après quelques jours passés dans l'institution, Nena s'enfuit avec d'autres enfants. Le travailleur social annonce la nouvelle à ses parents, mais ne leur propose aucune aide pour retrouver Nena. Celle-ci s'étant enfuie d'un orphelinat indépendant et non de l'organisme qui emploie les travailleurs sociaux, ceux-ci ne se considèrent plus responsables de l'affaire.

M. et Mme Luna cherchent Nena. Ils vont même jusqu'à passer une annonce sur une station de radio. Un mois après la disparition de Nena, alors qu'elle n'a toujours pas été retrouvée, les Luna réussissent à rencontrer Teodora à l'orphelinat. A leur demande, les travailleurs sociaux acceptent de la laisser partir.

Après quatre mois de fuite, Nena finit par rentrer chez elle. Elle explique qu'elle s'est enfuie parce qu'elle voulait rentrer à la maison et voir sa famille. Mais elle s'est perdue et a essayé de vivre par elle-même dans la rue. Puis elle a trouvé refuge chez une famille dans un quartier de la ville très éloigné de sa maison. Dès qu'elle a trouvé le chemin pour rentrer chez elle, elle est retournée dans sa famille.

Quand les travailleurs sociaux retirèrent Nena et Teodora à ses parents, ils parlèrent de la dépendance de M. Luna à l'alcool. Marilyn Gutierrez écrit :

« Il boit, comme d'autres hommes de la communauté que je connais. Mais ce n'est pas parce qu'il se soûle qu'il ne peut plus être un bon père pour ses enfants. Je l'ai vu prendre soin d'eux, les amener à l'école et venir les chercher l'après-midi. Les jours où il travaille comme chauffeur de « pedicab », il revient tous les soirs avec du lait pour les plus petits, Teofisto et Isidoro. Je l'ai vu arrêter de travailler l'après-midi pour faire la cuisine pour la famille ou pour donner le bain aux autres enfants lorsque sa femme était occupée avec les plus petits ou assistait à une réunion de l'organisme de développement. »

Mme Franco a parlé aux Luna de l'expérience positive qu'elle-même a eue avec deux orphelinats. Mais celle de Nena était différente. Bien que l'intention des travailleurs sociaux, en plaçant d'abord Nena et Teodora dans un orphelinat, était de les protéger, Nena s'était retrouvée toute seule dans la rue, confrontée à des dangers beaucoup plus grands que la faim accablant sa famille. Ce fut peut-être pour cette raison que les travailleurs sociaux acceptèrent de laisser Teodora rentrer chez elle. Les parents ont eu du mal à comprendre cette situation étant donné que leurs autres enfants étaient restés sous leur garde et que personne ne les avait soupçonnés d'être inaptes à les élever.

II. Le point de vue d'un travailleur social dans un orphelinat

Afin de comprendre le travail des services sociaux impliqués dans le soutien et l'amélioration de la situation des familles très pauvres, ATD Quart Monde a interviewé en 2003 un travailleur social ayant travaillé neuf ans avec une organisation à but non lucratif. Cette organisation est autorisée par le Ministère des affaires sociales et du

développement à opérer en tant qu'organisme de protection de l'enfance. Elle a mis en place divers programmes :

- Un orphelinat de filles âgées de 6 à 16 ans a été ouvert à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les filles sont inscrites dans une école primaire et un lycée à proximité. Elles ne sont pas toutes orphelines. La plupart ont perdu un parent, certaines les deux. Certaines passent jusqu'à huit ans à l'orphelinat.
- Un centre pour les garçons vivant à la rue a été ouvert en 1981. Ce centre accueille maintenant les garçons et les filles entre 6 et 12 ans pour une période de six mois. Des enfants âgés de plus de 13 ans, en particulier les filles, sont parfois admis. Certains enfants sont parfois restés trois ans. « Selon le cas, nous allons maintenant être stricts et essayer de ne pas les laisser rester plus de six mois. Ce programme ne scolarise pas les enfants ; nous leur donnons seulement une éducation informelle. »
- Il existe aussi des services pour les parents des enfants vivant dans ces deux institutions. Comme dit ce travailleur social : « Nous organisons des séminaires, des réunions fréquentes car leurs enfants ne resteront pas ici toute leur vie, ils retourneront bientôt chez eux. Ainsi, les parents doivent être suffisamment préparés à prendre soin de leurs enfants. »
- D'autres programmes : un projet de garderie pour les enfants de 3 à 5 ans qui vivent avec leurs parents dans des zones de squat ; un nouveau centre d'accueil pour les familles traversant une crise, y compris pour les femmes battues ; un stage de formation professionnelle en préparation et services techniques alimentaires pour les diplômés de l'enseignement secondaire ; un internat pour les étudiants à l'université bénéficiant d'une bourse ; et un programme auprès des communautés défavorisées visant à procurer des fournitures scolaires. L'institution prévoit aussi d'ouvrir un nouveau centre pour les enfants victimes d'abus sexuels afin de s'adapter à leurs besoins, qui sont différents de ceux des enfants logeant dans les actuels établissements spécialisés.

Les fonds pour financer ces activités proviennent d'une fondation, de la location de chambres inoccupées à des pensionnaires de passage et de la vente de nourriture préparée pendant les cours de cuisine. Ces dernières années, des dons effectués par de simples citoyens locaux ont contribué à construire les bâtiments.

Quant aux enfants des établissements spécialisés, « nous les autorisons aussi à sortir. Par exemple, à Noël, ils peuvent rester avec leurs parents. Supposons que le père vit dans un parc et que l'enfant doit être avec lui pour Noël, il cherche des amis chez qui ils peuvent aller ensemble pour Noël, puis l'enfant revient ici au bout de deux ou trois jours. Au moins, les enfants sont avec leurs parents à cette période. Nous […] ne les privons pas de leurs liens affectifs. »

Il arrive que pendant une crise, un des parents de l'enfant séjourne aussi dans les bâtiments de l'organisme. Il peut fuir une situation de violence familiale, ou bien il se peut aussi que la famille soit venue d'une autre région pour recevoir un traitement médical.

> Le travailleur social : *« S'ils ont assez d'argent pour payer leur logement, […] nous pouvons accueillir jusqu'à six familles en même temps dans notre d'accueil pour les familles en situation de crise. Les familles peuvent rester ici trois mois au maximum. D'ici là, elles sont censées avoir réglé leur situation. »*

Certains enfants passent d'un programme à un autre, commençant dans le centre pour les enfants vivant à la rue avant de se rendre dans l'établissement spécialisé et enfin au programme de formation professionnelle ou même à l'université.

> Le travailleur social : *« Il existe trois catégories d'enfants des rues. Il y a les 'enfants dans la rue' – ils ont des parents et vont juste dans la rue pour vendre par exemple des Sampagita[59] ou pour jouer. C'est pourquoi on les appelle 'les enfants dans la*

[59] guirlandes de fleurs.

rue'. 'Les enfants des rues' sont ces enfants qui sont plus souvent dans la rue que chez eux. Ils ont encore leurs parents mais sur les 24 heures par jour, ils en passent 20 dans la rue et 4 avec leur famille, avec leurs proches. Quant aux 'enfants abandonnés', ce sont ceux qui ne voient jamais leurs parents, qui restent vraiment dans la rue. Ils ne rentrent pas à la maison. »

ATD Quart Monde : *« Nous entendons beaucoup le terme 'enfant des rues'. Il n'est pas toujours évident de savoir ce que les gens veulent dire. Puis on découvre que ces enfants ont une famille… En réalité, ils sont dans la rue pendant la journée car leur espace vital est trop restreint, tous les membres de la famille vivent les uns sur les autres, se relaient pour dormir. Alors où pourraient-ils bien aller ? »*

Le travailleur social : *« Il y a aussi des familles qui habitent dans la rue. […] Elles pensent qu'elles auront de meilleures opportunités si elles viennent en ville et puis elles finissent par rester dans la rue. Elles ne veulent plus retourner dans leur province. Parce que c'est plus facile de mendier, c'est plus facile de duper les autres… […] Je ne sais pas si une étude a vraiment été faite sur les familles qui habitent dans la rue, mais c'est une des raisons évoquées par nos professeurs de travail social pour justifier le fait que ces familles migrent en ville. »*

Ces enfants et ces familles peuvent se présenter d'eux-mêmes ou être envoyés vers cette institution par le Ministère des affaires sociales et du développement, par la police ou par d'autres organisations à but non lucratif.

Le travailleur social : *« Les clients se présentant d'eux-mêmes […] viennent ici pour trouver de l'aide. Une fois qu'il a été jugé qu'ils ont vraiment besoin de nos services, nous allons en général visiter leur foyer avant de procurer un abri à ces enfants… s'ils viennent ! Certains essaient de rester avec nous, car la plupart […] vivent dans un parc. Nous ne pouvons fournir qu'un abri temporaire. […] Certains de ceux que l'on refuse sont déjà dépendants d'une institution. Il arrive qu'ils aient été relâchés d'un centre. […] Leurs parents ne prennent vraiment aucune responsabilité. Ils deviennent dépendants des institutions et des centres. Nous prenons ainsi le temps d'évaluer la situation, de voir s'il y a réellement un besoin car, dans cette situation, nous tolérons déjà que ces parents soient dépendants.*

« Pour les enfants qui ont des parents, nous exigeons que ceux-ci viennent ici au moins une fois par mois. Selon notre politique, leurs enfants pourraient être déclarés abandonnés s'ils ne venaient pas pendant six mois consécutifs. Mais la déclaration d'abandon est une démarche généralement très longue dans notre système judiciaire. La cour exigera que nous fassions participer cet enfant à une couverture médiatique et que nous épuisions toutes les possibilités permettant aux parents d'être localisés. Cette couverture médiatique doit comprendre au moins trois passages à la radio, trois à la télévision et trois évocations dans au moins trois journaux. Ainsi, les parents viendront parfois au cours du procès. Ils ont peur qu'on les prive totalement de leurs droits parentaux, alors ils viennent. Et quand ils arrivent, nous ne pouvons plus poursuivre la déclaration d'abandon.

« Si un enfant est déclaré abandonné, on peut le proposer à l'adoption ou le placer en foyer d'accueil. Nous signalons ces enfants aux centres disposant de services d'accueil. Il existe aussi des conditions préalables avant qu'une personne puisse devenir famille d'accueil. […] En effet, certains enfants sont exploités lorsqu'ils sont placés dans des familles d'accueil que l'on connaît peu. »

III. Sujets d'inquiétude

A. Contradictions et manque d'informations

Dans la situation des Roda, il a été curieux de constater que les travailleurs sociaux ont refusé de leur rendre la garde de Michelle et Romel, comme si le fait qu'ils élèvent très bien les trois autres enfants n'était pas suffisant. De même, dans la situation des Luna,

Nena et Teodora ont été retirées de leur famille alors que les autres enfants ont été jugés en sécurité avec leurs parents. Quand les parents demandent à ce que leurs enfants retournent à la maison, le fait qu'ils soient capables de prendre soin des autres enfants restés à la maison devrait être pris en compte.

Quand Nena s'est enfuie, les travailleurs sociaux qui l'avaient prise au départ sous leur garde n'ont pas proposé leur aide pour la retrouver car elle s'était enfuie d'un établissement indépendant. Bien qu'il ait pu y avoir des raisons administratives à cela, les parents, à qui l'on avait dit qu'ils ne devaient pas prendre soin de Nena, ont été à la fin les seuls à essayer de la retrouver.

Le manque d'informations a aussi été un problème pour les Luna. Quand leurs enfants ont d'abord été placés dans un orphelinat, on ne leur a pas dit où était situé l'orphelinat pour qu'ils puissent aller leur rendre visite.

Dans le cas de Mme Roda, la procédure qu'on lui a fait suivre pour rendre visite à ses enfants a d'abord consisté à rencontrer les travailleurs sociaux en lien avec elle avant de rendre visite aux enfants dans un autre centre. Lors d'une des rencontres qu'elle a eues avec les travailleurs sociaux afin de convenir d'une visite, on lui a dit que ses enfants avaient été transférés dans un autre orphelinat et qu'on ne savait pas où ils étaient. Elle est ensuite allée dans un centre où elle avait précédemment rendu visite aux enfants, mais aucun travailleur social n'a été disponible pour lui parler.

B. Les problèmes de couple

Cela est devenu un sujet de discussion entre Mme Roda et les travailleurs sociaux responsables de ses enfants. Quand M. Roda était en prison, elle a dû faire des choix entre consacrer son temps et son argent à rendre visite à lui ou à ses enfants. Sachant que ses enfants étaient pris en charge par l'orphelinat, elle a senti qu'il était plus important de rendre visite à son mari. Elle a aussi affirmé avoir estimé que le sortir de prison serait un des meilleurs moyens de protéger l'avenir de leurs enfants.

Pendant de nombreuses années, les travailleurs sociaux lui avaient conseillé de quitter son mari car ils pensaient qu'il était la cause de son incapacité à sortir de la pauvreté. Un travailleur social est aussi allé parler aux volontaires, en insistant sur le fait que Mme Roda devait devenir assez forte pour pouvoir élever ses enfants sans son mari et qu'elle devait faire sa vie sans lui.

Bien qu'elle l'eut quitté pendant un temps dans l'espoir que cela le pousserait à surmonter sa dépendance à la drogue, elle n'était pas d'avis qu'il la maintenait dans la pauvreté. Au contraire, elle le considérait comme un allié dans ses efforts pour sortir les enfants de l'orphelinat et comme quelqu'un de spécial pour elle, qui l'avait aussi soutenue pendant les temps difficiles. Elle le considère aussi comme quelqu'un d'important dans la vie de ses enfants. Mme Roda raconte :[60]

> *« Quand j'étais en deuxième année de lycée, j'étais si bonne en classe que même mes professeurs avaient besoin de mon aide dans certaines matières. Ils me demandaient souvent de faire des courses pour eux. Une fois, notre lycée a organisé un « concours de beauté ». Les étudiants devaient vendre des tickets. On a donné à chacun de nous plusieurs carnets de tickets à vendre. Mon professeur m'en a donné quelques-uns, d'une valeur de 2 000 pesos, et elle attendait de moi que je les vende tous. Mes parents n'aimaient pas l'idée que je puisse prendre de tels risques en assumant cette responsabilité. Ils avaient peur qu'on me vole les tickets ou qu'ils se perdent. Mes parents n'avaient aucun moyen de payer ces tickets si cela arrivait. Et si j'avais dû aller en prison, ils n'auraient rien pu faire. Mais comme c'était pour l'école, j'ai quand même pris le risque.*
>
> *« Un jour, au lycée, j'ai laissé par mégarde mon sac dans la cour. Quelques tickets et de l'argent de la vente étaient à l'intérieur. Quand je suis revenue chercher mon sac,*

[60] Tiré de conversations avec Marilyn Gutierrez.

l'argent et les tickets n'y étaient plus. J'avais très peur de ne pas pouvoir le dire à mon professeur ou à mes parents. Pendant une semaine, je quittais la maison pour aller à l'école mais je ne pouvais pas aller en cours parce que j'avais peur que les professeurs me demandent les tickets et l'argent. J'ai fini par rester tous les jours à la porte de l'école. Cela n'a pas duré longtemps car mes parents l'ont appris. Je leur ai expliqué ce qui s'était passé et bien sûr ils m'ont grondée. Ils sont allés avec moi au lycée pour dire au professeur ce qui s'était passé. Mais le professeur ne m'a pas crue. Elle soupçonnait que moi ou ma famille, nous avions utilisé l'argent pour nous-mêmes car elle savait que nous étions pauvres. Elle a exigé de ma famille qu'elle rembourse la somme. Mais elle ne pouvait pas. Au bout du compte, j'ai dû arrêter l'école à cause de l'humiliation. Mes parents ont été très déçus de moi et ils n'ont plus insisté pour m'envoyer à l'école. J'avais 15 ans.

« Mais je tenais beaucoup à retourner à l'école, même si ce n'était plus au lycée mais juste un lieu où je puisse acquérir des connaissances. J'ai fait de mon mieux. J'ai même osé aller à des cours du soir, en tant qu'étudiante financièrement indépendante. Mais quand on m'a demandé de payer 200 pesos pour les frais de scolarité, j'ai arrêté car je n'avais rien. Je me suis dit que plus rien ne m'arriverait. Même si je souhaitais énormément retourner à l'école, ce ne serait plus possible sans argent.

« C'est à cette époque de ma vie que j'ai rencontré Merlito Roda. Il avait étudié au lycée où j'allais avant. J'avais 15 ans, il en avait 17. C'est lui qui m'a aidée à ne pas déprimer à cause de ma situation. Il était toujours à mes côtés, à me remonter le moral. Il était très gentil et attentionné. Un jour, il s'est mis à me faire la cour. J'avais commencé à l'aimer. »

M. Roda a soutenu sa femme quand elle était au plus bas. A présent que la drogue a rongé sa bonté et que d'autres disent à Mme Roda de le quitter, elle veut aider son mari à retrouver la bonté qu'elle voit en lui. Lui demander de quitter son mari pour récupérer la garde de ses enfants la met dans une position où elle doit choisir entre mettre fin à sa propre relation avec ses enfants ou à leur relation avec un homme qu'elle considère comme un père aimant.

C. Les problèmes liés aux différences entre sexes

Partout dans le monde, les familles et les communautés sont marquées par un long passé de sexisme et un manque d'éducation et d'opportunités économiques pour les femmes. Les politiques sociales essaient aujourd'hui de compenser cela en s'appliquant principalement à donner plus de pouvoir aux femmes. Des études ont également prouvé que les femmes sont plus enclines que les hommes à dépenser leur revenu de manière à ce qu'il profite à leurs enfants et à toute la famille. Bien qu'il soit crucial d'augmenter le revenu des femmes pauvres, l'expérience faite par l'équipe d'ATD Quart Monde aux Philippines montre que cette démarche peut avoir des conséquences inattendues qui ne sont utiles ni aux femmes ni aux familles. Cela donne parfois aux hommes le sentiment qu'ils ne comptent pas lorsqu'il s'agit d'améliorer la situation de leur famille.

Par exemple, les programmes de micro-crédits ne s'adressent généralement qu'à la femme du foyer. Elle est l'unique partie contractante du prêt et la signataire du livret d'épargne. Les responsables de projets soulignent qu'ils considèrent les femmes plus dignes de confiance et plus ingénieuses que leurs maris ou leurs compagnons. Ce point de vue, associé à la dépendance croissante des hommes à l'égard des femmes, renforce leur sentiment d'humiliation. Il est particulièrement difficile pour les hommes pauvres de voir les femmes prioritaires dans tant de domaines à la fois – pour les projets de micro-financement et de création de revenus, pour les propositions d'emploi, la formation professionnelle, les programmes d'alphabétisation des adultes, l'éducation des enfants, etc.

Sans soutien, les hommes perdent la face. Rester sans emploi est une humiliation quotidienne. Cette expérience pousse certains à vouloir abuser de l'alcool ou de la

drogue. L'équipe d'ATD Quart Monde pense que l'abus de drogue de M. Roda est né de son besoin de « sentir qu'il existe encore. » Lorsque Mme Roda a bénéficié d'un petit prêt pour monter son affaire de vente de journaux et de cigarettes, son mari a été gêné. Souvent, il prenait le paquet de cigarettes et essayait de le vendre lui-même au bord de l'autoroute, une manière de montrer aux membres de sa famille que lui aussi pouvait subvenir à leurs besoins. Un jour, M. Roda est allé voir un travailleur social de l'organisation caritative qui avait fait le prêt à sa femme. Il était très en colère : « Vous n'arrêtez pas d'aider Liwanag. Pourquoi ne me soutenez-vous jamais ? » Le personnel de cette organisation, qui n'a vu M. Roda que lorsqu'il était énervé et non en train de prendre soin de ses enfants, ne comprend pas ce couple. Il pense que Mme Roda est victime d'abus de la part de son mari et reste avec lui parce qu'elle a peur.

La vie est pleine de défis et injuste pour les femmes qui, à travers le monde, sont embourbées dans la pauvreté. Mais les politiques mises en place pour les aider sont trop rarement conçues et évaluées en partenariat avec elles. Elles peuvent parfois avoir des conséquences inattendues qui finissent par empirer la situation des femmes en sapant l'énergie de leurs maris et en les poussant au désespoir. Cela peut rendre encore plus difficile pour le couple la tâche d'élever les enfants et peut entraîner le démembrement de la famille.

D. Les tensions dans les relations entre parents et travailleurs sociaux

Il existe malgré tout de bonnes relations permettant de renforcer l'aptitude des parents à élever leurs enfants. Mais elles peuvent se tendre, par exemple à cause de situations comme celle des Roda où l'argent prêté pour un projet de micro-crédits a été dépensé lors d'une crise. D'autres tensions naissent des pressions pesant sur les parents au milieu d'une crise et de celles pesant sur les travailleurs sociaux qui manquent parfois de temps, de ressources, de fonds et de connaissances suffisantes sur la situation d'une famille. Marilyn Gutierrez donne l'exemple d'une autre famille qu'elle connaît depuis plusieurs années :

> *« Un jour, la mère m'a dit qu'elle avait peur d'aller voir les travailleurs sociaux d'une organisation caritative qui s'occupait de ses enfants. L'une d'entre eux lui avait parlé méchamment. La mère a employé une expression idiomatique en Tagalog pour me dire que 'même un chien ne mangerait pas les mots avec lesquels cette travailleuse sociale me parle.' Plus tard, un proche de cette mère m'a demandé d'aller rendre visite avec elle à cette même travailleuse sociale. Il voulait emprunter des béquilles pour un enfant qui avait eu un accident. J'ai entendu la travailleuse sociale lui répondre ainsi : 'Vous venez ici seulement lorsque vous avez besoin de quelque chose.' Ses mots n'étaient pas prononcés sur un ton de plaisanterie et cela m'a aidée à comprendre pourquoi des parents peuvent se sentir mal à l'aise ou gênés lorsqu'ils abordent certains travailleurs sociaux. »*

Lorsque de telles tensions deviennent trop fortes, il est parfois très difficile pour des parents déjà confrontés à de nombreux défis et ayant parfois, au départ, très peu d'estime de soi, d'avoir le courage d'entretenir un dialogue avec les travailleurs sociaux. Si ce sont ces mêmes travailleurs sociaux qui ont la garde des enfants, la possibilité pour les parents de les récupérer est sévèrement compromise.

E. Faire en sorte que le placement en établissement spécialisé soit temporaire

> *« Pendant tout le temps où ses enfants ont été sous la garde d'un organisme, Mme Roda n'a pensé qu'à un placement temporaire. Elle a cherché le soutien de ces organisations mais n'a jamais rêvé d'envoyer ses enfants vivre et grandir dans une autre famille. Quand elle a appris que ses enfants allaient être déclarés adoptables, elle n'y a pas réfléchi à deux fois avant d'abandonner son emploi en province et de s'empresser de retourner en ville. Elle a rassemblé tous les papiers d'identité de ses enfants, qu'elle a voulu récupérer immédiatement. Mais la garde lui a ensuite été*

refusée car elle n'avait pas un bon emploi ou un lieu où vivre plus décemment que sous le pont. […] Nous entendons souvent le terme 'orphelinat' dans la bouche des familles que nous connaissons. Mais il signifie pour elles autre chose que pour la société. Elles ne considèrent pas les orphelinats comme des endroits où elles souhaitent que leurs enfants trouvent une autre famille. Elles espèrent au contraire y trouver un soutien pour leur famille et l'opportunité pour leurs enfants d'aller à l'école et de grandir normalement comme les autres enfants et, pour eux les parents, de se conformer à leurs obligations envers leurs enfants. »

Marilyn Gutierrez

De nombreuses institutions, comme celle du travailleur social interviewé plus haut, espèrent que le placement des enfants en établissement spécialisé sera de courte durée. C'est quelque chose que les institutions ont en commun avec les nombreuses familles qui voient dans le placement de leurs enfants en orphelinat un dernier recours temporaire. Les parents très pauvres sont souvent prêts à faire face à toutes sortes de problèmes mais ils cherchent avant tout des moyens de protéger leurs enfants. Les mères veulent à tout prix préserver leurs enfants des dangers de la rue. Les voisins aussi leur disent souvent qu'un orphelinat serait la meilleure solution.

Toutefois, quand la crise initiale est passée, si les parents n'ont pas été autorisés ou habilités à ramener leurs enfants à la maison, les voisins les méprisent pour avoir laissé leurs enfants à l'orphelinat. Quant aux personnes étrangères au quartier, elles présument souvent que les parents tels que ceux présentés ici ne sont pas assez bons pour mériter leurs enfants. La violence de ces jugements peut rendre encore plus difficile pour les parents de montrer qu'ils aiment réellement leurs enfants et font tout ce qu'ils peuvent pour eux. Les efforts des parents restent souvent méconnus, comme ceux de Mme Mendez, qui a travaillé dur pour trouver un emploi et un logement décent dans l'espoir de pouvoir ramener ses enfants à la maison.

*

En préparant ce chapitre, Marilyn Gutierrez a écrit :

« Je pense aux enfants d'une autre famille que nous connaissons, qui ont passé de nombreuses années à l'orphelinat. Durant toutes les années où nous avons fréquenté leur mère, elle n'a jamais osé nous en parler. Ou peut-être est-ce nous qui n'avons pas su trouver l'opportunité d'en parler avec elle. »

Il est douloureux pour les familles de faire part de l'humiliation qu'elles ressentent de n'être pas capables d'élever leurs enfants. Espérons que ceux qui ont fait part de leur expérience auront contribué à changer les choses pour ceux qui n'ont pas encore trouvé les moyens de s'exprimer.

*

CHAPITRE CINQ :

Etats-Unis

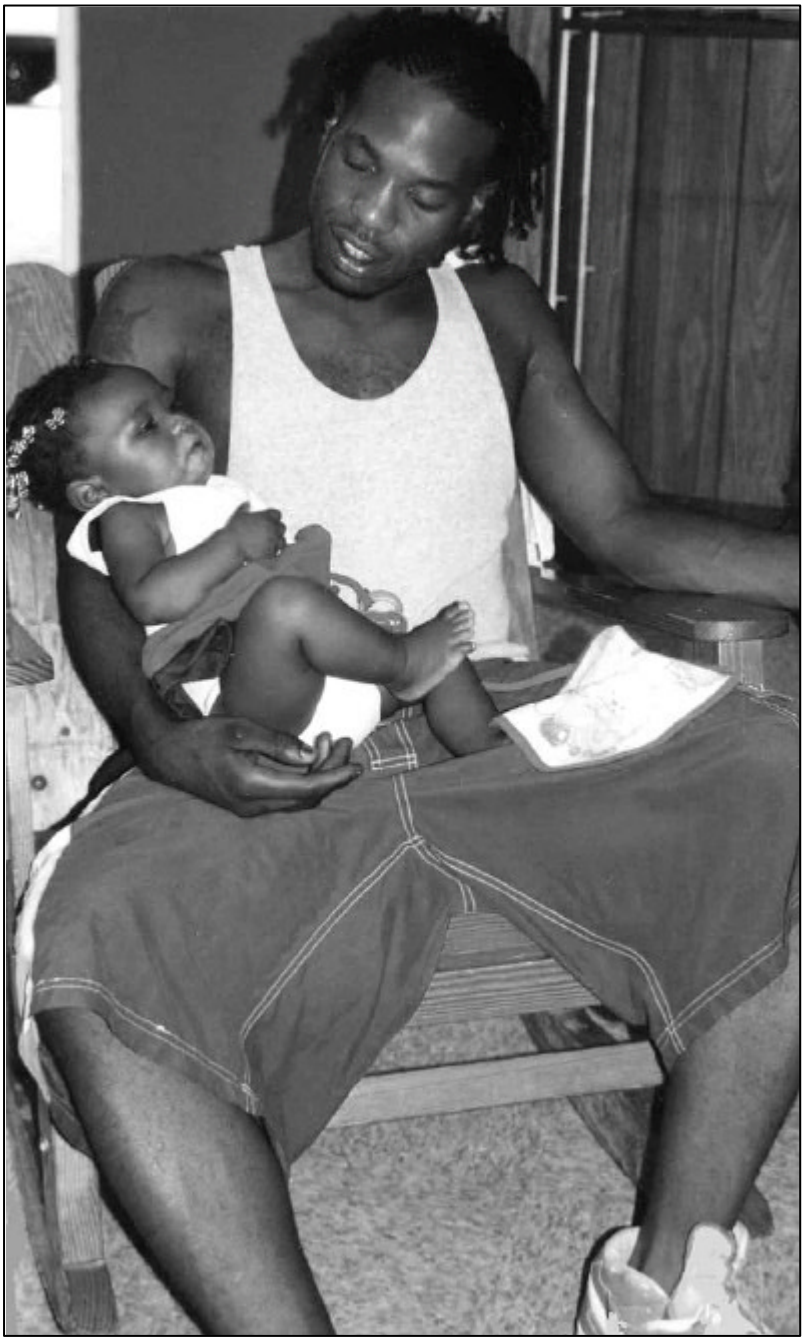

© Photo ATD Quart Monde – New York City – USA – 2003

Introduction

Les Etats-Unis sont un pays riche, son PNB par habitant est le 8ème le plus élevé au monde. Néanmoins, la pauvreté y persiste encore. Le gouvernement dénombre 34,6 millions d'Américains vivant sous le seuil de pauvreté. Quelque 20,3% des enfants américains vivent dans la pauvreté, un taux supérieur à celui de tous les pays européens.[61] C'est un sujet cher au cœur de beaucoup de citoyens américains qui s'engagent bénévolement au nom des droits des enfants, que ce soit à travers des organisations ou individuellement, en rejoignant des enfants et des familles de leur communauté. Il est important de noter que les lois et les politiques, aux Etats-Unis, varient largement entre les 50 Etats, et d'une ville à l'autre. Nous ne les résumerons pas ici. Ce chapitre mettra davantage l'accent sur les points communs et les stratégies de survie dans l'expérience des familles très pauvres. Les sources de recherches pour ce chapitre reflètent les expériences et les efforts de nombreux membres d'ATD Quart Monde - USA et de plusieurs autres organisations à but non lucratif. La deuxième partie de ce chapitre se concentrera sur le système de protection de l'enfance à New York City, sur les efforts réalisés par les parents pauvres pour faire de leur mieux pour leurs enfants et sur la manière avec laquelle certains de ces parents, en tant que membres d'une organisation à but non lucratif, commencent à créer un dialogue avec les services de protection de l'enfance.

I. Un aperçu des diverses manières dont la pauvreté sépare les parents et les enfants

A. Être sans abri

A l'automne 2002, un immeuble prend feu à Harlem. M. Joseph Suber, père célibataire de deux garçons de 5 et 10 ans, ainsi que sa mère et ses deux tantes qui vivent dans le même bâtiment, perdent leurs foyers. M. Suber, photographe de mariages, perd aussi son matériel. La famille reçoit d'abord une aide d'urgence qui leur permet de rester à l'hôtel pour l'hiver. Mais en mai, étant toujours sans emploi, M. Suber doit aller dans un centre d'hébergement. « Il a essayé d'envoyer ses fils chez plusieurs proches mais ceux-ci s'étaient dispersés après l'incendie […], tentant de reconstruire leur propre vie. Cela impliquait qu'il y avait des périodes où les garçons devaient rester au centre avec lui. 'Je ne voulais vraiment pas qu'ils traversent tout cela. C'était tout simplement mauvais pour eux. Il y avait des cafards et des rats.' » [62]

La plupart des communautés et des gouvernements locaux ou nationaux maintiennent des systèmes de logements alternatifs pour les personnes n'ayant pas de domicile stable. Certains parents, comme M. Suber, estiment que ces centres d'hébergement ne sont pas sûrs pour leurs enfants et préfèreraient être séparés d'eux pour leur épargner cette expérience. Les systèmes de centres d'hébergement d'urgence, partout aux Etats-Unis, sont connus pour leurs conditions de vie médiocres. Mme Hilda Garcia, une mère de deux enfants qui a passé quatre ans dans un centre, explique : « Il y a des problèmes de drogue et les gens passent leur temps dans le hall avec d'autres personnes, ils font du bruit. » Dans un rapport publié par le gouvernement de New York City, les conditions de vie dans ce centre ont été qualifiées de « déplorables ».[63]

On trouve également de nombreux centres où les personnes sont séparées par âge ou par sexe. Par exemple, certains acceptent uniquement les hommes ou les femmes avec

[61] Ces chiffres sont tirés : du rapport sur les indicateurs de compétitivité, Banque mondiale, Développement du secteur privé ; du rapport annuel du bureau des recensements américain sur les niveaux de pauvreté et de revenus du pays, 2002 ; et de « Child Well-Being, Child Poverty et Child Policy in Modern Nations », publié par Koen Vleminckx et Timothy M. Smeeding, The Policy Press, 2001.
[62] « Fire Leaves Life in Ruins », Arthur Bovino, The New York Times, 10 décembre 2003.
[63] « Bad Housekeeping : the city's other emergency shelters are no haven from catastrophe », Jamie Katz, City Limits – New York's Urban Affairs News Magazine, janvier 2003.

des enfants au-dessous d'un certain âge. Dans ces cas-là, les familles n'ayant pas d'autre choix que d'accepter un logement d'urgence ne peuvent plus continuer à vivre ensemble. Mme Christine Boulet a perdu son logement lorsqu'elle a quitté son mari. « Elle aurait pu avoir un lit [dans un centre], mais ils ne prenaient pas d'enfants dans ce lieu et elle n'est pas prête d'abandonner Sophie, sa fille de dix ans. »[64]

C'est un fait largement reconnu que l'engagement actif des pères et des mères a un impact positif sur le développement des enfants. Pourtant, il existe des centres d'hébergement familial où les pères ne sont pas acceptés, obligeant un couple à choisir entre rester ensemble ou donner un abri à leurs enfants. A la Nouvelle-Orléans, par exemple, on ne trouve aucun centre géré par la ville qui accepte les pères ou même les garçons de plus de 11 ans. Pour cette raison, certaines familles évitent ces centres. D'autres familles n'y trouvent aucune place. Elles essaient plutôt de trouver un ami qui les accueille, même si cela conduit à une promiscuité importante. Hyacinth van Delft-Egner observe : « Je suis épatée de voir des parents qui, avec si peu de ressources, passent par tant d'épreuves pour garder leur famille unie pendant plusieurs années en trouvant refuge chez un voisin puis un autre. »

Dans d'autres cas, les parents simulent une violence domestique pour que la mère et les enfants puissent avoir un meilleur logement ; dans ces cas-là, les pères doivent payer un prix particulièrement élevé. Une femme peut prétendre qu'elle a été battue afin de bénéficier d'un logement temporaire pour elle-même et ses enfants, tandis que son mari est à la fois laissé sans abri et menacé d'arrestation.

Dans les centres autorisant les enfants, les mères et les pères à vivre ensemble, il peut y avoir des complications administratives pour garder la famille unie. Le mari de Mme Elizabeth Laboy travaillait à temps plein dans une usine de plastique pour la soutenir, elle et leurs six enfants. Son salaire étant trop bas pour payer un loyer, ils vivaient dans un centre d'hébergement d'urgence où les familles payaient le loyer par échelons, en fonction du montant du revenu. Ce centre, financé par le gouvernement, a demandé au mari de se présenter à un rendez-vous, mais l'heure ne coïncidait pas avec ses horaires de travail. Comme il a manqué le rendez-vous et certains de ses papiers administratifs étaient incomplets, le centre a décidé qu'il ne pourrait plus vivre là. Afin qu'elle et ses enfants puissent rester, Mme Laboy a dû signer un contrat stipulant qu'elle ne ferait pas entrer son mari. Celui-ci a alors dormi dans une voiture pendant des semaines. Parfois, Mme Laboy, violant le contrat, l'autorisait à rendre visite à la famille et à dormir dans le placard de la chambre. Une fois, se souvient Xiomarah, leur fille de 13 ans, des assistants sociaux sont passés sans prévenir alors qu'il dormait dans le placard et elle a eu peur qu'ils le trouvent. Finalement, le gouvernement local a versé de l'argent pour que la famille quitte l'Etat. Le père a dû abandonner son emploi et la famille a commencé à dormir chez des proches, sur le sol d'un appartement d'une pièce.[65]

Il existe aussi des situations où les familles qui perdent leur logement doivent choisir entre garder la famille unie ou donner à leurs enfants la chance de rester inscrits à l'école. La famille Lawrence a perdu son foyer lorsqu'un incendie s'est propagé dans leur immeuble. La Croix Rouge a trouvé de la place pour les parents et les six enfants dans un centre d'hébergement d'urgence. Toutefois, le centre était tellement loin des écoles des enfants que les parents ont compris que leurs enfants ne pourraient pas faire un tel trajet tous les jours tout en étant suffisamment reposés pour pouvoir apprendre. Les inscrire dans des écoles près du centre aurait été un changement perturbant en plein milieu d'une année scolaire, changement difficile à justifier puisque la famille ne savait pas combien de temps elle resterait dans le centre avant de trouver un logement plus stable. Les parents ont donc décidé de laisser les enfants chez d'autres personnes, plus près de l'école. Les enfants de 11 et 12 ans sont allés habiter chez un professeur de leur école. Trois sœurs plus jeunes partirent chez leur grand-mère. Celle-ci pouvant difficilement les emmener à l'école, le père faisait tous les jours la navette jusqu'à leur

[64] « Homeless in New York », Jay Newton-Small, Habitat Special Session on Cities Conference News Daily, une publication d'International Media Services avec Earth Times, 7 juin 2001.
[65] « Strict Shelter Rules Force Many Families Out », Nina Bernstein, The New York Times, 29 nov. 1999.

ancien quartier pour emmener les enfants à l'école le matin et les ramener chez leur grand-mère le soir. Au bout d'un mois, les enfants quittèrent leur grand-mère pour aller s'installer chez une tante. Avant la fin de l'année scolaire, les enfants avaient tous rejoint leurs parents au centre. «La situation a révélé la générosité des personnes désireuses d'aider la famille. […] Nous avons vu également comment le fait de compter sur les autres peut avoir de graves conséquences. C'est une chose d'accueillir les enfants pour quelques jours, mais quand la situation perdure, cela peut épuiser les personnes. Quand les enfants ne sont pas avec leurs parents pendant une période prolongée, ils peuvent s'éloigner d'eux. De plus, accueillir des enfants peut devenir un fardeau trop lourd pour des personnes qui, à l'origine, voulaient les aider. Elles commencent à critiquer les enfants et /ou les parents. L'amitié s'effrite car elles sentent qu'elles ont échoué. »[66]

B. Les opportunités de garde d'enfant font défaut alors que les parents passent de l'assistance publique au travail

> *Mme Kimberly Paul travaille souvent jusqu'à 21h30. Ne pouvant pas laisser son fils de 6 ans tout seul, elle doit le laisser avec sa mère cinq jours par semaine, à environ deux heures de chez elle. Pour elle, gagner sa vie, cela « dépend du fragile réseau qui soutient la classe ouvrière – rentrées d'argent, personne ne tombant malade – et exige d'elle un prix qu'aucune mère de classe moyenne n'envisagerait de payer : son fils ne vit pas avec elle.[67] »*

Mme Paul fait partie des nombreux parents aux Etats-Unis qui recevaient auparavant une aide gouvernementale pour survivre. Ce genre d'assistance est de moins en moins disponible depuis 1996 : la durée en est limitée à cinq ans pour la plupart des bénéficiaires et il y a une forte insistance de la part du gouvernement pour essayer d'aider les familles pauvres à passer de l'assistance publique à l'autonomie.[68] Beaucoup de familles vivant dans une pauvreté chronique ont vu leurs indemnités de l'aide sociale considérablement réduites, voire totalement supprimées. Les parents, de ce fait, font de plus longues journées de travail, avec de maigres solutions quant à la garde de leurs enfants en leur absence. Afin de se plier aux strictes exigences de travail fixées par le gouvernement, les parents doivent souvent parcourir de longues distances pour se rendre à leur travail, peu qualifié et à faible revenu.

Les nouvelles exigences de travail ont conduit à l'essor du secteur de la garde des enfants, non réglementé et informel. Mme Milagros Espinal s'occupe de 13 enfants dans le deux-pièces où elle vit avec ses trois enfants, son mari et son chien. Elle peut nourrir à la cuillère le bébé d'1 an, s'assurer que celui de 2 ans garde le nébuliseur fumant sur le nez et la bouche pour soigner son asthme et superviser le repas des cinq enfants à peine plus âgés, le tout en même temps. Elle travaille six jours soit 65 heures par semaine. La plupart des gardes d'enfants n'ont ni assurance-santé, ni congés-maladies, ni vacances.[69]

Les parents sont également perdus quant à la manière de protéger leurs enfants des quartiers qu'ils jugent dangereux.

> *« Beaucoup de gens [aux Etats-Unis] essaient de sortir du système de l'assistance publique. Comme moi, ils essaient de faire partie du monde du travail. Mais même quand on fait de son mieux pour gérer le travail que l'on nous donne, on peut se voir confier un emploi situé très loin de la maison et avec des horaires très matinaux. On n'a pas l'occasion d'expliquer que l'on ne peut pas, en toute conscience, laisser ses jeunes enfants aller seuls à l'école et qu'il n'y a personne pour les y emmener. Quand on m'a demandé de signer une feuille où l'on me réprimandait, j'ai refusé de le faire sans écrire mes propres commentaires au dos.*

---

[66] « Families Split Up by Homelessness » de Hyacinth van Delft-Egner, ATD Quart Monde-USA, 2003.
[67] « Market Babies », Tracie McMillan, City Limits, janvier 2003.
[68] Ces changements massifs apportés au système d'aide sociale dans tous les Etats-Unis sont apparus en 1996 avec l'introduction de la TANF (Temporary Assistance to Needy Families).
[69] « Market Babies ».

Tout ce que je pouvais faire, c'était de les écrire. C'était ma façon de défendre mes droits."

Mme Emma Speaks[70]

C. L'immigration

Jose et Sergio Cruz Velazquez, 8 et 6 ans, ont été arrêtés à la frontière de l'Arizona. Leurs parents, habitant en Pennsylvanie sans papiers légaux, avaient payé un contrebandier pour qu'il traverse la frontière et leur amène leurs enfants. Leur mère, Rosa, a déclaré : « Je ne me sentais pas bien quand mes fils étaient si loin. Je voulais qu'ils soient avec moi. Nous avons tous les deux franchi la frontière. Nous savons que c'est difficile. Mais nous pensions que nos fils iraient bien. Quand ils ont été pris, je me suis demandé : 'Qu'avons-nous fait ?' » Les garçons ont été emmenés dans un centre d'hébergement entouré d'une clôture munie de barreaux.[71]

La pauvreté est un des principaux éléments ayant un impact sur l'immigration. Bien que les migrations puissent promouvoir le bien-être culturel, économique et humain, il existe aussi des circonstances où elles peuvent déchirer une famille et enfoncer davantage ses membres dans la pauvreté. De nombreux parents sont forcés de migrer quand il n'y a pas d'emploi disponible ou que celui-ci ne rapporte pas un salaire suffisant pour vivre dans leur communauté. En raison de leur manque de ressources (et parfois de documents appropriés), nombreux sont ceux qui doivent laisser leurs enfants sous la garde d'autres personnes pendant qu'ils travaillent ailleurs pour nourrir leur famille. En réalité, 85% des enfants d'immigrés sont séparés de l'un des deux parents, voire des deux, au cours de la migration. Parmi les enfants non mexicains d'Amérique centrale, 47% ont été séparés de leur mère pendant 5 ans ou plus.[72]

De nombreuses mères laissent leurs enfants derrière elles et émigrent vers les Etats-Unis pour s'occuper des enfants d'autres personnes : « Les femmes immigrées qui occupent ces emplois réalisent qu'elles doivent être de garde pendant toute la journée et souvent la nuit. Il n'y a aucune distinction précise entre les heures de travail et de congé, aucune limite entre le lieu de travail et le domaine privé. Les femmes d'Amérique du Sud et centrale immigrent en pensant que la séparation de la famille est une solution temporaire mais les circonstances peuvent faire qu'elle dure longtemps et parfois pendant une période de temps indéterminée. Amener les enfants aux Etats-Unis entraîne son propre lot de problèmes. […] Les enfants d'immigrés sans papiers […] entrent dans le pays clandestinement, souvent uniquement en compagnie d'étrangers. »[73] Une mère ayant laissé son fils de deux ans en République dominicaine pendant sept ans explique : « Mon grand regret, c'est mon fils. […] Ce qui est important c'est d'être là quand il a besoin de vous. Cet amour manque […] quand on ne l'a pas eu à cet âge. »[74]

On trouve aussi des enfants nés aux Etats-Unis dont les parents estiment qu'ils doivent les envoyer dans un autre pays. Mme Xiu coud des vêtements féminins. Son fils Henry est né à New York, il a un passeport américain :

Elle a passé quatre mois à l'allaiter, mais : « elle savait que chaque jour passé sans travailler était un autre jour sans argent pour rembourser sa dette de 20 000 $ aux contrebandiers. Elle a passé ses nuits éveillée, à apaiser le bébé pour qu'il ne dérange pas son mari ou les trois autres employés du restaurant qui partageaient leur appartement. Au bout de quatre mois, elle a confié son fils à un ami d'un ami qui, pour 1000 $, a accepté de le ramener en Chine. La mère de Xiu l'élève là-bas à

[70] Déléguée d'ATD Quart Monde, propos tenus au siège des Nations Unies à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre 1998.
[71] « Littlest immigrants, Left in Hands of Smugglers », Ginger Thompson, The New York Times, 3 nov. 2003.
[72] « The Transnationalization of Families : Immigrant Separations and Reunifications », Carola Suarez-Orozco, Irina Todorova et Josephine Louie, du Harvard Immigration Project.
[73] « Families on the Frontier: From Braceros to Braceras in the Home », Pierette Hondagneu-Sotelo, Université de Californie du Sud, www.afta.org.
[74] « Apple Pie but not Motherhood », Eliana Korin, American Family Therapy Academy, 2001, www.afta.org.

présent, ainsi que sa fille de 10 ans qu'elle lui a confiée l'année dernière quand elle a rejoint son mari à New York. […] Pendant des semaines après que Henry eut été envoyé là-bas par bateau, elle l'entendait pleurer la nuit. […] Un travailleur social a affirmé : 'C'est vraiment en train de la tuer. Elle a dit qu'aucun mot ne pouvait exprimer sa tristesse.' Cette pratique semble impliquer des centaines de bébés à New York, sinon plus. […] C'est la conjonction des grosses dettes qu'ils doivent à leurs contrebandiers et de leurs longues heures de travail qui a rendu cette pratique de plus en plus fréquente parmi les immigrés chinois. »[75]

Alors que les familles cherchent de nouvelles opportunités économiques dans d'autres pays, les conséquences pour les enfants peuvent être dramatiques quand leurs parents ne peuvent plus prendre soin d'eux.

D. Le système pénal

Le pourcentage de personnes emprisonnées aux Etats-Unis est actuellement le plus élevé du monde, environ 2 millions de personnes, soit 0,7% de la population du pays.[76] Il peut être particulièrement difficile pour les prisonniers les plus pauvres de trouver d'autres personnes pour s'occuper de leurs enfants pendant leur incarcération et pour maintenir les liens familiaux. C'est le cas pour Mme Marie Arable, de Louisiane. Elle est en prison. Son mari est mort il y a quelques années. Les enfants habitent chez des amis : « L'homme qui a accueilli les enfants se sent responsable de leur permettre de rendre visite à leur mère. Mais les horaires de visite de la prison tombent pendant les heures d'école et les horaires de travail. Par conséquent, les enfants n'ont pas pu voir leur mère pendant plus d'un an. Ils lui ont préparé plusieurs cadeaux, avec l'aide de l'équipe ATD Quart Monde. Mais le règlement de la prison autorise seulement l'envoi de cartes postales de taille normale ; aussi Mme Arable n'a t-elle pas reçu ces cadeaux. Les enfants ont dit à l'équipe qu'ils aiment énormément leur mère et veulent être autorisés à la voir. »[77]

Les adolescents à faible revenu et issus de minorités représentent la majorité des jeunes délinquants dans le système de justice juvénile. En général, ces enfants ont aussi des difficultés à entretenir les liens familiaux. Nombreux sont ceux qui entrent dans le système judiciaire après avoir vécu dans des familles d'accueil et leur propre famille ne sait pas où elle peut leur rendre visite. L'absence de liens familiaux peut avoir contribué à leur implication dans un crime, mais également au jugement rendu par la cour. « La présence de membres de la famille durant le procès peut influer sur la décision finale. […] L'absence de membres de la famille à l'audience peut nuire davantage à l'accusé. […] 'Si vous êtes seul dans ce monde, il est beaucoup plus difficile de se réinsérer', déclare M. Kapner, avocat de l'aide judiciaire. […] 'Instinctivement, les juges et les jurys le comprennent.' »[78]

E. La mauvaise santé

« Les enfants de Mary participaient auparavant à la bibliothèque de rue. Elle a essayé d'élever ses deux fils mais ils ont été placés. Elle voulait vraiment élever ses enfants. Je ne pense pas qu'elle les récupèrera car elle a le SIDA. C'est très triste que les enfants ne puissent pas revenir avec elle. »

Mme Doris Lewis, membre du Mouvement ATD Quart Monde - USA[79]

Le taux de mortalité des jeunes adultes pauvres, ainsi que de leurs nourrissons et enfants, est beaucoup plus élevé que celui d'autres groupes socio-économiques. Une

[75] « Squeezed by Debt and Time, Mothers Ship Babies to China », Somini Sengupta, The New York Times, 14 septembre 1999.
[76] The International Centre for Prison Studies at the University of London, 2003.
[77] Hyacinth van Delft-Egner et Corrinna Bain, ATD Quart Monde-USA, note interne, janvier 2004.
[78] « In Teeming Courts, Finding Strength in Family Ties », David Rohde, The New York Times, 7 juillet 2000.
[79] « Success in Disguise », D.Lewis, D.Skelton, M.-E. Ayassami and D. Cretinon, Terraviva, décembre 2000.

volontaire vivant dans une région rurale isolée observe que la séparation des familles se produit aussi à la suite d'hospitalisations, qu'elles soient à court ou à long terme. Quand les parents ont peu de moyens, il leur arrive de ne pas trouver de transport pour pouvoir rendre visite à leurs enfants à l'hôpital ou de n'avoir personne à qui laisser les autres enfants lorsqu'ils rendent visite à celui qui est malade ou qu'ils tombent eux-mêmes malades.[80]

F. La stérilisation

Jusqu'au 17 avril 2003, une loi est restée en vigueur dans l'Etat de la Caroline du Nord, autorisant le « Conseil eugénique » à stériliser des personnes jugées « inaptes à se reproduire.» Ce genre de loi, appliquée dans une large mesure aux personnes trop pauvres pour se défendre elles-mêmes, était autrefois très répandue aux Etats-Unis et avait conduit à la stérilisation de près de 65 000 personnes. La loi de Caroline du Nord n'avait pas été appliquée depuis 1974 et avait été rayée des livres avec une excuse du gouverneur adressée « aux victimes et à leur famille pour ce regrettable épisode. […] Je leur garantis que nous n'oublierons pas ce qu'elles ont enduré. »[81]

Bien que ce genre de stérilisation imposée se soit produit dans l'ensemble dans le passé, des efforts moins formels se poursuivent pour stériliser certains groupes de populations. « Children Requiring A Caring Kommunity », ou « CRACK », connu aussi sous le nom de « Project Prevention », est une organisation fondée en 1997 en Californie par Barbara Harris, qui offre aux hommes et aux femmes 200 $ pour se faire stériliser ou placer sous contrôle de naissance à long terme s'ils sont dépendants de l'alcool ou de la drogue.

> *« Les détracteurs répliquent qu'il s'agit tout simplement d'une incitation financière afin que les femmes prennent une décision irréversible et que c'est un concept destiné non pas à aider les enfants mais à encourager la reproduction sélective. Ils renvoient à des propos comme ceux de Mme Harris en 1998 […] : 'Nous n'autorisons pas les chiens à se reproduire. Nous les châtrons. Nous essayons de les empêcher d'avoir trop de chiots, et pourtant ces femmes ont des tonnes d'enfants.' […Selon les critiques], le soutien psychologique est la meilleure méthode pour mettre fin à la consommation de drogue et promouvoir la responsabilité parentale. […]*
>
> *« 'Ce qu'elle fait, c'est suggérer qu'il existe des quartiers où il est dangereux pour certaines personnes de se reproduire', affirme Lynn Paltrow, directrice exécutive de National Advocates for Pregnant Women. 'Elle prétend qu'elles ne sont pas dignes de se reproduire ; ça ressemble beaucoup à l'histoire de l'eugénisme aux USA.' […]*
>
> *« Dr Van Dunn, médecin administrateur en chef de la Health and Hospitals Corporation de New York City, affirme […] : 'Cela soulève de nombreuses questions d'ordre éthique. Le choix relatif à la reproduction devrait toujours être une option et les gens ne devraient pas être payés. Vous conseillez les personnes sur le plan de la planification familiale et les laissez prendre leur décision.' »*[82]

Bien que des gens de toutes les couches sociales puissent devenir victimes de la dépendance à la drogue ou à l'alcool, seuls ceux vivant dans la pauvreté sont visés par cette organisation. Les campagnes comme celle-ci ne sont pas très répandues, mais tant qu'elles existent, elles reflètent un point de vue de la société, à savoir que les personnes très pauvres sont inaptes à élever des enfants. La chercheuse Mme Beth Cooper Benjamin résume la situation de la manière suivante :

> *« Pour beaucoup de femmes, la stérilisation peut être vue comme le moyen d'être libérée définitivement et efficacement de la peur d'une grossesse indésirable. Mais pour d'autres, ce n'est pas un choix. […] Bien que le Mouvement de santé des*

[80] Fanchette Clement-Fanelli, ATD Quart Monde, note interne au sujet des Appalaches, décembre 2003.
[81] « Bill to Rid State of Eugenics Law Signed », Associated Press, The Virginian Pilot, 18 avril 2003.
[82] « Sterilization Offer to Addicts Reopens Ethics Issue », Cecilia M. Vega, The New York Times, 6 jan. 2003.

femmes ait fait de grands progrès en ce qui concerne la publicité autour de l'abus de la stérilisation, cette pratique continue de faire des victimes au sein des couches de la société les moins préparées à le combattre. Ces femmes (pauvres, noires, Portoricaines, Mexicaines, Amérindiennes ou mentalement retardées) ont été stérilisées sans leur consentement ou avec leur consentement obtenu sous la contrainte.

« Souvent, des femmes en train d'accoucher ont été contraintes à signer une autorisation d'opérer pour que le médecin puisse pratiquer une ligature des trompes ou une hystérectomie directement après l'accouchement. Dans de nombreux cas, les femmes parlaient à peine ou pas du tout anglais et ont été forcées de signer une autorisation d'opérer qu'elles ne comprenaient que partiellement. L'abus de la stérilisation est désormais lié à la promotion « imprudente » de nouveaux moyens contraceptifs. »[83]

II. Comment les familles pauvres perçoivent et font face au système de protection de l'enfance

« Un garçon que j'ai rencontré était très fâché d'avoir été placé en centre d'accueil. Ses parents et leur amour lui manquaient vraiment. Il me fait penser à une fille que je connais ici à New York et qui est très triste car elle risque d'être bientôt placée. Un autre enfant vit […] dans une institution mais il veut être à la maison avec ses parents et ses frères et sœurs. Il veut être libre. Moi aussi, je veux être libre. »

Raneisha, 14 ans[84]

A. La situation des familles dont les enfants ont été retirés et placés dans des structures d'accueil

Aux Etats-Unis, un des moyens les plus sûrs dont la pauvreté peut diviser les familles se fait par l'intermédiaire du système de protection de l'enfance. En 2001, environ 542 000 enfants à travers tout le pays ont été placés, 18 % d'entre eux dans des institutions et le reste dans des familles ou d'autres structures.[85] Le système reste nécessaire pour protéger les enfants et peut parfois être d'un réel soutien pour les familles. Toutefois, la majorité des enfants retirés à la garde de leurs parents n'ont pas été abusés. Le reproche le plus fréquent est la négligence, ce qui peut simplement vouloir dire que trop peu de ressources sont disponibles pour subvenir à tous les besoins d'une famille. De nombreuses questions ont été soulevées sur le fait de savoir si le placement prématuré des enfants ne leur serait pas au contraire nuisible.

« Sur les 30 000 enfants actuellement placés à New York, moins de 15% sont victimes d'abus. […] Souvent, dans le système de protection de l'enfance, le terme de négligence est un euphémisme pour parler de la pauvreté et de ses origines et répercussions : l'absence de logement, les conflits familiaux, une dépendance et une maladie mentale non soignées, l'isolement social et l'accès difficile aux soutiens dont toutes les familles ont besoin. Le lien entre la pauvreté, les origines ethniques et le placement involontaire des enfants est réel et bien documenté. 97% des 30 000 enfants new-yorkais placés sont des Africains-Américains ou des Latino-américains. […] Les problèmes sociaux tels que la dépendance, la violence domestique et les maladies mentales dépassent les questions de race, de classe sociale et de géographie. Mais les familles disposant de richesses et d'autres ressources peuvent se protéger de l'intrusion du gouvernement dans leur vie personnelle. […] Le fait que les enfants des familles les plus privilégiées de New

[83] « Sterilization Abuse: A Brief History » Beth Cooper Benjamin, Université d'Haverford, 23 avril 1996.
[84] Tiré d'un exposé à la conférence annuelle du Committee on Teaching About the UN, où Raneisha représentait ATD Quart Monde, le 30 janvier 2004.
[85] U.S. Department of Health and Human Services, Administration for Children and Families.

York ne se retrouvent pratiquement jamais pris dans notre système de placement des enfants nous prouve bien que ce n'est pas un bon endroit où aller.

« En 1995 fut créée ACS : « Administration for Children's Services » (administration des services pour enfants), dont la mission consistait à ce que toute 'ambiguïté' sur la sécurité d'un enfant soit résolue en faveur d'un placement. […] Des mères furent arrêtées après avoir été accusées de mettre en danger leurs enfants en commettant des infractions, comme loger dans une habitation non conforme aux normes ou les laisser sans surveillance suffisante pendant qu'elles allaient travailler à l'usine ou en atelier. […] Les enfants furent retirés de chez eux, généralement au milieu de la nuit, tandis que leur mère était emmenée avec les menottes. L'ancien commissaire de police décrivit cela comme 'pécher par mesure de sécurité'. Il présumait, à tort, que de telles erreurs, une fois reconnues, pouvaient être facilement corrigées. Le système de placement est tenace. Il est beaucoup plus facile d'y entrer que d'en sortir. Une fois que les enfants sont dans le système, la pauvreté justifie clairement qu'on les y garde : leurs maisons sont trop petites ou surpeuplées, le revenu de leurs parents est insuffisant, leur quartier est dangereux. Des facteurs tels que ceux-là qui, en tant que tels, ne pourraient jamais justifier un placement, deviennent des obstacles insurmontables à la réunification de la famille. »[86]

Mme Claudia Morataya est un des parents empêtrés dans ces obstacles. Quand son mari a abusé d'elle physiquement, elle a décidé de partir avec ses deux enfants. Son mari a essayé de l'empêcher de partir et sa sœur a alors appelé la police pour mettre fin à la dispute. Mme Morataya se souvient :

« La police m'a emmenée en prison. Je n'y suis pas restée longtemps parce que j'ai […] pu prouver que ce que j'avais fait n'était que de la légitime défense. Mais quand la police reçoit un rapport sur une violence domestique impliquant des enfants, elle appelle ACS. Quand je suis sortie de prison, […] mes enfants avaient été placés sous la garde d'autres personnes. Quand je suis allée au tribunal pour demander qu'on me rende mes enfants, on m'a imposé toutes sortes d'exigences à remplir : des cours d'éducation parentale, des cours sur la violence domestique, un soutien psychologique, trouver mon propre logement. L'année dernière, j'ai presque tout fait. Mes enfants sont toujours placés. […] Je n'ai pas pu me défendre moi-même au tribunal des affaires familiales. […] Ils ne m'ont jamais considérée comme celle que je suis vraiment. […] Je sais aussi que, même si je suis pauvre, les gens gagnent de l'argent en gardant mes enfants. […] Mais je ne perds pas espoir. Je vois mes enfants toutes les semaines. Je ne rate jamais une seule visite. J'ai beaucoup appris sur mes propres droits et j'aide d'autres parents qui sont dans le même cas que moi. »[87]

Lorsque Mme Morataya fait référence aux personnes qui gagnent de l'argent en gardant ses enfants, elle parle des organismes de placement ayant des contrats avec ACS pour procurer des lits aux enfants. M. Arsham observe que beaucoup de ces organismes « sont capables de fournir des services de préservation de la famille à un coût beaucoup moins élevé que celui des placements en structures d'accueil. Mais ils sont remboursés de telle façon que la clé de la stabilité fiscale est de maintenir les lits occupés et de pouvoir gérer un grand nombre d'enfants. »

Un travailleur social d'une communauté rurale de Virginie[88] décrit une situation similaire. C'est un comté où le pourcentage d'enfants placés est d'un tiers plus élevé que dans le reste de l'Etat. Plus de 90% des enfants placés y sont issus de familles pauvres. Le nombre de cas d'abus est très faible. Mme Clement-Fanelli résume ainsi ses propos :

---

[86] M. Michael Arsham, directeur exécutif du CWOP (Child Welfare Organizing Project), lors d'une table ronde animée par le Comité des ONG sur la famille, aux Nations Unies, le 28 juin 2001.
[87] Mme Claudia Morataya, représentante des parents au CWOP, lors de la table de ronde du 28 juin 2001.
[88] Interviewé par Mme Clement-Fanelli en décembre 2003.

« S'il y avait plus d'emplois, il y aurait moins de placements. Dans de nombreux cas, un même schéma, au sein de certaines familles, passe de génération en génération. Des hommes qu'il voit vivre dans la rue étaient placés quand ils étaient enfants. Il pense que le système est en échec vis-à-vis des enfants à cause du nombre croissant de réglementations. La quantité de documents administratifs désormais requis empêche les travailleurs sociaux de pouvoir travailler sur le terrain autant qu'ils le souhaitent. Beaucoup est laissé à la discrétion des juges qui consultent rarement les travailleurs sociaux. Les familles d'accueil sont mal préparées pour s'occuper des enfants, surtout des plus âgés ayant des problèmes de comportement. La plupart des enfants finissent dans un centre spécialisé plutôt que dans une famille car il n'y a pas assez de familles d'accueil agréées. La réunification de la famille est un gros souci, mais les travailleurs sociaux ont peu de moyens pour agir de concert avec les parents naturels et ne peuvent que leur conseiller de bénéficier de tel ou tel programme. Les parents pourraient recevoir de l'aide pour résoudre leurs problèmes, bien qu'un soutien extérieur serait nécessaire pour des cas impliquant la dépendance à la drogue. »

Bien que des situations similaires existent à travers tout le pays, notre analyse du système de protection de l'enfance se limitera à New York City, qui compte actuellement 23 469 enfants au sein du système.[89] Mme Nina Bernstein est une journaliste primée du New York Times ; elle a passé de nombreuses années à faire des recherches sur le système de protection de l'enfance. Elle écrit :

« Les enfants placés et ceux ayant de fortes chances de l'être sont essentiellement les enfants des personnes pauvres. Au cours de longues périodes de l'histoire des Etats-Unis, le lien entre la pauvreté et l'éclatement d'une famille était évident : sans aide publique, les parents trop pauvres pour soutenir leurs enfants devaient soit les placer dans un orphelinat, soit les mettre en apprentissage ou les faire adopter. L'ancienne conviction habituelle, sous-jacente à de telles politiques - à savoir que les parents ne pouvant pas élever leurs enfants sans un soutien public étaient presque, par définition, inaptes à élever la génération suivante - est toujours d'actualité dans cette période de réformes de l'aide sociale. Les efforts visant à séparer la destinée des enfants dans le besoin du sort de leurs parents indignes ne cessent de se heurter à des vérités inflexibles sur le développement de l'enfant : le besoin de liens humains forts, l'effet traumatisant des séparations pendant l'enfance, la transformation rapide des enfants d'hier en porteurs d'enfants d'aujourd'hui. Cela défie également de dures réalités économiques. Par exemple, même les placements médiocres (qu'ils soient en famille d'accueil ou en institution) coûtent beaucoup plus que des aides familiales, et l'adoption, que l'on souhaite à la fois efficace d'un point de vue économique et humaine, est aussi gouvernée par les lois impitoyables de l'offre et de la demande. »

Mme Bernstein constate également qu'un changement de politique en 1935 offrant la possibilité d'un soutien financier aux parents « a entraîné une chute dramatique du nombre d'enfants placés et a permis qu'il reste bas pendant plus de vingt ans, au cours desquels les écarts de revenus se sont rétrécis. A partir de 1961, le taux de placement a de nouveau augmenté, de nouvelles règles ayant permis que l'argent fédéral favorise le placement des enfants les plus pauvres dans diverses structures d'accueil privées et à but non lucratifs. »[90] Résumant une période consécutive au changement de politique de 1996, Mme Bernstein déclare : « A New York City, des cas similaires de négligence d'enfants, que d'autres villes continuaient à traiter comme relevant d'un soutien psychologique et d'une assistance, ont été jugés comme des crimes. Des mères pauvres ont été emmenées avec les menottes pour avoir laissé un enfant sans surveillance

[89] New York City's Child Welfare System: Management Review, décembre 2003.
[90] « The Lost Children of Wilder: The Epic Struggle to Change Foster Care », Nina Bernstein, Pantheon Books, New York, 2001, pages xiiv-xiv.

pendant qu'elles allaient acheter du lait à l'épicerie ou parce qu'un enfant s'était égaré au cours de l'expulsion de sa famille. »[91]

A New York City, deux organisations non lucratives ont trouvé des moyens innovateurs de soutenir les parents dont les enfants ont été placés :

- Le « Child Welfare Organizing Project » (CWOP), créé en 1995, prépare et forme les personnes touchées par le système de protection de l'enfance à influencer ses politiques et ses programmes. CWOP est un organisme indépendant offrant aux parents dont les enfants risquent d'être placés ou le sont déjà la possibilité de s'exprimer.
- « People United for Children » (PUC) procure un soutien aux parents dont les enfants sont placés et qui luttent au tribunal pour réunir à nouveau leur famille. Toutes les semaines, cet organisme anime un groupe de soutien pour les parents et les amis des enfants vivant en institution, en prison ou en structure d'accueil. PUC les aide à comprendre et à s'orienter dans le système.

Lorsque « People United for Children » a commencé en 1992, son but était de bâtir des relations entre la communauté et les enfants incarcérés âgés de 16 ans ou moins. La fondatrice, Mme Sharonne Salaam, et la directrice adjointe, Mme Aisha Greaves qui travaille avec l'organisme depuis ses débuts, ont observé que plusieurs de ces enfants avaient grandi dans une institution sans que personne ne leur rende visite. « Nous nous sommes rendu compte que beaucoup avaient fui leur foyer d'accueil et n'avaient aucun moyen de contacter leurs propres parents. Ils ne pouvaient pas dire avec précision pourquoi ils avaient été retirés à leurs parents. Très peu disaient avoir été victimes d'abus. » Mme Salaam et Mme Greaves sentaient qu'il était important d'offrir de l'aide aux parents menacés afin d'empêcher leurs enfants d'être pris dans l'engrenage du placement. « La plupart des organismes commencent à travailler avec les enfants, mais pour empêcher que ces situations ne se produisent, il faut commencer avec les parents. » Basé à Central Harlem, où le pourcentage d'enfants pris dans le système de protection de l'enfance est le plus élevé de tous les quartiers de New York, PUC essaie d'offrir partout un soutien aux parents, bien qu'il ait un personnel réduit et presque entièrement bénévole. Certains parents téléphonent d'aussi loin que la Floride pour demander de l'aide, après en avoir entendu parler par le bouche-à-oreille.[92]

Mme Greaves se souvient de ce qu'elle a appris lorsqu'elle a fait la connaissance de ces familles dont les enfants étaient placés :

> *« Je pensais que l'objectif du placement était de protéger les enfants des abus exercés par des parents méchants et horribles. J'ai été étonnée de voir qu'il s'agissait très souvent d'un manque de nourriture, de logement décent ou d'argent. […] Une femme que je connais s'occupe affectueusement de deux enfants. ACS, s'étant aperçu que le plâtre du plafond s'effritait, a retiré les enfants, estimant que c'était mauvais pour leur santé. Mais en réalité, ils vivaient dans un logement social, où l'entretien du bâtiment était censé relever de la responsabilité du gouvernement. […] Une autre famille s'est vue retirer ses enfants car les parents avaient dérobé l'électricité de leurs voisins. Ceci était malhonnête et imprudent, mais ils n'étaient tout de même pas de mauvais parents. Leurs enfants leur furent rendus après quelques mois. A présent, les enfants ont tellement peur d'être emmenés qu'ils courent se cacher dès que quelqu'un frappe à la porte. […] La violence domestique est un autre problème. Les enfants peuvent être emmenés avant que la mère n'ait quitté le mari abusif. Mais lorsqu'ils se séparent vraiment, il est trop tard pour qu'elle puisse en récupérer la garde, les enfants étant déjà dans le système. Cette situation a été contestée au tribunal mais le résultat est encore en suspens. »*[93]

[91] Ibidem, page 438.
[92] Tiré d'une interview avec Aisha Greaves en décembre 2003.
[93] Ibidem.

- **La question du racisme**

« Quelque 96% des enfants placés dans cette ville sont des Noirs ou des Hispaniques. Cela peut sembler bizarre. Ces enfants sont une minorité dans la ville. Nous ne sommes pas les seuls à ne pas « éduquer les enfants correctement ». Mais il y a plus de Noirs qui sont pauvres et la pauvreté joue un grand rôle dans le placement des enfants. »

Mme Greaves (PUC)

Parmi tous les enfants aux Etats-Unis, 64% sont des Blancs non-hispaniques, les autres étant des Africains-Américains, des Hispaniques, ou issus d'autres origines ethniques (en l'an 2000).[94] Dans le système de protection de l'enfance, les pourcentages sont inversés, seulement 37% des enfants étant des Blancs non-hispaniques et les 63% restants des Africains-Américains, des Hispaniques, ou issus d'autres origines ethniques. Pour le plus grand groupe des enfants concernés, les Africains-Américains, la tendance est allée plutôt en s'améliorant depuis 1998, où ils représentaient 44% de tous les enfants inclus dans le système de protection de l'enfance. A partir de 2001, ce chiffre est descendu à 38%, tandis que les taux relatifs aux enfants blancs, hispaniques et à ceux issus d'autres groupes ethniques ont augmenté.[95] Malgré cela, le tableau demeure fortement déséquilibré, augmentant encore davantage la méfiance à l'égard du système de protection de l'enfance dans de nombreuses communautés.

« Le Bureau des affaires indiennes […] a lancé en 1958 l'« Indian Adoption Project » (Projet d'Adoption d'Indiens) *afin d'encourager l'adoption d'enfants indiens dans tout le pays. Nombre d'entre eux […] ont été placés dans des foyers d'adoption dans des communautés blanches lointaines. […] La raison invoquée par le gouvernement pour ce transfert à grande échelle d'enfants indiens a été la théorie habituelle du sauvetage d'enfants. C'était une solution […] au logement insalubre, à l'analphabétisme, au chômage et à l'alcoolisme.[…] Dans une centaine d'années, le système actuel de protection de l'enfance sera sûrement condamné en tant qu'institution raciste – une institution qui aggrave les effets de la discrimination sur les familles noires en retirant les enfants à leurs parents, les autorisant à languir dans un système de placement préjudiciable ou à être adoptés par des personnes plus privilégiées. Les écoliers s'étonneront de ce que tant d'experts et d'hommes politiques ont soutenu cette dévastation des familles noires au nom de la protection des enfants noirs. »*

Dorothy Roberts, « Shattered Bonds: The Color of Child Welfare »[96]

Tandis que Mme Roberts compare le système de protection de l'enfance au Projet d'Adoption d'Indiens, « Child Welfare Watch » le compare à la manière dont l'esclavage a brisé les liens familiaux :

« De nombreux représentants des minorités estiment que notre système de protection de l'enfance, en servant les minorités et les personnes très pauvres, s'est transformé en une série de mesures qui démembrent les familles au lieu de procurer un réseau de soutien qui leur donne ce dont elles ont besoin pour survivre et fonctionner sainement. En effet, dans plusieurs communautés africaines-américaines, la colère grandissante est dirigée vers les autorités du système de protection de l'enfance. Les intervenants à des réunions récentes de quartier à Bedford Stuyvesant et Harlem ont dressé des parallèles sévères et douloureux entre le système moderne de protection de l'enfance et l'esclavage au 19ème siècle. Ce système sépare les frères et sœurs, démembre les familles et met fin aux droits parentaux ; les enfants africains-américains sont une source de revenus pour les

[94] Bureau américain du Recensement, rapports sur la population actuelle, séries P-25, No.1130.
[95] US Department of Health and Human Services, Administration for Children and Families.
[96] Basic Civitas Books, 2002.

organismes de placement dirigés par des Blancs. C'est une métaphore effrayante. »[97]

L'extrême déséquilibre racial existant au sein de la population du système de protection de l'enfance de New York a donné lieu à un procès en recours collectif (class-action) intenté par « People United for Children » contre ACS (voir les explications ci-dessous), comprenant une accusation selon laquelle les communautés africaines-américaines sont injustement visées par les procédures de placement des enfants, ce qui équivaudrait à une forme de discrimination.

- **Des enfants sont souvent placés sur la base d'un appel téléphonique anonyme**

Les parents du CWOP ont déclaré dans une interview :

« Mes enfants sont entrés dans le système lorsque quelqu'un a appelé ACS pour dire que je prenais de la drogue et que mes enfants fouillaient dans les poubelles pour se nourrir. Personne ne m'a même jamais demandé si c'était vrai ! Ils ont simplement présumé que j'étais coupable. Pendant que j'étais au travail, ils ont emmené mes enfants. Je ne les ai pas vus pendant 30 jours. »[98]

« Il suffit qu'une seule personne appelle à votre sujet. On a un différend avec quelqu'un, il appelle ACS et c'est le début de toute l'affaire. »

« Il n'y a pas de répercussions pour les appels téléphoniques mensongers car ils sont anonymes. Tous les enfants de mon immeuble savent qu'ils peuvent passer un appel à ACS pour faire une farce. Les enfants des quartiers riches n'en ont jamais entendu parler. »

« Quand ils frappent à la porte, aucun ne vous lit vos droits. »

Une fois l'allégation faite, un enfant est rarement rendu à sa famille dans les quinze mois exigés par la loi fédérale. « People United for Children » cherche à renverser les lois sur les appels anonymes afin de décourager les accusations infondées. En janvier 1999, PUC a intenté un procès fédéral en recours collectif contre ACS à New York City pour avoir retiré des enfants à leurs parents sans avoir mené aucune enquête de rigueur ; en avril 2003, le cas a été prouvé et l'affaire suit actuellement son cours.

- **Des enquêtes inutilement brutales sèment la peur**

Lorsque Mme Bernice Guyton, membre du CWOP, est rentrée un soir du travail, ses enfants étaient partis :

« Je suis devenue folle. J'ai appelé la police, j'ai appelé l'école. J'ai dit : 'Où sont mes enfants ?' Je hurlais. La seule personne que je n'ai pas appelée, c'est le président, et même lui m'est venu à l'esprit. »

Ses enfants avaient été placés par ACS. Un mois plus tard, ACS a rendu ses enfants à Mme Guyton. Un article paru dans City Limits a relaté son expérience dans son rapport :

« Mme Guyton affirme que l'événement a rendu ses enfants craintifs et l'a laissée folle de rage à l'égard des services de protection de l'enfance. 'Ils ont totalement violé mes droits en tant que parent, en tant qu'être humain.' […Un autre parent ayant eu une expérience similaire affirme] : 'Le souvenir me terrifie encore.' […] Il arrive que les enquêtes soient agressives et punitives, qu'elles terrorisent et énervent parents et enfants. Il s'ensuit que les familles dissimulent leurs problèmes, même lorsqu'elles ont besoin et veulent de l'aide. Les enquêteurs peuvent faire appel aux services de prévention, mais les conseillers psychologiques travaillant avec les familles affirment qu'ils consacrent une grande part de leur énergie simplement à lutter contre la méfiance des parents. […] Il paraît évident à

[97] Child Welfare Watch, Printemps / Eté 1998.

[98] Selon la loi new-yorkaise, dans les 72 heures suivant le placement d'un enfant, les parents doivent être en mesure de le voir. Cependant, les parents ne sont souvent pas au courant de ce droit et les assistants sociaux ont parfois trop d'affaires à régler pour faire appliquer cette loi.

presque tous ceux qui travaillent pour le système de protection de l'enfance qu'il faut faire quelque chose pour que les enquêtes ne ressemblent pas à l'invasion du foyer familial. […] En politique, il arrive rarement que les législateurs de quelque Etat que ce soit reconnaissent que la loi est trop dure avec les parents ayant pu abuser ou négliger leurs enfants. Depuis 1993, toutefois, plus d'une douzaine d'Etats aussi divers que le Missouri, la Floride, le Minnesota, le Texas et la Caroline du Sud ont reconnu qu'ils pouvaient protéger plus d'enfants s'ils traitaient l'abus et la négligence d'enfants moins comme des crimes que comme des problèmes de santé publique. […] 'On estimait qu'une approche de confrontation faisant naître la crainte assurait la sécurité de l'enfant', affirme Tony Loman, l'un des deux experts chargés d'étudier le programme moins conflictuel du Minnesota. 'La première chose que nous voulions être capables de montrer était que la sécurité n'était pas affectée, et c'est ce que nous avons fait au Minnesota.' »[99]

- **D'autres raisons au placement d'un enfant**

Un parent, en période de crise, peut vouloir placer volontairement son enfant pour une durée limitée, mais ne pas être autorisé ensuite à récupérer sa garde. Mme Amanda Sherman essaye de récupérer la garde de China, âgée aujourd'hui de 8 ans, depuis 1996, lorsqu'une urgence familiale l'obligea à demander une aide temporaire pour prendre soin de l'enfant. « L'organisme de placement n'a jamais proposé de l'aide ou des services à Mme Sherman, ni soumis de projet pour le retour de l'enfant. Lorsque China a fini par être retirée de la structure d'accueil, on lui a dit qu'elle n'était pas 'la personne' avec laquelle China retournerait à la maison. »[100]

Les enfants sont parfois placés lorsqu'un parent est malade ou hospitalisé. « Une mère profondément déprimée fut accusée par la justice d'avoir mis en danger le bien-être de son enfant après qu'elle eut signalé à la police qu'elle avait tenté de se suicider en avalant une dose excessive de somnifères. »[101]

Il arrive que les parents ne sachent pas du tout ce que l'on attend d'eux, en particulier s'ils ont grandi ailleurs. Une mère explique : « Je n'ai pas envoyé régulièrement ma fille à l'école, même si je ne savais pas à l'époque qu'il s'agissait de négligence. J'ai grandi à Porto Rico et ma famille était très pauvre. N'ayant pas de vêtements décents, ma mère ne m'a presque jamais envoyée à l'école, aussi je pensais que c'était normal. »[102]

En cas d'abus de drogue de la part des parents, le système de protection de l'enfance peut jouer un rôle salutaire. Dans le cas de Mme Rosalie Douglas, cependant, l'allégation de consommation de drogue était complètement fausse. A l'hôpital où elle accoucha de son fils, on lui donna de la codéine pour soulager la douleur. Son test d'urine se révéla ensuite positif à la drogue, et le nourrisson lui fut retiré. En six jours, un avocat démontra au tribunal des affaires familiales que Mme Douglas ne consommait pas de drogue et son fils lui fut alors rendu. « Child Welfare Watch » constate au sujet de cette affaire : « Il n'y avait pas de raison qu'elle soit soumise à un contrôle antidopage au service de maternité. Elle avait reçu des soins prénataux. Elle n'avait pas d'antécédents d'abus de drogue. Mais les autorités avaient apparemment autre chose en tête : Mme Douglas est pauvre ; elle est africaine-américaine ; elle n'est pas mariée et elle habite à Harlem. »[103]

- **Les difficultés rencontrées pour réunir les parents et les enfants**

Les enfants peuvent être désorientés lorsqu'ils sont placés dans une famille d'une langue et d'une culture différente des leurs ou simplement lorsque la séparation est longue.

---

[99] « Safe and Sound », Rachel Blustain, City Limits, juillet /août 2003.
[100] « News and Views », Peope United for Children, volume 3, juillet-août 2003.
[101] Bernstein, page 438.
[102] Mme Bertha Marquez, dans « For Parents, by Parents », le courrier du CWOP, printemps 2002.
[103] Child Welfare Watch, (un projet commun du Center for an Urban Future et du New York Forum), Printemps / Eté 1998, publication numéro 3.

« Un jeune homme, issu d'une culture où la plupart des ressources étaient mises en commun, a déclaré que faire l'expérience de vivre dans une maison familiale où tout était fermé à clé semblait plus préparer les jeunes à la prison qu'à une vie indépendante. […] Des travailleurs sociaux d'ACS ont demandé à un enfant d'âge préscolaire parlant à la fois anglais et espagnol de dire à sa mère hispanophone que lui et ses frères et sœurs, dont un nourrisson de 20 jours, étaient immédiatement placés jusqu'à nouvel ordre. »[104]

On demande aux parents adoptifs de respecter le culte religieux d'un enfant placé chez eux. Mais les placements sont basés sur la disponibilité et on peut trouver bien d'autres différences, difficiles à surmonter, entre les parents biologiques, les parents adoptifs et les travailleurs d'ACS. Plusieurs parents du CWOP ont soulevé cette question :

« Ils vous font sentir qu'ils peuvent effectuer un meilleur travail que vous lorsqu'ils gardent vos enfants. Mais ils ne savent pas quelles valeurs j'enseignais à mes enfants. Mon enfant est noir. Comment grandira-t-il au sein d'une culture de Blancs ? »

« C'est important qu'ils restent dans leur culture parce qu'ils doivent s'y réintégrer après. »

« Quand on retire les enfants de leur foyer, on prend une partie essentielle d'eux-mêmes, de ce qui les façonne. »

« Mes enfants n'étaient pas heureux lorsqu'ils étaient placés. Ils avaient moins d'intimité qu'à la maison. Quand on me les a retirés, personne ne s'est informé de leur médication ou n'a demandé s'ils pouvaient s'endormir dans le noir. »

« Un enfant a appris l'espagnol par sa famille d'accueil. A présent, son père qui ne parle pas espagnol ne peut pas comprendre un seul mot de ce que lui dit son fils. Ainsi, ACS estime qu'ils n'ont pas de liens affectifs et ne ramènera pas l'enfant à la maison. »

« Une mère que je connais parle espagnol à ses enfants. On lui a interdit de leur rendre visite car elle ne leur parlait pas anglais. »

« Dans un cas, un enfant hispanophone n'avait aucune idée de ce que lui disait la famille d'accueil anglophone. »

« Si un parent dont les enfants ont été placés pendant sept ans finit par les récupérer, il doit se demander : suis-je prêt à cela ? Mes enfants me connaissent-ils seulement ? »

« J'ai eu la chance de récupérer mes enfants plus rapidement que beaucoup d'autres parents mais le fait de les avoir perdus a bouleversé toute ma vie. Je ne me sentais plus en sécurité dans mon propre quartier. Je n'avais plus la même confiance en moi en tant que parent. »

Mme Philneia Timmons, une représentante des parents pour CWOP, affirme que lorsque les parents récupèrent enfin la garde, plusieurs problèmes nouveaux apparaissent : « Les enfants peuvent prendre de la distance à l'égard des parents. Ils doivent vivre avec des règles différentes. Dans certains cas, ils étaient dans une famille d'accueil où n'existait aucune règle. Les parents doivent gérer tout ça. »

Mme Greaves, de PUC, remarque : « Quelquefois, lorsque les parents récupèrent leurs enfants, ceux-ci leur reprochent de ne pas avoir été capables de les préserver du placement. Les enfants sont en colère et se battent en permanence. »

Quand les enfants sont placés, leurs parents peuvent être autorisés à leur rendre visite seulement une heure toutes les deux semaines. Un parent interrogé a fait remarquer que

[104] « Struggling in Silence: Uncovering Obstacles Faced by Immigrant Families and Youth Within New York City's Child Welfare System », Margaret Weeks, the Immigrants and Child Welfare Project & Columbia University, 2001.

lorsque les enfants sont rendus à la garde de leurs parents, il serait utile de procéder par étapes, avec une période de transition. Pendant cette période, les enfants et les parents recevraient un soutien à la fois pour les problèmes de langue et pour recréer leur vie de famille, car les enfants ont grandi depuis l'époque où ils vivaient à la maison.

- **L'impact du système de protection de l'enfance sur l'éducation des enfants**

Il a été dit à un père du CWOP que s'il trouvait un plus grand appartement, il pourrait récupérer ses cinq enfants placés. Toutefois, si fort que soit son souhait de les avoir à la maison, il a peur que le printemps soit la mauvaise époque pour les accueillir. Cela supposerait de les faire changer d'école juste avant la fin de l'année scolaire : « La dernière fois qu'ils ont changé d'école, le dossier scolaire de l'un d'eux s'est perdu et un autre a du redoubler. »[105]

Une mère du CWOP a perdu la garde de son fils quand il avait 11 ans. A 18 ans, il a été autorisé à retourner chez lui. Elle est déçue car au cours de ces années passées dans une maison familiale, il n'a pas pu décrocher un seul diplôme : « Il a travaillé si dur à l'école. Il était parmi les meilleurs. Mais il n'a eu aucun diplôme parce qu'ils l'ont souvent fait changer d'endroit. A New York, il a énormément travaillé. Ensuite, ils l'ont envoyé en Pennsylvanie où l'école n'a pas validé son dossier scolaire. Lorsqu'il est revenu ici à 18 ans, il a essayé de retourner à l'école où il avait tant travaillé, mais ils ne l'ont pas pris car c'était déjà un adulte. Il a abandonné. Il est fatigué de se battre. » Sa mère est également frustrée des mesures prises par le système de placement des enfants pour essayer d'aider son fils à commencer une vie autonome. Leur projet était de lui offrir des meubles pour qu'il puisse habiter seul. Mais comme il est retourné vivre avec sa mère où il n'y avait pas de place pour mettre des meubles, il a dû argumenter auprès d'eux pour qu'ils lui procurent à la place des vêtements convenables pour les entretiens d'embauche. « Mais cela n'a rien changé. Sans diplôme, il n'a été recruté nulle part. Et les seules références qu'il ait sont celles fournies par sa famille, son avocat et son travailleur social. Comment peut-on trouver un emploi dans ces conditions ? Parmi tous les professeurs qu'il a eus, aucun n'a pu lui fournir de référence. »[106]

Son fils est loin d'être le seul dans cette situation. Une étude récente sur les jeunes adultes qui sont sur le point de quitter le système de placement «dresse un portrait sinistre de ces jeunes de 17 ans de l'Illinois, du Wisconsin et de l'Iowa. Beaucoup restent désespérément en retard à l'école, s'attirant des ennuis avec la loi et souffrant de problèmes psychologiques. […] En moyenne, ils savaient lire à partir de la cinquième. »[107]

M. Richard Wexler, de la « Coalition nationale pour la réforme de la protection de l'enfance », soulève la question de l'apprentissage des nourrissons placés : « Dans le cadre d'une étude réalisée par l'Université de Floride sur les 'crack babies'[108], un groupe était placé dans une structure d'accueil et l'autre sous la garde de leurs mères biologiques. Au bout de six mois, les bébés ont été testés sur la base de tous les critères habituels du développement infantile : le fait de pouvoir se retourner, se redresser, tendre le bras. Systématiquement, les enfants vivant avec leur mère biologique ont été les plus doués. Pour les enfants placés, la séparation avec leur mère a été plus toxique que la cocaïne. Il est extrêmement délicat de blâmer les 'mauvaises mères' sans qu'il y ait d'impact sur les enfants. Si nous croyons vraiment à toute la rhétorique sur le fait qu'il faut donner la priorité aux besoins de l'enfant, cela suppose de placer ces besoins avant toute chose, y compris avant ce que nous pouvons ressentir à l'égard de ses parents. »

---

[105] Tiré d'une interview réalisée par les volontaires ATD Quart Monde au « Child Welfare Organizing Project », dans leur centre à East Harlem, le 30 avril 2003.
[106] Ibidem.
[107] « Youths Leaving Foster Care Are Found Facing Obstacles », Monica Davey, The New York Times, 24 février 2004. Lorsqu'un jeune de 17 ans a le niveau de 5ème en lecture, cela signifie qu'il a environ 4 ans de retard.
[108] Bébés nés dépendants au « crack », leur mère étant dépendante de cette drogue pendant sa grossesse.

Mme Greaves, de PUC, commente : « Le système de protection de l'enfance retire les enfants pour leur offrir de meilleures opportunités. Dans certains cas, ils disent même à l'enfant qu'ils lui paieront ses études supérieures et, dans certains cas, ils le font vraiment. Cependant, la plupart d'entre eux ne font pas d'études supérieures. Leur vie n'est pas nécessairement meilleure lorsqu'ils sont séparés de leurs parents ; leurs problèmes persistent toujours. Quand tant d'argent et de services ont été fournis, pourquoi n'obtient-on pas de meilleurs résultats ? »

- **Les parents sont confrontés à de multiples obstacles avant de récupérer la garde de leur enfant**

« Pour récupérer votre enfant, vous prenez des cours : maîtrise de la colère, programmes anti-drogue, tel et tel programme. Vous devez prouver que vous êtes à la hauteur de leur système. Ils vous apprennent simplement les règles au fur et au mesure. Dès que vous terminez un cours, vous pensez que vous êtes sur le point de récupérer vos enfants. Vous avez préparé de nouveaux vêtements pour les enfants – mais non, ACS connaît les règles et dit qu'il y a un autre cours à suivre en premier. Vous êtes sans cesse mis à l'épreuve. »

Un parent du CWOP

Durée requise pour une série de cours : de nombreux parents sont priés de suivre une série de cours. Leur durée peut être si longue que le temps imparti pour qu'ils puissent récupérer la garde de leurs enfants est tout simplement écoulé et que ceux-ci sont déclarés adoptables avant la fin des cours. Mme Greaves note : « On soumet les parents à un bilan psychologique. S'ils sont en colère parce que leurs enfants leur ont été retirés, on leur dit qu'ils ont besoin de faire une thérapie contre la colère. Comment ne pas être énervés quand vos enfants ont été placés ? Même les propos tenus par les parents peuvent entraîner davantage de cours. Ils peuvent avoir surmonté une dépendance à la drogue des années avant le placement des enfants. Mais comme ils l'évoquent en toute franchise, on leur impose encore plus de cours de lutte contre la drogue. »

Temps requis pour la présence au tribunal et aux cours : une fois une enquête ouverte, les parents doivent souvent venir au tribunal pour se défendre contre les accusations de négligence. Ces comparutions, qui coïncident parfois avec les horaires des cours obligatoires, se chevauchent avec les heures qu'il leur reste pour travailler et peuvent leur faire perdre leur emploi.

« Une mère de quatre enfants, fine et parlant doucement, est arrivée à 10h au tribunal des affaires familiales pour tenter d'empêcher l'annulation de ses droits parentaux. Ses enfants furent placés […] lorsqu'on lui diagnostiqua des troubles maniaco-dépressifs. Depuis lors, dit-elle, elle a essayé de faire tout ce qu'on lui demandait – elle a pris des médicaments, a participé à des thérapies. Elle a surtout attendu que le système judiciaire lui rende ses enfants. Ce jour-là, elle et son mari ont passé les heures à se serrer l'un contre l'autre sur un banc. Ce n'est pas avant 17h qu'elle a appris que son affaire serait reportée. »[109]

« Ce qu'on exige des parents entraîne parfois des contraintes conflictuelles. […] Les cours de compétences parentales et de maîtrise de la colère, obligatoires pour la réunification des familles, sont presque toujours proposés pendant la journée, forçant les parents à choisir entre le travail leur permettant de disposer d'un logement décent et la participation à ces programmes. »[110]

Le dynamisme d'un système dont le financement dépend du placement des enfants : l'argent est parmi les premiers obstacles mentionnés à la fois par les juristes et par les parents eux-mêmes. Bien que le système de protection de l'enfance soit financé par le gouvernement, il peut être assuré par des organismes privés ayant un contrat avec le gouvernement local. Environ 79% des cas de placements de New York sont gérés par ces

[109] « In Court, Families Sit Waiting on the Law », Somini Sengupta, The New York Times, 20 août 2000.
[110] Propos de Mme Nanette Schorr, avocate, lors d'une table ronde organisée à New York par le comité des ONG sur la Famille, aux Nations Unies, le 28 juin 2001.

organismes privés dans ce que « Child Welfare Watch » appelle une « dépendance délicate de la ville. »[111] Les organismes privés qui font des recommandations quant au fait de savoir si les enfants doivent être renvoyés chez eux reçoivent aussi des fonds en fonction du nombre d'enfants qu'ils ont sous leur garde. Des fonds sont aussi disponibles pour soutenir les familles d'accueil, de telle manière que les parents biologiques ne reçoivent aucun soutien. Cela rend difficile pour un tribunal d'établir une juste comparaison entre les soins qu'un parent pauvre peut apporter à son enfant et ce qu'une famille d'accueil peut lui procurer.

L'absence de soutien juridique : Dans le système juridique américain, des avocats sont commis pour représenter toute personne n'ayant pas les moyens de l'être. Toutefois, ils travaillent généralement sans avoir de soutien ou de formation institutionnels suffisants. Ils n'ont souvent aucun bureau ou secrétaire et se voient confiés plus de clients qu'ils n'ont de temps pour les représenter. Leurs honoraires sont très bas.

> *« En général, les familles [à faible revenu] attendent un an avant de trouver quelqu'un qui les représente. […] Tout le monde est représenté, sauf les parents. »*
>
> Mme Jane Golden, Directrice de projet pour « Child Planning and Advocacy Now » [112]

> *« Il arrive qu'un juge décide qu'un enfant retourne chez lui. L'avocat sent que l'affaire est terminée. Mais la décision du juge n'ayant jamais été mise par écrit, l'enfant ne rentre pas. Cela arrive tout le temps. »*
>
> Mme Greaves (PUC)

> *« Même après l'expiration, en juillet 1997, du droit de la ville de garder Jeremy M., celle-ci l'a illégalement privé de sa mère pendant deux années et demie supplémentaires, entraînant des blessures physiques sur le garçon et de graves troubles émotionnels et psychologiques sur eux deux. […] Le système semblait avoir entièrement perdu son fils. […] Il s'est avéré que le garçon avait été pris en charge sous un faux nom de famille et une fausse date de naissance. »*
>
> Article du New York Times sur un procès[113]

> *« Si quiconque arrive dans ce palais de justice, voit le bâtiment, est obligé d'attendre longtemps, s'il doit parler des détails les plus intimes de sa vie et que les portes s'ouvrent autour de lui, et les gens sont harcelés, il aura l'impression que sa dignité en tant qu'individu n'est pas respectée. »*
>
> Juge Lee Elkins, tribunal des affaires familiales du comté de Kings (Brooklyn, NY)[114]

> *« Quand on enquête au sujet d'un parent, les deux parties doivent être suffisamment munies pour apporter des arguments permettant que la vérité se fasse jour. »*
>
> M. Arsham (CWOP)

Mme Nanette Schorr est directrice au « Bronx Legal Services » (service juridique du Bronx), qui procure une assistance juridique gratuite aux personnes à faible revenu. Elle commente : « Notre bureau est situé dans la circonscription dite la plus pauvre des Etats-Unis. […] Les politiques sociales jugent approprié de pécher par excès de prudence et de favoriser un placement rapide des enfants, avec des mesures expéditives visant à supprimer les droits parentaux et à mener les enfants vers l'adoption alors que, dans le même temps, elles investissent peu dans la représentation juridique et la mise à disposition de services préventifs. Ces politiques déshumanisent les parents et les familles pris dans ce système et renforcent le sentiment d'impuissance qui rend si difficile pour ces personnes la tâche de reconstruire leur vie. »[115]

---

[111] Child Welfare Watch, été 1999.
[112] Child Welfare Watch, printemps / été 1998.
[113] « Suit Charges That Boy Was Illegally Kept in Foster Care as Mother Sought Return », 31août 2000.
[114] Ibidem.
[115] Table ronde, 28 juin 2001.

B. Les adoptions d'enfants passés par le système de protection de l'enfance

Il est communément admis qu'une famille adoptive financièrement stable est plus profitable à un enfant qu'une famille biologique pauvre. En 1997, l'« Adoption and Safe Families Act » (ASFA) a été votée par le gouvernement fédéral et stipule que si un enfant reste en structure d'accueil pendant 17 mois au lieu de 22 précédemment, l'Etat doit déposer une requête au tribunal pour mettre fin aux droits parentaux. Bien que le nombre d'enfants pris dans le système de protection de l'enfance dans tous les Etats-Unis ait légèrement diminué ces dernières années, moins d'enfants qu'auparavant sont rendus à leurs parents. L'augmentation du nombre d'enfants quittant le système de protection de l'enfance s'explique en partie par le fait que certains sont adoptés.[116]

A New York, le problème évoqué est « que la loi pourrait entraîner l'éclatement injuste de nombreuses familles. Le très gros défaut de l'ASFA consiste à accélérer le processus de suppression des droits et à ne faire pratiquement rien pour s'assurer que les parents obtiennent tous un accès rapide aux services dont ils ont besoin pour récupérer leurs enfants. […] Les responsables sociaux doivent créer des projets 'concordants' permettant simultanément la réunification et l'adoption, dès le jour où l'enfant est retiré à sa famille. L'organisme, tout en poursuivant ses efforts pour réunifier les familles, doit repérer d'éventuels parents adoptifs et réunir les preuves justifiant la suppression des droits. »[117] « Child Welfare Watch » observe : « Aujourd'hui encore, les bilans d'ACS donnent plus de poids aux performances d'un travail visant l'adoption qu'aux résultats d'un organisme ayant permis le retour d'enfants dans leurs familles. Les organismes signalent à « Child Welfare Watch » que cette récompense accordée aux mesures encourageant l'adoption fausse la manière dont ils offrent leurs services. Le processus d'évaluation d'ACS doit d'abord et avant tout récompenser les organismes pour leur travail de reconstruction prudente des familles. »[118]

En Louisiane, « les assistants sociaux deviennent plus efficaces et plus offensifs dans leurs efforts pour faire adopter les enfants, a affirmé Carmen Weisner, secrétaire adjointe au service de protection de l'enfance de la Louisiane. Par exemple, ils diffusent les photos d'enfants à la recherche d'un foyer sur un site Internet du ministère, ainsi que sur un programme national informatisé exposant une liste d'enfants adoptables. »[119]

Un juriste de New York observe : « Certains avocats de ces organismes m'ont dit que pratiquement tous les enfants sont sur une liste d'adoption. Il existe ce préjugé inavoué à l'égard des parents, qui doivent donc réellement nager à contre-courant. »[120]

> *« L'adoption peut être merveilleuse s'il n'y a pas d'autre solution. Mais la loi fédérale accorde trop d'importance à l'adoption. Nous connaissons des enfants enregistrés sur la liste d'adoption qui ne seront pas adoptés. Par exemple, dans une famille, les parents étaient dépendants du crack et devaient placer leurs deux enfants. Le placement des enfants les a motivés à traiter et à vaincre leur dépendance. A présent, ils ont un troisième enfant qu'ils élèvent bien, sans négligence. Mais les deux enfants placés ne peuvent leur être rendus. Les délais sont très courts et comme leur traitement n'était pas terminé quand le temps a été écoulé, leurs droits parentaux pour les deux premiers enfants ont été supprimés. Personne n'ayant été trouvé pour adopter ces deux enfants, ceux-ci restent bloqués au sein du système de placement. Leurs parents biologiques sont aujourd'hui considérés comme de bons parents et autorisés à élever le troisième enfant, mais*

[116] Selon le « US Department of Health and Human Services », en 1998, 62% des enfants quittant le système des structures d'accueil ont été rendus à leur famille. En 2001, ce chiffre était de 57%. A New York City, où le nombre d'enfants placés a diminué régulièrement depuis le plafond atteint en 1991, le nombre d'adoptions recensé chaque année a plus que doublé, selon le rapport d'activités du CWS de New York, en décembre 2003.
[117] « Too Fast for Families », Shalini Ahuja, Jonathan Bowles, John Courtney, Peggy Farber et Glenn Thrush, 20 janvier 2000, Center for an Urban Future.
[118] Eté 1999.
[119] « Adoption of Foster Children on the Rise », Joan Treadway, New Orleans Times Picayune, 20 oct. 2003.
[120] Linda Holmes du service juridique de Brooklyn, citée dans le New York Times, le 31 août 2000.

la loi ne les autorise pas à adopter leurs deux premiers enfants car leurs droits ont été supprimés. […] On trouve aussi des enfants adoptés n'étant pas bien traités par la famille adoptive. Une fois l'adoption définitivement réglée, les services sociaux ne lui donnent pas suite pour s'assurer que tout se passe bien. A 18 ans, de nombreux enfants retournent chez leurs parents biologiques. Cela ne fait que souligner certaines des absurdités. L'adoption n'est pas une panacée. »

M. Arsham (CWOP)

L'ASFA a été inspirée et rédigée par M. Richard Gelles, président du « Child Welfare and Family Violence program » (programme de protection de l'enfance et contre la violence familiale) à l'Ecole de travail social de l'Université de Pennsylvanie. Mais lui-même juge profondément erronée la manière dont cette loi a été finalisée par le gouvernement fédéral : « La partie sur l'adoption était tout simplement une 'idée après coup', affirme M.Gelles, […] une manière d'assainir le projet de loi pour le rendre plus attrayant à un plus grand nombre de personnes. En ce moment, l'adoption est un concept très populaire dans le pays. Mais j'ai toujours été en faveur d'une limite de temps flexible et non pas d'une stricte échéance applicable partout. Les 15 mois ont été un terrible compromis. C'est trop long pour les petits et trop court pour les grands. »[121]

En Virginie, dans le monde rural, Mme Clement-Fanelli évoque des personnes ayant grandi à la génération précédente avec un système d'adoption plus informel : « Certaines familles très pauvres ont vu leurs enfants pratiquement adoptés, et par la suite de façon légale, par des membres plus aisés de la famille élargie. […] Nous connaissons des cas où l'enfant « adopté » ne fait jamais complètement partie de la famille ou n'est pas traité comme tel ; il ou elle demeure différent. Dans d'autres cas, les gens sont fiers que leurs parents aient refusé d'envoyer leurs enfants chez des proches plus aisés qui auraient même pu leur offrir de l'argent en échange de l'adoption. Une de ces personnes a déclaré : 'Ils voulaient m'acheter à mes parents, mais ma mère a dit que même si nous étions pauvres, elle me donnait tout l'amour dont j'avais besoin.' »

C. Les services de prévention[122]

Les parents du CWOP affirment :

« Les travailleurs sociaux ne savent pas quoi faire pour nous aider. Ils lisent un manuel au fur et à mesure. Le soutien dont nous avons besoin en tant que parents, c'est d'avoir un lieu où nous pouvons aller, une salle comme le CWOP où on peut trouver de l'aide avant même qu' ACS ne s'implique dans notre vie. Si on dit : 'Mon garçon se rebelle', ACS dit : 'Soumettons-le à un test'. Les parents ne connaissent pas leurs droits et ACS prend le dessus. »

« Quand ils ont essayé d'obtenir la garde de mon petit-fils, trois personnes ont dû appeler pour que j'obtienne une aide des services de prévention : mon médecin, mon voisin et moi-même. Ils n'ont pas eu besoin de recevoir trois appels pour venir chercher mon petit-fils. J'ai suivi des cours d'éducation parentale qui m'ont aidée, mais mes enfants ont été placés. »

« ACS est une administration. Les employés des différents services ne savent pas ce que font les autres. Ils sont tout simplement débordés parce qu'ils ont trop d'enfants dans le système. C'est pourquoi certains donnent de mauvais renseignements. »

« ACS ne connaît pas vraiment les parents qu'ils essaient d'atteindre. Ils parlaient [à une réunion récente] d'un 'programme basé sur le quartier' avec l'idée que les parents ne quittent pas leur quartier. Regardez jusqu'où nous allons pour travailler. Regardez jusqu'où nous allons pour bénéficier d'un programme comme le CWOP. »

[121] Child Welfare Watch, novembre 1999.
[122] Cf. http://pubadvocate.nyc.gov/Risky_Care_for_Foster_Kids.pdf

Les parents se voient rarement proposer des services complets et ne savent pas quels genres d'assistance sont disponibles pour les aider à gérer le stress ou leurs relations difficiles avec leurs enfants. Ils doivent quelquefois beaucoup se battre pour obtenir un soutien dans leur tentative de maintenir leur famille unie. Une mère du CWOP a expliqué comment un juge des affaires familiales a exigé que sa fille, adolescente, fasse une thérapie. Elle n'a cessé de demander à ACS de l'aider à remplir cette exigence et à trouver un service d'aide psychologique pour sa fille, mais ses supplications sont restées ignorées. Si elle avait reçu une aide, cela aurait pu faire une grande différence pour sa famille.

L'enlèvement des enfants à leurs parents doit être le dernier recours et avoir lieu seulement à la suite d'efforts intenses visant à promouvoir le bon fonctionnement de la famille. Selon des études, de multiples ruptures se produisant dans le cadre des placements ont des impacts négatifs immédiats et à long terme sur le comportement des enfants : « Une fois placé […], un enfant confronté à de futures perturbations à cause des nombreux échecs des placements a de fortes chances d'avoir du mal à faire confiance aux adultes ou à créer des liens avec des adultes et des enfants. »[123] Environ 60% des adultes sans abri ont grandi dans un centre d'accueil ou spécialisé.[124]

Travailler très étroitement avec les parents avant qu'une crise ne se développe présente incontestablement des avantages économiques et sociaux. Les efforts visant à empêcher le retrait des enfants de leur famille entraînent une très grande diminution du nombre de placements en structure d'accueil. Construire avec les forces de la famille a des effets extrêmement positifs sur l'épanouissement psychosocial des enfants. Garder les familles unies avec l'aide des services de prévention et en repérant les soutiens sociaux existants est beaucoup plus rentable que le placement en famille d'accueil ou en institution spécialisée. Par exemple, à New York City, les services de prévention coûtent 6 900 $ par famille (ce qui correspond à trois enfants en moyenne) et par an. En revanche, le placement coûte considérablement plus : entre 17 000 $ et 54 000 $ environ par enfant et par an.[125]

Certains services de prévention sont disponibles pour aider les familles à rester unies malgré les difficultés de leur situation. Ces services comprennent une aide psychologique et soutiennent la recherche d'un travail ou d'un logement. Mais ils ne disposent pas de fonds suffisants et sont débordés. De plus, de nombreuses familles craignent de demander une aide car cela pourrait leur faire courir le risque d'avoir leurs enfants placés.

L'« Administration for Children's Services » (ACS) de New York City est fière de ses récents efforts visant à améliorer le soutien aux familles avant que les problèmes n'entraînent le placement des enfants. Le nombre d'enfants soutenus par les programmes de prévention (33 537 en 2002) a récemment dépassé celui des enfants placés (27 094). C'est un accomplissement important qui montre que le système réalise de gros efforts pour agir avec les familles afin d'empêcher la séparation entre les parents et les enfants. Mais ce n'est qu'un pas dans la bonne direction ; le budget du programme pour ACS ne reflète pas cette priorité et continue d'être absorbé par les interventions en cas de crises. Seulement 5% du budget d'ACS, qui s'élève à 2 milliards de dollars, est consacré aux programmes visant à garder les familles intactes. Les 95% restants sont consacrés au retrait des enfants et aux placements.[126]

Un rapport récent réalisé par «Fostering Results», un organisme de recherches à but non lucratif sur le placement et l'éducation basé à Chicago, souligne la manière dont le gouvernement national finance les placements, obligeant les Etats à choisir entre recevoir une somme d'argent suffisante pour satisfaire leurs propres besoins ou être

[123] « Long-term Follow-up of Young Children Placed in Foster Care », Landsverk, Litrownik et Newton, 2000.
[124] People United for Children.
[125] Office of the Public Advocate for the City of New York, « Cuts Cost: A Historical and Trend Analysis of the Effects of Proposed Preventive Service Budget Cuts on the Increase in Foster Care Placements », 19 mai 2003.
[126] Office of the Public Advocate for the City of New York, « Families at risk: A report on New York City's child welfare services », 9 décembre 2002.

assez flexibles pour pouvoir financer les services qui aident les familles à rester unies. « D'après le rapport, Washington demande aux Etats de choisir entre un financement flexible ou un financement suffisant alors qu'ils ont besoin des deux. »[127]

Une analyse critique du mariage entre le système de protection de l'enfance et le système de placement des enfants doit être faite. On constate un encouragement financier énorme à garder les enfants dans le système. Si les organismes de placement travaillent rapidement pour réunifier les familles, ils perdent une importante somme d'argent en provenance d'ACS. On en vient à se demander qui reste pour prendre soin des intérêts des parents.

D. Les efforts réalisés par les parents en situation de pauvreté et les organisations qui les soutiennent

> *« Le cœur d'une nouvelle approche du système [...] est de repenser le rôle des parents autour des thèmes de base comme la mise en valeur du respect, de l'engagement et du partenariat. [...] Une des caractéristiques du système dans ses efforts visant à mieux impliquer les parents est sa volonté de ne pas les écouter seulement en tant que simples bénéficiaires de services. [...] Nous attendons des assistants sociaux qu'ils bâtissent des relations au quotidien même avec les parents dont l'expérience avec les services publics, notamment le système de protection de l'enfance, les a laissés en colère, blessés ou méfiants. Nous pensons également que le vrai défi pour ACS est de bâtir des relations même avec les parents ayant de gros reproches à faire au système de protection de l'enfance. »*
>
> « Special New York City Child Welfare Advisory Panel », rapport final, décembre 2000.

Il faut entreprendre davantage pour évaluer l'implication des parents dans son ensemble. « ACS et la plupart des organismes de placement n'ont pratiquement pas de comptes à rendre aux familles supposées bénéficier du système de protection de l'enfance. Les défenseurs des parents et des enfants affirment que dès qu'un enfant est placé, les assistants sociaux censés organiser les services sont souvent lents à travailler à la réunification de la famille, bien que ce soit leur devoir dans plus de la moitié des cas. De plus, les assistants sociaux échouent fréquemment à impliquer les parents, ce qui constitue une violation de la loi nationale. »[128]

Grâce au travail assidu du «Child Welfare Organizing Project », deux changements ont été effectués ces dernières années, à New York City, pour relancer le dialogue entre les parents et les responsables politiques :

- Les organismes de placement peuvent envoyer trois parents et un coordinateur au « Consortium de défense des parents » d'« Administration of Children's Services » (ACS). Ces réunions ont lieu quatre fois par an ; y participent du personnel haut placé d'ACS et le commissaire responsable d'ACS. Ils se rencontrent pour discuter divers thèmes liés à la « parentalité » et à la protection de l'enfant.
- Un représentant des parents au CWOP a été nommé pour participer au comité consultatif d'ACS, composé essentiellement de cadres des organismes de placement et des organisations de services juridiques ayant passé un contrat avec la ville. M. Arsham qualifie cela de développement positif mais prévient toutefois qu'il est difficile pour un parent seul d'être en mesure d'influencer le vaste processus de la politique de placement des enfants. Ce parent en question, Mme Timmons, affirme :

  > *« J'ai un objectif : leur faire comprendre que les parents sont des êtres humains. Ils disent que 'je deviens personnelle', mais ce sont les affaires. Je ne veux pas que d'autres parents traversent la même épreuve que moi. [Ils doivent comprendre] qu'on ne peut pas traiter les parents comme ça. Ils doivent écouter tout le monde. [...] ACS est un système mais il est aussi composé de personnes. Certains assistants*

[127] « US Laws Said to Impede States' Moves in Foster Care », Leslie Kaufman, New York Times, 11 mars 2004.
[128] Child Welfare Watch, Eté 1999, numéro 5.

sociaux peuvent être de votre côté. C'est difficile de les trouver. Il faut avoir une longueur d'avance sur eux. Au « Consortium de défense des parents » d'ACS, une dame m'a demandé : 'Comment pouvons-nous aider les personnes dans le système alors qu'il y a aussi des personnes qui nous interpellent dans la rue pour nous demander de l'aide ?' Le but est d'aider tout le monde. Je suis dans cette salle et je dois écouter ce qu'ils disent sur les autres parents, sur moi, et je suis consternée. Ils ont besoin des parents pour améliorer le système. Je prends au sérieux ce que je fais. »

« Alors que le CWOP avait demandé ces changements depuis plusieurs années, les hommes politiques avaient systématiquement refusé. 'Nous étions des parias pendant toutes ces années', déclare M. Arsham, observant que la position risquée du CWOP l'avait privé de fonds. Les changements ont débuté en 2001 avec l'élection du maire, M. Michael Bloomberg, qui nomma M. William Bell au poste de commissaire d'ACS. M. Arsham reconnaît à M. Bell la qualité de s'ouvrir d'une façon nouvelle au dialogue avec les parents. Bien que M. Arsham soit confiant quant à ce dialogue, il reste prudent : 'Nous devons faire attention aux participations de pure forme. Y a t-il des parents à ces réunions qui aient de réels pouvoirs ?' »

*

M. Arsham résume sa critique du système en place : « Ici, la question des droits de l'homme se résume ainsi : lorsque la ville place un enfant en structure d'accueil, il ne lui incombe pas de prouver que l'issue sera meilleure pour lui. »

III. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons assisté à une multitude d'efforts faits par les parents pour remplir leurs responsabilités envers leurs enfants. Nous avons aussi entendu le point de vue de nombreux travailleurs sociaux, comme M. Arsham et d'autres professionnels, qui consacrent leur énergie à améliorer la situation des enfants et des familles. A New York City, le nombre d'enfants placés a fortement diminué ces dernières années.[129]

Malgré leurs accomplissements, il reste encore beaucoup à faire. Professeur Brenda McGowan, de l'Ecole de travail social de l'Université de Columbia, se demande si la société est « plus soucieuse de poursuivre les parents en justice ou de protéger les enfants. […] Mais de que les enfants ont-ils besoin pour s'épanouir ? […] Le système actuel de protection de l'enfance est un […] réseau de programmes de services «de dernier recours ». […] Ce qui paraît surprenant est que tout le monde puisse penser que la réforme de ce système pourrait réussir sans qu'il y ait, parallèlement, des réformes des politiques sociales qui appauvrissent encore plus les enfants. »[130]

Les défenseurs des parents et des enfants pauvres ont plusieurs propositions pour améliorer les services actuels. Nous en citerons quelques-unes ici :

- « Child Welfare Watch » recommande qu'un plus grand nombre de contrats dans le cadre de la protection de l'enfance soient passés avec de petites institutions locales, mises en place par des gens de couleur : « Trop souvent, les forces potentielles, telle que la confiance d'une mère dans le soutien de sa famille élargie, restent ignorées. […] « La compétence culturelle » est une expression communément employée dans le travail social pour parler des qualités qui permettent aux professionnels de fournir des services sociaux spécifiques et de concevoir des bonnes politiques sociales en faveur de communautés spécifiques. Selon les spécialistes, les responsables et les employés du système de protection de l'enfance ne doivent pas seulement connaître en détail la vision culturelle du monde qu'ont leurs clients – ils doivent être capables d'agir à

[129] « On compte environ 23 000 enfants placés, alors qu'il y en avait 40 000 dans les années 90, et ACS s'est considérablement engagée (avec plus ou moins de succès) à travailler de manière plus coopérative avec les familles », d'après City Limits, avril 2004.
[130] « Child Welfare: The Context for Reform », Brenda G. McGowan.

partir de ces connaissances, de manière positive et appropriée culturellement parlant. Ils ajoutent que cette tâche est plus facile pour ceux qui sont bien ancrés dans la vie de la communauté qu'ils soutiennent. […] Ils savent aussi gagner plus facilement la confiance des habitants que les personnes de l'extérieur sans liens locaux. Cela signifie qu'ils sont plus efficaces pour aider les enfants et leurs parents. »[131]

Après des décennies passées en qualité de travailleur social dans le domaine de la protection de l'enfance et cinq ans à la tête du CWOP, la liste de souhaits de la politique de M. Arsham reflète une vision claire :

- Que le budget d'ACS reflète l'importance des services de prévention pouvant aider à maintenir une famille unie. «ACS est fière d'avoir facilité l'accès à ses services de prévention, mais un grand déséquilibre demeure, la majorité des fonds étant utilisés pour enquêter sur les parents, les poursuivre en justice et mettre fin à leurs droits parentaux. »
- Que les avocats représentant les parents en détresse au tribunal des affaires familiales fassent partie d'un système de représentation institutionnel indépendant d'ACS et procurant une plus grande formation et un plus grand soutien aux avocats.
- Que les parents et les enfants soient plus impliqués dans l'élaboration de la politique de la protection de l'enfance et son application. Moins d'un tiers des enfants sous la garde du système de protection de l'enfance rendent visite à leurs parents aussi souvent que requis. Et bien que les enfants de 10 ans et plus soient autorisés à assister aux réunions de révision de leur garde, moins d'un tiers d'entre eux sont amenés à ces réunions. «Lorsque des personnes exigent de meilleurs services, les programmes s'améliorent. Ceci est très rare dans le domaine de la protection de l'enfance à cause des origines ethnique et sociale de ceux concernés. Il est très rare de voir des familles qui ont de l'argent dans le système de protection de l'enfance. Il existe des moyens pour eux d'échapper au système. En encourageant les parents à donner leur point de vue au sein du système, nous voulons bâtir un plus grand partenariat avec le client et faire naître plus de respect envers lui. »

Aussi crucial soit-il pour les parents dont les enfants ont été placés de pouvoir s'exprimer au cours du dialogue établi pour mettre au point des politiques, il est tout aussi important que les parents disposent des outils nécessaires pour formuler ensemble leur message. A New York City, il est arrivé deux fois que la personne nommée comme commissaire responsable de la protection de l'enfance ait elle-même été retirée à ses parents lorsqu'elle était enfant. A partir de leur expérience personnelle, l'une des deux personnes a acquis le sentiment qu'aucun enfant ne devrait jamais être retiré à ses parents ; l'autre a été convaincue que la distanciation des enfants avec les origines de leur famille était essentielle.[132] Aucun de ces deux points de vue extrêmes ne s'est avéré constructif. Certains enfants sont victimes d'abus de la part de leurs parents et ont désespérément besoin des services de protection de l'enfance ; d'autres sont mis en danger lorsqu'ils sont retirés injustement de l'amour de leurs parents.

L'approche du CWOP est créative car elle propose aux parents en proie au supplice d'avoir perdu la garde de leurs enfants une réunion de groupe hebdomadaire où ils s'enrichissent et se soutiennent mutuellement. Pour ces parents qui assistent ensuite aux réunions destinées à mettre en place la politique d'ACS ou qui parlent publiquement de leurs expériences en tant que parents, les réunions de groupe – et la formation du CWOP pour les représentants de parents – peuvent être un outil leur permettant de se forger

[131] Printemps / Eté 1998.

[132] Ce commissaire, Nicholas Scoppetta, est décrit par Nina Bernstein comme suit : « [Sa] propre enfance en orphelinat a fait de ce travail sa vocation. L'ambitieux projet de réforme de M. Scoppetta, mis à jour en décembre 1996, a fait tout sauf harmoniser la protection et le placement de l'enfant. […Les années suivantes] ont connu une vague de placements, sorte de méthode défensive de l'assistance sociale ayant précipité inutilement de nombreux enfants dans un système déjà chaotique et surchargé dans lequel ils étaient tout sauf en sécurité. Et un système dépassé voit une augmentation plus qu'une réduction du nombre d'enfants, connus de l'agence de protection de l'enfance, qui sont morts d'abus. » The Lost Children of Wilder, page 437.

leur propre analyse de la politique de protection de l'enfance. Leur manière de s'exprimer devient alors plus claire, évoquant à la fois l'intensité de leur propre expérience et le contexte plus large de la situation et de la réflexion des autres parents.

*

Mme Schorr, directrice du service juridique du Bronx, concentre son attention sur « la maladie du désespoir » qui afflige les parents qu'elle représente :

> *« La bureaucratie et les institutions sociales auxquelles ils ont affaire, et l'économie de marché dans laquelle ils évoluent, entravent souvent les efforts qu'ils entreprennent pour changer leur vie. […] Les politiques qui orientent le système de protection de l'enfance peuvent avoir comme effet de porter atteinte à l'humanité des parents intégrant ce système, la plupart ayant un revenu faible. […] En tant qu'avocate au service juridique, une des tâches les plus importantes qui m'incombent est selon moi celle qui consiste à faire renaître un sentiment d'espoir, d'optimisme et de confiance dans la vie des clients. […] Pour un client à faible revenu qui connaît une dégradation dans de nombreux aspects de sa vie, le fait de se battre pour la justice, en équipe avec un avocat qui croit en lui et le soutient, peut être une expérience redonnant extrêmement confiance et contribuer à recréer chez cet individu le sentiment qu'il est possible de changer sa propre vie et de travailler avec les autres pour faire changer les situations de pauvreté. Les avocats représentant les clients à faible revenu doivent les aider à surmonter le sentiment d'humiliation qu'ils portent en eux. […] Selon moi, le devoir de l'avocat est de créer une grande proximité entre lui et son client. Tout au long de mes années de travail, j'ai eu maintes fois l'occasion de rencontrer et de travailler avec des parents dont les enfants ont été placés. J'en suis venue à faire connaissance avec des personnes d'une force, d'un courage et d'une détermination exceptionnels. Elles sont confrontées à d'énormes obstacles ; elles luttent à travers leur douleur, elles se battent avec leur amour-propre ; parfois elles abandonnent, parfois elles continuent pour parvenir à leurs fins. […] Il s'agit de créer une société où les gens ne vivent pas dans des conditions qui favorisent [le mauvais traitement et l'abandon des enfants]. Comment pouvons-nous contribuer à rassembler la volonté politique nécessaire pour investir du capital social à l'amélioration des conditions de vie des communautés d'où sont issus la plupart des enfants placés, et donner plus de pouvoirs aux institutions de ces communautés ? […] Les militants de la protection de l'enfance doivent se considérer eux-mêmes comme des militants contre la pauvreté et envisager des réformes radicales du système. »*

*

CHAPITRE SIX :

Royaume-Uni

© Photo ATD Quart Monde – Londres – Royaume-Uni - 1999

Introduction : L'adoption est-elle un moyen juste pour assurer une protection aux enfants et un bien-être aux familles touchées durablement par l'extrême pauvreté ?

L'histoire de la famille d'Helen et Sarah :

> *« Les services sociaux ont dit que j'étais incapable de m'occuper d'Helen et Sarah parce qu'enfant, j'avais été placée et que j'ai des difficultés pour apprendre, tout comme mes filles.[133] Elles m'ont été enlevées à 4 et 6 ans. Nous ne savions pas du tout ce qui se passait. Elles ont été retirées de l'école et de chez leur baby-sitter et on a glissé une note sous ma porte. Plus tard, j'ai su par les enfants que le travailleur social leur avait déjà dit, à 4 et 6 ans, qu'elles allaient être déclarées adoptables, alors même que l'affaire n'était pas encore jugée. Ils avaient déjà décidé l'adoption avant de connaître l'avis de la cour. Ce n'est pas un procès juste.*
>
> *« A présent, Helen va avoir 11 ans, et la petite Sarah 8 ans, et elles viennent seulement de trouver des parents adoptifs. Mais aucun document ne sera signé avant une autre année. Il a fallu quatre ans aux services sociaux pour leur trouver quelqu'un. Ayant décidé qu'elles allaient être adoptées, ils ont empêché tout contact avec les cousins, les tantes, les oncles et les grands-parents afin de faciliter leur adaptation à leur nouvelle famille. Elles ont seulement été autorisées à me voir moi, leur mère, une fois tous les trois mois au début et maintenant deux fois par an. Ces enfants sont dans les limbes entre deux foyers depuis quatre ans, sans avoir le droit de revoir leur propre famille et sans être non plus adoptées.*
>
> *« Je n'ai reçu aucun soutien de la part des services sociaux après que les enfants ont été emmenées. Je ne reçois aucun rapport sur la progression des filles, sur leurs performances dans leurs activités. Je reçois seulement une photo et c'est une photo de classe, année après année. Je leur écris mais elles n'ont pas le droit de me répondre. Je n'ai jamais mon mot à dire. Ces nouvelles personnes les auront pour un an. Si elles s'entendent bien avec elles durant cette année-là, l'affaire sera à nouveau jugée et elles seront officiellement adoptées. Sinon, elles retourneront chez la famille d'accueil et je n'aurai pu les voir que deux fois cette année-là.*
>
> *« Sarah est revenue au stade de bébé parce qu'elle ne les aime pas. Elle veut retourner dans sa famille d'accueil car, avec sa sœur, elles sont restées quatre ans avec eux. Alors, tous les week-ends, elles vont dormir chez eux, mais si elles sont autorisées à aller chez leur famille d'accueil, pourquoi pas chez moi ? »[134]*

Cette histoire est représentative de l'expérience de nombreuses familles dont les enfants ont été adoptés et avec lesquelles ATD Quart Monde travaille au Royaume-Uni.

Dans de nombreux pays industrialisés, les familles vivant dans une pauvreté permanente voient leurs enfants enlevés par les services sociaux à un taux disproportionné par rapport aux familles à revenus plus élevés.[135] Au Royaume-Uni, un nombre croissant de ces enfants sont ainsi adoptés contre la volonté de leurs parents.

Un des principaux changements récents au sein du système britannique de protection de l'enfance, quant au devenir des enfants, doit beaucoup au principe de permanence, qui vise à aboutir à une stabilité dans la vie de l'enfant en assurant un placement de très courte ou de très longue durée (plus d'un an). Cette tendance à la permanence encourage l'adoption depuis les années 80 et s'accompagne du souci de maintenir le lien entre l'enfant et ses origines (accès à l'acte de naissance et services « interfaces » pour établir le lien entre l'adopté, les parents adoptifs et la famille d'origine). Dans cette nouvelle approche de l'adoption, une distinction radicale est parfois faite entre les

---

[133] «in care » (placé) est le terme britannique pour désigner les enfants placés sous la garde d'un organisme des services sociaux, qu'ils soient placés dans une famille d'accueil ou une institution.

[134] ATD Quart Monde – Royaume-Uni, Focus Sheet « Adoption », Londres, été 2001, participation écrite au débat national en préparation de l' Adoption and Children Act.

[135] L'étude de Thoburn et al. (2000) a révélé que 98% des familles dont les enfants couraient de grands risques, selon les travailleurs sociaux, de souffrir d'une maltraitance psychologique ou de négligence, se caractérisaient par l'extrême pauvreté de leur environnement matériel.

intérêts de l'enfant et ceux des parents, même quand l'enfant n'a jamais été abusé, comme dans le cas d'Helen et Sarah.

Ce chapitre tentera d'expliquer comment l'adoption, et de manière plus générale le système de protection de l'enfance, affecte les enfants pauvres, leur bien-être et les liens avec leur famille d'origine. Le débat est fondé sur le travail actuel d'ATD Quart Monde réunissant à la fois des personnes en situation de pauvreté et d'autres travaillant à leurs côtés pour qu'elles puissent s'exprimer sur des sujets importants à leurs yeux.

ATD Quart Monde travaille au Royaume-Uni depuis 1963, principalement avec des personnes et des familles de Londres et du sud-est de l'Angleterre. ATD Quart Monde a son siège permanent à Camberwell, dans le sud de Londres, et gère la « Maison familiale de Frimhurst », une grande demeure à Frimley Green, dans le Surrey, où les familles pauvres peuvent prendre du répit. Les parents peuvent y recevoir la visite de leurs enfants placés par les autorités locales et, ensemble, ils peuvent participer à des ateliers leur permettant d'apprendre de nouveaux savoir-faire et de découvrir leurs propres talents artistiques. ATD Quart Monde travaille aussi en partenariat avec « Glasgow-Braendam Link », une organisation travaillant beaucoup à favoriser la participation des familles écossaises très exclues à l'élaboration des politiques, et avec la Maison familiale de Braendam, qui propose des séjours de répit à des familles également marginalisées de la région de Glasgow.

I. L'adoption

A. Les adoptions pleinement ouvertes

L'histoire d'Helen et Sarah est représentative de l'expérience de nombreuses familles. Les parents naturels sont à la merci des parents adoptifs en ce qui concerne les contacts avec leurs enfants. Un couple impliqué dans les projets d'ATD Quart Monde a cinq enfants, dont trois ont été adoptés dans trois familles différentes. Ils n'ont aucune nouvelle de leur fils aîné auquel il n'a même pas été dit qu'il avait été adopté. Il est censé avoir des contacts avec ses autres frères et sœurs mais n'en a aucun. Le plus jeune fils réussit à voir ses sœurs (qui vivent avec leur famille d'origine) mais pas ses parents. Le deuxième entretient de bonnes relations avec ses parents naturels : ils s'appellent, s'écrivent régulièrement et sortent ensemble. S'agissant de cette dernière situation, les parents déclarent :

> *« Les parents adoptifs s'en moquent car ils nous ressemblent plus en fait. Ils ont les pieds sur terre. Ils ne sont pas snobs. Ils ne sont pas riches, loin de là. Ils vivent dans un lotissement.[136] Nous sommes très chanceux qu'ils nous poussent à le voir. Ils ont senti que c'était dans son propre intérêt afin qu'il n'y ait pas de confusion quand il aura 18 ans. »*

Bien que les parents naturels soient considérés aptes à élever leurs filles et à avoir des contacts réguliers avec leur deuxième fils, leurs relations avec leurs deux autres fils ont été complètement coupées.

Une fois que l'adoption a été jugée être la meilleure solution pour un enfant, les liens avec la famille d'origine se relâchent. Pour préparer l'enfant à être adopté, les services sociaux réduisent les possibilités de visites et finissent par interrompre les contacts entre l'enfant et sa famille d'origine. De même, le soutien accordé à la famille d'origine tend à diminuer dès lors que les travailleurs sociaux ont décidé que l'adoption était ce qui convenait à l'enfant. Il faut donc reconsidérer les procédures actuelles de maintien des contacts entre les enfants adoptés et leur famille d'origine. En février 2001, au cours d'une réunion du « All Party Parliamentary Group on Poverty », un membre du Parlement, auquel on demandait son avis sur les « adoptions ouvertes »[137], a déclaré : « Certains pays comme l'Australie pratiquent 'l'adoption ouverte', mais le nombre de

[136] « Estate » (lotissement) est le terme britannique pour ensemble de logements sociaux.
[137] Adoptions où l'enfant adopté sait qui sont ses parents et est autorisé à maintenir des contacts avec eux.

parents adoptifs qui se présentent a considérablement chuté. L'année dernière, dans toute l'Australie, seulement 500 personnes se sont présentées pour l'adoption car les familles potentielles ne sont pas d'accord avec les arrangements. » Cette déclaration confirme l'opinion des parents naturels selon laquelle l'adoption ouverte rencontre une opposition uniquement parce qu'elle ne tient pas assez compte des intérêts des parents adoptifs. Un parent, membre d'ATD Quart Monde, commente :

> *« Si les éventuels parents adoptifs sont réticents à tout renseignement ou contact qui profiterait à l'enfant, alors ils l'adoptent pour eux-mêmes car ils veulent uniquement l'amour de cet enfant au lieu de l'adopter pour son propre intérêt… L'adoption devrait être envisagée seulement si elle est vraiment dans l'intérêt de chaque enfant et non dans celui des parents adoptifs, et elle ne devrait pas non plus servir les objectifs fixés par le gouvernement. »*

Les parents naturels affirment aussi qu'ils sont « oubliés » et laissés à eux-mêmes après la séparation. Il est indispensable de voir dans la démarche du placement un soutien permettant d'aider les familles à trouver ou à redécouvrir leur rôle en tant que parents et citoyens. Les démarches qui entraînent la séparation des enfants de leurs parents pour des raisons autres que l'abus sont peu judicieuses, à moins d'engendrer un processus de « requalification » parentale, en donnant aux parents l'espace et les conseils dont ils ont besoin pour trouver et remplir leur rôle.

Une des choses les plus difficiles pour les parents est la perte d'un rôle actif dans la vie quotidienne et l'avenir de leurs enfants qui sont pris en charge ou adoptés, en particulier lorsqu'ils n'ont aucun contact avec eux. Une mère a parlé de son combat :

> *« C'est le fait de ne pas savoir. Va t-elle bien, sait-elle que je l'aime, est-elle seulement en vie ? »*

Aussi dur que cela soit pour les parents, l'effet de telles décisions sur l'ensemble de la famille reste peu connu. La famille d'un enfant comprend les frères et sœurs, les grands-parents, les tantes, les oncles et les cousins. Un enfant placé peut être perdu aux yeux de toutes ces personnes et réciproquement. Un père ayant été placé durant toute son enfance a déclaré :

> *« Notre famille, c'est notre histoire. Savoir d'où l'on vient nous aide à décider du lieu où l'on veut être et ce que l'on veut réussir dans la vie. »*

Les études montrent que le fait de maintenir le contact avec la famille d'origine peut contribuer à stabiliser les placements : les enfants peuvent maintenir des attachements avec plusieurs adultes ou parents. Créer une sécurité et un sentiment positif d'identité pour les enfants placés à long terme ne consiste pas nécessairement à mettre fin aux liens et au placement par une adoption.[138] Ainsi, ATD Quart Monde défend l'idée des « adoptions pleinement ouvertes »,[139] contrairement aux adoptions « ouvertes », pour aider à contrer le traumatisme en soutenant les enfants à comprendre leur vie d'une manière qui respecte et ne juge pas leur milieu d'origine et leur héritage. Les enfants ne doivent pas avoir honte de leur milieu ni se voir refuser le droit de contacter leur famille d'origine et d'établir une relation positive avec elle. Les contacts ne doivent pas se faire uniquement avec les parents mais aussi avec les frères et sœurs, les grands-parents, la famille élargie et les personnes qui comptent aux yeux de l'enfant, en accord avec les souhaits variables de celui-ci.

B. Le consentement et la représentation juridique : sources d'inquiétude

Dans le cadre de l'expérience de parents durablement touchés par la pauvreté, l'adoption est souvent décidée sans qu'ils en soient au courant ou y aient consenti. De plus, les parents apprennent souvent que les conditions de l'adoption sont déterminées longtemps

[138] « Working with children and 'lost' parents: putting partnership into practice », J. Masson, 1997, York Publishing.

[139] L'adoption 'pleinement ouverte' doit permettre les visites et les jours de sortie (non surveillés par les services sociaux mais soutenus par d'autres institutions si nécessaire), une correspondance illimitée (y compris les cadeaux) par courrier direct ou bien, si possible, par l'intermédiaire d'une institution nationale de contacts, par contact téléphonique régulier et par échange de photographies.

avant l'audience au tribunal. Avant même qu'un cas d'adoption n'aille au tribunal, les travailleurs sociaux, qui ont auparavant tenté de soutenir la famille, peuvent alors se retrouver dans le camp adverse. Les parents naturels le vivent comme une trahison de la part des autorités locales et du travailleur social.[140] Sans consultation ni soutien, les parents sont laissés impuissants et isolés, et voient la relation avec leur enfant être progressivement rompue. Dans les cas où la procédure sépare les frères et les sœurs, leur confusion et leur détresse s'ajoutent au trouble émotionnel de leurs parents. Il va de soi que les parents sont en colère et blessés. De même qu'il est naturel que ces émotions fortes soient dirigées vers le travailleur social chargé de placer leur enfant. Dans de nombreux cas, lors des procédures d'adoption, ces émotions sont alors retenues contre les parents naturels.

Hunt et Freeman[141] ont observé les parents concernés par les procédures judiciaires de protection de l'enfance et conclu que les parents font souvent une expérience négative du système judiciaire : les juristes ne sont pas formés dans ce domaine ; les parents ne sont pas pris en compte, on ne leur donne aucune préparation, ils ne sont pas impliqués dans le processus de prise de décisions et ne sont absolument pas soutenus une fois que la procédure est terminée.

On demande aux parents naturels de signer des documents autorisant l'adoption de leur enfant et attestant que le consentement est librement et inconditionnellement accordé. Nombreux sont les parents durablement touchés par la pauvreté qui prétendent avoir l'impression qu'on les force à signer ou que leur faible niveau d'alphabétisation est exploité. Un travailleur social a dit à une femme enceinte que les documents qu'on lui demandait de signer garantiraient un soutien supplémentaire à son fils aîné (dont les détails étaient exposés dans une lettre explicative). Ce n'est qu'après avoir demandé à un voisin de l'aider à comprendre les documents qu'elle a découvert qu'il s'agissait en réalité de documents d'adoption pour son futur bébé.

Certains parents prétendent être menacés : s'ils ne signent pas les documents, leurs enfants seront placés définitivement et ne leur seront jamais rendus. D'autres affirment avoir été informés que s'ils ne donnent pas à leur enfant la chance de vivre avec des parents adoptifs plus fortunés, c'est une preuve qu'ils ne l'aiment pas. Même quand les parents résistent à la pression de signer avec la ferme résolution de se battre pour leur enfant, ils découvrent au tribunal que l'adoption suit tout de même son cours. On leur dit qu'ils ne sont pas « raisonnables » de ne pas y consentir et on se passe de leur consentement, comme prévu dans l'« Adoption and Children Act » (2002).[142]

C. L'histoire d'Anne : l'adoption n'est pas toujours la solution

Une des raisons motivant la promulgation de la loi sur l'adoption est l'inquiétude justifiée en ce qui concerne des cas d'abus d'enfants en foyers d'accueil. Tristement, ce genre d'abus peut se produire aussi dans des familles adoptives.

Anne[143] avait désespérément besoin de soutien et de quelqu'un à qui parler mais elle s'est retrouvée prise dans une enquête de protection de l'enfance. Deux de ses filles lui ont été retirées : Sallie, quelques jours après sa naissance, et Emma, quelques heures après. Elles ont toutes deux été ensuite adoptées sans son consentement. La détresse et la douleur de perdre leurs enfants ont entraîné la rupture du mariage d'Anne et George.

> *« Je croyais ne jamais les revoir, jamais. Je pensais à elles tous les jours. 'Qui élève mes enfants ?' J'ai essayé de me suicider plusieurs fois car je sentais que je n'avais plus aucune raison de vivre. Puis, j'ai pensé : 'Je vais me battre contre ça parce que je sais que n'importe quel enfant devrait pouvoir voir ses parents, savoir qui ils sont.' »*

---

[140] Egalement rapporté par Parents Without Children, une organisation non-gouvernementale.
[141] Freeman et Hunt : « Parental perspectives on care proceedings, » 1998, dans « The children act now: messages from research », études visant à évaluer le « Children Act » de 1989, ministère de la santé, 2001, The stationery office, Londres.
[142] Le consentement des parents etc. , chapitre 3, paragraphe 52 (1b) de l'Adoption and Children Act (2002).
[143] Un parent connu d'ATD Quart Monde.

Pendant des années, Anne a gardé contact avec les services sociaux, les tenant au courant de chaque changement d'adresse. Récemment, Sallie et Emma ont toutes deux retrouvé leur mère. Emma est pour l'instant trop timide pour rencontrer Anne et lui parler de sa vie, mais Sallie s'est montrée très ouverte avec sa mère au sujet de sa vie chez sa famille adoptive. Anne a été choquée de découvrir les traumatismes que sa fille a subis :

> *« C'est très difficile, parce qu'il y a toutes ces années qu'on a passées sans voir son enfant et on est vraiment comme des étrangers. Alors quand ils se révèlent et nous disent tout, on ne peut pas y croire et on ne sait pas quoi dire. Ils sont censés être plus en sécurité lorsqu'ils sont placés ou adoptés mais ce n'est pas toujours le cas. J'ai été anéantie en apprenant que Sallie avait été brutalement violée pendant plusieurs années par un des fils de la famille adoptive et la mère adoptive ne la croyait pas. A 14 ans, elle était alcoolique et se tailladait les bras car elle était déprimée par ce qui lui arrivait et personne ne la protégeait. Si elle était restée avec moi, rien de tout cela ne lui serait arrivé. »*

Des expériences aussi tragiques ne sont pas uniques. Elles témoignent des conséquences les plus extrêmes de la perte de connaissance et de contrôle des parents sur la vie de leurs enfants. Il est nécessaire de reconnaître que même lorsque leurs compétences ne sont pas suffisantes, la plupart des parents aiment profondément leurs enfants. Ils peuvent changer et améliorer leurs compétences en tant que parents. En conséquence, les institutions et les travailleurs sociaux devraient continuer à travailler, après l'adoption, avec les familles d'origine, afin d'améliorer leurs compétences, à la fois au bénéfice de leurs enfants adoptés, en vue des visites, et de leurs futurs enfants. Cela signifierait aussi qu'en cas de rupture dans le processus d'adoption, la situation de la famille d'origine pourrait être réexaminée pour qu'elle puisse éventuellement récupérer l'enfant au lieu qu'il soit à nouveau placé.

Une fois les enfants placés, peu d'efforts sont réalisés pour aider les parents naturels à régler les problèmes soulevés par le tribunal pour permettre aux enfants de retourner dans leur famille. Un autre parent connu d'ATD Quart Monde déclare :

> *« Quand les enfants vont dans une famille qui leur procure davantage de choses matérielles, il leur est d'autant plus difficile de rencontrer leurs parents naturels ou de retourner chez eux. Il devient également difficile de maintenir le contact et d'accepter leur héritage. »*[144]

La perte subie par les parents est largement ignorée par la société, aggravant l'isolement, les stigmates et l'humiliation d'être appelé un parent « inapte ». Un tel chagrin non dissipé peut entraîner ou exacerber une dépression, de l'anxiété, des difficultés dans les relations, des difficultés à former des liens avec les futurs enfants, une dépendance à la drogue et à l'alcool, un comportement violent, le chômage, la vie à la rue ou des tentatives de suicide. Un père a dit de sa femme : « Elle a survécu à trois tentatives de suicide. A quoi s'attendent-ils quand ils nous prennent nos enfants ? »

D. Objectifs et débat

En décembre 2000, à la suite de pressions exercées par des parents adoptifs potentiels, et en réaction aux histoires de cas d'abus d'enfants dans les foyers d'accueil,[145] le gouvernement publia un Livre blanc sur l'adoption. La loi sur l'adoption n'avait pas été réformée depuis 25 ans et les circonstances entraînant l'adoption avaient grandement changé entre-temps. Ces dernières années, la majorité des enfants adoptés ont été des enfants « pris en charge » par les autorités locales du fait des procédures de protection de l'enfance mises en place par les services sociaux. Comme le gouvernement l'admet lui-même, le système de placement est réellement néfaste pour les enfants. Une réponse, selon le gouvernement, serait d'encourager l'adoption en tant que solution permanente pour les enfants placés. Lors du lancement du Livre blanc, Alan Milburn,

[144] Membre d'une famille cité dans la réponse d'ATD Quart Monde à la loi Adoption and Children, 2002.
[145] Foyers gérés par les institutions de protection de l'enfance.

ministre de la santé de l'époque et membre du Parlement a affirmé : « L'adoption doit devenir la première option pour les enfants placés qui ne peuvent retourner chez eux. »

Suite à la publication de ce Livre blanc, un grand débat national a conduit au vote de l'« Adoption and Children Act » en novembre 2002. Cette nouvelle loi ne sera intégralement appliquée qu'en 2004. Voici ses principaux objectifs :

- encourager plus de personnes à adopter des enfants placés en leur garantissant un soutien si besoin ;
- favoriser la réduction des délais qui nuisent au processus d'adoption en mettant en place un registre officiel - qui proposera des liens entre les enfants et les parents adoptifs retenus - et en exigeant des tribunaux l'établissement d'un calendrier pour l'adoption ;
- mettre en place un « Special Guardianship » (Droit de garde spécifique) afin de fournir une continuité d'accueil aux enfants qui ne peuvent revenir dans leur famille d'origine mais pour qui il s'avère que l'adoption n'est pas la solution la plus adaptée.

C'est pourquoi le gouvernement a souhaité se donner les moyens d'accroître le nombre d'adoptions : « Dès 2004/05, accroître de 40% le nombre d'adoptions d'enfants pris en charge par la protection de l'enfance, et viser à dépasser cet objectif en atteignant 50% en 2006, au regard de la base de référence des années 1999/2000 où 2 700 enfants ont été adoptés. »[146] Entre 1976 et 1999, le nombre total d'adoptions en Angleterre est passé de 16 000 à moins de 5 000 par an. Depuis lors, ce chiffre a de nouveau légèrement augmenté, suite à la nouvelle orientation de la politique de protection de l'enfance. En 2001/2002, sur les 5 100 adoptions enregistrées, 3 400 étaient consécutives aux actions menées par les services de protection de l'enfance.[147] Le rapport annuel du gouvernement indique également que la plupart des autres enfants adoptés l'étaient par des grands-parents ou dans la famille élargie. Alors que le Royaume-Uni, comme la plupart des pays de l'Union européenne, a connu un déclin du nombre de nouveau-nés adoptables, les efforts pour stimuler les adoptions d'enfants placés par les services locaux de protection de l'enfance ont soulevé de violents débats et conduit à des expériences très douloureuses pour les familles.

Un profond changement s'est opéré dans les pratiques des services sociaux. Ils se sont distancés d'un soutien préventif des familles pour se focaliser sur les services de protection de l'enfance en crise. En réalité, ce changement crée des conditions pouvant entraîner la séparation des enfants de leurs parents car il pousse les parents vulnérables à avoir peur de demander de l'aide. Plusieurs organisations ayant commenté ces changements notent qu'il existe un risque de voir les autorités locales faire passer les objectifs du gouvernement avant les besoins des enfants placés.[148]

En tant qu'acteurs des efforts permanents et actuels de participation politique d'ATD Quart Monde, les parents, les tuteurs, les enfants et les jeunes ont fait plusieurs contributions officielles au débat ces trois dernières années, parmi lesquelles des consultations avec le « All Party Parliamentary Group on Poverty » (Groupe parlementaire inter partis sur la pauvreté), l'enquête Victoria Climbié, les consultations « Measuring child poverty » et l'enquête sur la pauvreté des enfants par le « House of Commons Work and Pensions Committee » (Comité travail et pensions de la Chambre des représentants du parlement). ATD Quart Monde a enrichi le débat sur l'adoption avec la publication de deux prises de position[149] soulignant le fait que les familles pauvres méritent un soutien préventif et a fait les recommandations générales suivantes :

- L'adoption devrait être considérée uniquement comme un dernier recours, et non comme une solution aux dysfonctionnements du système de placement et à

[146] Objectifs dans « Priority and Planning Framework 2003-2006 » (parties 4 et 5 du Personal Social Services Performance Framework indicator C23).
[147] Ibidem.
[148] « Sacrificed for Targets », Anna Gupta.
[149] « Focus sheet on adoption », 2001

l'insuffisance des services d'aide auprès des familles durablement touchées par la pauvreté.

- Les magistrats doivent garantir que les services sociaux ont rempli toutes les obligations concernant l'aide aux familles avant de passer outre l'accord parental. Ils doivent également vérifier que toutes les options ont été envisagées de manière exhaustive (notamment le placement chez des parents), que les points de vue et les intérêts de l'enfant ont été pris en compte de manière approfondie et que l'adoption représente vraiment le meilleur intérêt de chaque enfant à long terme.
- Les principes du « Children Act », et notamment celui selon lequel l'Etat ne peut s'immiscer dans la vie familiale que si le tribunal considère que l'enfant concerné souffre ou risque de souffrir de manière significative, devraient continuer d'être appliqués pendant la procédure d'adoption. Les enfants placés ne devraient pas faire l'objet d'une adoption sans que la nécessité en ait préalablement été établie.
- A l'heure actuelle, de nombreux services sociaux qui suivent des enfants agissent également en tant qu'organismes d'adoption, ce qui crée un conflit d'intérêts sur les plans financier comme éthique. Les services sociaux ne devraient pas se substituer aux organismes d'adoption. Des dispositions alternatives devraient être envisagées tant au niveau local que national afin de résoudre ce problème.
- L'aide à l'adoption est nécessaire et devrait être obligatoire pour les enfants (qu'ils soient adoptés ou non), les parents naturels, la famille d'origine élargie (notamment les grands-parents et les frères et sœurs), la famille candidate et les parents adoptifs. L'aide après adoption aux familles d'origine et aux frères et sœurs non adoptés ne doit pas constituer une priorité secondaire par rapport aux services aux enfants adoptés et aux parents d'adoption. Cette aide doit recevoir les fonds nécessaires afin d'en garantir l'accès et la dispenser de manière gratuite à tous les parents du pays.

ATD Quart Monde a également proposé une série de recommandations spécifiques relatives aux thématiques suivantes : la promotion des contacts entre les parents naturels et les enfants adoptés ; le respect du droit de l'enfant à une identité qui prenne en compte ses origines ; l'écoute des familles d'origine et de leurs enfants ; et l'évaluation de l'accès à une justice équitable.

II. Protection de l'enfance et pauvreté des enfants

A. Les enfants pris en charge par les services sociaux sont généralement issus de milieux pauvres

« Je m'appelle Mo. J'ai trois enfants. Le plus jeune a maintenant 17 ans. J'ai eu affaire aux services sociaux pendant plusieurs années, en particulier les services pour les enfants et les familles. A un moment, le taux élevé d'interventions que l'on m'infligeait m'a presque conduite au suicide.

« Je suis membre d'ATD Quart Monde depuis 12 ans et ça a été ma bouée de sauvetage. Grâce à leurs activités culturelles et artistiques, j'ai pris confiance et reforgé mon amour-propre. Et grâce à un projet de débat public permanent, j'ai acquis la capacité et les connaissances qui me permettent d'être ici aujourd'hui. Quand je parle des familles, j'y inclus la mienne. Toute l'expertise que je peux apporter ici est tirée des nombreuses années de soutien que j'ai reçu et du partage des expériences collectives des familles que j'ai le privilège de représenter aujourd'hui.

« Quand nous parlons de sujets tels que la « parentalité » ou la pauvreté, on peut croire que nous parlons tous de la même chose, mais j'en doute beaucoup. Par exemple, les manières d'éduquer se distinguent grandement d'une culture ou d'une génération à l'autre. Ce que ma mère considérait comme une discipline légitime serait considéré de nos jours comme un problème relevant de la protection de l'enfance. Mon voisin, qui est Nigérian, a une vision très différente de la mienne sur

la manière d'encourager les enfants à apprendre. Ce n'est pas que l'une est meilleure que l'autre, c'est juste qu'elles sont différentes.

« Les familles qui viennent à ATD Quart Monde sont des personnes qui, pour la plupart, connaissent la pauvreté depuis qu'elles sont nées et sont issues de générations de personnes dont l'héritage a été la pauvreté, l'illettrisme, l'exclusion et la séparation. Presque toutes ont été placées une partie de leur enfance. La plupart ont des enfants placés ou bien ont passé des années à se battre pour garder leurs enfants avec elles. Pour elles, la pauvreté ne consiste pas seulement à manquer d'argent.

« Bien sûr, elles diront que leur principal problème, c'est le manque d'argent, qu'elles travaillent ou pas, mais ce n'est pas ce qui définit leur pauvreté. Cela paraît évident quand elles expliquent comment la pauvreté se ressent. »[150]

Partout en Europe, les politiques sociales et de protection de l'enfance ont été incapables de compenser la pauvreté au sein des couches de la population les plus démunies. La plupart des enfants en grand risque font partie des familles monoparentales se situant au plus bas de l'échelle sociale : le type de foyer le plus fragile.[151] Parmi les familles pauvres, celles affectées par les mesures de protection de l'enfance constituent, d'après les statistiques, un assez petit groupe.[152] Toutefois, pour ces foyers, la vie de famille est encore plus affaiblie et perturbée, ce qui nuit à des aspects fondamentaux du développement de l'enfant.

Au Royaume-Uni, qui a pour tradition de s'appuyer sur un important travail d'évaluation scientifique, plusieurs recherches abordent le lien entre la pauvreté et le placement des enfants. Un rapport fréquemment cité a illustré de façon dramatique les liens entre la pauvreté et les enfants affectés par les mesures de protection de l'enfance. Les enfants cumulant des caractéristiques de pauvreté et d'exclusion ont 700 fois plus de chances d'être concernés par une mesure de placement qu'un enfant « moyen ».[153]

Selon un rapport gouvernemental, « A better education for children in care » (Une meilleure éducation pour les enfants placés),[154] près d'un enfant placé sur deux quitte l'école sans qualification et « les enfants placés sont parmi les plus vulnérables de tout le pays. » Cependant, le rapport ne cite aucunement la pauvreté parmi les facteurs de placement. « La plupart des enfants, environ 80%, sont placés à la suite de négligence, de maltraitance ou encore d'autres problèmes familiaux. Moins de 10% sont placés à cause de leur propre comportement.[155]

Le Livre blanc du gouvernement sur la protection de l'enfance, « Every child matters » (Chaque enfant compte) a reconnu que « la protection des enfants ne peut être séparée des politiques visant à améliorer la vie des enfants en général. »[156] Les mesures préconisées par le Livre blanc correspondent aux engagements pris par le gouvernement pour réduire la pauvreté des enfants.

Vivre dans une famille confrontée tous les jours à la pauvreté a d'énormes impacts sur les enfants. Le plus grave d'entre eux se reflète dans le nombre élevé d'enfants issus de familles en situation de pauvreté et d'exclusion sociale qui sont placés par les autorités locales à la suite d'une négligence présumée, lorsque les parents sont jugés inaptes à satisfaire aux besoins physiques et émotionnels de leurs enfants. La pauvreté reste l'élément clé associé au placement d'un enfant par les autorités. Cela est vrai en

---

[150] Extraits de « Parenting and Poverty », déclaration faite à une récente conférence publique au Royaume-Uni.
[151] ATD Quart Monde -Europe, « Précieux enfants, précieux parents : un document de travail européen » janvier 2004 (www.atd-quartmonde.org/europe/precieuxenfants/index_pepp.htm).
[152] Chiffres du recensement national au Royaume-Uni.
[153] Bebbington et Miles : « The background of children who enter local authority care », 1989, British Journal of Social Work, 19, no 9.
[154] «A better education for children in care» Social Exclusion Unit Report, sept. 2003, www.socialexclusionunit.gov.uk
[155] « A better education for children in care: Summary. »
[156] « Every child matters – Summary », résumé du Livre blanc, sept. 2003, p.6. Le rapport complet est disponible sur www.dfes.gov.uk/everychildmatters

particulier pour les enfants d'héritage ethnique mixte, de famille monoparentale ou de parents ayant eux-mêmes été placés.

Les résultats des études montrent également que si la plupart des enfants placés (70%) retournent par la suite chez eux, la séparation d'avec leur famille nuit à leur devenir et à leurs perspectives de vie. Plus la pauvreté et l'exclusion sociale dont souffrent les parents sont marquées, plus il leur est difficile de répondre aux critères permettant à leurs enfants de retourner chez eux, et plus longue est la période où ceux-ci restent placés.

Il ressort des analyses que de nombreuses initiatives et mesures prises pour protéger les enfants dévalorisent généralement la famille et affaiblissent ses liens avec les enfants déjà fragiles. En retour, les enfants développent un sentiment de culpabilité et d'absence de contrôle sur leur propre vie, ce qui entraîne souvent leur échec scolaire. Un rapport du « Who Cares ? Trust and the Social Exclusion Unit » a expliqué en détails les inégalités dans l'accès à l'éducation qui affectent les enfants pris en charge par les services de protection de l'enfance.[157]

C'est pourquoi le rôle de la pauvreté doit être débattu lors de la mise en place de mesures et de politiques destinées à la protection et au bien-être de l'enfant. L'absence de statistiques valables et précises contribue au problème de formulation et d'évaluation du lien entre les stratégies anti-pauvreté et les mesures de protection de l'enfance. Une des clés de succès des mesures du gouvernement visant à éradiquer la pauvreté des enfants et à prévenir l'exclusion sociale devrait être la réduction du nombre d'enfants placés en raison de circonstances aggravées par la pauvreté de toute la famille. Un tel indicateur a fait défaut dans le Plan d'action national sur l'inclusion sociale du gouvernement.

Le « Children Act » de 1989 a fixé comme priorité de travailler en partenariat avec les parents, mais la mise en pratique de ce plan s'est avérée difficile. Cleaver et Freeman[158] montrent que la conséquence la plus fréquente des interventions (ou des enquêtes de cas de maltraitance présumée) était l'affaiblissement encore plus marqué des familles déjà fragiles, laissant ainsi les parents profondément inquiets et remplis d'un sentiment d'impuissance et de perte d'estime de soi.

B. Quelques questions pertinentes concernant la protection de l'enfance et la pauvreté des enfants

Les parents pauvres décrivent leur situation en ces termes :

- *Avoir besoin d'aide, mais avoir trop peur d'être jugée une mère inapte pour en demander.*
- *Vivre là où personne ne veut vous connaître*.
- *Prier : « Plus jamais, Dieu, je t'en prie, plus jamais. »*
- *N'être plus qu'à une crise de l'effondrement – chaque jour.*
- *Etre traité comme un moins que rien et l'accepter.*
- *Savoir que personne ne se soucie de ce qui m'arrive car je n'ai personne.*
- *N'avoir pas une seule personne à qui parler qui ne soit pas payée pour écouter.*
- *Essayer d'aller à la maison mais ne plus y être à l'aise.*
- *Mourir seul et rester allongé là pendant des semaines, c'est ce dont j'ai peur.*
- *N'avoir ni éducation, ni compétences, ni emploi, ni valeur.*
- *Vouloir être capable de faire mieux, mais ne jamais y arriver.*
- *Attendre le jour où les enfants seront assez âgés pour quitter le placement et me trouver.*
- *Ne pas pouvoir aider les enfants à faire leurs devoirs parce que je n'ai jamais été instruit.*
- *Entendre que je n'ai rien à offrir à mon propre enfant, et le croire – ensuite.*[159]

---

[157] Ibidem.
[158] Cleaver et Freeman, « Parental perspectives in cases of suspected child abuse », 1995, Her Majesty's Stationary Office (HMSO), Londres.
[159] Extraits tirés d'un atelier organisé par ATD Quart Monde dans le Frimhurst Family Centre, Surrey, 2001.

Dans le contexte de la pauvreté, la conception et l'évaluation des mesures prises pour protéger les enfants doivent impliquer à la fois les enfants et les parents. Cela exige de trouver des moyens d'harmoniser les défis auxquels les familles sont confrontées pour répondre aux besoins matériels résultant de l'exclusion sociale, avec les souhaits des parents de protéger les enfants du danger et de vivre comme une famille. Avec cette approche présente à l'esprit, les mesures de protection de l'enfance pourraient cesser d'être perçues comme des menaces (en particulier lorsqu'il s'agit des ordres de placement) et devenir des outils permettant à tous les intéressés de travailler en partenariat les uns avec les autres.

- **Les meilleurs services de soutien des familles**

ATD Quart Monde a débattu avec des parents pauvres du « Cadre d'évaluation des enfants dans le besoin et de leurs familles »[160] du gouvernement. Au début, il semblait que le recours à ce cadre aurait garanti à presque toutes les familles l'accès à des services d'aide des plus nécessaires. Une femme a alors fait remarquer que tous les indicateurs des besoins étaient exactement les mêmes que ceux ayant été utilisés pour persuader le tribunal que ses enfants devaient être placés. Beaucoup d'autres ont eu des expériences semblables, avec le sentiment que leur pauvreté était retenue contre eux dans les affaires de placements.

De nombreux indicateurs font référence à des aspects pour lesquels les familles n'ont pas le choix, comme le lieu de résidence et les conditions de logement, les faibles niveaux de revenu ou d'aides, une éducation modeste et le manque de qualification professionnelle. Un tel constat devrait supposer qu'elles reçoivent un soutien supplémentaire, or ce n'est pas le cas. ATD Quart Monde a été particulièrement inquiet de ce changement au sein des services sociaux, à savoir du passage d'une aide familiale à l'intervention en période de crise. Le modèle du cadre est destiné à être utilisé lors de l'estimation des besoins, non des risques ; ce sont des concepts très différents.

> *« Quand tous les problèmes ont été énumérés, ils constatent simplement à quel point les choses vont mal et arrêtent de parler de nos besoins pour commencer à parler des enfants en danger. »*

Les familles sont ainsi prises au piège ; si elles recherchent de l'aide en divulguant leurs inquiétudes, elles risquent de se voir retirer leurs enfants. Etant donné les antécédents de la plupart des parents en termes de placement, il n'est pas surprenant qu'ils se sentent particulièrement vulnérables et soient réticents à soulever toute question relevant de la protection de l'enfance, même lorsque c'est justifié.

> *« C'est comme une condamnation à perpétuité, toujours prête à être brandie contre vous. Ayant été placé soi-même, on ne pourra jamais être un bon parent ; c'est ce qu'ils pensent. »*

La mauvaise presse, les mauvaises pratiques et le bouche à oreille ont fait naître chez certains parents une peur profonde des services sociaux qui les empêche de demander de l'aide dès le début. Cela laisse ces familles très vulnérables dans un état de fragilité, ayant besoin d'aide mais ayant trop peur d'être considérées comme des familles avec des enfants « à risque ». Celles qui demandent réellement de l'aide sont souvent jugées dans le besoin, mais aucun service ne leur est proposé à cause d'un manque de ressources. Il arrive aussi que les familles se voient refuser des services quand elles les demandent parce que leurs enfants ne sont pas jugés suffisamment « à risque ». Dans de nombreux cas, aucune évaluation formelle des besoins n'a été faite et les parents n'ont pas été assez confiants pour contester cela ou déposer une plainte.

> *« Une jeune mère a dit à ATD Quart Monde qu'elle ne voulait pas être impliquée dans un service local, le qualifiant d'« espion des services sociaux ». […] Cela n'est*

[160] Ministère de la santé (2000a), « The Framework for the Assessment of Children in Need and their Families », Londres, The Stationery Office.

pas vrai […] mais montre la peur très profonde des familles pauvres de voir leurs enfants placés par les autorités locales. »[161]

Des mesures (qui conduisent souvent au placement des enfants) sont seulement prises après que la situation s'est détériorée ou qu'un professionnel, tel qu'un enseignant, a fait un signalement. Les parents expriment leur peur d'avouer combien ils sont pauvres, isolés ou déprimés car ils sentent que cela se retournera contre eux au lieu d'être vu comme un signe révélateur de leur besoin des services d'aide. Nous ne devrions pas sous-estimer la peur ressentie par les familles très pauvres de faire appel aux services qui sont à leur disposition. Beaucoup sentent que même le recours aux services volontaires les fera connaître du système et augmentera le risque de perdre leurs enfants.

Les participants aux forums politiques d'ATD Quart Monde ont également exprimé leur profonde inquiétude quant au fait que les services d'aide sont promis aux parents pour qu'ils puissent satisfaire les critères des services sociaux, mais qu'ils sont rarement offerts avant les procédures judiciaires.

« S'ils ne respectent pas leurs engagements, ils disent simplement que c'est dû à un manque de ressources et puis voilà. Si nous ne pouvons pas nous tenir aux échéances fixées faute de recevoir de l'aide, alors ils disent que c'est notre faute et nous perdons l'enfant. Comment cela peut-il être juste ? »

Tous les services doivent être fournis aux parents, sur une durée suffisante pour qu'ils puissent être effectifs, avant que la décision de placer un enfant ne soit prise.

C. L'enquête Victoria Climbié (2001-2003)

Le 25 février 2000, Victoria Climbié, née en Côte d'Ivoire, est décédée à 6 ans après des mois de graves maltraitances entre les mains de deux adultes censés s'occuper d'elle. Entre mars 1999, période d'arrivée de Victoria en Angleterre, et janvier 2000, la petite fille a été en contact avec quatre départements des services sociaux, trois services de logement, deux équipes de spécialistes de la protection de l'enfance de la police de Londres, deux hôpitaux et un centre pour les familles.

A la suite de ces événements, le gouvernement britannique a mené une enquête connue sous le nom d'« Enquête Victoria Climbié ».[162] Un grand nombre de fautes administratives, décisionnelles et professionnelles furent répertoriées. Le rapport[163] souligne le nombre d'occasions où les interventions les plus mineures et les plus basiques auraient pu empêcher l'issue tragique de l'affaire. Nombre des sujets d'inquiétude identifiés dans le cas de Victoria existent ailleurs dans le pays. Le rapport fait trois recommandations :

- un changement fondamental dans la mentalité des directeurs des principaux services publics qui doivent commencer à penser leur rôle par rapport à la qualité des services dispensés en tout premier lieu ;
- une définition claire et univoque de la responsabilité des décideurs à la fois au sein et entre les services publics ;
- une nouvelle Agence nationale pour les enfants et les familles qui remplacerait les dispositions actuelles de « Area Child Protection Committees ». Cette institution devrait avoir le pouvoir de faire en sorte que les principaux prestataires de services (tels que les soins, le logement et le respect de la loi) remplissent leurs devoirs envers les enfants et les familles d'une manière efficace et effective.

[161] Membre d'une famille d'ATD Quart Monde au « All Party Parliamentary Group on Poverty », avec le secrétaire d'Etat, Andrew Smith.
[162] Le 20 avril 2001, Lord Laming est nommé par le secrétaire d'Etat à la santé et le ministre de l'Intérieur pour mener trois enquêtes légales en application des pouvoirs compris dans le Children Act de 1989, le NHS Act de 1977 et le Police Act de 1996. Toutes les trois seront connues sous le nom de Victoria Climbié Inquiry (Enquête Victoria Climbié).
[163] The Victoria Climbié Inquiry. Chairman : Lord Laming. The Stationery Office, 2003.

ATD Quart Monde a contribué à l'enquête en 2002, soulignant que les tendances et les événements de l'époque mettaient l'accent sur la protection de l'enfance, plaçant ainsi directement les familles les plus pauvres dans des situations de conflits dès le premier contact et pouvant empêcher de mettre en place des pratiques fondées sur le partenariat. Il y a un réel besoin de procéder à une approche équilibrée dans les enquêtes sur les abus ou les négligences. Il faut rapidement agir en conséquence des informations reçues mais avec égard. Les familles ont parlé de la peur, de l'humiliation et de la détresse qu'entraînent certaines interventions.

> *« Après nous avoir fait traverser tout ça, ils ont convenus qu'il n'y avait pas de problème. Pas un seul ne s'est excusé, pas même auprès de mes enfants. »*

Ce système basé sur la confrontation éveille la méfiance et l'irrespect des deux côtés de la relation. Ce problème pourrait être résolu par la prestation de services de défense juridique qui permette aux familles de participer pleinement au processus de protection de l'enfance. Les parents ont déclaré que cela faisait une énorme différence « d'avoir quelqu'un présent qui m'aide à comprendre et à parler, et de ne pas être juste tout seul face à tous les autres. »

ATD Quart Monde a senti qu'il était important que l'enquête Victoria Climbié se réfère au rapport gouvernemental de 1995 « Child Protection: Messages from Research. »[164] Cette analyse de vingt cas de protection de l'enfance concluait que trop peu était fait pour soutenir les familles et que trop d'importance était accordée aux enquêtes sur les abus :

> *« A l'époque où les recherches ont été entreprises, l'équilibre entre les services n'était pas satisfaisant. L'importance accordée aux enquêtes de la protection de l'enfance plutôt qu'à la recherche de renseignements et l'incapacité à mener à terme des interventions avec le soutien indispensable des familles a empêché les professionnels de répondre aux besoins des enfants et des familles. »*

III. « Eradiquer la pauvreté des enfants » : ce nouvel engagement du Royaume-Uni sera-t-il une réelle chance pour les familles les plus pauvres ?

Au cours des 15 dernières années, la pauvreté des enfants est devenue une question très importante dans de nombreux pays européens et particulièrement au Royaume-Uni, où le taux de pauvreté des enfants est l'un des plus élevés parmi les Etats membres[165] de l'Union européenne. « La pauvreté des enfants est un souci majeur dans la plupart des pays de l'OCDE[166] parce que les enfants pauvres souffrent beaucoup plus de privations, de désavantages, d'une mauvaise santé et de mauvais résultats scolaires, et parce que les conséquences de la pauvreté sont particulièrement désastreuses pour les petits enfants. »[167] Dans les conditions actuelles, la probabilité pour les familles, et donc pour les enfants, d'être touchés par la pauvreté, a augmenté en Europe au cours des dernières décennies, bien qu'elle semble s'être stabilisée depuis la fin des années 90.

Diverses explications ont été apportées : un taux de chômage élevé et un marché du travail plus vaste et instable, basé sur des emplois temporaires et à faible revenu ; une plus grande variété de structures familiales qui s'accompagne d'un nombre croissant de parents célibataires ; et dans de nombreux pays, un système social qui n'offre plus un soutien approprié aux parents dans une situation économique difficile. En 1996, 21% des enfants de l'Union européenne âgés de moins de 18 ans vivaient dans des foyers à faible revenu (comparé à 16% pour les adultes).[168] Toutefois, le taux national d'enfants vivant

---

[164] Darlington Research Unit, « Child Protection: Messages from Research », HMSO, 1995.
[165] 24% ont un risque d'être pauvres, par rapport à la moyenne de 19% de l'UE, Eurostat, Panel communautaire européen des ménages, version UDB de novembre 2003. [D'après Eurostat, il y a « risque de pauvreté » lorsque le revenu est de 60% inférieur au revenu médian, après déduction des frais de logement.]
[166] Organisation de coopération et de développement économique.
[167] Brooks-Gunn, Kamerman, Neuman et Waldfogel, « Social policies, family types and child outcomes in selected OECD countries », mai 2003.
[168] Ces chiffres ont été publiés sur la base des sources de 13 Etats membres : Panel communautaire européen des ménages (troisième étude, Finlande et Suède non compris).

dans une pauvreté économique relative s'est stabilisé entre 5% dans les pays scandinaves et 25% au Royaume-Uni.

Cette situation conduit la plupart des pays à élaborer des méthodes qui abordent la pauvreté et l'exclusion du point de vue de l'enfant. Parmi les Etats membres de l'Union européenne, le Royaume-Uni est le plus ouvertement engagé dans ce genre de démarches. Il connaît l'un des taux de pauvreté infantile les plus élevés parmi les pays industrialisés et le Premier ministre Tony Blair, en 1999, a engagé son gouvernement et son pays à éradiquer la pauvreté des enfants en une génération (20 ans). Le ministère des Finances a ensuite défini les objectifs pour la réduire de moitié en 10 ans.[169] De nombreux auteurs ont commenté la détermination du ministère des Finances s'agissant de ces objectifs.[170] Les mesures prises contre la pauvreté des enfants sont visibles dans les diverses politiques gouvernementales menées au Royaume-Uni.

- **Les enfants : moteurs de changement**

Cet engagement à combattre la pauvreté des enfants donne un nouvel élan aux recherches, aux politiques et aux programmes sociaux. Dans ce contexte, il est nécessaire, en partenariat avec les enfants concernés et leurs parents, de mieux comprendre la manière dont la pauvreté affecte les enfants. Cela pose des problèmes d'ordres éthique et méthodologique. Le rôle des enfants en tant que principaux partenaires dans l'éradication de la pauvreté et de l'exclusion sociale doit être reconnu et soutenu, tout comme l'est celui de leur famille et de l'environnement immédiat.

Les enfants peuvent être un moteur de changement et d'émancipation, à la fois pour leur famille et, plus largement, au sein de leur entourage. Aussi, au Royaume-Uni, les experts et les responsables politiques doivent relever le défi de s'engager avec les enfants et les adultes dans leur vie afin d'évaluer les opportunités d'émancipation et d'éradication de l'exclusion que créent les enfants au sein de leur famille et de leur communauté. Souvent, grâce à leurs enfants, les parents s'engagent à nouveau dans la lutte pour surmonter les obstacles. Les parents, considérés par certains comme des causes perdues, bénéficient encore de la confiance de leurs enfants ; cela les motive énormément. Pour le bien de leurs enfants, les parents ayant auparavant été méfiants vis-à-vis des personnes de l'extérieur vont voir les autorités, prennent leur propre défense et parlent au médecin et à la visiteuse médicale.[171] Au fur et à mesure que l'enfant grandit, les parents créent des liens avec les professeurs. Quand ils peuvent rassembler leur courage pour aller parler à ces personnes, c'est parce que le présent et l'avenir de leur enfant est en jeu.

Les recherches sur la pauvreté des enfants nous conduisent à souligner trois grandes dimensions : l'importance de la vie de famille ; le défi qui consiste à transformer les écoles en lieux où les enfants s'épanouissent et réussissent[172]; et le besoin d'avoir un environnement dans lequel les enfants peuvent prendre part au « monde des enfants » et bâtir des amitiés et des réseaux de soutien à la fois pour eux-mêmes et pour leur famille.

Les enfants considèrent la famille comme une partie essentielle de leur vie. Ils y jouent un rôle actif et aident souvent leurs parents. L'avenir des enfants dépend de celui de leurs parents et des liens qu'ils ont avec eux et avec d'autres. Les enfants qui ont

---

[169] C'est le deuxième des quatre objectifs prioritaires du « Department for Work and Pensions ». (www.dwp.gov.uk/aboutus/index.asp).

[170] Mickelwright écrit : « L'importance de cette tâche parmi les priorités du gouvernement est illustrée par le rôle majeur du ministre des Finances Gordon Brown, qui a affirmé que la pauvreté des enfants est 'une cicatrice dans l'âme de la nation ' »

[171] Infirmière soignant à domicile.

[172] Dans « Education: missed opportunities », ATD Quart Monde a interrogé 122 adultes, adolescents et enfants issus de 39 familles au sujet de leurs expériences du système de l'éducation et leur a demandé quel impact avait selon eux la pauvreté sur la vie scolaire des enfants. L'enquête confirme que les enfants ayant le plus à gagner de l'école sont trop souvent ceux qui y échouent. Parents et enfants parlent des brimades et des attentes quant au comportement, souvent irréalistes pour ceux vivant dans la pauvreté, des frais scolaires supplémentaires et de l'importance d'avoir de bonnes relations parent-professeur pour la réussite de l'enfant à l'école. (ATD Quart Monde, « Education: opportunities lost – the education system as experienced by families living in poverty », 2000, Londres)

participé, le 20 novembre 1999 à Genève, au rassemblement organisé par ATD Quart Monde pour célébrer le 10ème anniversaire de la Convention sur les droits de l'enfant, ont exprimé cette opinion : « Pour nous, la famille c'est le plus important. Sans la famille, on ne peut pas vivre, on ne peut pas grandir. Mais la famille ne peut pas vivre sans amitié dans la maison, dans la communauté. S'il n'y a pas d'amitié, il n'y a pas de vie. »[173]

Pour faire écho à cet appel lancé par les enfants, ce nouvel engagement pris par le Royaume-Uni pour mettre fin à la pauvreté des enfants sera-t-il une réelle chance pour les familles les plus pauvres ?

IV. La vie de famille, la « parentalité » et le soutien familial

Les parents parlent de diverses manières de la pauvreté durable :

- *Devoir être meilleur avec mes enfants que n'importe qui d'autre, parce que quelqu'un me regarde.*
- *Dire non à mes enfants chaque jour de leur vie.*
- *Marcher partout tout le temps, à toutes les saisons, tout le temps.*
- *Redouter chaque Noël et anniversaire à cause de la déception dans les yeux des enfants.*
- *Ne jamais se sentir suffisamment bien.*
- *Garder des secrets, dire des mensonges et faire comme si de rien était.*
- *Me demander ce que j'ai bien pu faire pour mériter cette vie.*
- *Faire une grosse erreur et puis la payer pour toujours en perdant chaque bébé avant de pouvoir prouver que j'ai changé.*[174]

Les parents pauvres doivent bien sûr assumer les mêmes responsabilités que tous les autres parents. Ils partagent les joies, les espoirs et les craintes communs à la plupart des parents mais dans des conditions bien plus difficiles. Les crises interminables inhérentes à la pauvreté mettent les familles à l'épreuve et révèlent leurs faiblesses, tandis que les parents aisés peuvent plus souvent surmonter les difficultés en s'appuyant sur des réseaux de soutien, aussi bien dans le domaine économique que privé.

L'objectif du gouvernement d'éradiquer la pauvreté des enfants en 20 ans ne tient pas compte du rapport direct existant entre les questions d'éducation parentale, du soutien familial, du travail des services sociaux sur la protection de l'enfance et de l'éradication de la pauvreté. Les familles membres d'ATD Quart Monde, elles, établissent ce rapport. Elles définissent la pauvreté comme une question de manque de respect, de jugement des autres et de risque de perdre la garde des enfants. Un défi aussi complexe ne peut être relevé sans la collaboration de nombreux acteurs.

Il va sans dire que les actions ou les placements concernant les enfants doivent impliquer les parents. Le combat contre la pauvreté des enfants prend en compte les conditions, les responsabilités et les droits des parents. Un rapport émis par deux organisations à but non lucratif constate : « En règle générale, la pauvreté des enfants est inséparable de la pauvreté de leur famille ou tuteur. »[175]

Lupton et Nixon[176] affirment que malgré les exhortations du gouvernement[177] et les progrès réalisés dans l'ensemble, des preuves laissent supposer que le degré de participation des familles aux décisions des travailleurs sociaux reste extrêmement limité. Selon eux, les systèmes d'organisation et la culture professionnelle au sein de l'action sociale sont des facteurs contribuant à cet échec relatif.

---

[173] Appel lancé par le réseau des enfants Tapori à Mary Robinson, alors Haut Commissaire des Droits de l'homme à l'ONU, Genève, 20 novembre 1999.
[174] Extrait d'un atelier organisé par ATD Quart Monde au Frimhurst Family Center, Surrey, 2001.
[175] End Child Poverty Coalition and the National Family and Parenting Institute, « Supporting Poor Families: A Briefing Paper », 2003, disponible sur www.ecpc.org.uk. Ce rapport a lancé le débat et les actions visant à aborder le défi de l'éradication de la pauvreté des enfants au Royaume-Uni.
[176] Lupton et Nixon, page 50.
[177] Department of Health, « The challenge of partnership », HMSO, Londres, 1995c.

SUPPORTING POOR FAMILIES : A BRIEFING PAPER

Par « End Child Poverty Coalition »[178]

Pauvreté de l'enfant ou de la famille ?

En général, les enfants ne sont pas pauvres si leur famille ou leur tuteur ne le sont pas également. Les parents à faibles revenus, en particulier les mères, doivent parfois se priver d'un repas convenable ou d'autres éléments de première nécessité pour s'assurer que les besoins des enfants sont satisfaits.[179] Le bien-être des enfants est largement, mais pas totalement, dépendant de celui des parents.

Qu'est-ce que le soutien aux familles ?

Les familles sont variées. Chacune a ses forces, sa résistance et ses défis propres. Identifier les problèmes qui éprouvent les familles – handicap, pauvreté, séparation, deuil, violence domestique, logement médiocre, agressions racistes, abus d'alcool – n'indique pas quelle famille aura besoin d'aide. Cela rend difficiles la planification et l'apport de soutien aux familles. Une foule de mécanismes et de réseaux de soutien doivent être mis en place pour que les familles puissent les utiliser quand elles ont besoin d'aide et accéder facilement à des services plus spécifiques.

Le soutien aux familles peut englober les finances de la famille (indemnités, initiatives de reprise du travail, avoirs fiscaux professionnels), les services de la famille (services de conseils et d'informations, activités de loisirs parents/enfants, aide pour la garde des enfants, soutien à l'éducation parentale) et les services universels (éducation, transport, services médicaux, logement, renouvellement de la communauté, initiatives d'équilibre travail/vie privée).

Pourquoi la pauvreté est-elle un obstacle aux relations ?

L'éducation des enfants est plus difficile quand on est pauvre. Il y a des barrières d'ordre pratique – logement médiocre, transports publics locaux peu fréquents et inadaptés, mauvaise alimentation due au manque d'argent, auxquels s'ajoutent des obstacles personnels – un manque d'estime de soi et une faible instruction, ce qui conduit à de maigres aspirations et espoirs à la fois chez les parents et chez les enfants.[180]

Il s'ensuit qu'un nombre plus élevé d'enfants ont des troubles émotionnels et comportementaux, une mauvaise santé et qu'ils réussissent moins à l'école et au travail que ceux issus de familles plus aisées. De nombreuses études témoignent du lien logique existant entre les désavantages économiques, les pauvres conditions de vie et la probabilité que les enfants n'arriveront pas à se développer correctement.[181] Les parents vivant dans des environnements démunis de tout sont pleins de ressources. Les parents défavorisés sont de bons parents ; leurs enfants grandissent, s'épanouissent et réussissent malgré les facteurs financiers et sociaux. Mais le fait que ces personnes survivent à l'adversité n'est pas une raison pour laisser les choses comme elles sont. Un nombre considérable de familles pauvres ne s'en sortent pas bien et leurs enfants souffrent.

Des services pour les usagers ou pour les prestataires ?

Les parents utilisent les services seulement s'ils en ont besoin. Mettre en place des services orientés en fonction des priorités des prestataires ou du gouvernement fait naître le risque d'éloigner les usagers de ces services car on perd de vue les réels besoins

[178] Coalition formée entre des organisations des secteurs bénévoles, privés et publics faisant campagne pour s'assurer que l'objectif de l'éradication de la pauvreté des enfants devienne une réalité.

[179] Middleston S, Ashworth K & Braithwaite I, SmallFortunes : spending on children, childhood poverty and parental sacrifice, Fondation Joseph Rowntree, 1987.

[180] Eisenstadt Naomi, présentation de Sure Start au séminaire d'End Child Poverty/National Family & Parenting Institute : Supporting Poor Families, Londres, juillet 2002.

[181] Utting D, « Family and parenthood: supporting families, preventing breakdow, découvertes de la Fondation Joseph Rowntree, 1995 – Jefferis B, Power C & Hertzman C, « Birth weight, childhood socio-economic environment, and cognitive development in the 1958 Brtitish birth cohort study », British Medical Journal, 10 août 2002 – Ermisch J, Francesconi M & Pevalin D J, « Outcomes for children of poverty », Department for Work and Pensions Report n° 158, 2001.

des familles pauvres et on sous-évalue ou on n'arrive pas à utiliser les systèmes informels d'aide sociale sur lesquels comptent les parents, comme par exemple le soutien des grands-parents pour veiller sur l'enfant.[182] La manière dont les parents perçoivent le soutien qu'ils reçoivent est essentielle. Il est évident que les questions liées à la pauvreté, telles que le besoin de protection de l'enfant, ne sont pas considérées comme des priorités dans les évaluations des prestataires de services.[183] Le manque de clarté quant à la question de savoir si le soutien aux familles est destiné à combattre les causes premières de la pauvreté ou simplement à adoucir certaines des conséquences directes d'une vie avec un revenu insuffisant, entraîne une frustration chez les familles.

Le soutien aux familles : quels sont les besoins ?

Les familles ont besoin d'avoir de meilleurs renseignements sur les services. C'est essentiel pour les normaliser et en encourager l'utilisation. Les recherches suggèrent que les services supposés être universels – les cours prénataux et les soins à domicile (des éléments clés de nombreuses initiatives politiques nouvelles comme Sure Start) – ne sont pas connus ou ne sont pas accessibles à de nombreux parents de milieux pauvres. Cependant, les parents bénéficiant d'un soutien psychologique, d'information et d'actions pratiques élèvent mieux leurs enfants.[184] Les services doivent être évalués et consolidés pour éviter de nouvelles fragmentations. Malgré une augmentation des ressources, la plupart des services ne sont pas accessibles à toutes les familles. Les services conçus pour aider les familles avant qu'elles n'atteignent un point critique sont particulièrement rares : services de santé mentale pour les enfants et les adolescents ; services de relations entre les couples et les familles ; services pour les familles touchées par l'abus de drogue et d'alcool et la violence domestique ; et programmes d'éducation parentale pour les parents dont les enfants souffrent de problèmes émotionnels ou de comportement. On constate aussi un manque évident de soutien aux familles de minorités ethniques et aux pères.

Le soutien aux familles en grande nécessité

Les familles en grande nécessité ont plus de chances d'accéder à des services sociaux formels qu'à d'autres genres de soutiens. Elles ont plus de chances de rencontrer de nombreuses difficultés – vivre dans un logement pauvre, avoir un enfant handicapé, être des parents seuls, avoir des problèmes psychologiques, avoir un enfant ayant un comportement à problèmes, être une famille où il existe un risque pour les enfants. Il y a moins de probabilités qu'elles fassent partie des réseaux informels d'aide sociale fondés sur le soutien mutuel, ou des services reposant davantage sur la communauté.[185]

De plus, des signes laissent penser que les professionnels abandonnent les services formels pour travailler dans le cadre d'initiatives locales plus innovatrices où le moral est bon et le soutien et la formation plus accessibles. Cela crée un grave problème quant aux ressources des services sociaux. Le stress des familles peut conduire à des risques pour les enfants. Mais si un soutien approprié et opportun est apporté, les risques peuvent être fortement réduits. Un soutien juridique est fondamental pour protéger les familles dans le plus grand besoin. Les services communautaires et les services sociaux remplissent des fonctions différentes mais complémentaires et procurent différents niveaux d'intervention. Sans eux, davantage d'enfants seraient placés, sans protection, sans logis, abusant de drogue et d'alcool et inaptes à élever convenablement leurs propres enfants. Il est absolument impératif que les ressources réservées au secteur

[182] Henricson C (ed), Cragg A, Dickens S, Taylor C & Keep G, Atteindre les parents : produire et procurer des ressources d'informations aux parents. Une recherche et une pratique qualitative, NFPI 2002 – Ghate D & Hazel N, l'éducation dans les milieux pauvres : stress, soutien et gestion des problèmes, Jessica Kingsley Publishers for Policy Research Bureau, 2002 – Henricson C (ed), Moorman A & Ball M, Comprendre les besoins des parents – un rapport d'enquête des parents, NFPI 2001.

[183] National Council for One-Parent Families, One-Parent Families Today – Les faits, 1999.

[184] Barrow J & Stewart-Brown S, « Understanding parenting programs: the benefits for parents of a home-school linked parenting-program », Health Services Research Unit – Université d'Oxford, 2000.

[185] Ghate & Hazel, « Parenting in poor environments: stress, support and coping », Jessica Kingsley Publishers, 2002.

formel ne soient pas réduites au profit des mesures prises pour augmenter les services de soutien basés sur la communauté.

Aller de l'avant
Le message prédominant en matière de politique et de pratique est que l'expérience des parents concernant le soutien est essentiel. Les parents et les enfants doivent être écoutés, interrogés sur la manière dont ils vivent les soutiens actuellement disponibles et les stratégies mises en place pour que les parents se sentent maîtres du soutien qu'ils reçoivent, ainsi que sur la manière dont les moyens mis en œuvre sont dispensés. L'aide extérieure qui semble nuire à l'autonomie des parents peut finir par être ressenti comme une 'interférence', ce qui ajoute au stress au lieu de l'apaiser. Les mesures permettant de produire du capital social et d'encourager la résilience des familles pauvres ont plus de chances d'être efficaces si les familles sont en même temps aptes à sortir de la pauvreté. Il est pourtant évident que le soutien aux familles influe sur la qualité des relations familiales, l'éducation parentale et le devenir à long terme des enfants.

- **Soutenir les familles pauvres : l'exemple de « Sure Start » et d'autres possibilités**

Le soutien aux familles vivant dans la pauvreté n'est pas une question éludée. « Sure Start », l'ambitieux programme national établi par le gouvernement britannique, est une des pierres angulaires de la stratégie britannique de lutte contre la pauvreté infantile et l'exclusion sociale. Ce programme a pour objectif d'apporter un changement notable dans la vie des enfants de moins de 4 ans en situation de pauvreté. Lancé en 1999, il a été construit autour de quatre objectifs : contribuer au bon développement social et émotionnel des enfants ; améliorer l'état de santé ; développer la capacité d'apprentissage des enfants et renforcer les familles et les communautés. Afin d'éviter la stigmatisation d'enfants et de familles, Sure Start souhaite se développer sur une base communautaire, dans les zones les plus défavorisées. Souvent, les habitants sont d'abord invités à parler de leurs besoins. Tandis que les objectifs sont fixés à un niveau national, les initiatives locales sont planifiées et appliquées par les personnes ayant des connaissances locales. Bien que chaque programme local soit par conséquent unique, nombreux sont ceux qui englobent un travail d'information et des visites à domicile rendues par des agents des équipes Sure Start, un développement des aides disponibles pour les enfants et les parents, des offres d'activités collectives de jeux, d'apprentissage et de garde d'enfants, ainsi que des lieux proposant des soins de santé primaires dispensés au sein des communautés. Sure Start a fait un pas important en reconnaissant dès le début ses difficultés à atteindre les familles les plus exclues et donc davantage dans le besoin. Ce programme, inspiré de « Head Start » aux Etats-Unis, méritera d'être suivi dans les années à venir car ses enseignements peuvent s'avérer utiles au-delà du contexte national.

Dans tout programme similaire, les professionnels, les parents et les militants sont confrontés à des questions fondamentales : quel est le type de soutien le plus approprié pour les familles les plus en difficulté ? Quelles sont les conditions requises pour atteindre ces familles et mettre ce soutien en place ? Quelles innovations sont nécessaires pour qu'elles puissent avoir accès aux services d'aide existants et en bénéficier pleinement ?

ATD Quart Monde a choisi de continuer à investir dans des projets locaux et nationaux réunissant les parents de familles défavorisées avec tous les autres acteurs concernés afin de mieux comprendre quelles conditions sont nécessaires pour que les familles exclues puissent accéder aux services d'aide et en bénéficier. Actuellement, une équipe ATD Quart Monde met aussi en route un projet commun avec un groupe local de Sure Start dans le sud de Londres, conçu spécialement pour atteindre les familles les plus en difficulté.

Entre 1997 et 1999, Ghate et Hazel, du « Policy Research Bureau » (Institut de recherches politiques), se sont penchés sur la question « Qu'attendent les parents pauvres du soutien familial et parental ? » en interrogeant plus de 1 700 parents en

situation de pauvreté au Royaume-Uni et en menant des interviews approfondies avec près de 40 de ces familles.[186] Ils ont analysé l'évaluation faite par les parents des aides existantes. Bien que certains des changements du système souhaités par les parents soient classiques et parfois coûteux, tels qu'une plus grande accessibilité et une extension des services, d'autres propositions de changements pourraient être innovatrices en ce qui concerne l'apport de soutien aux familles, telles que :

- La création de services ouverts plus largement aux usagers afin qu'il soit moins stigmatisant d'y avoir recours ;
- Le développement de la formation et des compétences des professionnels, notamment pour que les parents soient mieux compris par les équipes des services ;
- Les soutiens doivent permettre aux parents de sentir qu'ils ont le contrôle de la situation ;
- Les offres de soutien doivent être pratiques, utiles et diversifiées pour répondre à des besoins variés définis en partenariat avec les parents ;
- Les soutiens doivent être bâtis sur la base des ressources (forces et compétences) des parents et de leurs communautés et réseaux ;
- Les contrôles et intrusions dans la vie privée, liés à la mise en œuvre de certains services, limitent considérablement les impacts positifs. Il existe des « soutiens négatifs ».

De nombreuses initiatives en faveur des familles et parents, distinctes des « interventions de soutien », peuvent se révéler efficaces en terme de prévention de base et éviter à des parents d'avoir à demander une aide institutionnelle ou associative.

V. Chemins pour aller de l'avant

Nous avons rassemblé quelques exemples d'initiatives et de pratiques, en gardant toujours à l'esprit une question essentielle : quelles sortes d'actions prennent en compte les rêves de chacun des membres de la famille et permettent aux parents de rester les principaux acteurs de l'avenir de leurs enfants ?

Dans les cas de pauvreté et d'exclusion, sur lesquels les professionnels de la protection de l'enfance ont peu de contrôle, nous devons examiner la qualité des rapports entre les prestataires de services et les parents, en cherchant la manière dont les professionnels peuvent les aider à gérer leur souci majeur : sortir de la pauvreté. Cela incite ATD Quart Monde à appeler à des liens plus étroits entre les politiques de protection de l'enfance et celles visant à combattre la pauvreté.

De plus, penser aux enfants comme appartenant à un groupe familial peut aussi conduire à de nouvelles approches et perspectives. La famille constitue la base fondamentale de l'affection, elle transmet les valeurs d'une génération à l'autre et elle est le système qui détermine le plus le comportement individuel et collectif. Il faut soutenir la famille en se basant sur les aptitudes et les qualités de chacun des membres de la famille et, plus largement, du réseau de la famille. Cela peut être accompli si l'on apprend à travailler avec les familles en grandes difficultés, en les considérant comme des acteurs principaux et en élaborant des solutions qui prennent en compte les aspirations et les compétences des parents et des enfants. Cela requiert aussi de nouveaux types de formation pour tous ceux qui sont impliqués.

A. Etablir un dialogue constructif : « Talk with us, not at us »

« Talk with us, not at us »[187] (Parlez nous, et pas en nous regardant de haut) rend compte des « forums politiques » d'ATD Quart Monde au milieu des années 90.[188] Ces forums rassemblent des parents en situation de grande pauvreté et d'autres acteurs et décideurs des politiques de lutte contre l'exclusion. Un des objectifs de cette collaboration

[186] Ibidem.
[187] ATD Quart-Monde - RU, « Talk with us, not at us: how to develop a partnership between families in poverty and professionals », Londres, 1996.
[188] ATD Quart Monde - RU, « Participation works: Involving People in poverty in policy-making », Londres, 2000.

de deux ans était d'identifier comment les familles défavorisées surmontent les obstacles pour contribuer à la vie de la communauté dans laquelle elles vivent et se sentir en confiance avec les professionnels. Un autre objectif était, pour les prestataires de services, de trouver les moyens de mieux comprendre les expériences et les efforts des personnes très pauvres. Le processus a permis de tirer de nombreuses leçons très utiles, telles que :

- *Ne pas juger uniquement d'après le comportement en temps de crise.* Les familles sont souvent évaluées uniquement sur la base d'un incident ou d'une ou deux visites des travailleurs sociaux lors d'une période de crise familiale.
- *Maintenir l'implication des familles.* Les parents aspirent à être pris au sérieux.
- *Créer et bâtir à partir de la confiance.* Etablir la confiance prend du temps.
- *Maintenir les familles informées.* Il est essentiel pour les familles de recevoir des renseignements concernant les décisions impliquant leurs enfants, en particulier ceux ne vivant pas avec elles. De nombreux parents se sentent oubliés dès que leurs enfants ont été placés.

Lors d'une consultation sur la pauvreté des enfants tenue par le « Department of Work and Pensions » à Liverpool, à laquelle ATD Quart Monde a pris part, un participant a fait remarquer l'absence des enfants dans la salle. «Consulter les parents ne signifie pas nécessairement entendre les expériences, la voix ou les points de vue des enfants. »

Un jeune de 16 ans, s'exprimant sur les projets du gouvernement pour mettre fin à la pauvreté, a affirmé : « Ils disent en quoi consiste, selon eux, la pauvreté des enfants et comment la mesurer, puis ils viennent nous consulter. Ils devraient d'abord venir nous consulter. Nous sommes ceux qui l'avons vécue. »

Les initiatives nationales telles que « Quality Projects » attachent beaucoup d'importance à l'écoute des enfants placés, ce qui est un gros progrès. Les parents et les enfants impliqués dans les services sociaux ne cessent de répéter qu'ils n'ont pas été écoutés et que leurs opinions n'ont pas été prises en compte, en particulier dans les affaires de protection de l'enfance.

> *« Ils nous écoutent, mais ils appliquent ce qu'on dit seulement si c'est en accord avec ce qu'ils veulent faire. Sinon, ils disent que l'on est trop jeune ou trop perturbé pour comprendre. »*

Il est essentiel de permettre la pleine participation des enfants et de leurs familles à tous les stades de la procédure de placement.

B. Vers une formation qui implique les professionnels et les usagers

Pierson[189] (2002) prétend que la formation et la pratique des travailleurs sociaux au sein des départements des services sociaux perçoit rarement le travail contre la pauvreté comme une partie intégrante de la tâche du travailleur social. Tandis que les pratiques moins oppressives ont beaucoup fait pour lutter contre l'exclusion sociale, le discours a avant tout été centré sur le genre, les origines ethniques et les handicaps – échouant à s'attaquer à la source fondamentale de l'injustice subie par les usagers : leur pauvreté.

Les départements des services sociaux au Royaume-Uni doivent consulter et impliquer les usagers lorsqu'ils élaborent et développent les services. En Europe, plusieurs projets pilotes sont en cours pour permettre aux usagers de participer à la formation des prestataires de services ; ceci afin d'adapter les interventions aux besoins des usagers plutôt qu'à ceux des travailleurs sociaux.

L'association « Family Rights Group », ATD Quart Monde et l'Université Royal Holloway de Londres coopèrent dans le but d'améliorer la formation des travailleurs sociaux travaillant avec les familles pour les aider à élargir leur compréhension de la pauvreté et de l'exclusion sociale en développant un programme de formation rassemblant des personnes en situation de pauvreté (ayant l'expérience des services sociaux) avec des

[189] Pierson, J. (2002) Tackling Social Exclusion. Londres, Routledge.

universitaires et des professionnels du travail social, afin qu'ils prennent davantage conscience de l'impact énorme qu'ont les problèmes de pauvreté et ses divers aspects sur les familles et les enfants. Dire son expérience peut être quelque chose de très fort mais aussi douloureux ; il faut veiller à la manière dont les familles peuvent se préparer, dans le cadre de la formation, à faire part de leur expérience personnelle sans que cela ne ravive leur douleur.

C. « Family Group Conferences »

L'approche des « Family Group Conferences » (FGC) se développe actuellement dans plusieurs pays européens, notamment en Irlande, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et dans les pays scandinaves.[190] En se concentrant sur le réseau de la famille (famille proche et élargie, ainsi que les professionnels), les FGC donnent aux familles traversant une période dure la force de prendre des décisions qui résoudront des situations de crise. L'objectif est de soutenir les projets nourris par le réseau de la famille en écoutant d'abord et avant tout les points de vue de ceux directement concernés : les parents et les enfants.

Au Royaume-Uni, ATD Quart Monde et le « Family Rights Group » ont prôné l'usage des FGC pour chercher d'éventuels arrangements concernant la garde des enfants au sein de la famille avant d'avoir recours au placement ou à l'adoption. Il y a beaucoup d'avantages à trouver des solutions au sein de la famille. Des milliers de placements sous la garde de proches de la famille s'avèrent positifs. Ils font partie intégrante du système formel et informel de garde des enfants et soutiennent l'enfant dans son aptitude à gérer la séparation d'avec ses parents.

En Nouvelle-Zélande, d'où provient cette pratique, les FGC sont perçues comme le processus décisionnel clé pour permettre aux familles de prendre des décisions concernant les enfants en situation de dangers ou de risques. L'introduction des FGC a conduit à une réduction du nombre d'enfants et de jeunes placés suite à des mesures de protection de l'enfance et à une diminution du recours à la prison pour les jeunes délinquants.

Bien qu'il ait développé diverses spécificités selon les différents contextes, le modèle original de Nouvelle-Zélande est caractérisé par un processus d'action en cinq étapes, qui commence dès lors qu'un problème survient ou est évoqué : la préparation avec la famille et son réseau (qui peut prendre plusieurs semaines ou mois) ; la communication des informations ; la tenue effective de la conférence avec un temps d'intimité et de décision familiale ; la mise en place d'un accord portant sur le projet proposé par la famille ; et son suivi. Dans les FGC, c'est une définition large de la famille qui prévaut. Elle comprend aussi bien les proches que la famille éloignée, les amis et les voisins impliqués. Un coordinateur généralement indépendant prépare la conférence en identifiant et en rassemblant le réseau de la famille, puis il facilite les échanges et évite de formuler des idées préconçues quant au résultat de la réunion. Au cours de la conférence, la famille élargie, après avoir reçu des informations sur l'affaire, est laissée seule et doit alors élaborer son propre projet concernant l'avenir de l'enfant ou du jeune. Ce projet est soumis aux professionnels des services sociaux et de la justice qui doivent pouvoir identifier ses points forts et les soutenir. Des ressources peuvent alors être apportées pour aider à sa mise en œuvre. Les professionnels et les membres de la famille suivent l'évolution du projet et des réunions de suivi sont organisées. Cette approche s'est révélée très positive.

Robert Tapsfield, ancien directeur de l'ONG « Family Right Group » au Royaume-Uni, est un ardent défenseur du développement de cette méthode au Royaume-Uni. Il écrit : « Les FGC reposent sur les forces des familles et des communautés et permettent aux familles de prendre leur responsabilité de guider la prise de décisions dans des situations où, en temps normal, l'Etat assumerait lui-même cette responsabilité. Elles reconnaissent

[190] « Building a Global Alliance for Restorative Practices and Family Empowerment », Veldhoven, 28-30 août 2003, organisé par l'IIRP (International Institute for restorative practices). Voir www.iirp.org

aux familles et aux communautés le droit et la responsabilité de prendre les décisions concernant leurs enfants, et elles leur procurent un cadre pour exercer cette responsabilité et travailler en partenariat avec l'Etat afin de protéger et d'encourager le bien-être des enfants. Lors d'une FGC, c'est à la famille d'établir un projet pour un enfant ou un jeune. Le rôle de l'Etat est de soutenir ce projet, à condition qu'il ne porte pas préjudice à la sécurité de l'enfant, auquel cas l'Etat assume lui-même la prise de décision. »[191]

VI. Conclusion et recommandations : bénéficier d'un droit de soutien pour les familles vivant dans la pauvreté

> *« Les services sociaux qui s'adressent à la personne humaine sont une continuelle expérimentation à grande échelle sur la façon d'aider ceux dans le besoin. C'est à la fois irresponsable et peu économe de mener cette expérimentation sans documenter et analyser son impact. C'est un non-sens en termes d'efficacité et, même si c'est involontaire, cela révèle une attitude insouciante face au défi d'assurer à tous un bien-être.»*
>
> Seebohm, rapport du « Committee on Local Authority and Allied Personal Social Services », 1968

Est-ce l'extrême pauvreté qui sépare parents et enfants ou nos réponses inadéquates à des problèmes complexes ? Peut-être est-ce l'ébauche actuelle de solutions qui crée le problème.
Pour satisfaire les besoins des parents et des enfants en situation de pauvreté, il ne s'agit pas seulement d'agir davantage mais d'agir différemment. L'approche systémique des thérapeutes de la famille montre que c'est une question d'organisation, de formation et que cela dépend de l'esprit dans lequel les actions se réalisent. Cela suppose d'apprendre à travailler sur des projets communs avec les familles, de les considérer comme des acteurs essentiels qui apportent leur entière contribution et, dès que possible, de prendre connaissance des projets des parents et des enfants pour que des solutions basées sur leurs aspirations et leurs aptitudes puissent être trouvées. Cela nécessite, avant d'appliquer une foule de mesures, de regarder le groupe familial comme un ensemble.

Quel genre d'action nous aidera à passer d'interventions caractérisées par la méfiance et le contrôle à un esprit de confiance et de reconnaissance des capacités des parents ? Cette question se rapporte à des stratégies larges mais également à leur application au niveau pratique. Les personnes responsables des interventions doivent se demander : qui mettra ces mesures en pratique ? Dans quel genre d'environnement travailleront-ils ? Jusqu'à quel point auront-ils la liberté d'innover, d'expérimenter et par conséquent de prendre des risques ? Tenir compte de tout le réseau de la famille et rechercher des solutions avec elle implique que les professionnels développent de nouvelles compétences complexes.

- **Que disent les familles sur les services sociaux ?**

Elles se souviennent toujours d'un bon travailleur social – et pas seulement de ceux qui les ont aidées à obtenir ce qu'elles voulaient. Les familles, fatiguées de constamment ne pas être crues, respectées et d'être méprisées, remarquent immédiatement si un travailleur social est poli, respectueux et s'il les écoute. Lors d'une discussion sur les bonnes pratiques, les premières priorités des parents étaient d'être écoutés, maintenus informés et impliqués dans les démarches.

A une rencontre d'ATD Quart Monde, un jeune qui était alors placé a parlé de la réunion de révision de sa situation à laquelle participait un nouveau travailleur social. Il avait fait monter la mère du garçon dans sa voiture et l'avait emmenée à la réunion car elle avait

[191] Extrait d'une note du « Family Rights Group » de janvier 2003, à la suite de la consultation avec le gouvernement britannique en préparation d'un Livre blanc sur les enfants en danger intitulé « Every Child Matters » (édité en septembre 2003).

lieu loin. Pendant le trajet, ils avaient discuté et il avait expliqué le déroulement de la réunion. Le garçon a expliqué : « A la réunion, il n'a rien dit de mal à ma mère, il l'a laissée parler. Quand elle était contrariée, il lui a laissé le temps de souffler. Elle a dit plus de choses à cette réunion qu'à toutes les autres et j'étais fier d'elle. » En faisant preuve de respect, ce professionnel a permis à la mère de garder sa dignité devant son fils.

Pourtant, des travailleurs sociaux se montrent réticents à croire que les gens peuvent changer. Une femme ayant perdu la garde de ses enfants lorsqu'elle était jeune mère a senti que, malgré ses trente années supplémentaires de vie et d'expérience, son passé était encore utilisé contre elle dès qu'elle demandait à ce que son petit-fils reste chez elle le week-end pour donner du répit à son fils.

Au Royaume-Uni, bien que le « Human Rights Act » garantisse le droit à la vie privée et le respect de la vie de famille, la vie de nombreux parents très pauvres est entièrement exposée au jugement des autres et aux actions extérieures. L'un des principes de base inclus dans le « Children Act » de 1989 au Royaume-Uni est que « les parents dont les enfants sont dans le besoin doivent être aidés à élever eux-mêmes leurs enfants » et que « cela doit être fait en partenariat avec leurs parents. » (DoH Guidelines).

Contrairement à l'esprit de ces deux lois, il y a eu un net changement dans la pratique des services sociaux où l'on est passé d'un soutien préventif des familles à des services de protection de l'enfance intervenant lors de crise. Ce changement crée des conditions pouvant entraîner la séparation des enfants de leurs parents car il pousse les parents déjà vulnérables à avoir peur de demander de l'aide. Les services de soutien préventif des familles sont particulièrement importants pour les familles touchées durablement par la pauvreté. De nombreuses autorités locales n'ont simplement pas assez de ressources pour mettre en place un système de soutien complet – dans certains cas, 25% des postes sont vacants – et on constate des changements de personnel très fréquents.

Une mère a décrit son expérience du placement comme une « condamnation à vie » qui est utilisée contre elle chaque fois qu'elle demande de l'aide. Un père nous a dit combien l'attitude des travailleurs sociaux avait changé quand ils ont réalisé qu'enfant il avait été placé : « Je suis passé du statut de parent ayant des problèmes à celui de parent à problèmes. » On ne peut tolérer que cela se perpétue d'une génération à l'autre car cela détruit les familles et perpétue la pauvreté.

Les parents de milieux très pauvres souhaitent une protection de l'enfance qui s'appuie fondamentalement sur un principe de « continuité familiale » que certains nommeront un « droit effectif à la vie de famille ». Ce principe de « continuité familiale » apporte une perspective à long terme à la réflexion sur la famille car il renforce le réseau de la famille et des amis des enfants pour qu'ils ne perdent pas contact avec leurs origines.

Dans un tel contexte, des moments de prise en charge des enfants à l'extérieur de la cellule familiale peuvent s'avérer nécessaires et bénéfiques, et prendre un tout autre sens. Il s'agit de « normaliser » le placement pour reprendre l'expression de Jean Bédard, auteur d'un guide d'intervention « Les familles en détresse sociale » et praticien pendant plus de vingt ans dans les services de protection de la jeunesse au Québec. Pour ce dernier, les placements sont encore aujourd'hui « une chirurgie à très grand risque. Et lorsque l'on envisage une intervention risquée, ce n'est qu'après avoir tout fait pour l'éviter, tant le risque de survie est mince. » Dans une approche basée sur la « continuité familiale », la valorisation des parents et la mobilisation contre des situations de pauvreté, on pourra « faire comprendre à la famille en détresse sociale que tous les parents placent leurs enfants à certains moments pour diverses raisons. […] Le placement est une subvention financière pour aider une famille à faire garder ses enfants afin de pouvoir mieux résoudre certaines difficultés. Cette intervention se fera pour renforcer le lien entre l'enfant et ses parents. »[192]

[192] Extraits de « De l'estime de soi – entretien avec Xavier Verzat », Jean Bédard, dans la Revue Quart monde « enfants placés », n°178, mai 2001, pages 51 à 55.

*

Selon des familles[193] touchées durablement, et souvent de génération en génération, par la pauvreté au Royaume-Uni, celle-ci se définit ainsi :

- *Rencontrer des gens qui pensent que j'ai été placé car j'étais un mauvais enfant ou que j'avais une mauvaise mère.*
- *Voir des familles d'accueil recevoir tant d'argent pour acheter à mes enfants les choses que je n'ai jamais eu les moyens de leur acheter.*
- *Avoir les mêmes rêves que tout le monde pour l'avenir, mais aucun moyen sur terre de les réaliser.*
- *Vouloir être normal mais ne pas savoir comment.*
- *Savoir que ça ne va jamais s'améliorer, voilà tout.*
- *Ne pas pouvoir choisir l'endroit où l'on vit, l'école où vont les enfants ou le genre de travail que l'on obtient.*
- *Vouloir mourir mais avoir trop peur d'aller jusqu'au bout.*
- *Savoir que tout le monde pense qu'il a le droit d'avoir une opinion sur moi, juste parce que je demande un peu d'aide.*
- *N'avoir plus aucun espoir en moi.*

Ce ne sont que certains des points de vue exprimés par les familles sur la pauvreté. Elles parlent avant tout du fait de ne pas avoir le choix dans de nombreux aspects de leur vie : de devoir accepter un logement de qualité médiocre dans des quartiers où elles ne connaissent personne ; de s'entendre dire à quelle école leurs enfants peuvent aller ; d'être obligées d'acheter des affaires de seconde main ; d'accepter n'importe quel emploi, aussi terrible soit-il, à cause de leur manque d'instruction ou de compétences professionnelles ; ou de n'être en mesure de voir leur propre enfant que si quelqu'un d'autre les y autorise.

Soutenir les familles dans leurs efforts pour garder leurs enfants à la maison est une initiative visionnaire à long terme, qui réduira la pauvreté des enfants non seulement dans le présent mais aussi à l'avenir. C'est une mesure rentable au vu des statistiques montrant que les adultes ayant fait partie du système de placement étant enfants ont plus de chances d'avoir une instruction limitée, une santé globalement fragile, des problèmes mentaux, de se retrouver sans abri, d'être emprisonnés, d'avoir des enfants à un jeune âge et de les voir retirés et placés.

Recommandations

Ces recommandations sont extraites de « Précieux enfants, précieux parents », un document préparé par ATD Quart Monde dans le cadre de la phase 1 du Programme d'échange transnational, soutenu par la Commission européenne. Elles devraient être débattues lors des prochaines étapes du programme avec tous les principaux partenaires, y compris diverses organisations non-gouvernementales, et en particulier des parents en situation de pauvreté.

- **Introduire les enfants et leurs familles dans les efforts de connaissance et de suivi des politiques de lutte contre la pauvreté des enfants**

Soutenir les recherches et les projets présentant des dimensions qualitatives et participatives pour le travail avec les enfants et leurs parents. Elaborer, en partenariat avec les familles concernées, de nouveaux indicateurs qui pourraient être utilisés dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et qui seraient plus spécifiques aux enfants. Veiller à ce que de tels indicateurs tiennent compte de l'importance des liens familiaux, du respect et de la reconnaissance positive des parents nécessaires au développement des enfants. Ils devraient également pouvoir mesurer la présence, dans la communauté, dans l'environnement des familles et des enfants, de facteurs qui permettent à ces derniers de développer leurs compétences et leurs potentialités.

[193] Extraits d'un atelier d'ATD Quart Monde, Maison familiale de Frimhurst, Surrey, 2001.

- **Mieux comprendre les liens nécessaires entre politique de protection de l'enfance et dans les stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion**

Favoriser le développement de synergies positives répondant à l'aspiration des enfants et des parents concernés. Impulser un travail de connaissance et de suivi pour identifier : les populations d'enfants et de familles concernées par les systèmes de protection de l'enfance ; les motifs et les modes de prise en charge des enfants, en particulier les placements hors de la famille ; leur contexte familial, et notamment dans ses dimensions socio-économiques. Développer et capitaliser des recherches qui visent à cerner le vécu des enfants et des familles, en particulier ceux de milieux de pauvreté et d'exclusion, dans les prises en charge des services de protection de l'enfance. Ces explorations devront conduire à une évaluation des effets positifs et négatifs sur les enfants et les parents concernés. Il est également important de développer des interventions éducatives et de protection de l'enfance qui puissent se révéler être des outils de promotion de l'ensemble des personnes concernées, enfants et parents, et du groupe familial dans ses projets. Evaluer la place des «pratiques de protection de l'enfance» comme frein majeur à l'accès à l'aide et aux droits fondamentaux pour une partie des parents en situation de pauvreté et d'exclusion. Des recherches devraient pouvoir aider à mesurer l'impact de la crainte des parents d'être pris dans des engrenages qui aboutiront au placement de leurs enfants, lors des processus d'accès au soutien.

- **Soutenir les professionnels pour contribuer à l'évolution des pratiques**

  - Renforcer l'évaluation des pratiques en lien avec l'objectif 4.b de la stratégie convenue au Sommet de l'Union européenne de Nice (décembre 2000) : « Adapter les services administratifs et sociaux aux besoins des personnes. » Il s'agit de mieux comprendre comment, dans chaque pays, l'élaboration et la mise en œuvre concrète des Plans d'action nationaux pour l'inclusion sociale sont « pratiquées » et « perçues » tant par les professionnels qui en sont les opérateurs que par les familles qui en « bénéficient ».
  - Contribuer à faire naître un nouvel état d'esprit dans les domaines de l'intervention éducative et sociale. Il s'agit d'apprendre à travailler sur des projets communs avec des familles en grande difficulté, de les considérer comme acteurs à part entière et, dès que possible, d'apprendre à connaître les projets des parents et des enfants afin de bâtir des solutions à partir de leurs aspirations et de leurs compétences. Permettre aux intervenants éducatifs et sociaux de tenir compte du réseau de la famille et d'inventer, en partenariat avec celui-ci et à l'aide de la formation, de nouvelles formes de soutien et de supervision à destination des professionnels..
  - Encourager des choix budgétaires qui assureront aux professionnels un environnement stimulant, réservant une place à l'innovation, à l'expérimentation et à la recherche d'interventions qui font « cause commune » avec les bénéficiaires.

- **Miser sur la famille en tant que réseau de liens, d'attachements, de compétences**

Soutenir le développement d'une dynamique d'échanges et de réflexion entre les acteurs d'initiatives qui mettent l'accent sur le groupe familial en ce qu'il constitue un réseau fondamental qui peut stimuler les mobilisations individuelles et collectives. Etre attentif à la façon dont ces initiatives renforçant la dynamique familiale peuvent inspirer de futurs volets de la stratégie européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, en particulier celles affectant les enfants.

*

Conclusion et Recommandations

© Photo ATD Quart Monde – Manille –Philippines - 2001

Vivre dans la pauvreté est très dur. Personne ne souhaite voir des enfants souffrir de la faim, d'un logement de fortune et d'une permanente insécurité. Ceci peut pousser certains parents à confier leurs enfants à un orphelinat ou à d'autres familles pour assurer des travaux domestiques. Cela peut aussi conduire certains travailleurs sociaux à arracher des enfants à leur famille essentiellement parce qu'elle est pauvre. Ces solutions s'avèrent parfois être les meilleures car les enfants sont alors mieux nourris et cela peut donner aux parents le temps de surmonter leurs difficultés et de bâtir un foyer plus stable. L'issue est bien pire lorsque les enfants quittent la maison de leur plein gré et finissent tout seuls dans la rue. Pourtant, même dans le meilleur des cas, les enfants eux-mêmes n'ont de cesse de répéter qu'ils sont conscients d'avoir perdu quelque chose d'irremplaçable en quittant leur famille et leur communauté. Les enfants placés dans des institutions privées ou publiques se retrouvent dans un système disposant de faibles moyens ou rarement tenu pour responsable devant les familles auxquelles il prête assistance. Beaucoup trop de craintes demeurent et nous devons à ces enfants d'innover ensemble des solutions meilleures.

La pauvreté n'est pas le seul facteur à l'origine de la séparation des parents et des enfants. Les phénomènes observés dans cette étude, des enfants vivant dans la rue aux enfants en centre d'accueil, sont complexes et ne seront pas résolus par n'importe quelle mesure unique. Les parents eux-mêmes peuvent faire preuve d'une résistance et d'un courage sans borne en faveur de leurs enfants. Mais les efforts considérables, nécessaires pour garder une famille unie face à la pauvreté, peuvent aussi saper l'énergie et les espoirs de ces personnes, et ce d'une manière propre à retarder ou même saboter leurs tentatives de vaincre la pauvreté.

Les six pays présentés

- Parmi les familles du Guatemala présentées dans cette étude, le soutien de la communauté a fait défaut et plusieurs de leurs enfants ont fini dans la rue, certains étant morts à la suite de violences. Certaines se sont retrouvées dans des situations où les enfants ont eu accès à la drogue et en sont devenus dépendants. Des enfants qui ont été dans des structures classiques se sont vus marginalisés du fait de leur extrême pauvreté, comme lorsqu'un administrateur d'école a humilié des enfants à cause de leurs poux et de leurs vêtements usés. Doña Elena Cifuentes a mis toute son énergie à rechercher son enfant lorsqu'il s'est enfui d'une institution, pour être finalement méprisée par l'institution où elle l'a trouvé. D'autres parents ont vécu dans la peur de voir leurs enfants emmenés par une institution ou un orphelinat. La peur a été si grande que Doña Rosario Cardona a été amenée à éviter tous soins prénataux.
- En Haïti, il est important de considérer tous les aspects de la question des enfants en domesticité. La situation idéale serait, pour les familles, de disposer de moyens suffisants pour pouvoir élever leurs enfants à la maison, mais tant que cet objectif n'est pas atteint, il est important de distinguer les différentes réalités que recouvre cette situation des enfants en domesticité. Si l'enfant est parfois véritablement exploité, il se peut, dans d'autres cas, qu'il se contente d'aider des proches ayant les moyens de l'accueillir en attendant que sa famille ait plus de nourriture ou la possibilité de l'envoyer à l'école. Le réseau de trois écoles de Fond-des-Nègres constitue un modèle réaliste pour créer une école de manière à assurer l'éducation d'enfants parmi les plus pauvres, à la fois de ceux qui sont en domesticité et de ceux qui risquent de le devenir.
- Les enfants vivant dans les rues des villes du Burkina Faso ont souvent beaucoup erré. Ils souffrent de l'absence de racines inhérente à leur vie et sont confrontés aux risques de voir leur santé et leur bien-être affaiblis du fait de devoir se débrouiller tout seuls. Des institutions créées en leur faveur ont peut-être aidé à en protéger certains mais elles en ont aussi laissés beaucoup désorientés ne sachant pas comment grandir pour faire partie d'une communauté. Au Burkina Faso, le travail accompli par la Cour aux 100 métiers est un modèle innovateur qui prouve à quel

point il est possible de réintégrer ces enfants dans la vie de leur famille et de leur communauté, rurales pour la plupart.

- Dans les chapitres qui traitent des Philippines, des Etats-Unis et du Royaume-Uni, diverses perspectives complémentaires sont apportées par des parents dont les enfants sont sous la garde des services sociaux. Ces trois pays présentent des réalités économiques et quotidiennes très différentes. Dans le chapitre consacré aux Philippines, ce sont souvent les parents eux-mêmes qui ont pris la décision de confier leurs enfants à un orphelinat dans l'espoir qu'ils s'épanouissent. Bien que le cadre institutionnel et juridique de ces pays ne soit pas le même, il est frappant de constater des similitudes entre les parents ayant toute une série d'obstacles à surmonter et qui trop souvent partagent le même désespoir. Une enfant aux Etats-Unis reproche à ses parents de ne pas avoir été capables de la préserver du système de protection de l'enfance ; une enfant philippine s'enfuit de l'orphelinat pour retrouver ses parents. Ces signes prouvent que les institutions vont mal. Et pourtant, il existe d'autres moyens pour que les enfants et les familles bénéficient de ces institutions. Le « Child Welfare Organizing Project » propose une approche permettant aux parents de traiter ensemble les problèmes et de contribuer à l'analyse et à la planification du service de protection de l'enfance.

Recommandations pour un programme d'approche de la séparation des familles basée sur les droits de l'homme

a) Transparence et responsabilité

Au cœur de tout programme basé sur les droits de l'homme, cette responsabilité doit d'abord consister à informer les familles vivant dans les pires conditions de pauvreté. Si un dialogue constructif peut être établi avec elles pour évaluer régulièrement le succès d'un programme, celui-ci aura plus de chances de faire en sorte qu'aucun enfant ne pâtisse de ses lacunes. Il aura également plus de chances de profiter à toute une communauté et pas seulement aux plus dynamiques de ses membres.

Etant donné la fragilité de ces familles, leur manque de temps, la honte à laquelle elles sont confrontées dans leur quartier et leur manque d'instruction, les tenir au courant par un simple bulletin ou en les invitant à une réunion n'est pas suffisant. Il est essentiel de construire des relations plus individuelles à l'aide de conversations amicales. La confiance s'établissant avec le temps, il sera alors possible de les faire participer à des réunions où leur point de vue pourra aussi être entendu.

Les professionnels travaillant avec les familles très pauvres ont besoin de soutien en termes de temps et de formation afin d'apprendre comment une approche plus informelle et personnelle peut fonctionner au mieux pour impliquer ces familles dans un partenariat actif et transparent.

La responsabilité politique dépend aussi d'indicateurs. De nouveaux indicateurs doivent être développés, en partenariat avec les familles concernées, pour évaluer l'importance que représentent pour le développement d'un enfant les liens familiaux, le respect et la reconnaissance à l'égard des parents. Des indicateurs sont nécessaires pour évaluer les facteurs existant au sein de l'environnement de la famille qui permettent aux enfants et aux familles de développer leurs compétences et leurs potentiels. Quelles que soient l'institution ou l'organisation à but non lucratif où les enfants sont pris en charge, les données doivent être collectées sur le long terme pour qu'il soit possible de déterminer les issues pour les enfants et les parents concernés.

b) Regarder au-delà des frontières nationales favorise le développement des politiques

Chaque région, pays et quartier a ses particularités, soulignées dans cette étude. Pourtant, plusieurs des situations sont communes à différents endroits. Les enfants dans la rue au Burkina Faso et dans les institutions aux Etats-Unis vivent la même désorientation lorsqu'ils se retrouvent ainsi dans une communauté artificielle. Les parents, aux Philippines et au Royaume-Uni, dont les enfants ont été adoptés par d'autres, veulent tous avoir la certitude que leurs enfants seront aimés et s'épanouiront, et ils espèrent renouer un jour des liens avec eux. Bien que les politiques ne devraient jamais être élaborées trop loin des communautés où elles s'appliquent, ni imposées sans être régulièrement évaluées avec celles-ci, nous espérons que certaines des expériences évoquées dans cette étude permettront d'en aider d'autres à tirer les leçons des erreurs déjà commises et de diffuser des idées pouvant être adaptées à des situations semblables.

Puisque nous vivons dans un monde où les idées et les connaissances provenant des pays industrialisés ont trop souvent été imposées aux pays en développement, nous espérons aussi que cette étude contribuera à montrer quelle richesse d'innovation existe dans les pays en développement. La plupart des pays industrialisés sont encore très marqués par l'inégalité sociale et la pauvreté et n'ont aucun monopole pour trouver des solutions propres à vaincre la pauvreté.

c) Renforcer la formation des personnes à travers un investissement à long terme

Bien que « capacity building » (construire les capacités) soit un terme courant dans le contexte des projets de développement, il est presque toujours employé pour désigner le renforcement des compétences des personnes défavorisées, en les formant : acquisition de compétences au niveau des micro-crédits et du commerce ; apprentissage professionnel ou académique ; cours d'éducation parentale ou de maîtrise de la colère. Nous voulons également souligner qu'il est important de :

- Renforcer les compétences de ceux qui travaillent avec les personnes pauvres, que ce soit dans des projets de développement ou comme travailleurs sociaux, éducateurs ou juristes. Ces personnes, les professionnels et les bénévoles, ont parfois des connaissances insuffisantes des familles issues de milieux différents des leurs. Ces lacunes peuvent leur faire courir le risque de porter des jugements préconçus sur ces familles ou de les considérer comme des individus isolés les uns des autres au lieu d'identifier leurs liens de parenté. Professionnels et bénévoles peuvent trouver un avantage à apprendre directement des personnes pauvres sur leurs espoirs, leurs expériences et leurs relations familiales et communautaires. Cette démarche doit être permanente et réciproque pour que les personnes très pauvres apprennent aussi à les connaître.
- Trouver des moyens créatifs d'investir dans la formation des personnes vivant dans la pauvreté. Exiger des plus pauvres qu'ils s'instruisent en suivant des cours n'est pas toujours un moyen efficace, étant donné le manque de temps dont disposent ces personnes qui se battent pour survivre et les humiliations qu'elles subissent quotidiennement, ce qui sape leur capacité à tirer profit d'un cours. Une méthode essentielle à laquelle ont recours les volontaires d'ATD Quart Monde est consiste à vivre dans les communautés pauvres et à construire au quotidien des relations de confiance mutuelle. Une autre consiste à reconnaître l'importance des liens familiaux d'un individu et à commencer par des projets positifs et créatifs. Par exemple, au Burkina Faso, il a été important d'entamer des discussions sur le retour d'un enfant dans sa famille tout en incluant l'activité vivante du conte avec les membres de tout âge de la famille et de la communauté. Les discussions de groupe qui encouragent les interventions de chaque participant sont capitales pour permettre aux personnes de

placer leurs expériences personnelles dans un contexte plus large et pour apporter une vision collective de la manière d'améliorer la situation dans le futur.

d) Parents et enfants : des acteurs dynamiques

Tous les membres d'une famille doivent avoir la possibilité de s'exprimer et de jouer un rôle actif dans la construction de leur avenir. Pour leur bien-être, ils dépendent les uns des autres ainsi que de leur communauté, et les droits d'une personne ne peuvent être efficacement protégés si ceux des autres membres de la famille ne le sont pas également.

- **L'opinion des enfants est importante.** A partir d'un certain âge, ils doivent être encouragés à parler de leurs sentiments et de leurs opinions. De nombreux enfants vivant dans la pauvreté jouent un rôle actif dans la survie de leur famille et dans le combat contre l'exclusion au sein de leur communauté. Ils méritent d'être soutenus autant que possible afin que ce rôle ne nuise pas à leur santé et n'entrave pas leur accès à une éducation de qualité. Les enfants vivant dans des institutions ont le droit d'être protégés du risque de forger leur identité au sein d'une communauté artificielle et de perdre le soutien de leur famille et de leur communauté d'origine. Les enfants qui ne vivent dans aucune communauté, tels que ceux vivant dans la rue, devraient néanmoins être considérés à la fois comme des individus et comme des membres de la communauté et de la famille dont ils sont issus. Parler d'eux en tant qu' « enfants des rues » ou « restavèk » blesse à la fois l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et entrave leur possibilité de reconstruire des liens avec leur famille et leur communauté.
- **Les frères et sœurs doivent être pris en compte.** Lorsqu'un enfant vit dans une institution alors que ses frères et sœurs vivent avec les parents, il est important de prendre en compte leurs relations les uns avec les autres. Par exemple, quand les enfants du Burkina Faso ont reçu de nouveaux vêtements alors qu'ils vivaient dans une institution, cela risquait d'entraîner des inégalités pouvant encourager leurs frères et sœurs à s'enfuir de la maison dans l'espoir de mieux s'en sortir matériellement.
- **Les mères comme les pères doivent être capables d'assumer leurs responsabilités familiales et communautaires.** Il est important d'essayer de comprendre pourquoi certains parents confient leurs enfants à d'autres personnes. Souvent perçu par les autres comme un abandon, cet acte peut être un moyen de protéger son enfant de souffrir de la faim. Cela vaut aussi pour d'autres choix faits par les parents. Une décision qui, pour un étranger, peut faire figure de mauvais choix, s'avère parfois être en réalité une des meilleures options parmi celles, limitées, dont disposent les parents. Pour les programmes ayant trait à la protection de l'enfance, il est important d'inclure dans le budget un investissement consacré à une connaissance plus approfondie de la famille de l'enfant, même s'ils sont séparés depuis déjà plusieurs années, comme c'est le cas pour les enfants vivant dans la rue. Ces parents doivent être considérés comme partenaires, en particulier lorsqu'il s'agit de rechercher des solutions à une crise et de concevoir un projet éducatif pour l'enfant, et si possible de telle sorte qu'ils puissent contribuer directement à son éducation.
- **Les conséquences imprévues de la priorité donnée aux femmes.** Comme il a été vu dans le chapitre consacré aux Philippines, les programmes destinés à aider les femmes et à faire en sorte que les familles bénéficient de leur indéniable crédibilité peuvent avoir des conséquences inattendues. Ils pourraient être améliorés s'ils étaient conçus et évalués avec ces femmes, comme Mme Roda qui a dû manquer à ses engagements à l'égard des prêts de micro-crédits. Si l'on parvient à comprendre ce qui l'a poussée à cela et dans quelle mesure le fait d'exclure le mari d'un programme entraîne des conséquences négatives pour toute la famille, il sera possible d'améliorer la vie des femmes, des hommes et de leurs familles.

- **La famille élargie**. Les membres de la famille élargie jouent un rôle primordial. Les grand-parents, les tantes et les oncles sont des ressources inestimables car ils peuvent aider une famille à rester soudée en période de crise. L'expérience du Burkina Faso montre comment l'affaiblissement continu de la famille élargie pousse plus d'enfants à quitter la maison de plus en plus jeunes. Il faut apprécier et renforcer le soutien qu'apportent les membres de la famille élargie à l'éducation des enfants face à la pauvreté. Ils devraient, par exemple, bénéficier d'un statut légal clair, respectueux de l'enfant et d'un rôle dans la planification de son éducation.
- **Respecter et impliquer les communautés.** Il est également primordial que les coordinateurs de projet fassent preuve de respect à l'égard de la culture et de la communauté des enfants, en particulier dans les communautés rurales qui se sentent dévalorisées. Dans les régions où un nombre particulièrement important d'enfants ont quitté leurs foyers, il faut procéder à des investissements dans les domaines économique, environnemental et culturel, afin de renforcer l'économie locale traditionnelle.
- **Ne pas sous-estimer le rôle des voisins.** Pour que les membres de la famille et de la communauté soient des acteurs dynamiques et non de simples bénéficiaires, une certaine retenue est nécessaire de la part des directeurs de projets. En effet, lorsque tous les biens et services sont fournis par une organisation extérieure, les efforts de solidarité qui existent entre voisins peuvent souffrir de la comparaison, privant ainsi la communauté d'une source de fierté.

e) Créer un partenariat : un engagement personnel

> *Etre animateur, ce n'est pas un prétexte pour ne pas travailler. Au contraire, il faut savoir se salir les mains pour que les gens sentent qu'ils ont la même valeur. Si tu mets une cravate, les gens vont se sentir inférieurs. Tu peux être plus instruit mais tu ne peux pas installer la relation avec les gens à partir de ça. Il faut faire confiance aux gens. Il faut que les gens sentent que tu es un frère, qu'ensemble, tous forment une véritable communauté, et que la participation de tous est nécessaire. Il faut que tous puissent parler, que tous fassent une croix sur la pratique « nèg save pa mele ak nèg sòt » (l'homme instruit ne fréquente pas l'illettré). L'animateur a la responsabilité de former une communauté plus soudée, et pour créer la confiance il transmet son savoir d'une façon modeste.*
>
> Aurisma Brutus, La Vallée Jacmel, Haïti

Pour vaincre la pauvreté, il est essentiel de croire en chacun et d'affirmer jusqu'au bout cette conviction en s'engageant à soutenir ces personnes à long terme. N'étant pas quantifiable, cet aspect est rarement évoqué dans le contexte des programmes, que leurs objectifs impliquent l'éradication de la pauvreté ou la protection de l'enfance. Et pourtant, c'est un des sujets les plus communément abordés aussi bien par les parents que par les enfants pauvres : le fardeau de l'humiliation, le sentiment d'être mal vus par la communauté et le manque permanent de confiance en soi. Tous ces facteurs peuvent amener des personnes à s'enfoncer davantage dans le chômage, la drogue et l'errance, entraînant ainsi le démembrement de leur famille. Discerner et souligner les efforts ignorés des personnes qui sont parmi les moins respectées, est un moyen de soutenir ces efforts et d'améliorer leurs chances de succès.

Cet engagement demande du courage mais aussi de la préparation. Hubert Roger, de Port-au-Prince, en Haïti, déclare que même les personnes issues d'un milieu très simple et qui demandent à visiter un bidonville sont souvent tellement choquées par les conditions qui y règnent qu'elles font un don et s'enfuient au lieu de mener à bien leur intention initiale d'apporter un soutien à long terme. Une formation et un soutien peuvent aider ces personnes à dépasser le choc de l'extrême dénuement et à adhérer ainsi à un partenariat à long terme.

Les personnes disposant d'une sécurité financière suffisante consacrent souvent leur temps aux projets de lutte contre la pauvreté. On voit également de nombreuses personnes qui acceptent, pour les soutenir, de travailler dans de tels projets pour un salaire très bas.

f) La créativité

> *Cette démarche de rencontre des familles, pas à pas, sans autre projet que d'être au service de leur intégrité familiale, en toute responsabilité vis-à-vis de leurs enfants et d'eux-mêmes, nous a forgés une manière d'appréhender les faits. Des enfants nouveaux arrivent dans la rue chaque jour et se composent un discours opportuniste : si on leur offre un toit, ils se diront sans toit. Si on leur offre à manger, ils se diront affamés. Si on leur offre un apprentissage, ils se diront sans savoirs. Si on leur offre des orphelinats, ils se diront sans famille. Les réponses des « urgentistes » au phénomène dit « des enfants de la rue » n'ont que très rarement prise sur les enfants rencontrés. De même que pour leurs parents : tant que le monde leur reflète leur manque de moyens, ils se sentent sans moyens. Pourtant, ces familles sont plus que leur pauvreté. Les enfants sont plus que la vie qu'ils mènent dans la rue. Ils nous le rappellent sans cesse, pour peu que nous voulions bien tendre l'oreille.*
>
> Patricia et Claude Heyberger, Burkina Faso

La diversité des familles vivant dans une extrême pauvreté, partout dans le monde, est telle qu'il n'existe pas de solution unique qui convienne à toutes, même dans une communauté donnée. C'est pourquoi il est important d'envisager plusieurs voies différentes pour que nos actions soient couronnées de succès. Elles peuvent impliquer un temps pour l'enfant en dehors de sa famille. Elles devraient inclure un soutien à tous les membres de la famille de manière à leur permettre d'améliorer leur situation et d'être réunifiés. Elles peuvent comprendre la préparation d'un enfant à l'université ou l'enseignement d'un métier traditionnel et rural. Donner à ces familles la possibilité d'être directement impliquées dans la planification et l'évaluation des programmes conduira à des solutions plus créatives.

Les familles en situation de crise peuvent avoir besoin du soutien d'ONG ou des services de protection de l'enfance du gouvernement, mais la crainte de perdre la garde de leur enfant les dissuade de faire appel à un soutien préventif qui pourrait leur éviter toute crise. Des alternatives aux orphelinats et aux foyers d'accueil doivent être recherchées et des fonds investis dans les services de prévention. De nouvelles formes d'interventions éducatives et de protection de l'enfance doivent être développées, afin qu'elles puissent bénéficier non seulement aux enfants mais aussi à toute la famille.

L'aspect progressif de l'approche mentionné par Patricia et Claude Heyberger est important. En Haïti aussi, les communautés pauvres ont vu de nombreuses organisations se créer et puis se fermer relativement vite. De grands espoirs accueillent chaque nouvelle initiative. Quand un projet, par la suite, se termine sans résultats mesurables, la déception est énorme et peut compromettre la volonté des personnes d'investir dans le projet qui sera créé plus tard. Il est urgent de combattre la pauvreté et nous voulons aller toujours plus de l'avant. Mais tout programme désireux d'atteindre les personnes vivant dans une extrême misère doit prévoir de s'investir sur plusieurs années. Les projets initiaux doivent garder une marge de liberté pour permettre à ces personnes de devenir des partenaires faisant part de leurs expériences et de leurs idées. C'est dans ce cadre fonctionnant à long terme que l'originalité peut faire son chemin et porter ses fruits.

*

Cette étude a contribué à illustrer ce que le Mouvement ATD Quart Monde a appris à travers les actions qu'il a menées sur le terrain et à travers celles d'autres ONG. Nous

avons appris que la pauvreté sépare réellement les parents et les enfants et que cela affaiblit les efforts des familles pour la combattre. Nous avons plus appris sur la vie des familles en travaillant en partenariat avec elles dans des projets culturels et éducatifs qui bénéficient à leurs enfants. Nos succès, nos erreurs et nos réflexions communes avec ces familles nous ont permis de comprendre quelles démarches peuvent le mieux nous aider à les soutenir dans les efforts qu'elles entreprennent pour rester unies.

La prochaine étape qui nous attend consiste à poursuivre notre dialogue avec les responsables politiques compétents afin de déterminer comment les leçons tirées d'actions sur le terrain peuvent contribuer à améliorer les politiques qui affectent les enfants et les familles en situation de pauvreté.

Tant que l'extrême misère persistera, des parents continueront à avoir le sentiment de devoir confier leurs enfants à d'autres personnes, des enfants finiront dans la rue et les systèmes de protection de l'enfance douteront de la capacité de ces parents à élever leurs enfants. Nous devons continuer à tout mettre en œuvre pour lutter contre la pauvreté, pour garantir à chaque enfant l'accès à une éducation de qualité et pour créer une justice sociale qui s'applique à tous.

*

Appendice : questions fréquemment posées

Qui sont les volontaires permanents d'ATD Quart Monde ?

Environ 350 personnes de plusieurs nationalités rejoignent ce corps pour un minimum de deux ans. La plupart restent plus de dix ans. Ils sont unis par leur motivation commune de mettre fin à la pauvreté en créant des partenariats avec les personnes vivant dans une extrême pauvreté et avec le reste de la société. Ils vivent dans des quartiers très pauvres ou à proximité de centres accueillant les personnes pour les former. Quelles que soient leurs responsabilités ou leur ancienneté, ils reçoivent un revenu équivalent au salaire minimum ou au niveau de vie de base des pays dans lesquels ils sont affectés. Certains sont issus de diverses traditions religieuses ; d'autres n'ont aucune affiliation religieuse. Leur formation continue consiste essentiellement à apprendre des personnes extrêmement pauvres.

Que font les membres d'ATD Quart Monde ?

Outre les volontaires, on compte environ 100 000 membres. Certains font l'expérience du combat contre la pauvreté dans leur vie quotidienne et soutiennent leurs voisins en difficulté. D'autres ne vivent pas dans la pauvreté mais choisissent de consacrer leur temps en tant qu' « alliés » bâtissant des liens entre leur communauté ou profession et les personnes très pauvres. Tous ces membres contribuent à élaborer les politiques et les projets d'ATD Quart Monde.

Ensemble, les membres mènent des projets de terrain encourageant un développement basé sur les droits de l'homme, comme certains de ceux présentés dans cette étude : la Cour aux 100 métiers (Burkina Faso), les « Policy Forums » (Royaume-Uni) et les projets de bibliothèque de rue (Haïti, Guatemala, Philippines, Etats-Unis). Ils soutiennent aussi et font connaître le travail d'autres organisations, comme l'école « La Famille » à Fond-des-Nègres (Haïti) ou le « Child Welfare Organizing Project » (Etats-Unis). D'autres projets sont parfois axés sur l'accès à un logement décent, sur les liens entre la santé et l'éducation ou sur l'établissement d'un dialogue entre les éducateurs et les parents en situation de pauvreté.

Les recherches telles que celle présentée dans cette étude font en permanence partie des projets d'ATD Quart Monde. Elles sont utilisées pour faire prendre conscience à l'ensemble de la société des conditions requises pour que les programmes de lutte contre la pauvreté portent leurs fruits, et pour collaborer avec les institutions chargées de mettre en œuvre les politiques en permettant aux personnes en situation de grande pauvreté de donner leur opinion concernant les décisions qui affectent leur vie.

Les autres pays où est présent ATD Quart Monde sont : l'Allemagne, l'Australie, la Belgique, la Bolivie, le Canada, l'Espagne, la France (dont l'Ile de la Réunion), l'Ile Maurice, l'Irlande, l'Italie, le Kenya, le Luxembourg, Madagascar, les Pays-Bas, le Pérou, la Pologne, le Portugal, la République centrafricaine, le Sénégal, la Suisse, la Tanzanie et la Thaïlande.

Dans certains pays, les infrastructures physiques d'ATD Quart Monde sont aussi simples que petites : un logement collectif pour une équipe de deux à six volontaires. Dans d'autres pays, des Maisons Quart Monde existent, offrant des salles de réunions pour des activités avec les parents et les enfants ainsi que des bureaux pour la correspondance, la recherche et l'écriture.

ATD Quart Monde a un centre international basé en France, où le Mouvement a été fondé. Un groupe de volontaires à plein temps y accueille de nombreux visiteurs. A toute heure, ce centre peut loger jusqu'à 150 personnes, certaines impliquées dans la recherche et la représentation politique au nom des personnes en grande pauvreté, d'autres dans l'évaluation des projets de terrain et la formation. Des membres d'ATD

Quart Monde, ainsi que des personnes désireuses d'apprendre sur le Mouvement, arrivent du monde entier pour faire des recherches sur son histoire ou pour contribuer à divers projets. Certains viennent rendre hommage aux personnes dans la grande pauvreté en témoignant de leurs vies.

Comment fonctionne un projet typique d'ATD Quart Monde ?

La bibliothèque de rue, qui existe dans une vingtaine de pays sur cinq continents, varie d'un quartier à un autre car elle se bâtit avec les parents et les enfants qui y participent. Toutes les bibliothèques de rue proposent aux enfants des temps de lecture et des activités culturelles. Elles peuvent avoir lieu : près d'une décharge à ordures où travaillent les enfants ; dans un cimetière où les familles vivent clandestinement ; ou sur le trottoir dans un quartier du centre-ville. Elles sont animées à l'extérieur, sur un territoire neutre, le plus près de l'endroit où vivent ou travaillent les enfants, afin de permettre aux plus exclus de participer. Dès que possible, toutes les activités sont planifiées et organisées avec les parents des enfants, la famille élargie ou d'autres jeunes de la communauté. Une bibliothèque de rue typique a lieu à des heures régulières dans un endroit donné et commence en invitant les enfants à écouter des histoires et à regarder des livres ensemble. Plus tard, suit une autre activité, impliquant l'art, la musique, la science et parfois une correspondance avec des enfants d'une bibliothèque de rue à l'autre bout du monde. Animer la bibliothèque de rue à l'extérieur permet aussi de changer d'endroit pour s'adapter à la situation des familles les plus pauvres de la communauté. Lorsque des familles sont expulsées, ou déplacées à cause d'une catastrophe naturelle, comme c'est trop souvent le cas, il arrive que la bibliothèque de rue se déplace pour les suivre. En réalité, bien que la bibliothèque de rue soit conçue à partir « du bas », ce n'est pas un projet « basé sur la communauté » puisqu'elle suit les familles et les individus dont le lieu de résidence est variable. Les enfants rencontrés par l'intermédiaire de ces bibliothèques de rue ont contribué à attirer l'attention sur la nécessité de cette étude.[194]

Comment a débuté ATD Quart Monde ?

Joseph Wresinski est né dans un camp d'internement français pendant la Première Guerre mondiale. Sa famille hispano-polonaise étant très pauvre, il quitte l'école à l'âge de 13 ans pour lui apporter son soutien. Quelques années plus tard, il reçoit une bourse pour retourner à l'école : il fait ses études au petit séminaire pour devenir prêtre catholique. Quand il est affecté, en 1956, à la paroisse du camp d'hébergement d'urgence de Noisy-le-Grand, près de Paris, il fonde avec les familles qu'il rencontre là-bas une association qui deviendra plus tard le Mouvement international ATD Quart Monde. Son enfance lui a montré que les nombreux efforts destinés à aider sa mère à cause de sa pauvreté finissaient en réalité par la gêner ou par empirer sa situation. Pour cette raison, il sent que l'élément clé pour mettre fin à la pauvreté est d'avoir un volontariat qui s'engage à long terme à avoir foi dans les personnes en situation de grande détresse et à construire un partenariat avec elles à travers divers projets, tels que la bibliothèque de rue. Il sent également, malgré son attachement personnel à sa religion, que le combat contre la pauvreté nécessite une campagne universelle impliquant des personnes de toute croyance ou de toute philosophie.

Que signifie « ATD », et qu'est-ce que le Quart Monde ?

Quand le Père Wresinski va déclarer l'existence de l'association qu'il a fondée, les officiels français s'y opposent car certaines des personnes très pauvres de son conseil d'administration ont un casier judiciaire. Il cherche de l'aide auprès des personnes respectées au sein de la société et qui accorderaient leur crédibilité à l'association. Ce

[194] Pour plus d'informations sur la bibliothèque de rue, voir Unleashing Hidden Potential dans la bibliographie.

sont elles qui choisiront le premier nom : Aide à toute détresse. Ce nom ne reflétant pas le genre de partenariat innovateur créé par le Père Wresinski, les membres en cherchent bientôt un autre. En faisant des recherches sur l'histoire de la Révolution française, ils découvrent des écrits au sujet de personnes n'ayant été incluses dans aucune couche de la société et n'ayant aucun lieu de résidence légal. Elles étaient appelées «le Quart Etat » et avaient bénéficié d'une courte période de reconnaissance politique avant de sombrer à nouveau dans l'oubli. « Quart Monde » devient ainsi le nouveau nom du Mouvement, un nom que les gens pourraient être fiers d'avoir choisi eux-mêmes et un nom employé pour désigner les personnes les plus pauvres dans le monde entier, sachant qu'elles sont les premières à lutter contre leur injuste sort.

Aux Philippines, des membres d'ATD Quart Monde ont décidé il y a plusieurs années qu'en anglais, ATD devrait être l'abréviation de « All Together in Dignity » (tous ensemble en dignité).

Comment est financé ATD Quart Monde ?

Ses ressources principales reposent sur l'engagement du volontariat à vivre sur un salaire minimum.

Aux Etats-Unis, 85% de son financement provient de dons effectués par des particuliers, 10% de subventions effectuées par des fondations et 5% de la vente de livres et de cartes de vœux ou d'événements visant à collecter des fonds.

Au Burkina Faso, 25% du budget annuel est assuré par des subventions de l'UNICEF. Le Ministère français des Affaires étrangères procure 8%. Environ 2% provient du pays, soit par des dons individuels ou par la vente de publications. L'équilibre est assuré par des donations ou des subventions européennes.

Aux Philippines, 40% du revenu provient de dons ou de subventions effectués à l'intérieur du pays. Le reste est issu de dons effectués en Europe, dont 8,5% par le Ministère français des Affaires étrangères.

ATD Quart Monde procure t-il une aide d'urgence ?

Les programmes sont conçus pour aborder des questions sur le long terme, comme l'éducation, la formation, la réunification des familles, les ateliers d'art ou de poésie, etc. Les familles sont parfois conviées à des sorties et des festivals mais souvent elles aident aussi à organiser ces activités. Un soutien d'urgence, lorsqu'il est approprié, est proposé pour accompagner les personnes dans des démarches juridiques ou administratives, ou lorsqu'elles sont confrontées à la rue ou au chômage. Hélène Rozet, auteur du chapitre consacré à Haïti, écrit :

> *« Quiconque travaille avec des personnes ayant très peu pour survivre est sans cesse sollicité pour de l'argent. La question atteint profondément chaque personne car elle touche au droit de tous de survivre. Un sujet si sensible peut aussi diviser. Comment pourrait-il en être autrement quand presque tous les droits des plus pauvres sont violés ? Mais je suis là pour un long temps. Si je donne de l'argent aujourd'hui, je crée des jalousies et des divisions au sein de la population, ainsi qu'une plus grande dépendance car cela revient à inviter les gens à laisser derrière eux le réseau d'entraide qu'ils avaient avant de me rencontrer. Représentant ATD Quart Monde, mon geste va aussi induire que notre rôle est de l'ordre de l'assistance et non du partenariat. Les personnes dans l'extrême pauvreté endurent leur misère avec une dignité et un courage incroyables. Mais elles ne supportent pas l'injustice. Nos réponses doivent donc être équitables, justes et cohérentes. L'aide financière ne doit être apportée que dans des cas très précis. […] Il est néanmoins important de demander même aux plus pauvres, une contribution, la plus petite soit-elle. C'est une manière de respecter leur ambition de ne pas dépendre de la charité. »*

Liens entre ATD Quart Monde, d'autres ONG et les Nations Unies

Lorsque le Père Wresinski fonde ATD Quart Monde, il réalise combien de nombreux petits efforts de lutte contre la pauvreté sont isolés les uns des autres. Il commence à correspondre avec des organisations et des individus partout dans le monde qui travaillent eux aussi à bâtir un partenariat avec les personnes en grande pauvreté. Au fil des années, cela a évolué en un réseau appelé le Forum permanent sur l'Extrême Pauvreté dans le monde. Des membres de ce réseau, qui vivent dans 93 pays différents, continuent à correspondre avec ATD Quart Monde, qui publie un journal en trois langues pour faire connaître de manière plus large et rendre publics leurs accomplissements. Les membres en tirent profit en s'apportant mutuellement des idées et en gagnant une reconnaissance.

Depuis qu'ATD Quart Monde a été autorisé à participer à des réunions de l'ONU en 1974, il a impliqué les divers ONG et participants au Forum permanent dans de nombreux événements internationaux liés à l'ONU.

En 1991, l'ONU a accordé le statut consultatif général au Mouvement international ATD Quart Monde. Ce Mouvement a également un statut consultatif auprès de l'UNICEF, de l'UNESCO, de l'Organisation internationale du travail, de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe. ATD Quart Monde coopère beaucoup avec des réseaux plus formels d'ONG présentes dans ces institutions et aussi directement avec les institutions internationales elles-mêmes.

Pour plus d'informations, veuillez consulter www.atd-quartmonde.org *et* www.tapori.org

Bibliographie

Précieux enfants, précieux parents : un document de travail européen, ATD Quart Monde - Europe, 2004. www.atd-quartmonde.org/europe/precieuxenfants/index_pepp.htm

« Unleashing Hidden Potential: How Children in Persistent Poverty Learn and How They Develop Their Creativity, Their Thinking and Their Communication Skills », un CD-ROM pour les éducateurs et les parents, Mouvement ATD Quart Monde - USA, 2004.

« Tapori Children Defend the Convention on the Rights of the Child », rapport réalisé par ATD Quart Monde pour la session spéciale sur les enfants à l'Assemblée générale de l'ONU, 2002.

Focus sheet « adoption », ATD Quart Monde – Royaume-Uni, contribution au débat national en préparation de l'Adoption and Children Act, 2001.

Atteindre les plus pauvres, UNICEF et ATD Quart Monde, 1996.

Est-ce ainsi que des familles vivent ?, Editions Quart Monde, 1994.

The Human Face of Poverty, de Vincent Fanelli, the Bootstrap Press, 1990.

To Live in Dignity: Families of the Fourth World in Europe, ATD Quart Monde, 1984, 250 pages.

Disponible uniquement en français

« Boulwando », rapport annuel, ATD Quart Monde - Burkina Faso, 2002.

« Le droit de vivre en famille. Dialogue entre professionnels et familles en situation de grande pauvreté », dossier # 11, Revue *Quart Monde,* 2002, 248 pages.

« Projets familiaux », numéro # 179 de la Revue *Quart Monde*, 2001.

Le croisement des savoirs, Editions de l'Atelier, 1999, 550 pages.

Ekassi, graines d'espoir, de Philippe Hamel, 1993.

La Cour aux cent métiers, de Michel Aussedat, 1996.

« Familles : des liens contre la misère », numéro # 150 de la Revue *Quart Monde,* 1994.

« Les parents, source d'avenir », numéro # 139 de la Revue *Quart Monde*, 1991.

Quand l'extrême pauvreté sépare parents et enfants : un défi pour les droits de l'homme

Personne ne souhaite voir des enfants subir les dures conditions d'une vie de misère. Ceci peut pousser certains parents à confier leurs enfants à un orphelinat ou à d'autres familles pour assurer des travaux domestiques. Ces solutions s'avèrent parfois être les meilleures. L'issue est bien pire lorsque les enfants quittent la maison de leur plein gré et finissent tout seuls dans la rue. Pourtant, même dans le meilleur des cas, les enfants eux-mêmes n'ont de cesse de répéter qu'ils perdent quelque chose d'irremplaçable en quittant leur famille et leur communauté. Nous devons à ces enfants d'innover ensemble des solutions meilleures. Le Mouvement ATD Quart Monde mène des projets visant à soutenir des familles très démunies. C'est pourquoi les Nations Unies lui ont accordé une subvention pour étudier les situations à l'origine de l'éclatement des familles pauvres et quelques-unes des éventuelles solutions.

Editions Quart Monde - 15, rue Maître Albert - 75005 Paris - France

EDITIONS QUART MONDE

Mouvement International ATD Quart Monde
107, avenue du Général Leclerc 95480 Pierrelaye - FRANCE

ISBN : 2-913 046-30-4 16 Euros